

# CES PATRIMOINES QUI FONT TERRITOIRE

ACTES DU COLLOQUE RÉGIONAL  
24-25 NOVEMBRE 2011



Île de France



Ces patrimoines  
qui font territoire

**Coordination**

Arlette Auduc, conservatrice en chef du patrimoine,  
chef du service Patrimoines et Inventaire,  
Région Île-de-France

**Remerciements**

**Pour l'organisation du colloque :**

Alexandre Delarge, conservateur de l'écomusée  
du Val de Bièvre, représentant des Neufs de Transilie  
Patrick Aracil, membre de la commission Culture  
du Conseil économique, social et environnemental  
de la Région Île-de-France

**Pour la relecture des contributions :**

Judith Forstel, Maud Marchand, Paul Damm,  
service Patrimoines et Inventaire

**Pour la coordination et le suivi photographique :**

Philippe Ayrault, photographe, service Patrimoines  
et Inventaire, qui a rendu possible cette rapide édition.

© Somogy éditions d'art, Paris, 2012

© Inventaire général, Paris, 2012

© Adagp, Paris, pour les photographies de Philippe Ayrault,  
Stéphane Asseline, Laurent Kruszyk et Jean-Bernard Vialles

ISBN 978-2-7572-0547-1

Dépôt légal : juin 2012

Imprimé en Italie (Union européenne)

# Ces patrimoines qui font territoire

Actes du colloque régional

24-25 novembre 2011

Région Île-de-France

*sous la direction d'Arlette Auduc,  
conservatrice en chef du patrimoine, chef du service  
Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France*



SOMOGY  
ÉDITIONS  
D'ART



# sommaire

Préface	9
Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Île-de-France	
Ouverture du colloque	11
Jérôme Impellizzieri	11
Patrick Aracil représentant Jean-Claude Boucherat	14
Présentation du colloque	18
Arlette Auduc	
 PATRIMOINES MATÉRIELS ET CONSTRUCTION TERRITORIALE	21
Journée du 24 novembre 2011 – matin	
La connaissance du territoire : outils et acteurs	23
La connaissance du patrimoine, un enjeu pour les élus locaux. L'exemple du diagnostic patrimonial de l'Essonne par le conseil général de l'Essonne, commanditaire et utilisateur	
Michel Pouzol	23
Maud Marchand	33
Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux. L'exemple de l'OIN de Seine-Aval	
Roselyne Bussière	43
Hélène Bouisson	56
Débat animé par Arlette Auduc	67
 Journée du 24 novembre 2011 – après-midi	
Patrimoines et construction d'une conscience territoriale : les processus	73
Les « monuments » qui font métropole : le projet du Grand Pari(s) d'Île-de-France	
Roland Castro	73
 La confluence de la Marne et de la Seine dans le Val-de-Marne.	

<b>Agir sur le territoire : patrimoine et grands projets</b>	<b>85</b>
Table ronde	
Quelle place pour le(s) patrimoine(s) dans l'aménagement de la métropole francilienne ?	85
Animateur : Emmanuel Laurentin	
Valérie Mancret-Taylor	86
Francis Rol-Tanguy	92
Olivia Metz	100
Patrick Mavre	107
Débat animé par Emmanuel Laurentin	112
<b>L'IMMATÉRIEL QUI ANCRE LE TERRITOIRE</b>	<b>117</b>
Journée du 25 novembre 2011 – matin	
Introduction	119
Alexandre Delarge	
L'invention des patrimoines	123
Animateur : Jean-Michel Roy	
Créer une mémoire collective à partir de patrimoines pluriels	125
Marie-Laure Estignard	
La reconnaissance du patrimoine de l'immigration.	
Le cas du cimetière musulman à Bobigny	133
Jean-Barthélemy Debost	
L'invention de la Peupleraie, un grand ensemble labellisé	
« Patrimoine du xx <sup>e</sup> siècle »	143
Alexandre Delarge	
Contribution d'un musée à la représentation du territoire.	
L'édition de la <i>Géographie du Val-d'Oise</i> en 1994	155
Françoise Saghaar-Bessière	
Débat animé par Jean-Michel Roy	170
Synthèse de la matinée	179
Catherine Barbé	

Journée du 25 novembre 2011 – après-midi	
<b>Le dévoilement des patrimoines</b>	185
Introduction	186
Julie Guiyot-Corteville	
Du patrimoine urbain aux paysages : évolution des regards	189
Sylvain Duchêne	
Stéphanie Le Lay	197
Faire vivre les films familiaux	203
Marie-Catherine Delacroix	
La Maison de banlieue ou l'Inventaire général en action	
Brigitte Blanc	209
François Petit	210
La reconnaissance du patrimoine de La Plaine Saint-Denis.	
De l'action publique à l'action associative	217
Jacques Grossard	
Débat animé par Julie Guiyot-Corteville	224
Synthèse	231
Frédéric Theulé	
Conclusion générale	239
Arlette Auduc	
Clôture du colloque	
Jean-Paul Rueff	241
Guillaume Vuilletet	243



# Préface

**L**a notion de patrimoine est pleine de pièges. Mécaniquement, nous y accions la durée, l'inscription dans un temps long. Nous identifions surtout ce terme à celui de pérennité, effaçant par là même toute dimension créative. Cette définition de la notion de patrimoine est partielle. Elle correspond à un investissement de sens marqué par les grandes lois définissant les opérations de sélection et de classement des monuments historiques. L'usage actuel de la notion de patrimoine a changé. Depuis la fin des années 1970, le nombre des « chefs-d'œuvre d'art » à conserver a connu une très forte extension. Mieux, le patrimoine d'aujourd'hui embrasse désormais l'immatériel. Il n'est plus seulement symbolisé par la monumentalité – la France des châteaux et des églises – mais également par des objets non visuels appartenant à notre conscience nationale et locale.

Les actes de ce colloque organisé en 2011 par le service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France sur la thématique « Ces patrimoines qui font territoire » soulignent avec beaucoup de justesse que notre territoire n'a pas échappé à ce glissement progressif de la monumentalité vers la patrimonialité. Notre responsabilité collective n'est plus seulement de réagir au vandalisme des seuls témoignages du temps passé. Elle est aussi de sauver de la destruction ce patrimoine – matériel, culturel et sociétal – qui fait la spécificité de notre territoire, qu'il s'agisse de grands ensembles, de maisons de banlieue ou encore de paysages remarquables.

L'invention de ce nouveau patrimoine n'est pas sans portée. L'élargissement de la notion de patrimoine rappelle d'abord que ces biens à protéger et à valoriser sont publics. Ils appartiennent à tous. Il remet ensuite en cause les découpages classiques, patrimoine dit noble ou majeur versus patrimoine vernaculaire ou mineur. Il permet enfin d'intégrer plus facilement l'éternel de demain, c'est-à-dire des édifices en devenir qui ne peuvent donc être distingués par la tradition, comme par exemple des grands projets d'architectes.

Le patrimoine n'est pas le passé. C'est au contraire notre présent et futur. C'est la conviction forte défendue par la Région Île-de-France et son Schéma directeur régional Île-de-France 2030. Pour bâtir ensemble notre héritage collectif, nous devons anticiper dès aujourd'hui les évolutions de notre territoire. C'est le meilleur moyen de faire mentir ce tropisme bien français déjà mis en lumière en 1850 par Ruskin où il faut « laisser les édifices à l'abandon pour les restaurer ensuite ».

Jean-Paul HUCHON

Président du conseil régional d'Île-de-France



# Journée du 24 novembre 2011

## Ouverture du colloque

Jérôme Impellizzieri

*conseiller régional d'Île-de-France, membre de la commission Culture*

**B**onjour à tous,  
Quelques mots d'abord pour vous remercier d'être venus nombreux assister à ces deux jours de travaux, également pour remercier le CESER et les Neufs de Transilie pour la co-organisation de ce colloque, et bien évidemment pour saluer les services : Étienne Achille, directeur général adjoint, chargé de l'unité Société, Françoise Patrigeon, directrice de la Culture, et Arlette Auduc, tout naturellement, chef du service Patrimoines et Inventaire.

Pourquoi aujourd'hui la Région Île-de-France choisit-elle de faire le lien entre le patrimoine au sens large et la question des territoires ?

Le premier enjeu, celui dont nous partons, est essentiel ; il pose cette question politique fondamentale, vue la séquence dans laquelle nous nous trouvons, qui est la question de l'égalité. C'est l'objectif que nous tentons d'atteindre à travers l'ensemble des actions que nous menons au travers des politiques publiques. Cette question d'égalité prend son sens dans la question du partage, de ce qui fait le sens du vivre ensemble – mais je préfère parler de ce qui fait société – et donc le lien avec l'identité qui en résulte. Il me paraît important de rappeler ces fondamentaux que vous devez bien connaître. La question du patrimoine en lien avec le territoire est précisément celle qui nous permet de réaliser ces trois objectifs : égalité, sens de la collectivité et identité.

Pourquoi dis-je cela ? On ne peut pas être armé pour le futur si l'on ne sait pas d'où l'on vient, c'est ce qui conditionne la maîtrise des mutations qui sont à l'œuvre sur le territoire, dans notre cadre de vie, et plus largement là où l'on s'inscrit, en tant que citoyen et simplement comme habitant.

Et sans déflorer les problématiques qui vont être abordées durant ces deux jours, je vais choisir quelques exemples qui se posent à nous lorsqu'on parle de patrimoine. Vous le savez, il ne s'agit pas simplement de parler de bâtiments anciens à vocation touristique, mais également d'accompagner ces mutations. L'élu, vice-président de la commission Culture et président de la commission pour la permanence artistique et culturelle de la Région Île-de-France que je suis, travaille – nous travaillons en ce moment à la Région – à un nouveau mode

d'accompagnement des équipes artistiques qui ont investi ce qui a été appelé à un moment les « friches ». Aujourd'hui, nous appelons cela « les fabriques de la culture ». Je ne sais pas encore si c'est le bon terme. Nous avons été interpellés par quelques professionnels sur le sens qu'il y a à utiliser ce terme de « fabrique ». Je partage cette réflexion avec vous ce matin : lorsque, il y a vingt ans, des équipes artistiques, des plasticiens, des metteurs en scène, des collectifs de danseurs ont investi des espaces qui étaient auparavant dédiés à l'industrie, à l'artisanat, on a appelé cela des « lieux alternatifs ». Puis des études ont été menées, notamment par la Région Île-de-France et par l'organisme associé qui s'appelait à ce moment-là le TECIF, pour les appeler les « lieux du possible », « de la transformation ». Puis ils sont devenus des « lieux intermédiaires » à la suite d'une étude du ministère de la Culture menée entre 2000 et 2002. On a aussi parlé des « nouveaux territoires de l'art ». Aujourd'hui, il ne s'agit plus de « nouveaux territoires de l'art », mais ce sont des endroits qui existent avec une vie particulière qui réaménage l'urbain, qui redonne du sens, notamment dans la banlieue. Donc, cette notion de fabrique vise simplement à accompagner des endroits où se font les créations immatérielles d'aujourd'hui et peut-être à réfléchir ensuite à la façon dont nous allons faire patrimoine avec ce qui est souvent de l'histoire ouvrière marquante pour une partie en tout cas de notre Région Île-de-France.

Je voudrais également saluer dans l'intitulé d'une partie des travaux la notion de conscience patrimoniale – à laquelle, je crois, vous êtes attachée, Arlette Auduc –, qui est également très importante.

La conscience patrimoniale – je vous ai parlé du vivre ensemble, de la capacité à comprendre l'histoire – est en effet importante. C'est une question que je voudrais aborder du point de vue de l'élu d'Alfortville que je suis. Alfortville est une ville qui s'est construite par la mutualisation, l'entraide, la coopération. Les anciens de la commune qui ont créé cette ville à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ont construit par la mutualisation des immeubles en brique rouge que vous connaissez certainement, avec des petites pièces correspondant aux normes matérielles de l'époque, mais également avec une vision de la société de cette époque : les appartements s'organisaient en cercle autour d'une cour avec la cuisine qui donnait sur cette cour parce que les mères de famille pouvaient surveiller les enfants qui jouaient, en même temps qu'elles faisaient les repas. Ces bâtiments-là ont une histoire et ils étaient une avancée sociale très importante. Or, aujourd'hui, dans notre ville, il est essentiel pour nous de faire partager à l'ensemble des habitants, aux plus jeunes comme aux plus anciens, cette histoire-là parce que beaucoup de jeunes ou de nouveaux habitants pourraient se sentir stigmatisés, et donc avoir une vision négative du travail des anciens de la ville. Le fait de raconter cette histoire, de raconter l'histoire de la commune, des conditions dans lesquelles elle s'est construite, d'expliquer pourquoi elle a autant d'associations – plus de cent cinquante – leur permet de prendre conscience de là où ils sont. Cependant – et

c'est une des questions du colloque –, il va bien falloir à nouveau transformer cet habitat. Mais on voit bien que lorsqu'on le tente, les mêmes qui, avant de connaître l'histoire, rejettent ces bâtiments et ces conditions de vie, deviennent très attachés et donc très hostiles à toute transformation urbaine nouvelle. Cette pédagogie, ce travail, est évidemment à questionner et à essayer de partager avec le plus grand nombre.

Ce partage-là ne peut pas se faire sans les habitants. Il s'agit pour la Région Île-de-France, non pas d'avoir une vision verticale depuis le haut, vers le territoire dans un bureau qui va décider pour les autres – tel est un peu le schéma qui semble à l'œuvre avec le Grand Paris ou qui semblait l'être il y a quelques mois –, mais au contraire de partager avec l'ensemble des acteurs qui œuvrent sur les territoires, les intellectuels, les chercheurs, les citoyens, les associations, les acteurs de la culture, l'élaboration du Schéma directeur de la Région Île-de-France. Tel est bien notre enjeu aujourd'hui. Voilà comment ne pas plaquer la notion du Grand Paris, mais comment partager l'ensemble du processus. Puisque j'ai la parole aujourd'hui, je ne peux que regretter le fait de ne pas avoir été invité à échanger avec Monsieur Janicot sur ce que pourrait être l'aménagement culturel de notre territoire dans la perspective des années 2030 ou 2050.

Nous sommes en effet depuis 2008 dans la construction de la métropole francilienne. Notre métropole est génétiquement patrimoniale. J'entends par là que l'essence même de notre métropole est le patrimoine, cette histoire que nous pouvons voir au travers des bâtiments mais pas seulement. On a déjà parlé dans cette enceinte du patrimoine littéraire lors d'une précédente journée d'étude. On ne peut pas comprendre l'esprit de la France et notamment de Paris si l'on n'a pas cette conscience de l'importance de l'histoire littéraire. Pareil pour la peinture. Je suis né en Seine-et-Marne et l'on sait bien que, pour ce territoire-là, la présence de peintres comme ceux de Barbizon est intrinsèque de l'identité des habitants, y compris les plus récents. Il faut que les instances qui s'occupent d'aménagement donnent toute sa place à ce patrimoine, le valorisent et le fassent vivre.

Je voudrais conclure en disant que nous avons un enjeu de sens, de valeur républicaine, de partage, d'identité, de ce qui fait société, mais le schéma d'aménagement régional nous propose un autre enjeu : l'Île-de-France ainsi définie par son histoire doit, par son aménagement, être capable de s'adapter au futur. Notre principal enjeu est donc d'inscrire le territoire dans son histoire et en même temps de le rendre apte à la vie contemporaine tout en préservant sa capacité d'adaptation au futur. Je voulais conclure par là, par ce que j'appellerais cette robustesse qui nous permet de vivre aujourd'hui et d'anticiper les évolutions futures, de partager l'avenir. Elle est un des enjeux de ces travaux.

## Patrick Aracil

*membre de la commission Culture du Conseil économique, social et environnemental d'Île-de-France, représentant Jean-Claude Boucherat, président du Conseil économique, social et environnemental de la Région Île-de-France*

Monsieur le président, mesdames et messieurs les conseillers régionaux, les conseillers économiques, sociaux et environnementaux, monsieur le directeur général adjoint de l'unité Société, madame la directrice de la Culture, mesdames et messieurs les conservateurs régionaux, chers collègues et amis, c'est avec un grand plaisir que je m'associe à Jérôme Impellizzieri pour l'ouverture de ce troisième colloque régional sur le patrimoine culturel, en lieu et place de Jean-Claude Boucherat, président du CESER.

Ce rendez-vous biennal est à présent ancré dans la politique culturelle de la Région Île-de-France ; il est attendu et vivement apprécié par tous les élus et acteurs culturels, issus de toutes les collectivités territoriales et au-delà même, par des représentants d'associations, des enseignants et des particuliers sensibles aux questions patrimoniales. Le nombre de participants à ce colloque ce matin dans cet hémicycle le démontre à nouveau.

Le principe de ce colloque thématique, nous, CESER d'Île-de-France, l'appelions de nos vœux dès le transfert du service de l'Inventaire à la Région, et nous sommes fiers d'être associés à sa programmation, c'est un exemple de collaboration inédite et unique, je le crois, entre les deux assemblées de la Région Île-de-France (et qui pourrait par ailleurs servir d'exemple pour d'autres initiatives sectorielles ; c'est en tout cas ce que j'appelle de mes vœux à titre personnel. La culture innove !).

Un mot tout d'abord sur le CESER, le Conseil économique, social et (à présent) «environnemental» régional. Seconde assemblée régionale constituée de représentants de la société civile, il a pour mission de concourir à l'administration de la Région. Par ses avis, le CESER a un rôle de proposition, d'aide à la prise de décision qui revient *in fine* aux élus régionaux. Composé de quatre collèges représentatifs du monde économique, d'organisations syndicales de salariés, d'associations et de personnalités qualifiées, ses conseillers se repartissent dans quatorze commissions thématiques dont celle de la Culture et de la Communication.

Je salue au passage Jean-Paul Rueff, président de cette commission, présent dans cette salle.

Le patrimoine est au cœur des préoccupations du CESER. Fin 2004, au moment où le service de l'Inventaire était régionalisé, la commission Culture publiait un rapport sur la protection et la valorisation du patrimoine en Île-de-France<sup>1</sup>. L'Inventaire, seule compétence régionale obligatoire dans le domaine de la culture, est devenu à présent un service plus largement ouvert à toutes les questions patrimoniales. Et il confère à la Région une responsabilité fondamentale dans ce domaine.

Parmi nos recommandations, outre l'organisation de colloques sur le patrimoine culturel, secteur particulièrement riche et dense en Île-de-France, nous suggérons d'élargir les Journées européennes du patrimoine, organisées en septembre et qui drainent en Île-de-France un public de l'ordre de 4 millions de visiteurs, pour les étendre sur une semaine complète. Cette proposition a été établie en partant du constat d'une forte demande non satisfaite des publics, et en particulier des publics scolaires.

Nous recommandions également la création d'un Centre régional du patrimoine [et des métiers d'art] chargé de la réflexion, du développement, de la sensibilisation au patrimoine et à ses métiers, et d'un certain nombre de missions de gestion. En ces temps de difficultés budgétaires, y compris pour les collectivités territoriales, je doute qu'un projet de cette nature puisse émerger à un court terme, mais la question pourrait peut-être resurgir à l'occasion d'une nouvelle étape de décentralisation par exemple.

Pour en revenir plus directement à ce colloque, la thématique retenue cette année fait écho à celle du précédent qui s'intitulait « Rencontre des histoires, des populations et des territoires » et qui se proposait de penser le patrimoine en termes d'enracinement et d'identification. Nous savons tous les difficultés de faire émerger une identité proprement francilienne, de caractériser un patrimoine spécifiquement francilien.

Cette année, nos deux journées proposent d'aller plus loin : ouvrir la réflexion sur les processus même de construction des patrimoines qui constituent et imprègnent le cadre de vie des habitants, et qui « font territoire » pour reprendre l'intitulé exact de ce colloque.

Des questions d'urbanisme émergeront au cours de cette première journée au travers du projet pour le Grand Paris de Roland Castro et de la table ronde sur la place du patrimoine dans les projets d'aménagement de la métropole francilienne, dossier éminemment d'actualité.

La deuxième journée nous éclairera sur la façon dont se construisent les patrimoines dans les territoires au travers d'illustrations extrêmement variées, allant des richesses de banlieues trop souvent et injustement stigmatisées, aux films familiaux, en passant par le patrimoine issu de l'immigration et le patrimoine paysager. Cet ensemble de thématiques disparates à première vue reflète l'extrême diversité des établissements culturels qui les portent, les musées de société, en marge des grandes institutions. Alexandre Delarge, qui dirige l'écomusée du Val de

1. Aracil, Patrick, *La Protection et la Valorisation du patrimoine en île-de-France*, rapport du CESER adopté le 26 octobre 2004.

Bièvre, représente le réseau des Neufs de Transilie (onze musées). Il nous démontrera comment ces musées sont unis dans une même démarche de révélation des mémoires collectives grâce à des enquêtes de terrain et d'appréhension du quotidien des populations locales.

Ce colloque sera aussi, nous l'espérons, un moment fort pour rappeler la nécessité de mieux prendre en compte les questions patrimoniales, et d'une façon générale la culture, au cœur des enjeux d'aménagement et de développement des territoires franciliens. En ce sens, la mise en révision du projet du SDRIF (Schéma directeur de la Région Île-de-France) nous offre l'opportunité de l'enrichir de quelques nouvelles pages sur les thématiques culturelles que nous allons peut-être soulever ici, dépassant ainsi le simple cadre du patrimoine monumental et paysager et des équipements structurants.

Au-delà du SDRIF, les questions patrimoniales et culturelles doivent intéresser davantage encore l'ensemble des schémas d'orientation et de stratégies de la Région.

La Stratégie régionale de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL), comme le projet de révision du SDRIF, insiste sur la nécessité de développer l'offre culturelle, première motivation de visite de notre région par les touristes et sur la nécessité d'améliorer l'accessibilité des populations aux richesses patrimoniales, culturelles et naturelles de la région.

Je pense aussi au schéma des formations, et nous mesurons tous l'importance d'éduquer et de former nos jeunes aux disciplines artistiques, pour leur développement personnel mais aussi pour démocratiser la culture, et construire pour l'avenir une fréquentation accrue de nos établissements et manifestations culturelles.

À cet égard, la prise en compte des publics scolaires et étudiants dans les activités des musées de société, particulièrement ceux des Neufs de Transilie, est exemplaire ; la Maison de banlieue, le musée de l'Éducation du Val-d'Oise, l'écomusée du Val de Bièvre de Fresnes et bien d'autres accomplissent un travail remarquable.

La perspective d'élaborer un nouveau schéma des formations en 2013 devrait nous conduire dès à présent à réfléchir à mieux définir les modes d'intervention de la Région dans ce domaine. Par exemple, la page des enseignements artistiques à orientation professionnelle dans le domaine du spectacle vivant, compétence transférée aux Régions par la loi de 2004, reste à écrire.

Au CESER, nous sommes aussi particulièrement attentifs à la dimension interrégionale, au grand Bassin parisien. Les thématiques patrimoniales franciliennes ne s'arrêtent pas aux frontières administratives actuelles qui ne coïncident pas avec la région historique d'Île-de-France. Ainsi certaines études nécessiteraient des coopérations interrégionales pour appréhender la réalité historique de « vieux pays », comme par exemple le Vexin normand, la Brie champenoise et les Pays picards.

Les problématiques architecturales et urbaines du Grand Paris peuvent aussi déborder du cadre administratif francilien. Le projet du Grand Paris de l'équipe Grumbach par exemple reprend une vieille idée de développement de la métropole jusqu'au Havre. Un commissaire général, Antoine Rufenacht, a été désigné pour promouvoir le développement de la vallée de la Seine en termes de transports, de développement des ports, le port de Paris y compris, et de développement culturel et touristique. Antoine Rufenacht, qui était venu nous voir au CESER, nous a fait part de sa difficulté à faire émerger une identité « vallée de la Seine » dans ce dossier. Quelle approche autre que culturelle serait susceptible de répondre à cette problématique ?

Le CESER recommande aussi que l'on s'intéresse mieux aux territoires aux franges de l'Île-de-France. Ces territoires, essentiellement ruraux, coincés entre l'agglomération parisienne et les « frontières » administratives de la Région, couvrent les deux tiers de l'Île-de-France et 10 % de la population. Ils doivent pouvoir participer pleinement de l'attractivité de la région-capitale. La faible densité de population ne doit pas occulter la réalité et la cohérence des bassins de vie et être un frein au développement culturel entre autres. C'est en ce sens que la démarche des Neufs de Transilie est intéressante. Elle pourrait être démultipliée sur ces territoires « traits d'union », y compris par des partenariats inter-régionaux voisins.

Pour conclure, je voudrais remercier tous les acteurs qui ont permis que ce colloque se tienne, en premier lieu le président Jean-Paul Huchon, qui a renouvelé le souhait que le CESER soit associé à l'organisation de ce nouveau colloque sur les patrimoines d'Île-de-France, Julien Dray, vice-président de la Région en charge de la Culture, Étienne Achille, directeur général adjoint de l'unité Société, Françoise Patrigeon, directrice de la Culture, du Tourisme et des Loisirs de la Région Île-de-France.

Je voudrais remercier particulièrement Arlette Auduc et son équipe, véritables maîtres d'œuvre de ces journées. Je remercie également les personnels du CESER qui se sont associés à l'organisation de cette manifestation. Et je forme le vœu pour que nous soyons tous à nouveau réunis pour la prochaine édition dans deux ans afin de conforter le lien qui a été tissé entre les élus, les représentants de la société civile et tous ceux qui s'intéressent aux questions patrimoniales. De telles initiatives sectorielles ne sont pas si fréquentes. Le secteur culturel, en ces temps de difficultés budgétaires, a besoin de soutien, d'être valorisé, et les rendez-vous de cette nature y contribuent pleinement.

Je vous souhaite, je nous souhaite de riches et fructueux débats.  
Encore merci.

# Présentation du colloque

**Arlette Auduc**

*conservatrice en chef du patrimoine, chef du service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France*

**C**omme les deux précédents, ce colloque doit nous permettre de continuer à labourer le champ qui est le nôtre, celui du patrimoine et des territoires. Et, au seuil de cette troisième édition, nous sommes conscients comme Patrick Aracil d'avoir largement avancé dans notre réflexion et accumulé une somme de connaissances et d'informations.

Cette année – les deux présidents l'ont dit –, le contexte est particulier. C'est celui, depuis 2008, de la « Région métropolitaine » ou du « Grand Paris », c'est aussi celui de la révision du SDRIF, le Schéma directeur d'Île-de-France, la feuille de route de la Région qu'il s'agit d'enrichir en anticipant le devenir de la Région Île-de-France dans les trente ans et pour les trente ans qui viennent. Notre responsabilité est de savoir quel sera le rôle du patrimoine dans cette construction. Que voulons-nous pour notre région dans les trente années qui viennent ? Et comment envisageons-nous la prise en compte de l'histoire et du patrimoine de ces territoires ?

Dès lors, nous retrouvons le fil rouge de nos colloques, à savoir qu'étudier le patrimoine, ce n'est pas tourner son regard vers le passé mais, sans vouloir trop facilement manier le paradoxe, le tourner vers le futur. Notre rencontre doit nous aider à comprendre comment intégrer tout ce qui fait notre héritage dans les projets pour les prochaines décennies.

Nous avons, dès le premier colloque, en 2007, affirmé que pour la Région les patrimoines sont pluriels, et dans cette continuité notre partenariat s'est élargi cette année aux musées de société franciliens, ceux qui se sont regroupés sous le nom de « Neufs de Transilie ». Je m'honore d'avoir contribué, il y a déjà long-temps, à la naissance des Neufs de Transilie qui n'étaient pas encore neuf, et dont j'apprends avec plaisir que maintenant ils sont onze, douze, treize... L'enfant grandit bien et il a des petits frères et petites sœurs, c'est formidable.

À la Région Île-de-France, cette volonté de travailler avec les musées dits de « société » ne doit rien au hasard. Lors de son transfert, le service de l'Inventaire a été accueilli ici à la direction de la Culture, où il a trouvé toute sa place mais aussi à l'unité Société. Il s'agit pour nous – nous ne le disons peut-être pas suffisamment – de faire véritablement société, ce que rappelait Jérôme Impellizzieri qui parlait aussi du « vivre ensemble » dans la construction duquel le patrimoine a un rôle nécessaire.

Pour en arriver là, la première démarche, celle qui fait véritablement le cœur de notre métier, c'est de construire une connaissance partagée de ce patrimoine. Je n'ai pas à rappeler notre exigence dans ce domaine, ni la qualité des équipes et la rigueur de leurs travaux. Ainsi, avant d'envisager comment inclure le patrimoine dans la construction de l'avenir, la première question que nous allons nous poser est celle des méthodes. Celles qu'il faut mettre en œuvre non seulement pour arriver à cette connaissance fine, ce qui est notre métier, mais pour la faire partager à ceux qui, citoyens, aménageurs et élus, sont les acteurs de terrain qui construisent l'Île-de-France de demain et que nous voulons convaincre de tenir compte pour cela de l'épaisseur de vie de nos territoires. Et que cela permet « de faire société », de vivre ensemble dans le respect de nos histoires, de nos populations et de nos territoires comme nous le disions en 2007.

Nous avons ainsi voulu donner la parole d'abord à ces premiers acteurs que sont les élus et les interroger afin de savoir si et comment ils prennent en compte le patrimoine dans leurs projets, dans leurs politiques. Quelle importance ils lui octroient dans ce moment où l'Île-de-France vit des changements territoriaux fondamentaux très rapides, qui nous font travailler dans une grande urgence. Et s'il existait déjà une archéologie de l'urgence, nous faisons désormais très souvent sur le terrain de l'inventaire de l'urgence. Quand nous sommes dans ces opérations d'urgence, nous le sommes généralement parce que les élus nous l'ont demandé, ce qui nous permet à la fois d'exercer notre mission d'étude, de recherche et de connaissance du patrimoine, mais aussi de donner à ces élus les outils d'intervention sur le territoire et d'intervention en urgence.

Pour mieux expliquer cela, nous avons pris deux exemples. D'abord celui de l'Essonne. Une longue tradition nous attache à ce département. Les élus et les services essoniens connaissent par conséquent bien nos méthodes d'étude traditionnelles, nos inventaires topographiques sur lesquels nous travaillons en Essonne depuis les origines du service de l'Inventaire. Nous y avons même inauguré et expérimenté l'Inventaire fondamental à Étampes. Mais si l'Essonne est constitutive de notre histoire, de notre héritage, elle est aussi l'avenir puisque c'est là que nous avons été amenés, à la demande des élus, à élaborer une nouvelle démarche de connaissance que nous appelons maintenant les « diagnostics patrimoniaux » parce qu'il y avait là un véritable enjeu de territoire que les élus départementaux ont su comprendre.

Pour expliquer ces enjeux et développer la demande qui nous a été faite, je vais donner la parole à Michel Pouzol, vice-président du conseil général de l'Essonne en charge de la Culture, du Sport, de la Vie associative et de la Coopération décentralisée. Maud Marchand, qui a répondu au nom du service à cette demande des élus, montrera la démarche mise en œuvre. Et, s'il en a le temps, Michel Pouzol pourra nous dire si cette réponse est satisfaisante et surtout en quoi ces études patrimoniales et ce diagnostic patrimonial expérimenté dans son département sont utiles à des élus locaux et aux collectivités territoriales.

## Intervenants

**Michel POUZOL, vice-président du conseil général  
de l'Essonne en charge de la Culture, du Sport,  
de la Vie associative et de la Coopération  
décentralisée**

**Maud MARCHAND, service Patrimoines  
et Inventaire, Région Île-de-France**

**Roselyne BUSSIÈRE, conservatrice en chef  
du Patrimoine, Région Île-de-France**

**Hélène BOUSSON, architecte, conseil d'Architecture,  
d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines**

Journée du 24 novembre 2011

## **PATRIMOINES MATÉRIELS ET CONSTRUCTION TERRITORIALE**

Journée du 24 novembre 2011 – matin

### **La connaissance du territoire : outils et acteurs**

La connaissance du patrimoine, un enjeu pour les élus locaux .  
L'exemple du diagnostic patrimonial de l'Essonne par le conseil  
général de l'Essonne, commanditaire et utilisateur

Michel Pouzol	23
Maud Marchand	33

Connaissance, prise de conscience, actions locales :  
de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.  
L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Roselyne Bussière	43
Hélène Bouisson	56

Débat animé par Arlette Auduc	67
-------------------------------	----



# La connaissance du territoire : outils et acteurs

## La connaissance du patrimoine, un enjeu pour les élus locaux

L'exemple du diagnostic patrimonial de l'Essonne par le conseil général de l'Essonne, commanditaire et utilisateur

Michel Pouzol

*vice-président du conseil général de l'Essonne en charge de la Culture, du Sport, de la Vie associative et de la Coopération décentralisée*

Monsieur le conseiller régional, monsieur le président, madame la directrice, merci de m'accueillir pour ce colloque.

Madame la directrice, vous avez dit une phrase qui me va forcément droit au cœur et qui va droit au cœur de mes camarades essonniens qui sont dans la salle. Vous avez dit : « L'Essonne, c'est l'avenir », j'en prends note et je me permettrai de vous citer à l'occasion.

Mais l'Essonne, c'est aussi une histoire. Je vais revenir sur le département et sur son histoire et ses problématiques actuelles particulières symptomatiques de l'histoire du développement de la Région Île-de-France et de la métropole parisienne. La Région Île-de-France regroupe un certain nombre de particularités qui font que la connaissance du patrimoine est un élément fondamental à prendre en compte dans son développement.

C'est forcément un enjeu du territoire. Nous pourrions prendre les définitions classiques parce que le patrimoine est déjà un enjeu historique et esthétique reconnu par tous. Il est un élément de repère, de reconnaissance, d'identification – et notamment dans le département de l'Essonne – sociale et historique. Il est un vecteur d'appartenance à un territoire. Il est aussi un enjeu citoyen parce que connaître son patrimoine, c'est aussi connaître son histoire et son identité, ce qui n'est pas une chose simple. En effet, la notion d'identité dans un département de la grande couronne francilienne n'est pas évidente. On se reconnaît souvent d'un

pays, d'une ville, plus difficilement d'Île-de-France, encore plus d'un département. Je suis moi-même d'origine auvergnate et je revendique plus souvent ces origines que mon appartenance concrète à l'Essonne. Beaucoup de nos concitoyens fonctionnent ainsi. Le patrimoine est vraiment une notion d'intérêt public.

Il y a une question que nous nous posons en Essonne et notamment sur les territoires qui ont été étudiés au travers du diagnostic : quel est le rôle du patrimoine dans l'appartenance à un territoire ? En Essonne, prenons deux sites remarquables que sont les domaines départementaux de Méréville et de Chamarande qui ont forcément matricé le patrimoine départemental et qui, pour une grande partie de leur histoire, sont restés des territoires privés et fermés. Comment un site comme Méréville, en terme de patrimoine, change-t-il de nature en passant du privé au public ? Quand le conseil général de l'Essonne décide d'ouvrir Chamarande au public et d'en faire un lieu emblématique de sa politique culturelle, touristique, de son animation territoriale, comment la notion même de patrimoine en est-elle changée ? C'est une vraie question citoyenne que nous allons nous poser.

Je prends un autre exemple. J'habite la ville de Brétigny-sur-Orge dont je suis élu. L'équipe municipale a vraiment eu la volonté de suivre le plan d'aménagement de la Région Île-de-France. Nous construisons la ville sur la ville. Nous densifions autour des gares. Cela se fait au détriment parfois de certaines maisons, de certains bâtiments qui sont totalement partie prenante du patrimoine de notre département, de notre région et qui sont détruits. La contradiction devient flagrante entre ce patrimoine que l'on souhaite préserver et analyser et ce «nouveau» patrimoine construit car en effet, et je suis un peu désolé de le dire, mais dans cinquante ans, les constructions Bouygues et Kaufman & Broad seront du «patrimoine régional». Cela est difficile à analyser aujourd'hui, mais forcément on peut penser que le temps va donner une dimension patrimoniale à ces bâtiments, comme ce fut le cas pour les grands ensembles. Le temps leur a donné cette dimension patrimoniale.

Ces questions sont fondamentales et souvent sous-évaluées. Je reviendrai tout à l'heure sur le diagnostic qui a été fait en Essonne, qui permet justement de se les poser et donc de revisiter l'ensemble du questionnement autour du patrimoine.

Quelques rappels pour comprendre les particularités de l'Essonne. Le territoire essonnien regroupe un certain nombre d'enjeux franciliens qui sont à mon avis aussi les raisons pour lesquelles le département a été choisi pour cette étude. L'Essonne bénéficie d'un Nord fortement urbanisé et d'un Sud vert et rural puisque 49 % du territoire est tenu par des exploitations agricoles. Comme vous le savez, l'Essonne commence à Orly. Toute cette partie du Nord-Essonne est fortement urbanisée, jusqu'à la Francilienne qui représente une frontière verte de l'urbanisation. Au sud de la Francilienne, on rentre sur des terres agricoles. Une zone mixte, celle dont nous allons parler aujourd'hui, entoure la Francilienne. Elle correspond au sud de la communauté d'agglomération du Val d'Orge : Brétigny-sur-Orge.



**Appollon**, groupe en pierre de Paul Belmondo situé sur la façade nord du bâtiment 336, sur le campus d'Orsay.

l'Arpajonnais... Cette zone-là est à la fois une zone de forte croissance, adossée à la Francilienne et proche des transports collectifs, mais aussi, comme je l'appelle, la frontière verte de l'urbanisation en Essonne et en Île-de-France.

Autres caractéristiques de l'Essonne : un domaine foncier important qui, à une époque, a permis un certain étalement urbain ; deux campus de recherche et d'enseignement supérieur, Orsay et le plateau de Saclay et Évry-Genopole, des organismes de recherche comme le CEA, le CNRS, l'INSERM, des universités, des grandes écoles comme Polytechnique ou Supélec, des grands industriels qui viennent y implanter leur siège social : Accor, la SAGEM...

Au côté de ces caractéristiques, le patrimoine essonnien est extrêmement riche et diversifié puisque nous avons un patrimoine labellisé du xx<sup>e</sup> siècle très important au nord du département, avec des exemples architecturaux uniques, comme des grands ensembles. Alors que dans le Sud-Essonne, nous avons des lavoirs, des fermes, et beaucoup de petits châteaux, de gentilhommières qui ont



matricé le paysage mais qui constituaient des domaines privés dans lesquels les Essoniens ne se reconnaissaient pas, ce que nous essayons d'inverser.

Sur le plan socio-démographique, le département se caractérise par une population très jeune : 40 % de la population a moins de 30 ans, 26,5 % a moins de 20 ans, avec des populations ancrées sur le territoire et d'autres plus mobiles, une population active plutôt jeune et plutôt plus qualifiée que la moyenne nationale, avec le constat que les populations socialement les plus défavorisées descendent peu à peu au sud du territoire.

La présence de patrimoine peut parfois être un élément fédérateur qui rassemble et qui donne une identité. Le conseil général de l'Essonne, depuis quelques années, a fait notamment du site de Chamarande un lieu emblématique. Le domaine de Chamarande est associé à l'image même de l'Essonne. Il est un lieu que nous avons ouvert au public en respectant les patrimoines que sont le château et le parc, et en le rendant très dynamique puisque nous y avons implanté notre fonds départemental d'art contemporain. C'est un choix fort visant à donner à ce lieu toute la dimension symbolique du département : à la fois la création avec l'art contemporain et la tradition, l'histoire, le patrimoine.

Sur le campus d'Orsay, la cour du bâtiment 510 ornée d'une mosaïque de Raoul Ubac.

L'Essonne est un territoire à forte pression foncière, donc fragilisé, qui a un important pouvoir attractif du fait de la proximité avec Paris et d'un bon maillage de transports. L'aménagement du territoire nécessite d'être concerté, en respect avec l'histoire et l'environnement, notamment les parcs et les jardins, identitaires de l'Essonne.

Trois mots peuvent synthétiser la politique patrimoniale du conseil général, et je ne vais pas être particulièrement original : préserver, valoriser, transmettre. Nous pouvons tous partager ici ces notions mais encore faut-il pour le faire savoir ce que nous avons à protéger, valoriser et transmettre, donc avoir des outils et une approche cohérente pour l'analyser.

Nous avons quelques grands axes sur les enjeux sociétaux du patrimoine, non à travers une vision – vous l'avez compris – passéiste ou muséographique, mais plutôt «en dynamique». Il serait stupide de mettre sous verre du patrimoine dans un département qui bouge, qui avance et qui va encore se développer fortement. En effet, le centre de l'Essonne est une zone qui va connaître encore de grands bouleversements dans les années qui viennent puisque, vous le savez peut-être, des zones foncières énormes vont se libérer. Comme une base aérienne de 400 hectares, à 20 minutes de Paris. Il risque d'y avoir une très forte pression sur ce territoire, et avoir une vision patrimoniale fermée et muséographique serait une aberration au regard du développement de l'Essonne. Nous ne pouvons pas simplement faire de la conservation, nous devons faire de la conservation «en dynamique». C'est pourquoi nous avons travaillé avec la Région, dans le cadre du diagnostic, dans cette optique, pour faire face notamment à la problématique de l'étalement urbain. Le travail de connaissance n'était pas suffisant pour que le patrimoine soit pris en compte dans les projets d'aménagement, en tout cas pas de façon satisfaisante. Un nouvel axe de travail devait être élaboré, le conseil général a donc proposé au service de l'Inventaire de mener une forme d'analyse patrimoniale du Centre-Essonne, territoire où le patrimoine est le plus fragilisé par des projets d'aménagement. Ainsi, sur ce territoire libéré, tout est envisageable, un grand stade, une ville nouvelle, des entreprises et entrepôts, du logement, mais aussi d'autres projets qui sont à l'inverse de ce que je viens de vous décrire, d'immenses zones maraîchères bio par exemple. Les appétits s'aguisent très vite quand on libère des espaces. La diffusion du diagnostic et de l'information en amont y est d'autant plus judicieuse.

Le diagnostic patrimonial du Centre-Essonne concerne cinq cantons, ceux d'Étréchy, Brétigny-sur-Orge, Mennecy, Saint-Chéron et Dourdan, soit 51 communes sur les 196 que compte le département. Ce diagnostic est constitué d'un outil cartographique sous SIG, d'un ouvrage de synthèse et de monographies communales. Ainsi, 51 communes vont bénéficier d'un diagnostic précis de leur territoire. L'étude réalisée en Essonne est une première, non seulement pour l'étendue du territoire étudié – 51 communes sur 196 – mais aussi pour la problématique particulière, celle de la frontière entre le développement fort, urbain, et la

préservation d'espaces naturels et du patrimoine liés à ces espaces historiques et naturels, et aussi pour la méthode de recherche utilisée dans les modalités de restitution. Les techniciens vous en parleront mieux que moi et plus en détail. Cette nouvelle approche est donc une expérimentation que les services de l'Inventaire ont, depuis l'expérience essonnaise, appliquée à d'autres départements. Dans le cadre de l'étude, l'étalement urbain a été étudié jusqu'à aujourd'hui, le recensement du patrimoine immobilier a quant à lui ciblé le patrimoine antérieur à 1945, date qui marque une rupture dans la logique de construction, notamment sur notre territoire, où l'urbanisation s'est totalement intensifiée après-guerre, ces cantons et ces territoires ayant été choisis car soumis à une urbanisation intensive. La population, il faut le savoir, s'y est multipliée par trois entre 1954 et 1976.

Une des premières conséquences de l'augmentation du nombre de constructions est l'impact que celles-ci peuvent avoir sur les édifices existants. Je reprends l'exemple de la commune de Brétigny-sur-Orge. Quand on y construit, année après année, la ville sur la ville, quand on urbanise les dents creuses, les éléments historiques patrimoniaux commencent à se fondre dans une nouvelle entité puis, comme ils diminuent en nombre, ceux-ci deviennent de moins en moins identifiables et finissent par disparaître. Parfois, ils sont encore là, notamment sur des domaines privés. Une réaction très intéressante est en train de se passer dans cette ville. Cela fait quelques années que je vois des maisons « partir ». Et j'en parle un peu comme des êtres humains parce que certaines étaient associées à des populations locales, à des gens de la ville qui y ont une histoire. Je pense à une maison appartenant à deux sœurs qui était particulièrement connue, une belle maison en pierres meulières, elle est « partie » comme partent les gens, dans l'indifférence générale. Et là, depuis quelque temps, la perte se fait tellement ressentir que dès qu'on touche à une nouvelle maison cela devient problématique. Mon téléphone commence à sonner, je suis interpellé en tant qu'élu. Il y aurait donc une notion de curseur qu'il faudrait analyser pour savoir jusqu'à quel point la population ne perçoit pas son patrimoine et, ce point passé, sa disparition ou sa mise en danger devient évidente.

Que signifie cette prise de conscience de la population ? Serait-ce dû à une urbanisation menée sans réflexion globale qui ne prend en compte ni l'environnement existant, ni l'histoire du site et conduit forcément à des pertes de repères ou d'identité territoriale ? Je suis toujours très étonné quand on construit dans une ville un immeuble qui cache une école ou quand la mairie n'est pas au centre d'un village. Je viens d'un village de province où l'urbanisme et l'architecture sont très codifiés : l'église, la mairie, l'école communale sont visibles. Quand nos villes de deuxième couronne commencent à voir disparaître ce type de symbole, je suis extrêmement étonné. Je ne peux pas m'empêcher de faire des raccourcis rapides et d'y voir un lien avec la dissolution du lien social et du lien avec tout ce qui représente les instances républicaines. Lorsque l'on ne voit plus les écoles, les mairies,



Ferme de grande culture en Essonne.



les services publics, quand les bâtiments n'existent plus en tant que tels dans le paysage et ce de manière forte, je pense qu'on perd l'âme du territoire, pas seulement du point de vue de son caractère historique et urbain, mais aussi du point de vue de la construction idéologique et sociologique de nos sociétés. Un exemple, le cas du mitage du territoire par les zones pavillonnaires. Je vous inviterai à venir dans certaines communes du département de l'Essonne où vous ne pouvez plus savoir dans quelle ville vous êtes puisqu'elles sont toutes semblables. Vous pouvez multiplier l'expérience en Île-de-France. La structuration de ces zones sans aucun patrimoine, sans aucun repère, est assez étonnante. Le tissu urbain est continu, sans rupture entre les communes. Les hameaux sont englobés dans des trames urbaines et ne constituent plus des repères géographiques. L'identité même des territoires est en jeu.

C'est ce que nous permet de mettre en évidence le diagnostic du Centre-Essonne, mais pas de manière dogmatique. L'outil a été fait pour être à la fois un recensement et une analyse. Il n'est pas là pour donner des leçons mais pour essayer de faire réfléchir aux analyses mises en évidence. Quand on m'a présenté cet outil, je vous avoue que je suis resté vraiment un peu ébahie par la masse de travail qu'il représente, sa précision et son potentiel. Cet outil n'a pas été fait au départ pour le grand public. Il a été conçu comme un outil de sensibilisation des élus et des aménageurs, pour faire de la pédagogie en essayant de faire appliquer les bons préceptes, en transmettant des informations et en responsabilisant les élus. Le diagnostic n'est pas un outil de connaissance supplémentaire. Il est vraiment un outil d'aide à la décision : ainsi, tout un chacun prend connaissance du patrimoine qui est sur son territoire, de son organisation, de sa structure. Des cartes permettent de voir l'évolution de la commune et du territoire de l'époque napoléonienne à nos jours. Il est assez surprenant de voir cette évolution, de la visualiser de manière concrète et simple, et cette comparaison fait forcément naître de la réflexion. Si les décideurs s'en emparent, ces diagnostics vont contribuer à sensibiliser les populations aux choix stratégiques qui s'opèrent. Dans les mois qui viennent, je vais prendre mon bâton de pèlerin et je vais aller les présenter aux communes. Mais je souhaiterais également que les populations s'en emparent à un moment donné, qu'une version de ce diagnostic soit à l'adresse des habitants. En effet, lorsque l'on habite en grande banlieue, en deuxième couronne, la vie est compliquée. Les temps de transport sont plus longs et plus chers. La tendance des populations est de demander aux élus de répondre de manière très pragmatique à ces questions-là et plutôt de manière un peu radicale : le patrimoine n'est pas l'élément qui sera examiné en premier mais au contraire celui qui va passer en dernier. Mais je pense que si nous alertons les populations sur ce qui fait leur identité, lorsque les habitants se seront appropriés et auront compris que le lavoir à côté de chez eux a une histoire, et que la vieille dame qu'ils croisent au marché a aussi une histoire liée au lavoir, le lien social ne sera plus le même. La nature de la ville ne sera plus la même. C'est pourquoi je suis très tenté de porter



Le château de Rouvres  
à Vigneux-sur-Seine.

à Vigneux-sur-Seine.

uprès des populations une version de ce document qui, je pense, doit bénéficier d'une très grande publicité.

Pour finir, je pense que nous allons contribuer à une bonne sensibilisation au patrimoine avec ce diagnostic en Essonne. Si l'exemplarité doit débuter par soi-même, je vais commencer par sensibiliser nos services du conseil général et former les directeurs et aménageurs de notre département à ces problématiques, notamment mes confrères des routes, de l'aménagement, de la construction et des bâtiments. J'espère que nous allons réussir – en tout cas nous allons nous employer – à faire de mes collègues, mes confrères et les services techniques du département des férus du patrimoine en leur montrant qu'il est un atout pour eux comme pour nous. Et j'espère que j'aurai le plaisir de témoigner positivement dans quelques mois ici auprès de vous.



Je souhaite également vous informer que, dans un deuxième temps, nous allons entamer un diagnostic du patrimoine industriel, cette phase me passionne, je la trouve extraordinaire. Là aussi, le questionnement n'est pas souvent posé ou pas assez à mon sens. Mais je pense que nous avons un chantier francilien énorme sur ce patrimoine industriel et sur ce que nous allons en faire. Je me rappelle il y a quelques années être allé dans le Nord et avoir vu les premières réalisations, notamment à Roubaix, autour de la réappropriation du patrimoine industriel, de sa reconversion dans la ville. Les usines étaient plus importantes que la mairie, l'église ou l'école. Elles étaient l'élément central de l'urbanisation et du patrimoine. Dans un contexte extrêmement difficile, ces villes du Nord avaient pris ce pari-là en main. En Île-de-France, nous sommes encore très loin du compte sur le sujet, tous, collectivement. Je pense que nous avons aussi peut-être une masse d'autres problèmes à régler. Mais ce patrimoine industriel m'intéresse beaucoup et je pense que nous allons en faire une chance pour notre région et notre département. J'en suis persuadé.

Grigny, la Grande Borne  
(architecte : Émile Aillaud).

## Maud Marchand

*service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France*

**L**e travail mené sur le centre de l'Essonne a été réalisé à partir d'une commande du conseil général de l'Essonne au service Patrimoines et Inventaire en 2008 : l'objectif était de dresser un état des lieux rapide du patrimoine dans une perspective d'aménagement du territoire. Pour répondre à cette demande, il a fallu élaborer une nouvelle méthode de travail que nous avons appelée « diagnostic patrimonial ».

Aborder le patrimoine de manière topographique et territoriale est l'un des principes fondamentaux de l'Inventaire depuis sa création : toute opération menée s'inscrit dans l'espace et, loin d'isoler les objets patrimoniaux, les insère à la fois dans une continuité historique et dans un lieu donné. Par rapport aux autres méthodes de l'Inventaire – notamment l'inventaire topographique –, le diagnostic patrimonial ne se distingue donc pas par une approche spécifique du patrimoine mais par une méthode de travail qui intègre plusieurs contraintes et données nouvelles, qui sont directement issues de la commande :

- La définition du territoire, qui correspond à un ensemble de grande superficie envisagé *a priori* comme un espace cohérent, et en tout cas comme un lieu où les enjeux d'aménagement sont forts. C'est le cas du centre de l'Essonne. C'est aussi le cas, de manière plus évidente encore, pour le périmètre de l'Opération d'intérêt national de Paris-Saclay, dont le diagnostic est en cours.

- Des délais restreints, qui constituent la contrainte majeure à partir de laquelle toute la méthodologie a été organisée : il s'agit en effet de s'insérer dans la chronologie qui est celle des élus et de l'aménagement.

La conjonction entre ces deux critères permet de donner du terrain choisi une image à un instant donné, puisque l'ensemble est vu dans un délai très bref. Cet « instantané », en un semestre, guère davantage, garantit la cohérence de la synthèse sur un territoire où les mutations sont extrêmement rapides.



L'objectif premier a donc été de construire un outil d'étude qui combine à la fois la réactivité qu'élus et aménageurs demandent et la qualité scientifique des études de l'Inventaire afin de faire en sorte que le patrimoine et la dimension historique des territoires puissent être insérés, de manière argumentée, dans les politiques d'aménagement.

Il faut préciser que lorsqu'on dit « patrimoine » à l'Inventaire, et donc aussi dans le diagnostic patrimonial, on ne se réfère pas exclusivement au patrimoine monumental, qui est un patrimoine évident, s'imposant d'emblée à l'esprit, et pour qui la reconnaissance culturelle est déjà acquise. Sans l'exclure pour autant, le diagnostic patrimonial s'attache néanmoins davantage à rendre compte du patrimoine ordinaire, celui qu'on ne voit pas, parce qu'il est masqué par l'habitude, par l'image que nous avons traditionnellement du patrimoine, et surtout par sa fonction utilitaire. Il faut donc donner à voir, mettre en lumière : il s'agit alors des principes fondamentaux de ces études, qui permettent d'extraire le patrimoine de la familiarité.

Préter attention au patrimoine ordinaire, c'est aussi réinsérer le bâti dans un ensemble, dans un tissu : les petites unités, parfois très modestes, qui le composent ne se comprennent pleinement que les unes par rapport aux autres. L'intérêt

Entrée est de Mérobert,  
dans la Beauce.

patrimonial d'un territoire ne se construit pas seulement grâce à des marqueurs qui le ponctuent de place en place mais aussi grâce à une vision d'ensemble, à l'échelle de son paysage bâti, qui tient aussi bien à la qualité architecturale des édifices qu'à un alignement de pignons encore respecté par les constructions récentes, ou à un mur de clôture qui dirige le regard et crée une perspective vers le cœur du village, l'église et son clocher. La méthodologie du diagnostic intègre donc une approche territoriale et paysagère, qui comprend les réseaux, les hiérarchies urbaines, les sentes, les emprises de grands domaines, les coupures vertes. La synthèse rend compte d'une analyse croisée qui donne du sens à l'ensemble et rend au patrimoine sa place dans un environnement.

Le travail de diagnostic se déroule en trois phases : la documentation, le terrain, la restitution. La phase documentaire est réduite et la documentation rassemblée minimale. Il s'agit principalement de cartes et plans anciens, de cartes postales et des dossiers de pré-inventaire. Les recherches en archives sont les plus restreintes possible pour des questions de délais.

L'enquête de terrain, qui constitue le cœur de l'étude, est menée de manière exhaustive dans chaque commune, à pied, rue par rue et parcelle par parcelle. Chaque bâtiment dont la date de construction est antérieure à la limite chronologique fixée pour l'étude est vu puis recensé à l'aide d'une grille de terrain dès lors que sa morphologie d'origine est encore lisible. Cette grille de lecture reste la même du début à la fin de l'étude pour garantir la cohérence de la description du bâti tout au long du travail. Dès cette étape, il s'agit de passer d'une vision indifférenciée du bâti d'une commune à une vision qui « distingue », terme entendu ici dans ses deux sens. Dès l'enquête de terrain, des degrés d'intérêt (intéressant ; remarquable ; exceptionnel) sont en effet attribués aux éléments recensés en fonction de leur lisibilité par rapport à leur morphologie d'origine. Il n'est cependant pas question d'être prescripteur : ces degrés d'intérêt ne correspondent pas à des mentions « peut être détruit » ou « doit être conservé », mais sont une information supplémentaire sur l'état patrimonial du bâtiment au moment où il est recensé. Ils n'engagent pas sur son devenir. Le regard du chercheur, même s'il s'accompagne d'une analyse, reste celui d'un observateur, dénué autant que possible de tout jugement de valeur. Cette indication est un constat d'état : on reconnaît encore dans tel bâtiment la morphologie d'une maison rurale, dans tel autre celle d'une ferme ou d'une maison de bourg. Ces degrés d'intérêt apportent des critères d'évaluation (et non des évaluations), une aide à la décision, non des permis de construire ou de démolir. Les décisions n'appartiennent ensuite qu'aux élus qui le souhaitent et qui décident ou non de s'approprier ce travail.

Le rendu, quant à lui, se présente d'abord sous la forme de synthèses communales qui dressent l'état des lieux du patrimoine dans la commune, donnent une analyse des principales caractéristiques morphologiques et historiques de son territoire. Elles sont accompagnées d'une synthèse générale qui porte sur l'ensemble du territoire étudié et d'un système d'information géographique interrogeable

selon plusieurs critères (datation des bâtiments, typologies du bâti, degrés d'intérêt), permettant grâce à une jointure avec la base de données d'afficher la fiche descriptive et la photographie de tout élément recensé. Le croisement entre ces trois types de restitution permet de livrer des résultats à différentes échelles, utilisables en fonction des besoins des acteurs. Dans l'ensemble, une grande place est faite à l'image – des photographies faites par le chercheur – et à la cartographie, pour donner littéralement à voir et inscrire la recherche dans l'espace.

Dans le Centre-Essonne en particulier, le diagnostic patrimonial a ainsi permis de faire ressortir en quelques mois les lignes de force et points saillants du territoire. Le travail s'est opéré en deux temps : la commande de 2008 a conduit à la réalisation d'un premier diagnostic sur les cantons d'Étréchy, de Mennecy et de Brétigny-sur-Orge, soit 29 communes. L'opération a été menée en dix mois au total et l'une des préconisations du rapport final était d'étendre l'étude aux deux cantons adjacents afin d'obtenir une vision d'ensemble du centre de l'Essonne. Une convention a donc été signée en 2010 pour les cantons de Saint-Chéron et de Dourdan. Ce territoire, terrain d'expérimentation pour la méthode du diagnostic patrimonial, a été choisi parce qu'il est aujourd'hui soumis à des phénomènes dont l'étude et la maîtrise sont au cœur des priorités des deux partenaires : territoire en pleine mutation, à l'urbanisation rapide, subissant une pression foncière forte, qui touche des communes jusque-là rurales et déjà fragilisées par la déprise agricole. La réduction de la part de l'agriculture dans l'économie a en effet déjà souvent conduit à l'abandon de l'activité de culture ou d'élevage. Les espaces autrefois agricoles se transforment aujourd'hui en réserves foncières péri-urbaines et le bâti agricole est reconvertis ou abandonnés. Parallèlement, la structure socioprofessionnelle de la population a changé : le développement du secteur tertiaire a mis fin à la société paysanne et rurale, fortement ancrée localement. Les habitants du territoire n'y sont souvent plus aujourd'hui que des résidents. Le bâti traditionnel s'avère alors inadapté aux besoins et aux exigences de l'habitat moderne, dont la vocation est exclusivement résidentielle : il doit être reconvertis, adaptés, au mépris parfois de sa structure d'origine et de son environnement.

Dans cet espace, le diagnostic a permis de montrer les différentes configurations que prennent les recompositions historiques du territoire et les diverses formes de la périurbanisation ; les conclusions confirment des schémas assez classiques, mais qui se trouvent ici étayés et argumentés grâce à l'enquête minutieuse sur le terrain.

Les avancées de la périurbanisation ont été constatées à plusieurs échelles : locale, à travers l'impact qu'a le phénomène sur les bâtiments, départementale aussi lorsque l'on observe les diverses formes que prend l'étalement urbain. Car la périurbanisation ne s'opère pas de la même façon au nord et au sud du territoire : le diagnostic a permis de déterminer une chronologie de son avancée, les formes qu'elle prend en fonction de cette chronologie et les facteurs de localisation du bâti récent. On peut en donner ici, schématiquement, quelques traits.



Hameau de Beauvais,  
Roinville.



Murs du domaine de Baville,  
Saint-Chéron.

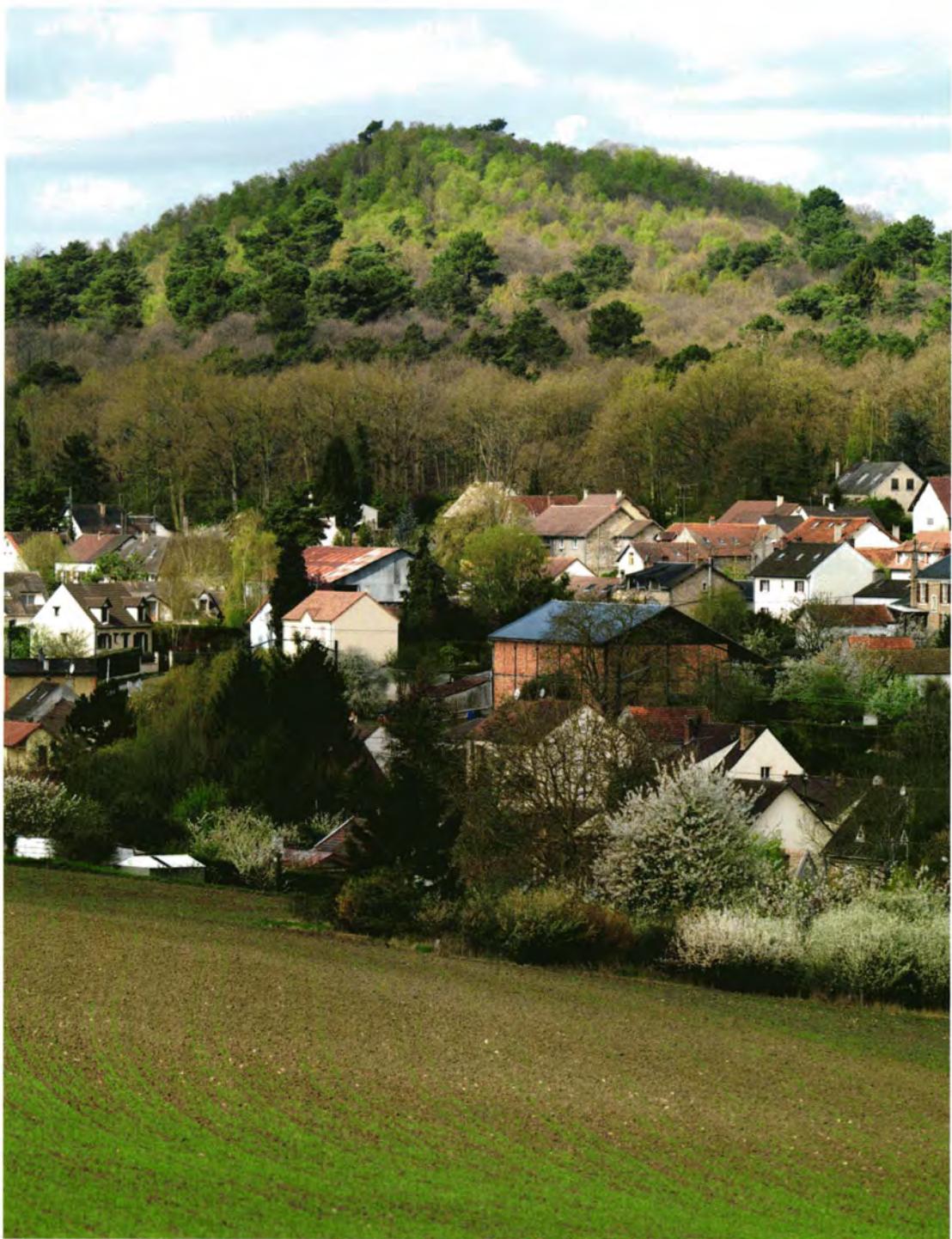
Lotissement au lieu-dit  
« Le Goulet », Roinville.



À Brétigny-sur-Orge, au nord du territoire étudié, la présence de la gare de triage et celle d'industries importantes – à l'instar de la graineterie Clause, en cours de reconversion – ont été à l'origine d'un mouvement que l'on peut qualifier de périurbain dès la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, et dont témoignent encore aujourd'hui les lotissements de la rue Jean-Jacques Rousseau ou la cité cheminote de l'allée des Jardins. Mais ce sont surtout les implantations pavillonnaires de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle qui ont transformé le territoire en démultipliant la surface bâtie. S'y ajoutent aujourd'hui, dans une nouvelle grande phase de transformation urbaine, les opérations de requalification et de densification du centre-ville, autour de la gare, où le petit collectif remplace une partie des implantations anciennes. Il s'agit donc là d'une forme très avancée de périurbanisation, comparable à celle que l'on peut observer dans certaines communes de petite couronne, et qui s'explique principalement par la qualité de la desserte ferroviaire.

Jusqu'à Mennecy, ou à Ballancourt-sur-Essonne, le tissu urbain reste continu. Quelques coupures vertes commencent toutefois à apparaître ça et là. Ces communes sont néanmoins d'abord marquées par la présence de vastes zones pavillonnaires qui remontent aux années 1960 et 1970. À Mennecy par exemple, 1 600 pavillons Levitt ont été construits à cette période au sud de la commune. Dans un premier temps, ces lotissements occupent les emprises d'anciens domaines, qui ont été revendus et lotis ; par la suite, par besoin d'espace, les surfaces consacrées au pavillonnaire débordent des limites historiques de la ville et contribuent à l'étalement urbain.

Le hameau de Jouy.





Plus au sud, il existe une zone de transition entre périurbain et rural, matérialisée par les communes de Breuillet et de Breux-Jouy, qui se situent de manière assez significative à la lisière de l'agglomération parisienne telle qu'elle est définie administrativement. Jusqu'aux années 1920, Breuillet est un village rural qui compte 600 à 700 habitants éparpillés sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, cette commune dépasse les 8 000 habitants ; le pavillonnaire y est omniprésent, des barres, visibles à plusieurs kilomètres, ont fait leur apparition sur le coteau, et la quasi-totalité du territoire est bâtie. Breux-Jouy, sa voisine, se partage en revanche entre un espace qui commence à prendre des traits périurbains autour du hameau de Jouy, entre la ligne de chemin de fer et la route de Dourdan, et une zone très rurale et très verte ailleurs, qui se matérialise dans le bâti par le village de Breux, constitué de fermes et de maisons rurales remarquablement préservées.

Enfin, lorsqu'on s'éloigne vers le sud-ouest, y compris le long de la ligne du RER C dans la vallée de l'Orge, et à plus forte raison en Beauce, au sud de Dourdan, le phénomène se fait plus discret malgré l'émergence récente de pavillons au milieu des champs. Dans ces zones, la périurbanisation prend des formes

Lotissement à la lisière de Breuillet et de Breux-Jouy.

différentes : c'est l'ancien bâti rural qui concentre les transformations. Pas de vastes zones pavillonnaires, le changement est ponctuel et correspond à l'inadaptation de ce bâti aux usages nouveaux qu'on lui assigne, notamment celui d'être un lieu de résidence sans activité agricole.

Il ne s'agit pas d'une découverte : l'extension urbaine se fait en priorité le long des vallées et des axes de communication, d'abord au plus proche de l'agglomération puis en s'éloignant, au fur et à mesure des disponibilités foncières. Mais ces facteurs bien connus n'agissent pas seuls. La périurbanisation ne s'accomplice pas sur un territoire vierge : les évolutions historiques anciennes, qui fait ressortir le diagnostic – le fait qu'en Beauce, par exemple, l'agriculture soit depuis longtemps un système consommateur d'espace mais peu pourvoyeur d'emplois, qui ne propose donc aucune réserve foncière et peu de facteurs d'attraction pour la population –, permettent aussi de comprendre les processus en cours.

Un autre exemple de ce que l'enquête a permis de mettre en lumière : les processus de composition et recomposition du territoire autour de lignes de force, notamment les cours d'eau. À Dourdan, la rivière était encore au début du siècle dernier un élément fort de la vie de la commune : l'Orge comptait alors différents bras ponctués de lavoirs et de ponts – dont les principaux alimentaient des industries, en particulier des teintureries et des moulins – qui ont quasiment tous disparu aujourd'hui. Dans les faubourgs, les jardins qui étaient situés au fond de parcelles étroites et lanières s'ouvrivent directement sur le cours d'eau par des portes et de petits lavoirs privés qui ont quant à eux été conservés, du moins en partie. Aujourd'hui, le rapport à la rivière est ambigu à Dourdan : la promenade au bord de l'eau, avec ses lavoirs, est en cours de revalorisation. Partout ailleurs, le cours d'eau est nié : il a été en partie couvert dans les années 1960, notamment par la rue Jubé de la Pérelle. Et lorsqu'il coule à l'air libre, il est encaissé, pris dans les constructions, quasiment invisible.

À l'échelle de la vallée, on peut encore lire des traces de l'organisation ancienne du territoire, structurée par les relations entre fond de vallée, coteau et plateau. La vallée possède aujourd'hui encore une unité qui se construit au fil de l'eau, avec les nombreux moulins – même reconvertis – qui ponctuent ses rives, mais aussi avec la création plus récente des syndicats intercommunaux chargés de la gestion de la rivière. Mais si le rôle structurant de l'Orge est indéniable jusque dans les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, il est quasiment obsolète aujourd'hui. Dourdan n'est pas la seule commune où la rivière est niée jusqu'à n'être quasiment plus visible. En tout cas, elle n'est plus l'axe à partir duquel se développent le bâti et les activités. Le territoire s'est aujourd'hui recomposé autour d'autres logiques, à vrai dire sans autre cohérence décelable – lors de l'enquête de terrain en tout cas – que celle de la disponibilité foncière. L'organisation historique, qui reste visible dans la morphologie des villages, dans l'organisation du bâti ancien, pourrait peut-être un jour constituer un axe de réflexion pour le développement de la vallée.



# Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux

L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Roselyne Bussière

conservatrice en chef du Patrimoine, Région Île-de-France

Les falaises de Haute-Isle vues depuis Moisson.

**L**e territoire de Seine-Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'intérêt national. Pour garder la mémoire de ce territoire, il aurait fallu en réaliser l'inventaire avant que ne soient effacées les traces devenues obsolètes du monde rural et du monde industriel. Mais à ce jour, seules six communes ont fait l'objet d'un inventaire par le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France<sup>1</sup>. D'où le projet d'un diagnostic patrimonial qui porterait sur la cinquantaine de communes touchées par cette opération.

## Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France et le CAUE des Yvelines se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'OIN de Seine-Aval a été l'occasion de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcellaire, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960-1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

1. Andrésy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy.  
Voir les dossiers sur les bases Mérimée, Palissy et Mémoire : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson, architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des coeurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti, etc., et servir de réservoir de connaissance au projet Seine-Park, programme d'actions relatif à la Seine.

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine-Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.

La Seine depuis le pont de Rangiport entre Épône et Gargenville.





Ducs-d'Albe sur la Seine  
à Moisson.

À cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et Inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision. La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

### Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : « Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les "zones", le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site<sup>2</sup>... » ; « L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture<sup>3</sup>. »

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'Inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*<sup>4</sup>, et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

2. Chastel, André, « Pour un inventaire national », *Le Monde*, 22 septembre 1961.  
3. Chastel, André, « Entretiens avec André Chastel », *Revue de l'art*, 1991.

4. Verdier, Hélène et Melot, Michel (dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris, Monum, Éditions du patrimoine, 2001, p. 37.

5. Lachiver, Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, SHAPVV, 1982, p. 150.

6. [http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasde\\_trudaine.htm](http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasde_trudaine.htm)

### *La phase de recherche documentaire*

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas à pas viendra confirmer ou infirmer. Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution<sup>5</sup>. Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892. De la même manière, on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si l'on ignore qu'y passait la Route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine<sup>6</sup>, et que s'y trouvait un relais de poste avant la



montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivaient au xix<sup>e</sup> siècle la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen<sup>7</sup>. « Le village de Rolleboise, peuplé d'environ 400 habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen ; ce qui y a fait établir beaucoup de cabarets. [...] Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen. »

Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique, et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées : monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic<sup>8</sup>...

Le site de Rolleboise.

7. Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du Nord-Ouest*, Paris, Jules Renouart, vol. 2, 1830, p. 88.  
8. *Le Patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000.



Le vieux pont de Limay.

#### *La préparation cartographique et iconographique*

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci, l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la Route royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours, on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen Âge, les ingénieurs du XVIII<sup>e</sup> siècle décidèrent de créer un Pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. La carte des Chasses permet quant à elle de voir à quoi ressemblaient précisément le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.



Mais le document le plus précis et le plus général est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup. Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique se comprennent mieux à la lecture des cartes postales du début du xx<sup>e</sup> siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.

#### *L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif*

Comme dans un inventaire topographique « classique », le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées, un abri de cantonnier ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

*Les bords de la Seine à Juziers. Le mur de gauche est le vestige d'une ancienne propriété.*

9. Bussière, Roselyne, « Le patrimoine ordinaire », *Patrimoines d'Île-de-France, Rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du colloque régional, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74.  
10. DIREN, Île-de-France, Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le Patrimoine troglodytique du Vexin français : départements des Yvelines et du Val-d'Oise*, CAUE 78 et CAUE 95, 1993.

Cour commune au hameau d'Aumont à Juziers : façade et entrée.

## Des résultats probants

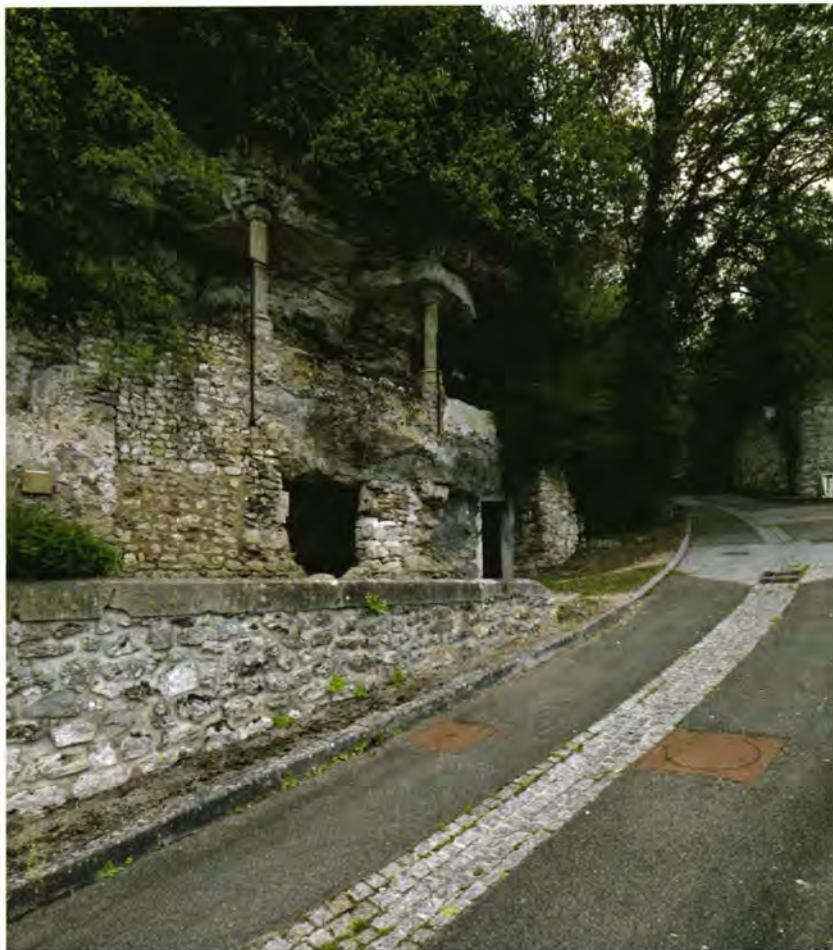
Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

### *Mettre en valeur l'ordinaire*

Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs<sup>9</sup>. La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. À Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au-dessus d'un étage de soubassement, dominant le panorama, tandis que la façade nord de plain-pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.

Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures<sup>10</sup>, est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves »,





Aménagements troglodytiques  
à Rolleboise.

celliers creusés dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. À Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. À Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.

Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la Route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouvent le site de l'église et les traces d'un château fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V<sup>11</sup>. Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières. Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiote de Poissy ou le bateau

---

11. Grimaud, Hélène, *Carte archéologique de Rolleboise*, conseil général des Yvelines, 1996, ex. reproductio, fiche H 02.

12. Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre*, APPIF, Images du patrimoine n° 239, 2005.

L'avenue Gallieni et le pont de Bonnières-sur-Seine dans son prolongement.



à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va-et-vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supputer et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourreliers, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur. À quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la Route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là, ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Enfin, c'est de la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.

#### *Comprendre la ville*

La plupart des bourgs de Seine-Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. À Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts : Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-Ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.

À Bonnières-sur-Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la Route royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842<sup>12</sup>, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place



Maison avec boutique dans le lotissement d'Élisabethville à Aubergenville.

circulaire Louis Anquetin. À l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent Ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*<sup>13</sup> et à *La Monographie de l'instituteur*<sup>14</sup>. La présence de la Route royale avait entraîné l'ouverture d'un relais de poste, tenu par la famille Michaux à partir de 1839. L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 hectares sur les débris du domaine de la duchesse de Berry et crée une ferme modèle. Il cultive des légumineuses, des asperges, bâtit une étable de 120 bœufs. Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande Ferme (place de la Libération, détruite) une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1,60 hectare sur lesquels il érige une usine pour distiller le schiste bitumineux<sup>15</sup>. Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit « La Grande Bosse » ; c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits – peu flatteurs – de Margaillan dans le roman naturaliste *L'Œuvre*, fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin, autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville, et qu'elle est dotée d'un pont qui entraîne l'aménagement de l'avenue Gallieni.

13. Anne, Albert, *Cent Ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Mantes-la-Jolie, Imprimerie Le Mantais, 1964.  
14. [http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche\\_par\\_commune/](http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/)  
15. Anne, Albert, *op. cit.*

16. Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir Inventaire général des richesses de la France, Noisiel, *La Chocolaterie Menier : Seine-et-Marne*, APPIF, Images du patrimoine n° 115, 1994, p. 24-29.

Kiosque « Art nouveau » dans le bois de Châtillon à Rosny-sur-Seine.



Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières ainsi que les aménagements du dernier quart du xix<sup>e</sup> siècle que le diagnostic avait relevés.

De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre-ville de Bonnières (cité Carnot), liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi qu'un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

#### *Redécouvrir des activités oubliées*

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées, comme par exemple la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2 000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier<sup>16</sup>. Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Élisabethville des années 1920, doté d'un boulevard de la Plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).

D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne « bove » un monumental pressoir classé Monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniére hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

#### *Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire*

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Élisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.

De même, cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. La Route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine-Aval depuis Poissy jusqu'à



Port-Villez a ainsi donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D190 permet par exemple de comprendre la physionomie de Triel, qui s'étire le long de la route. À partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche, se déployait la «Route de quarante sous<sup>17</sup>», plus courte que la Route royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris, et les mardis et mercredis par 700 000 bœufs et 2 000 moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale<sup>18</sup> a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au xix<sup>e</sup> siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen, entièrement sur la

Vue sur la vallée de la Seine depuis le kiosque.

17. Buvit, Jean et Renard, Pierre-Émile, *La Route de quarante sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HISCREA).

18. Marchand, Patrick, *Le Maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p. 195.

rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine-Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait<sup>19</sup>. La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare. Cet axe nord-sud parallèle à la Grande Rue et allant jusqu'à la Seine est bordé à la fois de villas et de bâtiments publics (école et mairie) qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D43 qui aboutit à un échangeur qui a complètement fait disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.

L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836, à Conflans-Sainte-Honorine et, en 1838, à Tries sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangiport), en lien avec le développement industriel de la vallée.

L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre-bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très visible aujourd'hui voit le jour.

### *Sortir des idées reçues*

Enfin, le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans évoquer le chemin de fer et les impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII<sup>e</sup> siècle et l'on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs<sup>20</sup>. Plus que les impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire, c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notables donnent l'exemple<sup>21</sup> ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine<sup>22</sup> qui offre une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. À Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six cents mètres pour rejoindre leur église. À Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un kilomètre de Juziers-Ville. À Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, l'église est quant à elle moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard de Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines à qui je passe la parole.

19. Inventaire général des richesses de la France, *De Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre*, APPIF, Images du patrimoine n° 239, 2005.

20. Voir de nombreux exemples relevés dans le cadre d'un inventaire topographique. Bussière, Roselyne, *Un belvédère en Yvelines : Andrésy, Chanteloup-les-Vignes, Maurecourt*, Région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 66-79.

21. Par exemple le manoir Sarita à Rolleboise. Voir *Architectures, XX<sup>e</sup> siècle, Île-de-France*, Union régionale des CAUE d'Île-de-France, ministère de la Culture, 2001, année 1908.

22. Recemment acquis par l'Agence des espaces verts et en cours de restauration.

## Hélène Bouisson

architecte, conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement  
des Yvelines

### Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de Seine-Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic<sup>1</sup> est mis en relation avec la fabrique du projet.

### Diagnostic

#### *Trois ouvrages éclairent la démarche*

*La Fabrique du patrimoine*<sup>2</sup> est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, socio-logue, suit la fabrique du patrimoine, « le patrimoine en train de se faire », et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier : « l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent<sup>3</sup> ». Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

« Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture<sup>4</sup> » est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux socio-ologues suivent la fabrique du projet architectural, « le projet en train de se faire ». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme « un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués<sup>5</sup> ».

1. Dans le texte, l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

2. Heinich, Nathalie, *La Fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

3. *Ibid.*

4. Latour, Bruno et Yaneva, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008, p. 80-89.

5. Yaneva, Albena, « Écologie du projet », *Architecture & Ecologie du projet*, Formation EKOPOLIS, 2010.

Enfin, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*<sup>6</sup> est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose « de concilier mémoire, territoire et projet » au travers d'une démarche qui s'intéresse « à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site [...], la vision du site et du projet comme processus et non comme produit [...], la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts [...], la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets<sup>7</sup> ».

#### *Diagnostic en relation*

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le service Patrimoines et Inventaire de la Région Île-de-France et le CAUE des Yvelines. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation « les objets, les humains et les contextes<sup>8</sup> ».

#### *Diagnostic à trois échelles*

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam<sup>9</sup>, troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de Seine-Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers.

#### *Diagnostic urbain*

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, « d'appréhender la ville comme un système de relations<sup>10</sup> » et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation, et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse « à ce par quoi nous sommes liés en arrière [...] et aux fondations pour toutes les choses à venir<sup>11</sup> ».

6. Marot, Sébastien, *L'Art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Éditions de la Villette, 2010.

7. *Ibid.*

8. Heinich, Nathalie, *op. cit.*

9. François Adam, paysagiste au CAUE 78, n'intervient pas dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

10. Heinich, Nathalie, *op. cit.*

11. Arendt, Hannah, *La Crise de la culture*, Gallimard, 1972.

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un *work in progress...*

#### *Diagnostic dans la dynamique du projet*

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

#### **Diagnostic et fabrique du projet**

Le CAUE des Yvelines, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE des Yvelines est interrogé sur le territoire de Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi, pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE des Yvelines, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail<sup>12</sup>.

#### *Diagnostic et projet des habitants*

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les « projets en train de se faire avec les acteurs impliqués<sup>13</sup> ». L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élué à l'Urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de « conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer<sup>14</sup> ».

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre des transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...). Ainsi, suivre

---

12. Pour l'instant sont intervenus Élisabeth Rojat-Lefébvre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascal D'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

13. Yaneva, Albena, *op. cit.*

14. Arendt, Hannah, *op. cit.*

15. Arendt, Hannah, *op. cit.*

les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre « comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose<sup>15</sup> ».

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'Urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendu compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la Culture mais pas à l'Urbanisme. En tout cas, elle n'est pas mobilisée au service du Projet.

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : Est-ce un projet de ravalement ? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne entreprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir [trois à quatre enfants, seconde famille parfois] et demande au pavillon de grandir avec elle. Or quand l'agrandissement rencontre la règle, cela ne se passe pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.

Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville. L'élu à l'Urbanisme Madame Michel participe à la plupart des permanences, Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Énergie Solidaire vient de nous

Pavillon avec son garage aux Mureaux,  
15, rue Georges Clemenceau.



rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement, les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent « à un parlement des choses controversées<sup>16</sup> ».

#### *Diagnostic et projet des communes*

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

##### MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt se trouve sur un site où les méandres sont très affirmés, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse<sup>17</sup>. Dans le village, les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.

Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise, un front bâti plus ou moins continu ; côté Seine, une rive verna- culaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.

La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générés par cette extraction. La falaise comme matière habitable confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique, mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet<sup>18</sup>.

16. Arendt, Hannah, *op. cit.*

17. Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

18. Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte conseiller au CAUE 78.



Sente descendant vers la Seine  
à Méricourt.

Jardins descendant en terrasses vers la Seine à Méricourt.



Petits aménagements de la voirie à Méricourt.

19. Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre, architecte urbaniste conseiller au CAUE 78.

20. Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

21. Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Verger et jardin à Juziers.

#### JUZIERS

À Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU<sup>19</sup>. Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix-sept bâties remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti<sup>20</sup> ainsi qu'au patrimoine urbain<sup>21</sup> que je vais maintenant détailler.

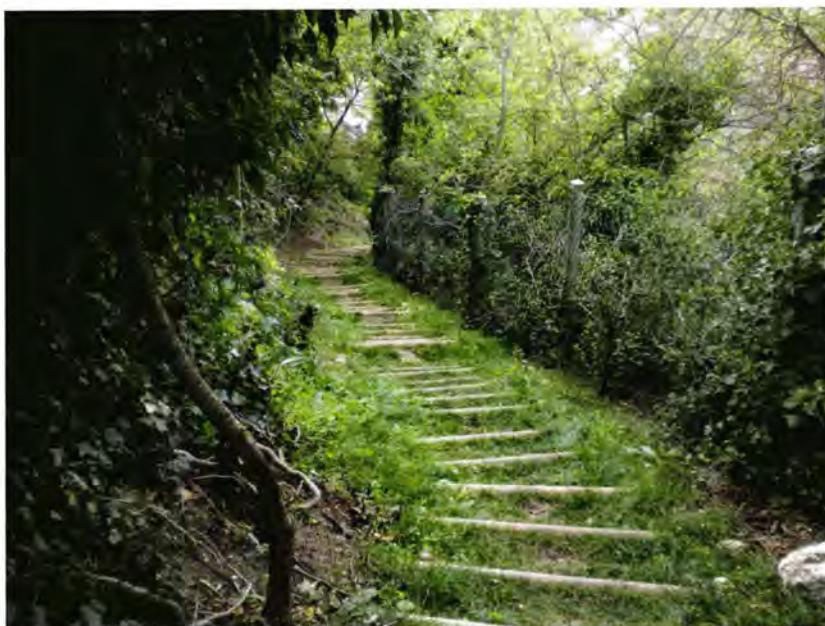


Juziers se trouve sur un site de méandres très peu affirmés. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micros vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforme pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place sur ce maillage, soit dans le coteau, soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au-dessus, au-dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants, avec le

site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une « fonction mémoire<sup>22</sup> » et provoquent une sorte « d'épiphanie<sup>23</sup> » du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Sente à Juziers.

Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux, elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux, elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adossent les clôtures, les jardins, les constructions... Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ce sont les « éléments de la continuité [...] », les fils conducteurs [...] , la chaîne qui lie<sup>24</sup> » les occupations successives.

---

22. Heinich, Nathalie, *op. cit.*

23. *Ibid.*

24. Arendt, Hannah, *op. cit.*

Traces du rû passant  
sous les maisons de la rue  
du Commerce à Juziers.



Ces petits guides nous montrent comment faire avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.

L'arpentage des villes croisé avec l'instruction des permis de construire nous montre que la fabrique actuelle de l'ordinaire procède en toute ignorance de ce patrimoine relationnel. Cette fabrique est une somme d'abstractions réglementaire, économique, financière, judiciaire... pour qui l'existant n'existe pas. Pour bien fonctionner, c'est-à-dire aller vite, la fabrique actuelle de l'ordinaire dénie l'existant. Un existant trop long, trop laborieux, trop compliqué et trop cher à prendre en compte.

#### *Diagnostic et projet des territoires*

Enfin, les exemples de la Seine-Aval et de la confluence Seine-Oise illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.

##### SEINE-AVAL

Dans le projet Seine-Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de Seine-Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.



Mur le long de la Seine d'une propriété disparue à Juziers.

#### CONFLUENCE SEINE-OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. À la demande de la DRAC, la démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des Monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore<sup>25</sup>. Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut-être concomitantes tout au long du processus.

#### *Diagnostic chevelu*

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards<sup>26</sup> qui « en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection [...] en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent<sup>27</sup> », afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic.

Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, « un objet chevelu » ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

25. Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

26. Sont invités à nos arpentages des professionnels au regard différent : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

27. Heinich, Nathalie, *op. cit.*

# DÉBAT

animé par Arlette Auduc

## Pierre Masselin

Fédération Patrimoine-Environnement

J'instruis un projet de développement de l'économie basée sur le patrimoine. Actuellement, nous travaillons sur le plateau de Saclay à la valorisation en vue du classement au patrimoine mondial de l'Unesco des rigoles qui alimentaient le château de Versailles.

Le plateau de Saclay est un sujet très sensible par le nombre de bâtiments, notamment d'enseignement supérieur et de recherche en cours de construction. L'INRAP a effectué des fouilles préventives et découvert des villas gallo-romaines. Fréquemment, l'INRAP dépêche en urgence des spécialistes qui prennent des photos, des notes, mais la construction continue et on détruit le patrimoine. Pourquoi ne le préserve-t-on pas de façon intelligente comme cela a été fait à Cologne en Allemagne avec les ruines romaines sous le parvis de la cathédrale ? À Paris, sous Notre-Dame, on voit encore les restes de Lutèce. Pourquoi n'intégrons-nous pas le patrimoine dans les constructions modernes en faisant une réserve pour le rendre accessible et visible et donner de l'épaisseur à la valorisation du site ? Nous pouvons dire ainsi que depuis les Gaulois, depuis les Romains, on construisait sur le plateau et que les chercheurs qui sont là continuent leur œuvre dans ce millénaire. Je pense que cela donne un peu plus de poids au site que tout raser et construire des bâtiments modernes. Ne pourrait-on pas inscrire une disposition quand on trouve des choses remarquables comme celles-ci et prévoir de les intégrer dans le site en construction ?

## Marie Lvovsky

sociologue urbaniste

Je travaille avec Bernard Paud, architecte, en particulier sur des projets urbains. À chaque fois, nous mettons l'accent sur les enjeux patrimoniaux et culturels, que ce soit des territoires centraux comme Lyon La Part-Dieu ou des banlieues comme La Courneuve notamment. Vous avez parlé de l'articulation avec les projets en train de se fabriquer et de l'importance (idée que je partage avec vous) de mettre en perspective le passé, le présent et le futur. Pour aller dans le sens de l'intervention précédente, il me semble fondamental, en France, non seulement d'avoir une prise de conscience de cet enjeu patrimonial mais de la mettre en actes dans les réglementations et dans les dispositifs décisionnels quant à l'élaboration des projets urbains et d'aménagement à différentes échelles. Que le patrimoine devienne non une contrainte subie mais une conscience qui s'affirme dans le développement méthodologique de l'élaboration de ces projets.

## Arlette Auduc

Il y a plusieurs niveaux dans cette demande de protection. L'essentiel de la protection, celle dont parlait Monsieur Masselin, celle dont vous parlez vous aussi, nous échappe parce qu'elle appartient à l'État. Il lui appartient en effet de préserver les patrimoines les plus essentiels de notre histoire et de notre identité nationale. C'est un premier niveau.

Les Régions que nous sommes, les collectivités territoriales, n'avons pas ce pouvoir prescripteur et ce

pouvoir de législateur. Par contre, à travers les documents d'urbanisme, il appartient aux collectivités territoriales de prendre en compte cette réalité patrimoniale. Au niveau régional, nous essayons d'intervenir dans la révision du SDRIF. S'il est vrai que nous n'étions pas là lors du précédent SDRIF, il est aujourd'hui de notre responsabilité de sensibiliser les élus et services régionaux à ces problématiques. Nous ne pouvons pas nous contenter d'échanger et d'organiser des colloques si nous ne faisons pas cet effort de convaincre et de faire en sorte que les réalités patrimoniales soient inscrites dans le Schéma directeur et dans les réglementations que la Région va se donner à elle-même pour les dix, vingt ou trente ans à venir. Et quand nous faisons un travail de pédagogie et que nous montrons le travail qu'a présenté Maud Marchand ce matin, ou celui de Roselyne Bussière et de Hélène Buisson, il n'est pas trop difficile de convaincre. Hélène et Roselyne le font en sensibilisant les élus locaux par l'intermédiaire du PLU. Comment peuvent-ils dans le PLU intégrer cette réalité-là, cette logique patrimoniale ? Et Maud Marchand vous a montré ce matin que cette démarche est dans la tradition de l'Inventaire qui était dès les années 1960 en phase avec l'évolution du territoire. C'est bien, notamment, en réaction à la transformation du monde rural qu'a été créé cet Inventaire-là. Et je pense qu'il est aujourd'hui encore plus essentiel qu'à ce moment-là. Mais depuis, nous avons largement progressé. Il est frappant de voir que dans les dix projets des équipes internationales sur le Grand Paris à venir dans les prochaines décennies, le patrimoine au sens de l'histoire des territoires est omniprésent. Il est partout. Il est rassurant de voir que ces grandes équipes françaises et étrangères, lorsqu'elles travaillent, lorsqu'elles rêvent aussi sur l'Île-de-France – parce qu'il y a une part d'utopie et de rêve dans tout cela et heureusement qu'il ne s'agit pas uniquement de questions financières –, commencent par prendre en compte la réalité du territoire, son histoire et son patrimoine.

### Claudie Rouyode

architecte urbaniste, doctorante à Paris-Est

Je voulais poser une question sur le contenu du diagnostic concernant les espaces de vie, les lieux de rencontres, la création culturelle actuelle. En fait, ce diagnostic doit être synthétique et doit se faire en peu de temps.

Mais nous parlons de territoire et dans aucune des photographies que j'ai vues dans vos présentations, je n'ai vu de visages, je n'ai vu les personnes, je n'ai pu percevoir les modes de vie. Telle est ma question : pourquoi ne pas voir des visages – je dis cela pour caricaturer – au lieu des schémas qui font partie de votre diagnostic.

### Roselyne Bussière

La question est effectivement très pertinente. « Et les gens dans tout ça ? », nous pouvons la résumer ainsi. Il est vrai que quand on regarde les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle et les photographies que nous faisons, les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle présentent toujours des gens qui posent et sont heureux de poser, dont on voit les activités. Pour faire les photographies aujourd'hui, nous attendons qu'il n'y ait plus personne parce nous avons des problèmes de diffusion.

Nous attendons souvent qu'il n'y ait personne d'identifiable parce que nous savons qu'après il faudra demander des autorisations de diffusion et de publication, ce qui est très compliqué. Et puis c'est vrai, nous pouvons nous faire cette remarque : à force de regarder les bâtiments, peut-être que nous oublions les gens d'aujourd'hui, alors que nous pensons sans arrêt aux gens d'hier. Lorsque nous étudions un bâtiment, par exemple une maison rurale, nous essayons de comprendre comment elle a été habitée dans les siècles précédents. L'objet de la commande est de faire une analyse patrimoniale de ce que nous avons sous les yeux. Ce sont les bâtiments que nous regardons.

### Hélène Buisson

Les gens, la population, interviennent dans un second temps : dans la relation du diagnostic au projet et au projet des habitants. Ainsi, aux Mureaux, à l'occasion des permanences d'instruction des permis de construire, nous sommes en contact avec les gens qui habitent et même ceux qui ont un projet. Il est vrai que cela nous pose beaucoup d'interrogations, et les réponses sont extrêmement difficiles à trouver et certainement au croisement des disciplines.

La question des Mureaux est une question intéressante parce que la ville accueille des populations très variées. Il est passionnant de voir comment chacune de ces personnes importe une façon d'habiter et comment

ces façons d'habiter importées rencontrent un patrimoine. Tout cela pose des questions extrêmement compliquées et il est vrai qu'il nous manque certainement un anthropologue pour débrouiller tout cela.

#### Arlette Auduc

Pour compliquer et pour terminer, je dirais que, sur d'autres terrains, nous pouvons avoir une commande qui inclut les habitants. Nous venons de terminer un travail sur le patrimoine industriel en Seine-et-Marne, et là, non seulement nous avons travaillé sur des bâtiments, mais nous avons travaillé avec des gens, sur l'histoire des gens et sur les projets de ces gens. Nous allons d'ailleurs produire un documentaire à partir de la parole des ouvriers, anciens et actuels, de l'usine Jeumont-Schneider de Champagne-sur-Seine. Sur le territoire de Seine-Aval, l'équipe de terrain est forte d'un urbaniste, d'un paysagiste et d'un historien, ce qui est déjà exceptionnel. Mais il est vrai qu'il y a des manques, notamment d'un sociologue ou d'un ethnologue.

#### Hélène Bouisson

Il est dans notre projet d'avoir des invités qui viennent avec leur regard et ainsi nous aident à répondre et à essayer de poser les questions ensemble. Ils ne sont que des invités pour l'instant.

#### Arlette Auduc

Ce travail est aussi un travail en construction, un *work in progress*. Nous avançons et nous fédérons. À mesure que nous avançons, nous fédérons des initiatives, des regards et des personnes supplémentaires. Nous espérons que demain nous pourrons en fédérer d'autres.

#### Élizabeth Rogeat-Lefebvre

##### directrice du CAUE des Yvelines

Je voulais beaucoup remercier Arlette Auduc et Roselyne Bussière, la Région donc et aussi la DRAC, qui nous aident dans ce projet parce qu'il s'agit d'un vrai partenariat. Avoir des regards différents sur un territoire et pouvoir les mettre au service du projet est un véritable privilège. Nous savons combien trop souvent les projets sont des projets individuels. Et là, nous essayons de pousser des portes, notamment celle de l'EPAMSA, l'Établissement public d'aménagement. C'est parfois difficile, mais nous avançons. Et là on nous ouvre aussi la porte du

Contrat de développement territorial de la Confluence. Je pense que l'État est très demandeur de travailler avec nous, en tout cas avec le CAUE, et surtout sur ce projet. Et c'est le projet qui m'importe. Je voulais le dire et encore merci à l'Inventaire de travailler avec nous.



Paysage de Seine-Aval, Gommecourt (Yvelines).

## Intervenants

Roland CASTRO, architecte, agence  
Castro-Denissof-Calvi

Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice de la  
Planification, de l'Aménagement et des Stratégies  
métropolitaines, unité Aménagement durable,  
Région Île-de-France

Francis ROL-TANGUY, directeur de l'Atelier parisien  
d'urbanisme (APUR)

Olivia METZ, directrice de l'Aménagement urbain  
de Pantin (Seine-Saint-Denis)

Patrick MAVRE, directeur général des Services  
de la communauté d'agglomération de Marne  
et Chantereine (Seine-et-Marne)

Journée du 24 novembre 2011 – après-midi

# Patrimoines et construction d'une conscience territoriale : les processus

Les « monuments » qui font métropole :  
le projet du Grand Pari(s) d'Île-de-France

Roland Castro

73

## Agir sur le territoire : patrimoine et grands projets

### Table ronde

Animateur : Emmanuel Laurentin, producteur à France Culture

85

Quelle place pour le(s) patrimoine(s) dans l'aménagement  
de la métropole francilienne ?

Valérie Mancret-Taylor

86

Francis Rol-Tanguy

92

Olivia Metz

100

Patrick Mavre

107

Débat animé par Emmanuel Laurentin

112

# LE GRAND PARIS DU DEVOIR D'URBANITE

LE SYMBOLIQUE, LES NOUVEAUX MONUMENTS DU GRAND PARIS

LE REEL, LES 1001 LIEUX, LES 1001 VILLAGES, LES 1001 VISAGES

L'IMAGINAIRE, LES LIEUX DE VOYAGE



LES CONDITIONS D'UNE BONNE URBANITE

# Patrimoines et construction d'une conscience territoriale : les processus

## Les « monuments » qui font métropole : le projet du Grand Pari(s) d'Île-de-France

**Roland Castro**

architecte, agence Castro-Denissof-Calvi, un des dix lauréats de la consultation internationale sur le Grand Pari(s)

### Le patrimoine et l'architecte

**S**'il y a bien quelque chose qui m'accable dans notre beau pays, c'est la question du patrimoine. J'ai l'habitude de dire que le trou dans lequel la France s'enfonce est magnifique. L'histoire accumulée a produit quelque chose de formidable. Les grands ensembles ont constitué une période de l'architecture parfaitement sinistre, et leur rupture avec le reste de l'histoire urbaine française est absolument terrible. Ils ont été extraits du jeu urbain à un point tel que l'on peut parler d'apartheid. Pourtant, beaucoup déclarent que ces territoires sont du patrimoine et qu'ils ne doivent pas changer. Ceux qui partagent cette opinion devraient dire aux résidents qu'ils habitent un patrimoine !

Lorsque nous avons transformé la Caravelle avec Sophie Denissof, certaines personnes nous ont reproché d'oser nous attaquer à un morceau de patrimoine. À l'époque, un grand prix d'architecture a même été créé pour faire empêcher cette transformation. Ce territoire a été « patrimonialisé ». Certes, la façade de la Caravelle est intéressante... dans l'histoire des façades de 380 mètres de long. Elle est assez habile d'un point de vue décoratif mais ce bâtiment ne méritait pas le statut de patrimoine. Il est cependant vrai qu'il y a de moins en moins d'avenir et de patrie, et de plus en plus de patrimoine. Je ne dis pas cela de façon provocatrice. J'affirme qu'il est possible de créer, de rajouter du patrimoine au patrimoine, et d'éviter de le fétichiser à outrance.

Lorsqu'on me demande si un architecte pense à la conservation de ses œuvres et s'il seraît fâché qu'on les détruise, la réponse est oui, bien sûr. Mais on n'est pas obligé de fétichiser un édifice au point de refuser qu'il subisse la moindre modification. Que les architectes veuillent laisser une trace, c'est précisément ce qui fait qu'on les aime ou bien qu'on les déteste. On ne doit pas nier cet aspect très important de représentation du bâtiment ou du monument : la volonté d'échapper à la mort. Mais ce que j'ai voulu dire sur l'état de la France, c'est que je trouve que nous avons une passion de ce qui est, de ce qui existe. Nous avons poussé cette passion jusqu'à reconnaître un grand nombre d'événements urbains qui n'étaient pas censés être catégorisés comme patrimoniaux. On peut tout à fait reconnaître des cultures, reconnaître aux pavillons un certain art par exemple, ce que je trouve très bien. Je fais toutefois le constat de l'état dépressif de la France en affirmant qu'elle souffre d'un grand accablement patrimonial. La forme du déclin n'est pas une forme désagréée, c'est une très belle forme marmoréenne. Je pense qu'il y a dans notre pays une telle fétichisation du patrimoine, qu'il s'est construit au mépris du patrimoine tel qu'il pourrait se faire.

### La symbolique Grand Paris

Dans le Grand Pari(s) qu'a fait notre équipe, nous avons prévu des monuments symboliques qui incarnent le mieux l'identité de la France, notamment sur le lac de Vaires : un immense Champ-de-Mars où aurait lieu une fête de la Fédération, comme il y en eut une en 1791, mis à part que la nôtre se ferait chez nous avec le monde entier. Il y aurait un pavillon du Niger à côté d'un pavillon de la Normandie, un pavillon du Burkina Faso à côté de la Bretagne, etc. Ce Champ-de-Mars serait métissé, reflétant l'état actuel de notre société et magnifiant ce qu'elle est. Nous avons donc proposé des monuments actuels à une échelle monumentale. Imaginez un grand môle washingtonien comme pour l'élection d'Obama, capable d'accueillir les rassemblements de citoyens fêtant cette élection. Il y aurait des pavillons de toutes les provinces du monde, chez nous.

Nous avons aussi proposé un lieu de toutes les mémoires parce que notre pays a des guerres mémorielles. Il a une mémoire hémiplégique avec des batailles terribles. Nous avons ainsi proposé que soient installées au mont Valérien les mémoires de la Résistance, de la Shoah, de l'esclavage, des Harkis par exemple.

Nous avons réfléchi à une série d'événements symboliques de ce type, et avons proposé de réformer le Grand Paris en mettant l'assemblée du Grand Paris au confluent de la Seine et de la Marne. Cette question des lieux et du symbolique est très importante dans notre réflexion. L'idée de gratuité est également essentielle. La Défense, qui était un simple lieu d'affaires, a changé de statut le jour où la Grande Arche s'est installée à cet endroit. Par la présence d'un grand arc dans lequel pourrait tenir Notre-Dame, la Grande Arche a mis du gratuit dans cet espace purement fonctionnel de kilomètres cubes de bureaux empilés les uns sur les



Manhattan à La Courneuve,  
agence Castro-Denissof-Calvi,  
projet d'aménagement du  
Grand Paris.

autres. La question du monumental me paraît majeure dans le Grand Paris. Ce n'est pas un hasard si la Grande Arche est devenue un endroit où des manifestations se produisent. Que des lieux dans la ville ou dans la métropole deviennent des espaces ouverts à la dispute publique prouve que le pari est gagné.

Une image qui illustre de façon synoptique tout ce que nous avons voulu raconter, c'est celle du Grand Paris en forme de pétales. Ces pétales sont articulés sur les grands événements géographiques du Grand Paris : vallée de la Marne, vallée de la Seine, vallée de la Bièvre, eaux de Versailles, etc., dessinant une sorte d'orchidée. Dans ce pétales, nous nous sommes tenus à l'enceinte des fermiers généraux, c'est-à-dire la ligne Nation-Étoile, les onze arrondissements de Paris enfermés dans l'enceinte des fermiers généraux. Nous avons solidarisé les neuf arrondissements périphériques avec les communes limitrophes de banlieue. Nous n'avons pas pris le périphérique comme limite de Paris, mais réduit le Paris ultra-historique à l'enceinte des fermiers généraux. Il s'agit d'un mode de partage de l'espace qui vaut ce qu'il vaut, mais qui renvoie à l'idée d'une grande fleur. Chacun connaît bien la forme de la ville de Paris, mais personne ne connaît la forme du Grand Paris. Si nous développons le dessin, nous voyons tous les promontoires, tous les événements géographiques importants de ce site. C'est ainsi que le parc de La Courneuve est devenu l'une des polarités de ce Grand Paris multipolaire en pétales. En bordant ses bords, nous en avons fait un grand lieu formidable, une sorte de Central Park.

Jacques Lacan, dans son travail sur le sujet, a évoqué le concept du nœud borroméen. Ce nœud a trois brins noués d'une manière spécifique – *borroméennement* qui symbolisent chacun le Symbolique, le Réel et l'Imaginaire du sujet. Lorsque l'on coupe l'un de ces brins, tout se défait. Si l'on coupe le Symbolique, c'est-à-dire le nom du Père, la psychose apparaît. Lacan dit cela du mental de chacun. Pour nous, il en va de même pour la ville : elle n'est pas qu'un objet fonctionnel. Elle contient du Réel – du toit, du mètre carré, des lieux construits... –, mais aussi de l'Imaginaire et du Symbolique. Sinon, sans Symbolique, elle n'est pas une ville. Pour revenir sur la Grande Arche de La Défense, elle devient un grand lieu métropolitain à partir du moment où du Symbolique apparaît, puisque le monument est de l'échange symbolique gratuit. Dans le cas de la Grande Arche, cela a coûté très cher, mais le mot « gratuité » se donne à entendre sous l'angle du don à l'autre.

Tout autour de ce Grand Paris en pétales, nous avons imaginé 1 001 villages – parce qu'en effet le Grand Paris est fait de 1 001 lieux. Je crois que Jean Nouvel, dans sa contribution, a dit « 1 000 bonheurs ». Nous, nous parlons de « 1 001 villages » en référence à une très jolie campagne de Jacques Chirac, où il avait fait le Paris des 80 villages, avec de grandes photos en noir et blanc très sympathiques de tous les lieux les plus charmants et les plus pittoresques de Paris. Pour nous, à l'échelle du Grand Paris, ce serait 1 001, ce qui fait énormément de lieux dont nous pouvons espérer le développement des singularités. En effet, aujourd'hui, dans votre fréquentation de Paris, si vous allez à Montmartre alors que vous n'y habitez pas, vous êtes absolument ailleurs. Si vous allez à Versailles chez Le Nôtre, à Enghien autour du lac, vous êtes ailleurs. Nous avons découvert des dizaines d'endroits de cette qualité-là. Le Grand Paris est constellé de lieux de voyage.

### Des principes pour le Grand Paris

Lorsque nous avons commencé à travailler sur le Grand Paris, nous nous sommes appuyés sur huit principes.

Tout d'abord, la poétique des lieux est un principe absolu. À l'époque, le conseil scientifique du Grand Paris nous a demandé ce que nous entendions par « poésie urbaine ». Nous leur avons dit : « Prenez Paris, enlevez la Seine, raboutez les deux morceaux, gardez le métro, et tout fonctionne. Mais si vous enlevez la Seine au milieu de Paris, vous avez perdu Paris. Vous perdez le ciel de Paris, l'un des plus beaux ciels du monde en ville. » La question centrale est donc d'abord la poétique des lieux, ce qui est évidemment en guerre avec la pensée dominante qui a fabriqué les territoires pendant ces cinquante dernières années.

Ensuite, une approche systémique, une vision globale est nécessaire. Aujourd'hui, certains modes de fabrication actuelle de la ville m'exaspèrent. Par exemple, pour faire un éco-quartier, il y a dix-huit critères. Tout d'abord, vous lappelez « éco-quartier », ce qui est stupide car il faudrait l'appeler « quartier éco ». Si le signifiant « éco » est le centre de la fabrication du quartier, cela ne peut pas

donner un quartier. Pour faire une place, une façade nord est nécessaire, ce qui est très mauvais pour prendre le soleil gratuitement. Il nous faut donc une approche globale sur les projets, des critères à cocher ne suffisent pas.

Troisièmement, il faut sortir de la pensée du centre unique. Nous défendons la multi-centralité, qui fait selon moi écho à une pensée baroque, plutôt qu'une centralité unique, qui renvoie à un mode de pensée classique.

Quatrièmement, nous avons parlé du symbolique, ce qui nous ramène à mes propos sur La Défense. Mais j'aurais aussi pu vous parler de Montmartre, dont chacun reconnaît que patrimonialement il ne vaut rien – car de vraies églises romanes sont bien plus belles que cette absurde pâtisserie xix<sup>e</sup> –, mais qu'en même temps il fonctionne comme une carte postale efficace dans l'histoire imaginaire de Paris.

Nous avons inventé un autre concept : la topopolitique. Je demande depuis longtemps que les ministères soient placés en banlieue. J'avais tenté de convaincre Mitterrand de mettre la Grande Bibliothèque là où est aujourd'hui le Grand Stade, ce qui avait failli marcher. Je voulais qu'il installe l'Opéra Bastille au confluent de la Seine et de la Marne. Cela n'a pas marché non plus. Mais l'idée était de donner des signes extrêmement forts pour montrer que Paris devait sortir de sa coquille. Nous avons repris cette idée pour l'élèver au rang de concept en la nommant « topopolitique », au croisement de la topologie et de la politique. Pourquoi ce néologisme ? La raison est simple : il faut mettre de l'intérêt public partout pour que chaque territoire soit attractif. Nous nous sommes appuyés sur des choses simples qui existent aujourd'hui : le cirque Zingaro à Aubervilliers, la couronne de tous les grands théâtres... Nombreux sont ceux qui ne connaissent strictement rien à la banlieue, qui habitent au centre de Paris mais sont fous de Bobigny à cause de son théâtre. Nous nous sommes aussi appuyés sur un musée d'art contemporain formidable, le Mac-Val à Vitry, qui est bien plus intéressant que le musée d'Art contemporain de Paris. Cette réflexion mérite d'être développée partout.



L'Île d'Ivry, agence Castro-Denissof-Calvi, projet d'aménagement du Grand Paris.

Une autre idée forte consiste à dire que le développement durable doit être *sustainable*, adaptable, et non dogmatique. En anglais, il est plus simple de parler de développement durable car on parle de « développement soutenable ». Dans la liste des critères pour construire les quartiers de développement durable, il faudrait mettre l'esthétique. Nous sommes convaincus qu'un quartier qui n'est pas très autarcique énergétiquement peut le devenir plus facilement s'il est beau que s'il est moche.

Nous avons également beaucoup travaillé sur la densité, la compacité et l'intensité. Nous y sommes très attentifs dans la réalisation de nos projets actuels. Il est essentiel de comprendre que les grands ensembles ne sont pas denses, mais qu'ils sont accablants de densité à cause de la mise en scène dans laquelle les gens sont enfermés. Parce que les barres ne suivent pas les rues, le tracé du soleil est le seul gérant du grand ensemble, donc l'espace en forme de nasse vous enferme. Par contre, il n'est pas dense du tout juridiquement, alors que des lieux qui le sont beaucoup plus ne produisent pas ce sentiment de densité. Par exemple, le quartier des Olympiades à Paris, sur dalle, avec ses grandes tours, est assez accablant. Il est tout de même deux fois moins dense que le quartier de l'Opéra qui n'est pas du tout accablant. Je fais ici un éloge du tracé urbain par rapport à la question de la densité. D'ailleurs, nous avons proposé de remplacer les mots « densité » par « intensité » ou « compacité », qui rendent bien mieux compte de cela.

Enfin, nous parlons du droit à l'accessibilité. Nous n'en avons parlé qu'à la fin, et malheureusement, la question du moyen de transport rapide s'est trouvée mise en avant en dehors de tout le reste des travaux du Grand Paris. Nous avions pourtant réalisé un travail important sur les trams, les bateaux sur la Seine ou sur la Marne, les téléphériques, et sur la question de l'accessibilité par un maillage beaucoup plus fin qu'un grand métro automatique qui fait le tour de Paris.

### Les méthodes

Nous avons pensé à six méthodes pour nous guider dans la construction du Grand Paris.

Une d'entre elles est de déréglementer. Nous l'assumons et nous avons continué un travail important car nous pensons que la manière de gérer l'inondable en région parisienne, par exemple, est totalement absurde. La zone inondable dans le territoire du Grand Paris fait à peu près six fois la surface de Paris. La Seine est un élément majeur de la beauté de la ville. En banlieue, elle est un lieu la plupart du temps inaccessible ou en tout cas géré par maintes contraintes. Nous pensons qu'il faut pouvoir construire sur des zones inondables plutôt que mettre des pointillés avec des interdictions de construire. Nous savons très bien le faire, cela fait partie de nos réflexions. Nous pensons qu'une série d'interdictions est particulièrement absurde dans le cadre du Grand Paris. Il y a en de nombreuses :

les bords d'autoroute dont il faut s'écartez de cinquante mètres ou encore la gestion du bruit aérien, qui est totalement absurde. Certaines villes sont soumises à des plans d'exposition au bruit et l'on ne peut construire que sur ce qui a été démolie, ce qui fait que ces villes ne s'imaginent plus aucun avenir alors que les habitants ont envie d'y rester. Une série de déréglementations est à effectuer.

La deuxième méthode que nous avons employée a été de « sauter un pas » en créant des points d'attractivité assez loin du périphérique, pour créer des tensions entre un centre historique et d'autres polarités. Nous nous sommes appuyés sur l'histoire, notamment celle de l'Ouest parisien. La peur enfantine de Louis XIV a produit Versailles et le pouvoir a quitté Paris pour Versailles. La Révolution française s'est jouée entre les deux territoires, ce qui a même provoqué une guerre civile, la Commune de Paris. Mais à la fin, l'Ouest marche. Il avait de nombreuses usines, mais cette bipolarité a quand même eu un grand sens. De même à une autre échelle entre Saint-Denis et La Plaine. L'existence d'une vraie ville historique forte comme Saint-Denis, qui a failli être Paris au XIII<sup>e</sup> siècle et qui avait un poids presque plus important à l'époque de la Grande Foire du Moyen Âge, a énormément contribué à la mutation de tout le territoire de La Plaine. Il faut donc, artificiellement, par décision, créer des lieux importants, éloignés de la simple croissance naturelle d'un Paris très urbanisé et très bien couturé à un endroit déstructuré.

Avec son plan des années 1960, Delouvrier a fait l'erreur des champs de pommes de terre, créant une attractivité qui n'existe pas. Sa décision n'a rien résolu du rapport entre Paris et la proche couronne. Elle a créé des lieux. Justement, dans tout le territoire aggloméré, hors villes nouvelles, mis à part un morceau de Marne-la-Vallée, nous considérons qu'il faut créer des endroits extrêmement forts dans des lieux qui existent déjà, et non pas dans des champs de pommes de terre. Nous parlons de faire du port d'Aubervilliers un des lieux majeurs du Grand Paris, non pas en licenciant tous ceux qui y travaillent, mais en cherchant des lieux d'interface entre logement et travail. C'est ce que nous appelons « sauter un pas » en matière de pensée urbaine.

Nous avons également créé une pensée du patchwork. Nous ne sommes pas dans l'homogénéisation haussmannienne, car le Grand Paris ne peut pas être pensé d'une manière homogénéisante comme l'a fait Haussmann, avec des règles urbaines qui font le Paris d'aujourd'hui. Il faut plutôt, comme dans un patchwork, travailler sérieusement les coutures, mais aussi imaginer que les tâches du patchwork sont les plus diverses possible. Nous avons même parlé d'une bataille de San Gimignano de tous les quartiers grand-parisiens avec l'idée que plus le Grand Paris a d'attractivités singulières, mieux nous nous portons.

Une autre de nos méthodes consiste à remodeler et désenclaver les grands ensembles. C'est à mon avis la question la plus sérieuse du Grand Paris(s), pour en finir avec un discours effrayant, entre des formes faubourriennes extrêmement agréables et des formes d'organisation urbaine pathétiques caractéristiques des grands ensembles. Regarder le bilan de l'Agence nationale pour la rénovation

urbaine dans toute la France permet de s'apercevoir que, dans la plupart des grandes villes ou des villes moyennes, la question du grand ensemble se transforme, y compris par des méthodes peu appropriées de démolition/reconstruction. Mais dans le Grand Paris, la question n'est toujours pas réglée, et suppose un effort absolument gigantesque.

Le déchiffrage et le dézonage me semblent également incontournables, pour en finir avec l'aberration du zonage. L'une des caractéristiques du Grand Paris, comme le dit Christian de Portzamparc, est que tout est haché. Il y a constamment une voie de chemin de fer, une autoroute, une zone industrielle, une zone commerciale, etc. Ce territoire haché doit donc être déchiffré et dézoné. Il n'est pas question de défricher mais de déchiffrer – nous ne sommes plus dans le défrichage, cette pensée-là est finie. Nous devons reconstruire la ville sur elle-même, cesser de consommer gloutonnement de l'espace et établir un autre rapport à la nature, qui ne soit plus dans l'étalement perpétuel.

Enfin, il faut s'appuyer sur la topographie et le paysage. Nous avons fait un énorme travail pour essayer de sentir ce Grand Paris géographiquement. Si nous connaissons bien Paris – les collines, le fleuve paresseux et tout l'héritage haussmannien –, dès que nous quittons le territoire de la capitale, nous ne savons plus très bien où nous sommes. Le Grand Paris a sa propre géographie, qu'il est nécessaire d'explorer et de refaire émerger.

### Sept grands lieux symboliques dans le Grand Paris

Nous avons aussi proposé sept grands lieux symboliques nouveaux qui sont à l'échelle de notre histoire actuelle et des grandes questions du monde.

Nous avons parlé du mont Valérien comme lieu de toutes les mémoires. Je trouve par exemple la décision d'installer un musée de l'Histoire de France au cœur du Marais particulièrement idiote. Il faut arrêter de placer des événements majeurs dans le centre de Paris. De même, je trouve particulièrement stupide d'avoir gardé Roland-Garros à Paris, et encore plus stupide d'avoir mis un « Pentagone à la française » à Balard. Des occasions grand-parisiennes sont louées. Sarkozy a fait un discours extrêmement bien à Chaillot, sur lequel je n'ai rien à dire. Ses décisions sont néanmoins contradictoires avec son discours. Gonesse, à deux pas de Roissy et donc du monde entier, aurait été un lieu formidable pour mettre Roland-Garros. Nous savons que l'on n'arrive jamais à déplacer vraiment des lieux importants, leur mémoire subsiste toujours. Ce n'est donc pas la peine de renforcer les mêmes endroits. D'autres lieux méritent d'être fécondés.

Concernant le mont Valérien, une question nous semblait importante : comment gérer ces guerres mémorielles perpétuelles, les plus récentes étant l'esclavage et la Shoah qui se bagarrent en duel ? Nous prenons acte que le mont Valérien est un lieu de la mémoire de la Résistance, mais nous proposons que s'y trouvent toutes les autres mémoires. Les projets monumentaux que nous faisons ont un aspect

« thérapie nationale », notamment le territoire du lac de Vaires, qui est le Champ-de-Mars de la République métissée. Nous l'avons symbolisé par une série de statues de l'Île de Pâques. Il s'agit de fabriquer un Panthéon à pied. Il n'y avait pas seulement des hommes politiques dans le Panthéon, mais aussi de grands écrivains.

Nous avons proposé sur le fort de Stains, tout près de Roissy, une foire du monde multipolaire. Cette foire mélangerait le business et la culture près de l'aéroport, avec des pavillons France-Europe, France-Amérique, France-Union méditerranéenne, où se trouveraient à la fois les produits et la culture.

Une autre grande question est évidemment celle de la planète et de l'écologie. Nous avons proposé un monument sur le port de Gennevilliers, à l'image du musée des Sciences et Techniques de la Villette, mais autour des questions de l'écologie.

Nous avons suggéré que le canal de l'Ourcq devienne un canal du Savoir en y installant le Collège de France et d'autres grandes institutions prestigieuses de la République, des lettres ou des sciences. C'est une façon de révéler ce canal qui a le plus beau ciel de la Seine-Saint-Denis, complètement absent des villes qu'il borde.

Une autre proposition a consisté à mettre au confluent de la Seine et de la Marne le lieu de l'assemblée du Grand Paris. Ce projet a été volé à Rogers et transporté là, à l'endroit de la confluence. Paris a été fondé sur la Seine, donc le Grand Paris doit être refondé au confluent de la Seine et de la Marne.

Enfin, pour provoquer l'idée de patrimoine, nous avions imaginé une petite tour très élégante à une extrémité de l'île de la Cité, au Vert-Galant, pour affirmer qu'y compris dans des lieux très historiques, nous avons le droit de mettre des touches de modernité. Beaucoup vont hurler parce qu'ils ont tous eu une histoire



Le canal du Savoir (canal de l'Ourcq), agence Castro-Denissof-Calvi, projet d'aménagement du Grand Paris.



Le Vert-Galant, agence Castro-Denissof-Calvi, projet d'aménagement du Grand Paris.

d'amour enivrante à cet endroit et n'ont pas envie que des bulldozers, même pour un petit bâtiment en métal, les dérangent. Je ne pense donc pas que cela se fera.

### Des projets partagés

On me demande si tous ces projets ont un avenir. Depuis le début de la consultation internationale sur le Grand Paris, nous avons parlé aux habitants, je l'ai fait, je me suis également beaucoup justifié pour convaincre sur des intensités ou des compacités qui auraient pu faire très peur au début. Je pense que nous y arrivons.

Depuis la consultation sur le Grand Paris, tout ce que nous racontons est devenu audible. Certes, le passage à la réalisation reste problématique. Mais le dézonage et la compacité, tout le monde y adhère. J'ai par exemple fait avec Nexitu une tour de vingt et un étages à Gennevilliers, avec de grands jardins suspendus tous les quatre étages autour lesquels se trouvent dix-huit maisons empilées les unes sur les autres. Ces tours avec jardins se terminent avec des triplex sur le toit. Notre travail de pédagogie s'est terminé par une grande réunion publique avec les habitants. Nous n'étions donc pas en terrain conquis car il existe de nombreuses tours moches à Gennevilliers, mais nous avons finalement été applaudis par le public. Après la réunion, le maire de Gennevilliers m'a demandé quand nous pourrions passer au permis de construire. Le lendemain, un article du *Parisien* nous félicitait d'avoir inventé le «village vertical». Sur un grand nombre de questions, nous pouvons donc nous expliquer, je l'ai vérifié à chaque fois. Je pense sérieusement essayer de monter une université populaire de la ville, comme Onfray a fait une université populaire pour la philosophie. Mais je pense qu'on arrive à se faire

entendre. Il y a eu plusieurs réunions de 500 personnes dans le 13<sup>e</sup> arrondissement racontant le Grand Paris et pas une question qui ne soit pas pertinente.

J'ai l'impression que cette culture urbaine est tout à fait socialisable. Je le crois vraiment, car je pense que nous avons un *voir* et un *sentir* communs, comme Descartes a dit du sens commun qu'il est la chose du monde la mieux partagée. Nombreux sont ceux qui me disent, un peu embarrassés : « Je ne suis pas architecte mais vous ne trouvez pas que l'Opéra Bastille n'est pas terrible ? » Je leur réponds qu'effectivement, pas besoin d'être architecte, tout le monde voit que c'est un presse-papiers.

Notre *voir* et notre *sentir* commun prend parfois des formes difficiles d'ingestion ou d'adhésion. Je prends l'exemple de Beaubourg : il est un peu compliqué que l'esthétique de la raffinerie arrive dans un centre historique. Mais elle est arrivée, et cela a été accepté. Je pense donc que c'est possible. Il y a eu trop de technique, trop d'opacité administrative, les gens ont l'impression de ne plus rien comprendre, y compris à cause de l'aspect réglementaire. De plus, dans la gestion de la rédaction d'un PLU, on ne visionne pas d'emblée un plan de la ville. Maintenant, les villes qui travaillent le mieux font d'abord ce qu'elles veulent, et seulement ensuite le règlement. Mais en général, le règlement est fait avant. Ce n'est pas tout à fait comme ça qu'on fabrique la ville.

Comment le grand ensemble a-t-il pu être vendu ? Comment a-t-il été possible de faire cela ? Les gens de gauche diraient que c'est le capitalisme, mais ce n'est pas vrai. Le capitalisme a certes produit du rentable en très grande série et à très grande échelle, mais il l'a parfois très bien fait, avec les voitures par exemple. Il ne s'agit pas donc du capitalisme. Le grand ensemble, c'est pire que le capitalisme, c'est la bêtise humaine. Au nom de quoi avons-nous fait cela ? De l'air, du soleil, de la lumière pour tous. Si je vous demandais « êtes-vous pour l'air, le soleil et la lumière ? », j'aurais sûrement 100 % d'adhésion, et je lèverais la main aussi. Ce discours hygiéniste, voulant créer du confort sans la gueule du confort, a produit les grands ensembles. Le discours politique peut être extrêmement simplificateur, mais à partir du moment où il se construit sur un projet ou sur une vision à partir du projet, je pense qu'il devient partageable.

Le concours des Halles constitue un exemple de mauvaise concertation. Quatre maquettes ont été faites, qui ont reçu 500 000 visiteurs. On a fait voter les riverains alors que le concours des Halles appartenait au Grand Paris ; elles sont l'entrée de la banlieue dans Paris. Normalement, l'ampleur du projet aurait dû être jugée par les gens d'Aubervilliers beaucoup plus que par les riverains. Ces derniers ont exigé « pas plus de 9 mètres de haut », alors que le projet de Jean Nouvel par exemple, qui était selon moi formidable, a été battu. Il avait l'adhésion populaire, mais pas celle des gens du quartier. Il ne faut donc pas se tromper d'échelle. Lorsque l'on parle du Grand Paris, on parle des gens qui habitent sur le territoire. Chacun d'entre eux peut contribuer à révéler les lieux de voyage du Grand Paris. C'est cela qui est partageable.



# Agir sur le territoire : patrimoine et grands projets

## Table ronde

### Quelle place pour le(s) patrimoine(s) dans l'aménagement de la métropole francilienne ?

Animateur : Emmanuel Laurentin

producteur à *France Culture*

**J**e vous propose d'entamer cette table ronde, quelle place pour le(s) patrimoine(s) dans l'aménagement de la métropole francilienne, avec quatre invités :

Valérie Mancret-Taylor est directrice de la Planification, de l'Aménagement et des Stratégies métropolitaines, unité Aménagement durable, à la Région Île-de-France ;

Francis Rol-Tanguy est directeur de l'APUR (Atelier parisien d'urbanisme) ;

Olivia Metz est directrice de l'Aménagement urbain de Pantin (Seine-Saint-Denis) ;

Patrick Mavre est directeur général des Services de la communauté d'agglomération de Marne et Chantereine (Seine-et-Marne).

Nous le savons et nous vous l'avons dit ce matin, prendre conscience de son patrimoine nécessite un véritable travail en commun. Car pour faire patrimoine, un minimum de mise en partage doit exister. Devons-nous oser le terme de goût ? Peut-être, en plus d'une histoire et d'une géographie. Cela est d'autant plus vrai lorsque la croissance urbaine oblige à réinventer de grands morceaux de territoire et à les repenser avec ses habitants et non contre eux.

Comment donc allier aménagement nouveau et invention patrimoniale ? En effet, le patrimoine s'invente chaque jour. Nous allons essayer de le voir avec nos quatre invités autour de trois thèmes :

Quelle conception du patrimoine sommes-nous appelés à mettre en œuvre dans nos expériences quotidiennes ?

Pour quel patrimoine la question du réaménagement et de son intégration dans les projets se pose-t-elle ? Comment ces patrimoines sont-ils intégrés dans les projets ? Quels objectifs poursuivons-nous alors ?

Enfin, quelle est la place des populations dans ces problématiques, quelle est celle de la mémoire du territoire, de l'identité de ce territoire, et comment tout cela peut-il s'agencer ?

## Valérie Mancret-Taylor

*directrice de la Planification, de l'Aménagement et des Stratégies métropolitaines, unité Aménagement durable, Région Île-de-France*

### De quels patrimoines parle-t-on ?

Comment approcher la question patrimoniale au travers de l'aménagement du territoire dans nos métiers à la Région Île-de-France ? Cette question, nous l'avons abordée à de multiples reprises, notamment dans le cadre des travaux que nous conduisons sur la révision du Schéma directeur (SDRIF), dans le cadre des Ateliers de création urbaine, un dispositif que la Région a mis en place depuis cinq ans avec des écoles d'architecture, d'urbanisme, de paysagisme, des ingénieurs... et également dans le cadre des travaux avec les architectes qui ont participé à la consultation internationale sur le Grand Paris.

Dans l'ensemble de ces travaux, la question des échelles (nationale, régionale, intercommunale ou communale, du quartier...) se pose instantanément et change la perception de la notion de patrimoine.

Le patrimoine, c'est d'abord de l'histoire et de la mémoire. Le patrimoine est une mise en élévation de l'histoire. Il faut donc appréhender l'aménagement, aussi, par l'histoire, sans « oublier » la géographie, socle de notre territoire régional métropolitain. C'est une symbolique dans l'espace car le patrimoine parle...

Les équipes du Grand Paris ont su reconnaître à sa juste valeur le patrimoine naturel, comme élément central pour concevoir l'aménagement francilien et ont su revenir aux fondamentaux du développement durable. En dévoilant les grandes entités géographiques, les plateaux, les vallées, les forêts, les champs mais aussi les routes nationales, ils ont permis de regarder l'Île-de-France d'une autre façon, loin d'un prisme souvent trop radioconcentrique. Cela nous permet de nous rendre compte de la pluralité des paysages et des patrimoines dont nous disposons en Île-de-France.

Mais il faut dépasser la conception classique du patrimoine bâti et naturel, intangible : n'oublions pas le patrimoine immatériel. On peut se demander si les espaces sont propices à la création d'un patrimoine immatériel. Quelle est

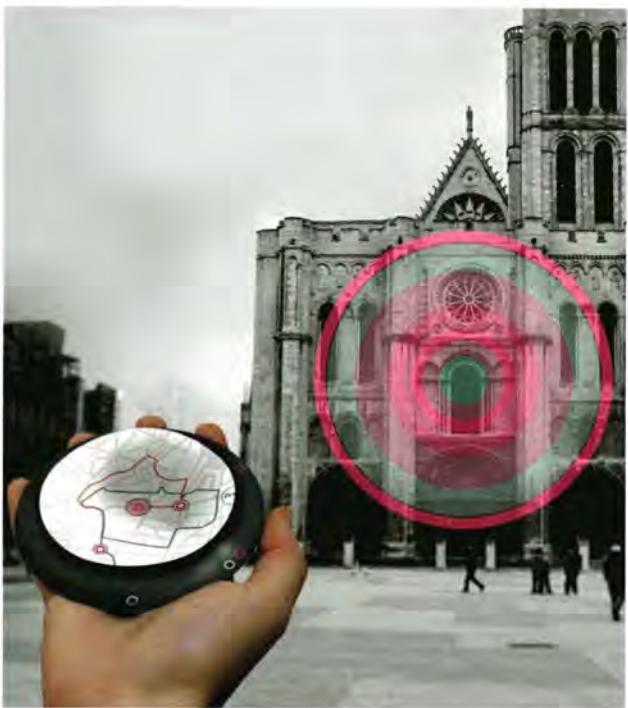
#### PAGE CI-CONTRE

Des berges de la Seine à celles du Gange, École nationale supérieure de création industrielle, Ateliers de création urbaine, Région Île-de-France.

« In situ », basilique de Saint-Denis, École nationale supérieure de création industrielle, Ateliers de création urbaine, Région Île-de-France.



l'influence du patrimoine sur l'environnement, notamment lorsqu'on pense à des démarches événementielles ou des actions éphémères ? Les travaux des Ateliers de création urbaine ont permis de prendre conscience du lien étroit entre les technologies de l'information et la connaissance du patrimoine, permettant de démultiplier les capacités d'appropriation des lieux et bâtiments. L'ENSCI (École nationale supérieure de création industrielle) a proposé un voyage à travers une fenêtre interactive reliant les berges de la Seine à celles du Gange, avec une vision de l'autre côté de cette fenêtre, de l'Inde vers la France. Dans un autre registre, des étudiants ont également travaillé sur un concept baptisé « *In situ* », qui permettrait à Saint-Denis d'être devant la basilique et de pouvoir bénéficier d'informations sur ce monument, de communiquer son expérience ou sa sensation face à un lieu un peu magique grâce à des moyens nouveaux de communication.



#### Patrimoine et aménagement du territoire : conservation, transformation et usages

L'objectif de la stratégie patrimoniale à l'échelle régionale se résume par une question : comment agir sur le territoire en conservant le patrimoine existant, tout en sachant le transcender ?

Ainsi, il faut savoir créer dans le créé, c'est-à-dire transformer le patrimoine ancien, en reconnaissant ce patrimoine, en le projetant dans d'autres usages, en alliant différents matériaux et en évitant les pastiches.

En ce qui concerne par exemple Paris, ce n'est pas parce que la ville semble intouchée qu'elle doive rester intouchable. La ville musée peut être stérilisante d'un point de vue créatif, bien que très fertile d'un point de vue économique (tourisme). Dans une logique de transformation, plusieurs équipes de la consultation du Grand Paris ont proposé d'intervenir sur les toits de Paris, sur le couronnement des immeubles et regagner ainsi de la surface bâtie dans la ville-centre.

Si un patrimoine n'est jamais définitivement figé, faut-il néanmoins sans arrêt le transformer, voire le démolir ? Le xx<sup>e</sup> siècle a été très destructeur... C'est le propre de la société de consommation dans laquelle l'essentiel est dans l'immédiateté.

Ainsi, tout ne se garde pas simplement parce que c'est « ancien »... et tout ne se rase pas parce qu'il faut faire moderne. On peut prendre l'exemple du patrimoine Meunier : fallait-il penser la Ferme du Buisson en termes de théâtre « national » et le marquer par une architecture « moderne », ou penser aussi « quartier » et inscrire le bâtiment dans la mémoire d'un type de vie du xix<sup>e</sup> siècle ?

À l'échelle plus large de l'aménagement francilien, la politique régionale exige de sortir de l'opposition entre ce qui est extraordinaire et ce qui est ordinaire : il faut redonner aux espaces dits « servants » la noblesse qu'ils méritent. Il y a eu une tendance à un moment donné à limiter la question du patrimoine aux actions de politique de la ville ou à des questions de bâti. Pour autant, en dehors du logement ou des équipements, nous devons porter un regard nouveau sur des grands espaces ou des grands lieux, qui font tout autant la métropole francilienne.

Prenons quatre exemples précis pour illustrer ce propos important. Ils représentent quatre archétypes urbains, qui constituent des éléments de patrimoines oubliés en Île-de-France et sur lesquels il est primordial d'agir pour construire l'Île-de-France de demain.

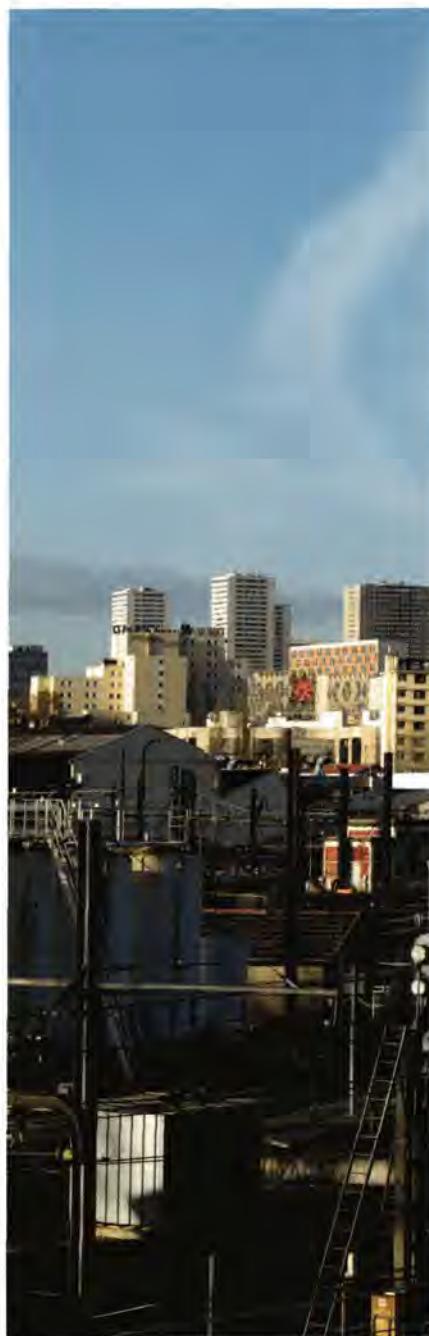
– *Les grands axes métropolitains* : les routes nationales, les autoroutes, souvent d'anciennes voies royales, constituent un patrimoine caché de l'Île-de-France permettant la découverte d'urbanités différentes. Afin de dévoiler ce paysage urbain, il serait souhaitable non seulement de traiter les axes mais également de retourner la ville et changer le rapport à la voirie et, pour cela, de modifier l'usage des locaux dont les façades donnent sur la route.

– *Les quartiers de dalles* : le quartier de Beaugrenelle dans le 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris a connu une véritable transformation par son ouverture sur la ville. À Choisy, à Marne-la-Vallée, à Sevran, quelles nouvelles formes urbaines peut-on inventer sans tout démolir ?

– *Les gares et les faisceaux ferroviaires* : au xix<sup>e</sup> siècle, les gares étaient des monuments et les glacis ferroviaires étaient repoussés en dehors de Paris. Aujourd'hui, on a un besoin de rationalisation des espaces : il faut redonner à ces voies ferrées une vraie valeur en tant que paysage urbain (Ivry, Vitry...).

– *Les centres de déchets* : ne peut-on pas trouver une place en ville pour ces équipements nécessaires à la vie des Franciliens, sans les reléguer à l'extérieur dans des espaces servants de la métropole ? La question de la forme et de l'intégration dans leur contexte urbain de ces grands services urbains permet d'envisager leur acceptabilité sociale, comme on peut le constater avec Isséane à Issy-les-Moulineaux.

Ces grands « archétypes urbains » font partie de notre patrimoine au sens de patrimoine vécu, mais également parce qu'ils sont le reflet de ce que l'être humain a produit au fil du temps pour faire fonctionner la métropole. Longtemps ces espaces ont été regardés comme des espaces de relégation ou délaissés en oubliant leur noblesse d'usage. Or, parler de patrimoine, c'est également évoquer l'usage originel d'un bâtiment ou d'un espace et l'évolution possible de cet usage.





Les voies de chemin de fer  
à Ivry (Val-de-Marne).

Et ne jamais oublier de regarder comment il s'inscrit dans la géographie, avec un regard renouvelé.

La noblesse de ces espaces peut également venir d'interventions sur ce patrimoine pour le faire évoluer et lui permettre de mieux répondre aux usages de la société, aux aspirations forcément différentes de la société qui l'a produit à un moment donné. Les architectes et les urbanistes, en le transformant, interviennent inévitablement sur l'existant et font « la ville sur la ville ».

En outre, d'un point de vue opérationnel, concernant les questions de méthodes afin de rendre cette vision régionale de l'aménagement possible, il semble nécessaire de revoir le modèle économique qui la sous-tend. En effet, les délaissés fonciers coûtent cher, tandis que les investisseurs et promoteurs immobiliers (notamment en ce qui concerne les zones commerciales...) sont sur un modèle court-termiste. Cette tension originelle doit être dépassée, et il semble primordial de revoir les logiques des acteurs privés par rapport aux politiques publiques. C'est le seul moyen de sortir de cette situation paradoxale.

### Patrimoine, appropriation et identité des territoires

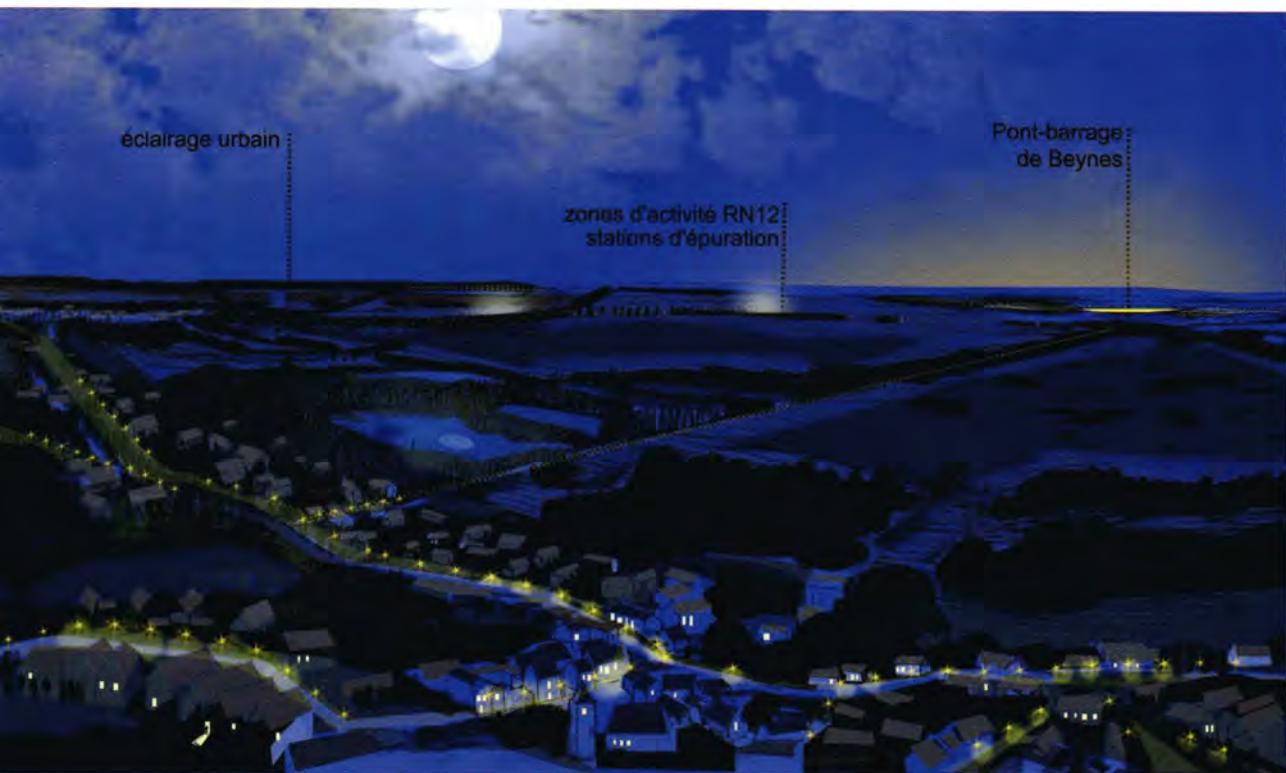
L'habitant n'est pas simplement un consommateur d'espace et de fonction. Il est aussi un citoyen. Ces deux aspects sont alimentés et façonnés par l'aménagement proposé, c'est-à-dire son environnement de vie.

Il n'est pas inutile de rappeler que le bâti et la géographie sont habités. Les citoyens évoluent dans ce patrimoine et se l'approprient dans une logique de reconnaissance ou de rejet.

La plupart des Français habitent dans un tissu urbain où il n'existe aucun signe de distinction attirant l'attention sur la qualité de l'architecture et valorisant l'image de tout un quartier et de ses habitants, ce qui peut entraîner une absence de considération. Le renouvellement urbain est souvent vécu comme une blessure, l'éradication violente des traces de vie, la perte commandée des souvenirs et des mémoires.

Ainsi, il faut faire des projets, non pas « pour » les gens, mais « avec » les gens. L'habitant et le citoyen deviennent alors acteurs et porteurs de projet. À côté de la maîtrise d'ouvrage, et de la maîtrise d'œuvre, ils sont les représentants de la *maîtrise d'usage*, en particulier en s'appuyant sur les associations existantes de défense de diverses formes de patrimoine. Ainsi, le patrimoine doit constituer le cadre du « vivre ensemble ».

Enfin, le patrimoine est faiseur de repères et d'identité locale et métropolitaine. À ce sujet, l'École du paysage de Versailles avait proposé dans le cadre des Ateliers de création urbaine la mise en lumière du patrimoine hydraulique de la plaine de Versailles. Il apparaît vraiment intéressant de valoriser un patrimoine naturel ou industriel, par exemple en l'éclairant de nuit et en lui donnant un relief afin de révéler une magie différente que celle que nous connaissons le jour.



Le patrimoine hydraulique de la plaine de Versailles mis en lumière par les étudiants de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, Ateliers de création urbaine, Région Île-de-France.

De manière plus structurante encore sur la question de l'identité des territoires, le lien entre les transports et le patrimoine semble pouvoir être une clef majeure. Comment permettre aux habitants de l'Île-de-France et aux touristes qui viennent la visiter de découvrir la constellation de lieux étonnantes qui sont bien souvent inconnus. Pour cela, l'École d'architecture de Marne-la-Vallée et l'université de Marne-la-Vallée ont fait une expérimentation sur le RER A : contrairement à la signalétique actuelle qui n'indique que Disney à son terminus, les étudiants ont souhaité indiquer à chaque station de la ligne les lieux qui mériteraient un arrêt ; pas un arrêt parce qu'on y travaille ou qu'on y habite, mais un arrêt pour ceux qui ont envie d'avoir un autre type de découverte ou un autre type d'expérience sur le territoire. Dans la continuité de cette proposition, il pourrait être proposé à la SNCF, à la RATP et au STIF de dessiner des nouveaux plans où, pour chaque ligne, seraient indiqués très précisément ces lieux magiques et parfois trop peu connus d'Île-de-France.

Le patrimoine est une matière complexe et plurielle qui se travaille à diverses échelles, qui doit être transcendée et transformée, et dont il faut accepter l'évolution des usages pour lui permettre de traverser les âges.

## Francis Rol-Tanguy

directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

**M**on exposé s'organisera autour de quatre grandes idées. Je voudrais partir du bâtiment des abattoirs de la Villette, le grand scandale des années 1970, qui bien entendu n'était pas classé et qui aujourd'hui abrite la Cité des sciences et de l'industrie, qui à son tour a pris place dans le patrimoine. Ainsi donc, il est possible de faire patrimoine en partant d'un des plus grands scandales économiques et urbains des années 1960-1970. À un moment où nous parlons beaucoup de recyclage dans la ville, il faut dire qu'il faut d'abord se poser la question de la réutilisation de ce qui existe avant de passer à l'obligation de la démolition. Et nous dire que nous devons produire aujourd'hui en laissant une capacité de recyclage derrière nous et en ayant en tête qu'un bâtiment a naturellement un usage et une destination quand il est construit, mais que nous devons faire en sorte qu'il puisse évoluer en fonction des usages.



Vue panoramique du canal de l'Ourcq à Pantin.



Le canal de l'Ourcq  
à petit gabarit.

Ainsi, sur le canal de l'Ourcq, des usages se substituent à d'autres. Comment agir aujourd'hui en prenant le patrimoine tel qu'il est et pour garder ce qui faisait la majesté de ce site. Aujourd'hui, si je prends cette image de Pantin avant la guerre, beaucoup de bâtiments existent encore et sont des témoignages d'usages qui ont beaucoup varié, mais dont les usages actuels (et à venir) persistent. Et pour rester dans cette idée autour du canal de l'Ourcq, regardons cette vue des années 1920, quand le canal était encore à petit gabarit.. Avant la guerre, il est passé à grand gabarit. En même temps, nous retrouvons aujourd'hui – Roland Castro en parlait tout à l'heure – le ciel de ce canal, sa bordure végétale. Comment faire en sorte de l'aménager à un moment où les communes de Pantin, de Bobigny, de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Bondy, de Pavillons sont dans la problématique de se retourner vers ce canal – parce qu'il était un lieu industriel, tout avait été organisé, et la réglementation aussi, pour que la ville lui tourne le dos.



Aujourd'hui, on s'interroge et on a commencé à réinvestir ce lieu dans Paris et à Pantin. Et de nombreuses opérations se déclenchent un peu plus loin. Comment réfléchir, non pas dans une idée de muséification, et agir pour garder ces ciels, ces unités, ces grandes perspectives, ces éléments paysagers car ils font aussi pour nous partie du patrimoine ?

Pour continuer au bord de l'eau, sur les quais de Seine, le projet que mène actuellement la Ville de Paris, pour une livraison à partir de l'été prochain, est de se dire que les quais de Seine étaient ce qui permettait à Paris de vivre pendant des siècles, parce que le bois, les matériaux de construction ou tout ce qui nourrissait la population parisienne arrivaient par là. Tous ces lieux portent des noms de port, ce qui montre bien ce qu'ils étaient à l'époque. Et puis au cours des cinquante dernières années, ils ont commencé à être enserrés par le chemin de fer, puis est venue une fonction d'usage par la voiture. Comment, toujours en

Le canal de l'Ourcq et son grand gabarit aujourd'hui. Au fond, les Grands Moulins de Pantin.

respectant ce site, pouvons-nous aujourd'hui l'animer autrement ? Voici une image, même si naturellement les projets, tels qu'ils sont en train d'être véritablement choisis, n'auront pas forcément tout à fait cet aspect-là. Sur la rive gauche, c'est la même problématique, derrière cette autoroute urbaine avec les éléments paysagers qui commenceront à être posés à l'été de l'année prochaine, avec l'idée que cet ensemble-là, ce paysage-là qui fait clairement partie du patrimoine – il est classé au patrimoine mondial de l'Unesco –, nous pouvons aussi, tout en respectant son caractère, lui donner des usages, des fonctions différentes, au rythme de l'évolution de la société. Comme je le disais, il a été le lieu des transports et de la façon de nourrir Paris dans tous les sens du terme. Il a été le lieu de la voiture. Il peut être demain à la fois un lieu de promenade, de partage de ces éléments magnifiques qu'il borde, mais aussi un lieu où il serait possible de trouver des activités culturelles, sportives, voire économiques. L'APUR a participé à ces travaux et nous sommes dans la même démarche aujourd'hui.

Le Conseil de Paris a décidé de travailler au travers d'une conférence de consensus sur la petite ceinture qui reste l'un des sites pas forcément protégé mais qui permet de voir la ville de Paris de façon radicalement différente avec ces éléments auxquels beaucoup pensent au titre de la biodiversité. Il y a là une unité dans l'ensemble de la ville, qui n'a plus beaucoup d'éléments de ce type. Comment travailler dessus ? Si nous nous projetons du côté de la gare d'Avron, il nous

Le port Invalides-Concorde,  
projet d'aménagement  
des berges de la Seine.

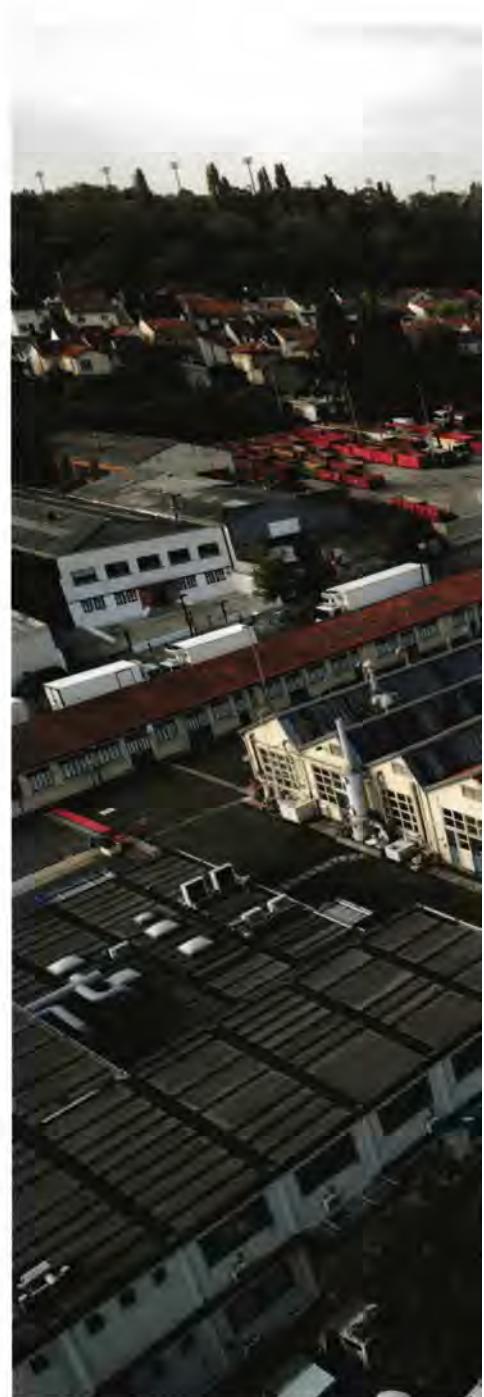


semble que dans cette partie de l'Est parisien la petite ceinture est beaucoup plus loin du boulevard des Maréchaux qu'elle ne l'est en général. N'avons-nous pas matière à nous poser la question d'une desserte en transports collectifs, peut-être un tram car nous ne sommes pas en juxtaposition totale comme nous le sommes dans le Sud ou dans le Nord ? Nous avons les éléments qui marquent régulièrement la petite ceinture avec des viaducs et les arches qui sont sous ces viaducs de part et d'autre. Des utilisations sont aussi à retrouver. Certaines gares les ont trouvées. Certains connaissent, au moins de nom, la Flèche d'or aujourd'hui. Mais d'autres existent dans Paris comme la gare de Saint-Ouen à la porte de Saint-Ouen, qui n'ont pas encore de véritable nouvel usage.

Pour continuer à broder sur ces questions de patrimoine, abordons celle des cimetières. Je suis persuadé que pour beaucoup de gens qui sont amenés à fréquenter ces lieux pour des raisons personnelles, il s'agit vraiment de lieux patrimoniaux alors qu'en général, en parlant de patrimoine, nous ne reconnaissions que certains éléments funéraires qui mériteraient cette distinction. Je pense que c'est le jugement des usagers qui fait que ceci fait partie du patrimoine plus que les classements que nous utilisons actuellement. Au cimetière de Montmartre, on voit comment ces éléments peuvent être végétalisés et jouer dans la structure urbaine non seulement comme un lieu fermé, un lieu auquel on tourne dos, un lieu de recueillement – ce sujet-là est naturellement à préserver –, mais jouer aussi un rôle en termes de développement durable en étant tout d'un coup des îlots de fraîcheur, et nous lançons des études sur ces questions.

À l'opposé, le cimetière des Joncherolles à Villette ne donne pas le sentiment d'un paysage qui se lit. Si demain nous le rendons plus traversant, si nous le réhabilitons, nous aurons là un site qui fait clairement partie du patrimoine, même s'il est rarement reconnu comme tel.

De la même manière, Valérie Mancret-Taylor faisait tout à l'heure allusion aux grands services urbains. Voilà des éléments en général méconnus. Je n'en évoque qu'un, le réservoir d'eau non pluviale de Passy au cœur du 16<sup>e</sup> arrondissement. Je pense que peu de gens savent qu'il participe du système mis en place à la fin du xix<sup>e</sup> siècle pour alimenter Paris non seulement en eau potable mais aussi en eau non potable. Je ne suis pas sûr que nous saurions refaire tout ce système qui ne fonctionne qu'à la gravitation. Aujourd'hui, il y aurait des pompes partout. Là, ce n'est pas le cas. Cet endroit a suscité deux décennies de bras de fer puisqu'une splendide opération immobilière y était prévue. Mais je pense qu'au-delà des fonctions il est important que nous redécouvrons aujourd'hui ce réseau d'eau non potable, ce qui en préservera la conservation sur le long terme. Nous avons aussi des éléments de patrimoine derrière ce genre de grand service urbain.



La Seine-Saint-Denis, vers Paris,  
vue depuis Romainville.





Et pour finir, je voudrais dire aussi que ces grands éléments géographiques comme le canal ou ce mélange de tissus dans le même secteur Romainville-Les Lilas font aussi partie du patrimoine. Il est donc important de savoir les garder et de savoir travailler sur cette densité de tissus, même au nom de leur densification. Et la concertation sur le Grand Paris a su mettre en évidence le fait que le territoire de ce que nous pouvons encore appeler la banlieue est majoritairement plus pavillonnaire que les « grands ensembles » et qu'il est possible de faire la compacité et de la densification prônée par tout le monde aujourd'hui, y compris en respectant la nature de ces tissus-là. Je pense que nous devons, au travers du grand paysage construit, dans une optique de développement soutenable, trouver comment garder cet équilibre présent dans un certain nombre de grands secteurs de la banlieue entre des tissus pavillonnaires, des espaces verts souvent liés à la topographie et des grands ensembles. Cela ne veut pas dire qu'aucun de ces éléments ne doit évoluer. Mais en même temps, nous devons savoir en garder le sens, et la façon dont nous continuons à garder le lien avec l'histoire et les pratiques des habitants est certainement aussi une façon de respecter le patrimoine et surtout de le faire vivre et de ne pas le prendre comme un élément de muséification.

Grands ensembles et pavillons de la cité Massy-Opéra (Essonne).

### **Emmanuel Laurentin**

Merci, Francis Rol-Tanguy. Je retiens de votre intervention, en relation aussi avec les interventions précédentes et celle de Roland Castro, que la ville semble selon vous comme une sorte de pardessus réversible. Tout à coup, nous nous apercevons que les endroits dont on ne voulait pas parce qu'ils étaient des lieux industriels, dans des lieux de relégation de certaines activités, redeviennent par une sorte de jeu de l'histoire attractifs aujourd'hui. Nous devons donc repenser, comme le disait Roland Castro, à construire de la ville sur la ville, à densifier la ville où elle se trouve et non l'étaler dans les plaines à betteraves. En l'occurrence, nous devons reconquérir ces endroits qui n'avaient pas la même fonction des années auparavant.

### **Francis Rol-Tanguy**

En tout cas, c'est le propos que nous essayons de défendre. Il est vrai que le prendre ainsi est quand même un parti pris dans la façon de rentrer dans le projet. En disant cela, je ne suis pas en train de dire des choses que beaucoup de gens partagent. Mais je crois que la question n'est pas simplement d'en faire des éléments de discours mais de réussir à le faire réellement dans la pratique.

### **Emmanuel Laurentin**

Quels sont les obstacles qui empêchent justement de faire ce type de travail ?

### **Francis Rol-Tanguy**

Je pense que Roland Castro exagérait tout à l'heure dans sa façon d'opposer le peuple qui sait au politique qui se trompe. Ce qui est sûr, c'est que le droit, qui reste pour moi une notion essentielle, vient conclure une période. Le droit n'innoe jamais. L'innovation se fait ailleurs. Le droit vient constater un consensus qui s'est établi à partir d'innovations et de mouvements de la société. Donc nous pouvons forcément lui reprocher d'être en retard. Prenez cette idée de Roland Castro sur Central Park à La Courneuve. Tout le monde dit qu'il faut le faire plutôt que d'avoir un parc magnifique, une grille qui le ferme, une rue derrière et, 30 mètres en recul, des bâtiments. Pourquoi ne pas mettre des bâtiments juste au bord du parc ? Ils n'auront pas de jardin, ils auront le parc. Pourquoi ne le faisons-nous pas ? Nous ne le faisons pas parce que le parc de La Courneuve a été classé dans une procédure européenne appelée Natura 2000 et parce que, depuis les années 1990, est monté en puissance le discours qui dit qu'il faut préserver les espaces verts existants. Maintenant, nous parlons de trame verte, de trame bleue, et tout le monde est d'accord sur le principe. Mais le résultat est que l'idée que tout le monde trouve belle en images ne fonctionne pas. Le droit va devoir évoluer, mais n'oublions jamais que le droit est quelque chose d'assez fondamental dans nos sociétés démocratiques si nous voulons qu'elles le restent, et il est en général en retard. Cela ne fait pas mystère.

## Olivia Metz

*directrice de l'Aménagement urbain de Pantin (Seine-Saint-Denis)*

Généralement, les gens connaissent Pantin parce qu'en passant sur le périphérique on voyait les Grands Moulins de Pantin. Je ne sais pas si d'autres personnes connaissent Pantin pour d'autres raisons. Je trouve intéressant de nous interroger sur ce qui fait la représentation d'une ville ou d'un territoire. Souvent, cela constitue aussi l'identité de ce territoire, avec un jeu d'allers et venues entre le territoire pratiqué et celui qui est conceptualisé.

Pour revenir sur la définition du patrimoine, elle concerne souvent le patrimoine bâti. Les deux intervenants précédents ont bien mis l'accent sur le fait que le patrimoine paysager existe aussi. Je voudrais revenir là-dessus, notamment parce que le patrimoine bâti est souvent privé, ce qui pose tout de suite la question de la manière dont il est possible d'intervenir sur des propriétés privées. Pour ce qui constitue le patrimoine, et donc le collectif et le bien commun, nous avons une itération à trouver entre la manière de mettre en valeur ce patrimoine depuis l'espace public, et la manière de dialoguer avec les personnes privées qui en sont propriétaires.

Je travaille à l'échelle d'une commune et nous avons un outil dont nous pouvons faire usage, qui est le PLU, et qui nous permet d'avoir le choix d'agir ou pas sur ce patrimoine.

Dans le PLU de Pantin, nous avons eu une volonté d'avoir une démarche sur le patrimoine bâti qui a été celle de recenser les bâtiments dits « remarquables ». En tout cas, nous les avons nommés comme tels.

Pour les définir, nous avons fait un travail avec un groupement d'architectes piloté par Monsieur Feugas pour élaborer une série de critères : Ces bâtiments comprennent-ils des caractéristiques techniques et d'apparence qui méritent d'être relevées ? Ont-ils une place dans le système urbain ? Certains bâtiments, en angle de rues, avaient du coup un rôle dans l'espace public qui faisait sens, et qu'il était important de conserver comme tels. Nous avons eu de nombreux débats là-dessus et tout un travail assez itératif avec les élus aussi, parce que ce sont les élus qui valident le PLU et qui le portent. Cela a donné un peu moins de 500 bâtiments

Les Grands Moulins  
de Pantin.



remarquables localisés dans la ville, et ils sont assez divers dans leurs valeurs et qualités architecturales. Ce sont majoritairement des bâtiments privés.

Sur ces bâtiments remarquables, nous avons deux types de règles. Un premier type porte sur les bâtiments eux-mêmes : on encadre les interventions menées sur ceux-ci (en réhabilitation, en extension, etc.). Le second type concerne leurs mitoyens. Récemment, nous avons par exemple opté pour la règle suivante, qui est de dire que quand un bâtiment remarquable a une hauteur donnée, son voisin doit veiller à venir s'aligner à cette hauteur pour l'entourer. Mais nous essayons de rester souples car cette règle questionne : ne devons-nous pas au contraire le laisser émerger, etc. ?

Je voulais d'abord vous faire part de cette volonté que nous avons eue à Pantin d'avoir un PLU qui porte en lui cette notion de bâtiment remarquable. Nous avons le souci de l'interroger régulièrement avec les projets qui nous sont soumis pour voir comment nous pouvons l'adapter.

Je voudrais vous présenter quelques exemples de ces bâtiments remarquables de Pantin. Les Grands Moulins de Pantin, dont j'ai parlé en introduction, étaient un lieu de stockage de farine pour faire du pain, à côté de l'usine de blanchisserie Élis. Les Grands Moulins de Pantin ne sont ni classés ni inscrits. Sur ce site, nous avons eu un travail entre l'ABF, la collectivité et le promoteur sur la question de savoir si la règle « était une solution pour faire évoluer le patrimoine ». La collectivité avait un bâtiment qui se situait en zone industrielle, et donc la possibilité de donner des droits à construire à un promoteur. Nous sommes d'ailleurs souvent dans cette situation de permettre le droit à construire dans la mesure où le projet respecte les orientations fixées par la collectivité. Nous nous sommes appuyés sur la réflexion de l'ABF pour permettre l'émergence d'un projet qui, aux yeux de l'ABF et des architectes qui y ont travaillé, Reichen et Robert, permettait de révéler les caractéristiques de ce site et d'en détruire une partie. Nous avons fait clairement le choix de détruire une partie des Grands Moulins et d'en conserver une autre partie. Cela est passé par un travail souvent assez complexe. À titre d'exemple, au moment de percer des fenêtres sur une façade aveugle, les briques se sont écroulées, un peu comme des dominos. Il a fallu aller rouvrir une chaîne de production en Belgique pour retrouver des teintes et un calepinage des briques qui respectent le bâtiment... Cela implique quand même à un moment donné d'avoir les moyens de travailler sur le patrimoine.

Mais ce qui a facilité le travail, c'est surtout la volonté de faire un travail concerté. Je pense qu'à partir du moment où existe cette volonté de travail concerté avec l'ABF, la question de savoir si le patrimoine est protégé ou non ne se pose plus.

Un autre exemple peut être présenté, celui des magasins généraux de Pantin, réalisés en 1930 en même temps que l'élargissement du canal de l'Ourcq, en lien avec l'activité de transport de marchandises sur ce canal. Aujourd'hui, on a vraiment, de par la géographie du canal, d'un côté ce marqueur urbain que sont les Grands Moulins, visibles depuis le périphérique et qui sont à l'entrée de Pantin et



Pantin, Les Courtillères  
(architecte : Émile Aillaud).  
La crèche dans le parc central.

du territoire de l'Est parisien, et de l'autre côté ce bâtiment-là très différent, en béton des années 1930, avec de nombreuses contraintes techniques que nous devrons là encore regarder de près. De la même façon, ce bâtiment n'est pas protégé. Il est dans le périmètre d'une église qui est inscrite, donc nous aurons une réflexion avec l'ABF à ce sujet.

Le bâtiment a été racheté par l'aménageur de la Ville. Il a vocation à être cédé dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté, entre la RN 3 et le canal, qui se poursuit sur Bobigny, Noisy, Bondy, etc. Nous avons essayé d'installer dans ce bâtiment le Conservatoire à rayonnement départemental. Nous n'y sommes pas arrivés parce qu'il fallait un amphithéâtre : comme nous avons une construction avec des piliers de béton, c'était impossible. Telle a été notre première piste. Ensuite, nous avons un peu évolué : si nous ne pouvions pas mettre une programmation publique, pouvions-nous au moins mettre une programmation à vocation



Les Magasins généraux  
de Pantin.



Les Courtilières, Pantin.  
Une vue du serpentin.

publique ? Nous avons donc travaillé avec l'architecte coordonnatrice de la ZAC, Éva Samuel, et l'aménageur, à une réflexion sur le socle de ce bâtiment pour trouver la manière dont nous pourrions y permettre l'accueil du public, en créant des espaces de restauration, ou peut-être des espaces d'exposition, etc., peut-être même avec des porteurs de projet privés.

À un moment, la question de la destruction du bâtiment s'est posée. Parmi les opérateurs avec lesquels nous avons discuté, beaucoup ont su nous démontrer qu'il était moins cher de démolir le bâtiment et de reconstruire quelque chose. Tel n'était pas le souhait de la Ville. Nous avons seulement démolî quelques bâtiments attenants à ce bâtiment-là, qui étaient des espaces de stockage qui ne nous semblaient pas avoir une valeur architecturale et dont les techniques constructives ne tenaient pas la durée.

Quelques mots aussi sur les Courtillières, ce « serpentin » d'Émile Aillaud. C'est une barre d'immeuble très longue, avec un parc de 4 hectares enserré à l'intérieur. Nous avons conventionné un projet avec l'ANRU [Agence nationale de rénovation urbaine] qui partait du principe de démolir certaines cages d'escalier pour ouvrir le parc sur la ville et permettre à ce quartier d'être désenclavé. Les Courtillières se situent tout au nord de la ville, séparées du reste du centre urbain par le fort d'Aubervilliers et par le cimetière parisien de Pantin-Aubervilliers, un des plus grands cimetières parisiens hors les murs, le plus grand peut-être. Du coup, nous nous sommes interrogés, comme le disait Francis Rol-Tanguy, sur la traversabilité, la biodiversité, la place de la nature, etc. Ce quartier des Courtillières est très coupé du reste de la ville. Pour nous, ouvrir les Courtillières était aussi une manière de limiter cet effet-là. Nous avons été un peu bloqués par la mission Chassel, mise en place par l'État, en vue de la protection de l'ensemble architectural, qui nous a demandé de revoir le projet au motif qu'il ne respectait pas l'œuvre initiale d'Émile Aillaud.

Du coup, après beaucoup d'échanges, nous avons réussi à trouver un compromis qui nous a permis de démolir quelques parties de l'édifice et de donner accès au parc, mais nous avons réduit les interventions par rapport au projet initial. Cela nous a permis aussi de retravailler sur la façade. Nous avons eu un long débat sur la couleur initiale du serpentin et sur la façon dont Émile Aillaud voyait cet objet-là. Nous avons travaillé avec un coloriste et abouti à la conclusion de mettre des petits carreaux de verre, avec un dégradé entre le rouge et le bleu pour aller de la terre au ciel, qui se développent sur toute la façade. Cela a amené une qualité certaine sur le bâtiment. Mais il y a eu une incompréhension assez forte de la part des habitants. Le patrimoine n'avait jamais été réhabilité depuis sa construction. Il a été assez difficile pour le maire de Pantin d'expliquer aux habitants que le projet prévu qui leur permettrait d'avoir des meilleures conditions de vie au quotidien était retardé parce que le bâtiment faisait patrimoine. C'est une vraie question sur le juste milieu à trouver entre la manière d'intervenir sur le patrimoine et comment permettre à la vie de continuer.

## Patrick Mavre

*directeur général des Services de la communauté d'agglomération de Marne et Chantereine (Seine-et-Marne)*

Marne et Chantereine est une communauté d'agglomération réunissant les communes de Brou-sur-Chanteraine, Chelles, Courtry et Vaires-sur-Marne en Seine-et-Marne. Plus simplement, il s'agit d'un territoire de banlieue à une quinzaine de kilomètres de Paris situé entre la fin de l'agglomération parisienne et l'espace rural.

Qu'est-ce qui peut faire patrimoine dans un territoire ordinaire de banlieue, sans que ces termes ne soient péjoratifs ?

Chelles était une abbaye royale depuis l'époque mérovingienne, un ensemble architectural s'est constitué au fil des siècles depuis le Moyen Âge et a disparu à la Révolution. Ceci a marqué un tournant dans l'histoire urbaine de la ville. De l'abbaye royale, il ne subsiste que deux ou trois éléments assez modestes. Néanmoins, une petite partie des églises vient d'être transformée par la ville en centres d'art contemporain, un moyen de transformer et de redonner aux vestiges de ce patrimoine une orientation un peu valorisée. En effet, ces éléments avaient par exemple servi jusque dans les années 1950 à des commerces.

En revanche, un autre patrimoine historique sur le territoire de Marne et Chantereine n'a pas disparu : deux forts de la couronne de défense de l'Est parisien, l'un à Courtry, appelé le fort de Vaujours, et le fort de Chelles. Ces forts ont été construits après la guerre de 1870 pour défendre la capitale. Ces deux ouvrages historiques et militaires n'ont jamais servi en temps de guerre puisque les troupes allemandes se sont arrêtées plus à l'est, du côté de Meaux, durant la bataille de la Marne. Aussi, bien qu'ils soient sur des points culminants du relief à cause de leur vocation initiale, ils sont aujourd'hui complètement masqués par la végétation. Nous avons donc un patrimoine disparu et un patrimoine historique qu'on ne peut pas voir. Que reste-t-il ? : le patrimoine industriel.

Dans les années 1930, s'est installé à Chelles un immense triage ferroviaire qui a marqué l'histoire du territoire et l'histoire urbaine. Les 200 hectares de triage ferroviaire sont en effet complètement encaissés sur trois communes. Chelles, Vaires-sur-Marne et Brou-sur-Chantereine sont ainsi liées par ce grand territoire industriel. Ce lien se traduit par les cités cheminotes qui ont fait l'histoire sociale et urbaine de la ville. Celles-ci sont remarquables par leur construction et leurs plans, comme par exemple celui de la cité entre Brou et Chelles qui s'inspire d'une roue de locomotive.

Au nord de Chelles et sur le territoire de Courtry, la quatrième ville de l'agglomération, il reste des terrains agricoles où l'on trouve de l'exploitation maraîchère et quelques grandes cultures. De grands espaces sont aussi préservés à cause de la nature du sous-sol. La sablière de Vaires a par exemple été reconvertise en une base régionale de loisirs autour d'un grand lac où Roland Castro dans son projet pour le Grand Paris projetait d'installer un Champ-de-Mars. Une autre partie du territoire, plus au nord, à Chelles principalement mais aussi à Courtry, est restée vierge de toute urbanisation à cause des risques liés à l'exploitation du sous-sol riche en gypse. Le territoire de Marne et Chantereine est donc marqué par un patrimoine assez diversifié.

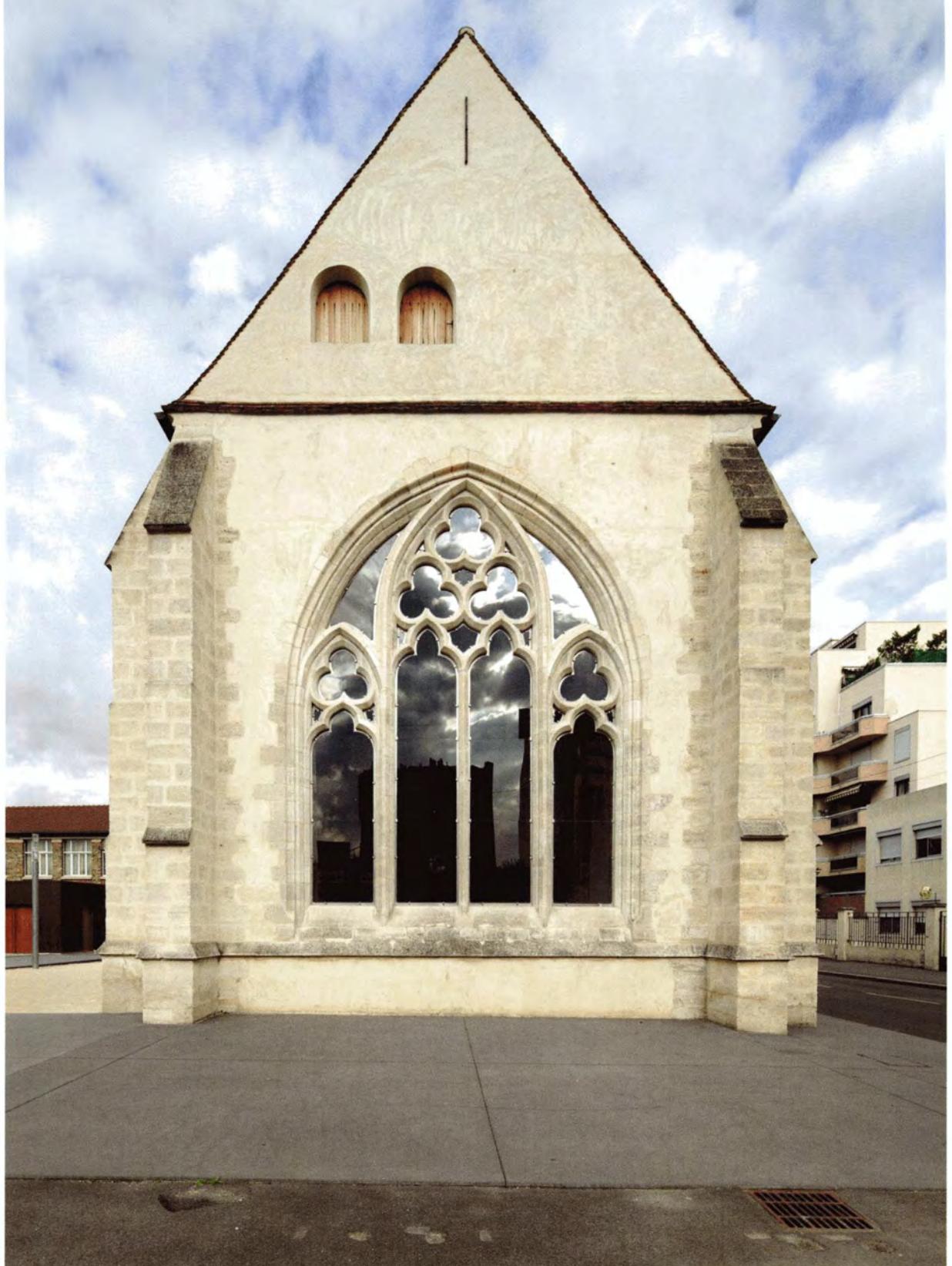
### Le Grand Paris

Chelles et son agglomération font maintenant partie du territoire du Grand Paris. L'arrivée du métro, le Grand Paris Express, va venir bouleverser, au-delà de son usage de transport et de mobilité, l'esprit des citoyens de l'agglomération. Les anciens, qui ont toujours vécu à Chelles ou à Vaires, et qui imaginent toujours vivre dans une petite ville de 10 000 habitants, et les nouveaux arrivants qui sont venus s'installer à la campagne. Tout cela reste encore au stade des études et des projets. Mais cette réalité bouleverse profondément l'esprit de ce territoire de banlieue.

Comment penser la patrimonialisation dans le contexte du Grand Paris ? C'est tout l'enjeu du travail que nous devons entreprendre dans le cadre du contrat de développement territorial et qui devra nous permettre d'anticiper les bouleversements urbains liés à l'arrivée du métro en plein centre-ville







PAGE 109

La base de plein air et de loisirs régionale de Vaires (Seine-et-Marne).

de Chelles. Ce travail d'étude et de définition urbaine a été confié à l'équipe de Roland Castro. Elle nous aidera à visualiser ce que pourrait être l'urbanisation liée à cette infrastructure. Mais nous nous devons de bien faire les choses car, dans l'esprit des gens, le bouleversement est important.

Nous avons également un autre projet : le musée des Transports urbains qui va s'installer à Chelles dans les prochaines années. La collection réunie par l'AMTUIR (Association du musée des Transports urbains, interurbains et ruraux) est constituée par d'environ 200 véhicules (bus, voitures hippomobiles, tramways, trolley, métro...), dont certains appartiennent à la RATP. Une partie de la collection est déjà arrivée à Chelles. Nous projetons un musée des transports urbains dont il n'existe pas d'équivalent en France. Cet équipement d'envergure nationale par sa collection ainsi que par la dimension du bâtiment va donner lieu à un projet architectural ambitieux. Il se situera pratiquement en plein centre de Chelles, sur un site délaissé appartenant à Réseaux ferrés de France.

Le musée des Transports urbains était déjà dans les cartons, au moins dans la pensée, avant le projet du Grand Paris. Aussi l'arrivée du métro et le musée sont porteurs d'un bouleversement que nous souhaitons très positif. Ainsi, donner le nom « Chelles, musée des Transports » à une station de métro serait significatif de nos ambitions.

Voici pour résumer quelques pistes de ce qui peut constituer le patrimoine actuel ou futur d'un territoire de banlieue ordinaire. Nous voyons que la notion de patrimoine sur un territoire est une notion ouverte. Le patrimoine est ce que l'on reçoit et ce qu'on va transmettre. Tout le travail des acteurs locaux, élus, techniciens et citoyens qui participent pleinement au développement et à la construction de la ville, se situe dans un interstice spatio-temporel entre la réception et la transmission. Dans cet interstice, nous devons faire du logement, des activités, des équipements, des espaces publics. Nous avons donc un défi à relever : celui de faire la ville sur elle-même, en économisant l'espace que nous voulons préserver et valoriser. Cet espace a une autre valeur qu'une simple valeur marchande. Nous devons ainsi respecter les lieux, les gens, le patrimoine, sans pour autant ni sacraliser ni sanctuariser.

Les églises Saint-Georges et Sainte-Croix transformées en centre culturel.

# DÉBAT

animé par Emmanuel Laurentin

Olivier Godet

DRAC Île-de-France

Je trouve que dans les propos qui ont été tenus et dans ce type de colloques qui parlent du patrimoine du Grand Paris, les préoccupations sont un peu restrictives ou mal interprétées. Dans le patrimoine, tout ce qui est intéressant n'est pas patrimoine protégé, vous l'avez dit tout à l'heure. De plus, quand un patrimoine est protégé, cela ne signifie pas que nous ne devons pas le toucher. Cela signifie qu'il faut bien le connaître, le révéler et, à partir de là, prendre de bonnes décisions pour l'aménager, mais surtout pas le figer. Le patrimoine qui nous a été légué n'a pas été figé un jour donné. Si nous voulons que le patrimoine du Grand Paris vive, il doit être placé dans sa juste valeur de réflexion, d'interprétation et d'analyse.

Emmanuel Laurentin

Ne pensez-vous pas qu'il y a quelquefois une sorte de paralysie des élus, des institutions, devant la possibilité de voir contestés des travaux, des aménagements sur ce qui peut être considéré, vu aujourd'hui l'élargissement de la notion de patrimoine, comme du patrimoine ?

Olivier Godet

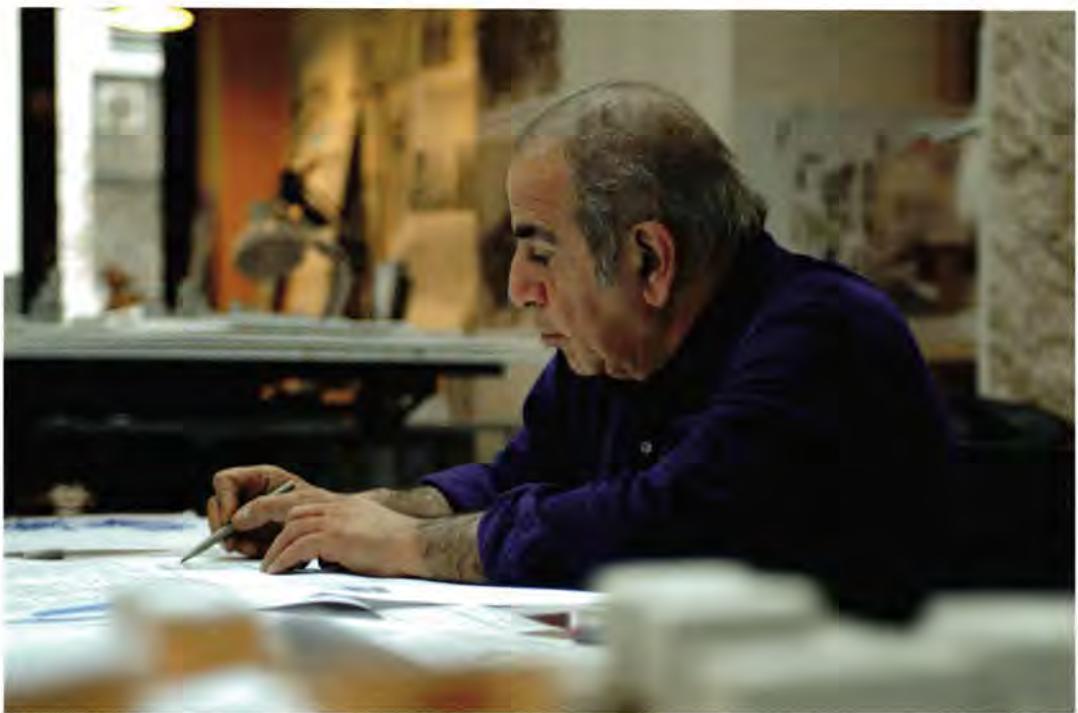
Il peut y avoir des décisions difficiles à prendre ou des débats, mais il est ennuyeux de prendre comme *a priori* le fait que ce qui est du patrimoine est figé. Or ce n'est pas du tout la préoccupation des gens qui s'occupent de patrimoine, qui ont pour préoccupation de le faire vivre, de le transmettre, de l'aménager correctement, de réfléchir avant d'agir, de réfléchir avant de casser. Par exemple, tout à l'heure, Monsieur Rol-Tanguy disait que le parc de La Courneuve est Natura 2000. Il n'est pas dit dans les textes de Natura 2000 qu'on ne puisse rien toucher. Il

est dit qu'il faut analyser, compenser et justifier les aménagements. Nous sommes toujours dans une situation d'analyser et de connaître avant de décider, ce qui n'est pas toujours un réflexe. J'aimerais bien que dans la pratique on n'oppose pas toujours figer et faire n'importe quoi. Le but du patrimoine est d'articuler ces questions-là.

Francis Rol-Tanguy

À Paris, nous avons un dialogue permanent avec les Architectes des bâtiments de France parce que je ne sais pas s'il existe un centimètre carré dans la ville qui ne rentre pas dans un périmètre protégé. Et donc je partage complètement votre point de vue. Je présentais pour ces raisons le travail que nous menons sur les berges de la Seine pour vous dire que, pour nous, quel que soit le classement, le travail avec les Architectes des bâtiments de France nous permet de ne pas être dans une vision de muséification. Il ne s'agit pas de figer, de vitrifier, il s'agit de travailler à partir de ce qui nous est donné et bien souvent, dans Paris, ce qui nous est donné a une valeur incontestable. Sur la question de Natura 2000, il n'est pas vrai que ces procédures-là nous facilitent la tâche. Quand, en Seine-Saint-Denis, on dit aux aménageurs « il n'y a strictement aucun problème, compensez », je leur souhaite bonne chance. Surtout que Natura 2000 est un peu plus compliqué que cela. Aujourd'hui, réfléchissons-y, les portes ne sont pas fermées, c'est vrai, mais il n'empêche que ces questions sont très complexes.

J'ai pris cet exemple essentiellement pour dire que je ne suis pas trop d'accord avec le propos de Roland Castro qui dit que les choses seraient simples – tel est souvent le propos des architectes – s'il n'y avait pas de règlement. Je pense que le règlement et le droit ont une valeur. Et qu'il faut traiter les questions en tenant



Roland Castro.

compte de la complexification apportée par la réglementation, mais que ces questions-là sont parfois difficiles à traiter parce que l'intelligence et le temps ont un coût. De temps en temps, effectivement, quand on est devant la face nord d'une montagne, on ne la monte pas.

Je voulais aussi revenir sur le dossier des Courtillières. J'étais directeur régional de l'Équipement quand le ministère de la Culture a introduit cette démarche de protection. La contradiction que citait Olivia Metz est vraie. Pour des problèmes de gestion – pas du tout d'architecture ou d'urbanisme –, les Courtillières n'avaient pas connu la réhabilitation qu'avaient connue beaucoup de cités. Le projet de réhabilitation s'est engagé, puis ce coup d'arrêt est intervenu et la réaction des habitants a forcément été négative et tout à fait compréhensible. Mais derrière ces questions-là, ce qui s'est joué, ce n'est pas un sujet d'architecture. Aillaud avait choisi de donner un parc privatif de 4 hectares à tous ceux qui habitaient autour, dans le serpentin, ce qui était une idée intelligente et génératrice. Pourquoi a-t-on voulu

alors casser des bâtiments ? Arrêtons de dire que c'était pour des questions d'architecture. Tous les bâtiments étaient traversants pour les habitants. Ces lieux n'étaient pas des lieux de grande sécurité et les forces de l'ordre ne trouvaient pas forcément drôle d'arriver devant les Courtillières et que les délinquants puissent traverser le parc. L'ouverture du parc avait pour but de faire en sorte que les voitures pénètrent dans le parc. Et pas seulement les voitures des habitants, mais surtout les voitures des forces de l'ordre. Et donc, les débats autour du classement, de tout ce qui a été fait pour retrouver les teintes pastel d'Aillaud, excusez-moi, c'était de « l'emballage ». Le fond de l'affaire était autre : alors que les années 1970 étaient un moment où la voiture était vraiment reine, le choix avait été fait de ne pas avoir de voitures à l'intérieur de cet espace ; et au moment où l'on se dit anti-voitures, il a été décidé de les ramener à l'intérieur. Mais pourquoi ? Je reste persuadé qu'il fallait les ramener pour que les voitures de la police puissent entrer à l'intérieur du parc.

### Valérie Mancret-Taylor

Par rapport à ce qui a été dit, je partage complètement ce que vient de dire Francis à propos des Courtillières. Il faut toujours revenir à ce qui est la vérité. Pourquoi à un moment donné certains projets sont-ils accélérés et quel type de frein rencontrent-ils ?

Les questions du droit et de la règle sont très importantes. Nous ne pouvons pas les négliger et dire que si, par hasard, nous arrivions dans une société où il n'y ait plus de règles, en particulier en matière d'aménagement et d'urbanisme, nous deviendrions plus créatifs. Je suis convaincue que nous faisons avec une certaine forme de règle et une certaine forme de contrainte. D'ailleurs, nous avons toujours des règles et des contraintes : la contrainte de la géographie, les contraintes de l'environnement, les contraintes posées par les habitants, les désirs du maître d'ouvrage, qui font qu'à un moment donné nous établissons un projet et nous essayons de répondre aux règlements d'urbanisme de la collectivité où le projet va s'implanter. Pour cette raison, des hommes de l'art qui s'appellent des architectes et des urbanistes réfléchissent à tout cela et, à un moment donné, nous font des propositions que nous trouvons plus ou moins de notre goût. Mais c'est une autre histoire qui nous écarte des questions de patrimoine.

Je voudrais aussi revenir sur la question du recyclage. Je n'aime pas beaucoup ce terme. Je préfère le terme de « créer dans le créé », qui est plus long à dire mais ne concerne pas seulement la question du recyclage. Nous devons effectivement prendre un bâti des temps anciens, nous dire que son usage n'a plus de raison d'être, et voir comment en ayant une intervention créative sur ce bâtiment ou cet espace nous créons quelque chose de nouveau adapté à la société qui le demande, qui est favorable à cette réalisation. Cela fait qu'à un moment donné le patrimoine est transformé et ne reste pas figé. Pour qu'il ne reste pas figé, nous sommes aujourd'hui face à un droit, excusez-moi de le qualifier ainsi, un peu obèse, entre le droit de la construction, le droit de l'urbanisme, le droit de l'environnement. Et les hommes de l'art, comme les maîtres d'ouvrage, ont beaucoup de difficultés pour arriver à manœuvrer au milieu de ce maquis et à sortir des projets qui répondent à toutes ces contraintes.

### Emmanuel Laurentin

Il faudrait donc déréglementer ?

### Valérie Mancret-Taylor

Non, non, il ne faut pas déréglementer. Il faudrait simplement apurer un peu. Je maintiens ce que j'ai dit tout à l'heure : la règle doit rester, elle est importante et fondamentale dans nos sociétés démocratiques. Mais nous devrions, avant de créer de nouvelles règles, essayer de voir si dans les anciennes nous n'avons pas des réponses aux questions que nous nous posons et ensuite si d'aventure la nouvelle règle est nécessaire.

### Une intervenante

Ce n'est pas vraiment une question mais plutôt une réflexion, mais j'aimerais entendre les spécialistes sur cette réflexion, celle d'une espèce de dérive de certains architectes urbanistes qui fait que l'on travaille sur la base d'un patrimoine pas forcément existant mais symbolique. Je prends l'exemple de Saint-Denis puisque je le connais bien. Les architectes et les urbanistes ont complètement refait le centre-ville de Saint-Denis dans les années 1980, sur une double idée : retrouver l'idée de Saint-Denis à l'époque du Moyen Âge, donc retrouver cette trace historique ; faire du logement social dans le centre-ville.

Ils ont essayé de conjuguer ces deux préoccupations extrêmement différentes. Le résultat vingt ou trente ans après est une catastrophe. Le centre-ville est complètement figé avec uniquement de l'habitat social et donc aucune mixité possible. Mais surtout, nous avons un centre-ville qui est une aberration puisqu'on a voulu refaire une ville du Moyen Âge. Donc les rues sont très petites, très étroites et le soleil n'y entre pas. Elles sont beaucoup trop petites pour le nombre d'habitants qui y résident et les pratiques de certains d'entre nous, par exemple de passer à toute vitesse à moto, ce qui n'est pas très facile dans des petites rues très sombres. Par ailleurs, l'architecte qui a fait tout ce centre-ville en reconstituant une sorte de ville du Moyen Âge, mais dans du béton, a imposé une règle qui empêche qu'on puisse peindre le béton. Et le béton vieillit, devient sale et extrêmement laid. Nous avons effectivement l'impression d'être dans une ville du Moyen Âge. On ne peut ni le repeindre, ni le refaire, et les élus comme les

habitants sont complètement coincés avec un bâti qui a été constitué uniquement sur une représentation symbolique.

On a par ailleurs gardé des rues avec des pavés pour conserver l'esprit du Moyen Âge. On a quand même mis des petites bandes de béton le long des rues. Résultat : tout le monde marche sur les bandes de béton parce qu'avec des poussettes ou des caddies, il n'est pas possible de passer sur les pavés. Cette deuxième aberration relève simplement du symbolique.

Ma question aux spécialistes est : ces aberrations datent-elles des années 1980 et en sommes-nous enfin sortis ou avons-nous toujours cette menace et ce risque de construire sur du symbolique et non du réel ?

#### Olivia Metz

Je ne sais pas si j'ai une réponse mais je rebondis aussi sur ce qu'a dit Monsieur Godet auparavant. Je pense que quel que soit le cadre d'intervention, contraint ou pas par une règle, le préalable est de savoir sur quoi nous intervenons et de prendre les moyens de connaître les objets sur lesquels nous intervenons. Et, à partir du moment où un travail est fait avec cette dimension historique, voire d'histoire de l'art, nous avons la possibilité de faire un choix qui est plus cohérent par rapport à ce que nous décidons de conserver et aux valeurs d'usage qui sont données pour la suite.

Juste un exemple : nous avons un projet d'éco-quartier sur une partie d'emprise ferroviaire au nord de la gare RER E de Pantin et nous avons mené un travail avec l'AHICF (Association pour l'histoire des chemins de fer de France), qui est une association présidée par Guillaume Pepy, une association d'historiens qui nous accompagne pour la réalisation d'études historiques et donc pour connaître l'histoire de ce site. Pourquoi une gare est-elle présente ? Comment s'est-elle développée ? Quels bâtiments ont été construits ? Qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Et, du coup, nous avons lancé un concours d'urbanisme, et nous allons donner aux candidats cette matière-là pour qu'ils puissent prendre en considération, avec leur regard d'urbaniste, ce qui reste aujourd'hui et en quoi cela est relié à l'histoire de ce site. Je pense que cette première étape dans la manière dont on intervient sur la ville est fondamentale pour pouvoir ensuite faire les meilleurs choix possibles.

#### Arlette Auduc

Je pense qu'il est temps de dire que la question patrimoine protégé/patrimoine non protégé, quand on parle d'aménagement du territoire et d'action sur le territoire, est une fausse question que nous devons évacuer. Bien sûr la réglementation et les règles existent, et elles ne s'appliquent pas de la même manière à tel ou tel type de patrimoine. Mais la démarche essentielle, quand on parle de patrimoine et d'action sur le territoire, la première démarche est d'abord de connaître le territoire et le patrimoine sur lequel nous avons à travailler et sur lequel ensuite nous interviendrons. Et c'est par cette connaissance que l'attitude que nous allons avoir à l'égard du patrimoine se construit. Notre fonction est précisément de construire cette connaissance sur le patrimoine. Ce n'est que parce que nous connaissons le patrimoine que nous savons ensuite comment intervenir, comment ne pas intervenir, le tout compte tenu de la réglementation. Mais l'attitude première, la démarche première est d'abord celle de la connaissance.

Elle débouche sur une question qui me paraît tout aussi essentielle qui est celle des usages. Quelqu'un a souligné ce matin qu'il n'y avait pas de gens sur nos photos et je pense que nous devons les réintroduire. Et la question des usages nous en montre la nécessité.

Il y a des gens dans notre patrimoine d'aujourd'hui. Les interventions sur les Courtilières l'ont bien montré. Et ces constructions-là s'expliquent, ne peuvent se comprendre que par les gens qui sont à l'intérieur et la manière dont ils les habitent et dont elles fonctionnent. Un autre exemple que Roland Castro a évoqué d'une manière elliptique en faisant allusion au projet du classement de la cité Emmaüs de Candilis à Bobigny. Ce projet pose un vrai problème parce qu'il met en opposition les usages, c'est-à-dire les habitants à l'intérieur qui ont le droit d'avoir un habitat digne, et les préoccupations patrimoniales. Ces questions-là me paraissent essentielles, beaucoup plus que savoir si c'est protégé ou pas protégé. L'attitude que nous devons avoir à l'égard du patrimoine me paraît identique, que l'on ait du patrimoine dit « noble » ou « protégé » ou du patrimoine « ordinaire » ou « non protégé », parce que celui-là est le cadre de notre vie quotidienne, que nous devons le protéger nous-mêmes mais que nous devons aussi pouvoir l'utiliser conformément à nos usages d'aujourd'hui.

## Intervenants

Jean-Michel ROY, responsable de l'unité Patrimoine-Arts visuels, La Courneuve  
Marie-Laure ESTIGNARD, conservatrice du musée de la Ville, Saint-Quentin-en-Yvelines  
Jean-Barthélemy DEBOST, chef du bureau de la médiation, service du Patrimoine culturel du département de la Seine-Saint-Denis  
Alexandre DELARGE, conservateur de l'écomusée du Val de Bièvre, Fresnes  
Françoise SAGHAAR-BESSIÈRE, directrice du musée de l'Éducation du Val-d'Oise  
Catherine BARBÉ, directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Société du Grand Paris

Journée du 25 novembre 2011

## L'IMMATÉRIEL QUI ANCRE LE TERRITOIRE

Introduction Alexandre Delarge	119
-----------------------------------	-----

Journée du 25 novembre 2011 – matin

## L'invention des patrimoines 123

Animateur : Jean-Michel Roy

Créer une mémoire collective à partir de patrimoines pluriels Marie-Laure Estignard	125
--	-----

La reconnaissance du patrimoine de l'immigration.

Le cas du cimetière musulman à Bobigny Jean-Barthélemy Debost	133
--	-----

L'invention de la Peupleraie, un grand ensemble labellisé

« Patrimoine du xx <sup>e</sup> siècle » Alexandre Delarge	143
---	-----

Contribution d'un musée à la représentation du territoire.

L'édition de la <i>Géographie du Val-d'Oise</i> en 1994 Françoise Saghaar-Bessière	155
---	-----

Débat animé par Jean-Michel Roy

Synthèse de la matinée Catherine Barbé	179
---	-----



# Introduction

**Alexandre Delarge**

*représentant des Neufs de Transilie,  
conservateur de l'ecomusée du Val de Bièvre*

**J**e parle ici au nom des Neufs de Transilie. Ce réseau est constitué d'un ensemble de structures patrimoniales en Île-de-France qui fondent leur cohésion sur un ancrage territorial, un intérêt pour les questions contemporaines, un engagement sur les sujets de société et, enfin, une approche ouverte et vivante des musées. Sur ce point, nous cherchons à nous opposer à la vision quelque peu stéréotypée qui associe passéisme et muséographie. Le dernier point qui nous lie est la proximité avec les habitants de notre territoire. Le réseau existe depuis 2003, ses membres travaillent à l'élaboration d'actions communes. Nous avons réalisé une série d'expositions, des conférences – dont celle-ci – et des publications. Ce travail a été rendu possible par le soutien non démenti depuis huit ans de la DRAC Île-de-France. Cette seconde journée du colloque abordera les patrimoines à partir d'une position d'intervention des acteurs quelque peu différente de celle d'hier, plus ancrée dans la réalité des petits territoires qui sont les nôtres. Pour concevoir cette journée, nous sommes partis du souhait du service Patrimoines et Inventaire de la Région de travailler sur la façon dont les patrimoines participent à la fabrication du territoire. Nous étions sollicités pour parler de l'immatériel. L'immatériel étant aujourd'hui devenu un terme aux contours très vastes, nous ne sommes pas certains d'avoir exactement répondu à l'attente implicite de la Région. Plutôt que d'immatériel, nous allons parler de non-matériel, c'est-à-dire de la partie non matérielle du patrimoine matériel. En cela, nous prenons du champ par rapport au sens que la convention de l'Unesco donne à la notion d'immatériel. Nous nous sommes demandé comment les musées qui ont pour mission de constituer une mémoire et d'élaborer un savoir sur le patrimoine qui relève de leur champ de compétences (archives, objets, savoirs, savoir-faire, architecture) pouvaient participer à la construction des

**Serrurier au travail,  
ancienne serrurerie Durand,  
Vulaines-sur-Seine  
(Seine-et-Marne).**

territoires. Il nous a semblé que c'était moins par une intervention directe sur la matérialité du patrimoine que sur la façon de les penser, de les construire, de les investir. Dans la matinée, nous allons aborder la question des missions de recherche qui sont conduites par nos structures et qui amènent à inventer des objets patrimoniaux en les documentant, mais aussi en créant des représentations sociales ou mentales de ces éléments. Il nous a semblé important de chercher à comprendre de quelle façon nous arrivons à patrimonialiser certains éléments du territoire. Cette démarche participe évidemment, comme nous le verrons, de l'accroissement du nombre d'éléments à considérer comme présentant un intérêt mémoriel et de l'extension de la notion de patrimoine. Cette approche conduit inévitablement à se poser la question de ce qui peut être retenu comme patrimoine, c'est-à-dire justement quel objet sans représentation *a priori* positive ou individualisée mérite que du temps et de l'énergie lui soient consacrés pour le sortir de l'anonymat, le labelliser ou tout au moins le reconnaître en tant qu'élément patrimonial. Comme vous l'imaginez, la question est ardue. Elle engage à se demander qui décide du processus de patrimonialisation et ce qui fonde ce processus. Nous espérons qu'à la fin de cette matinée, il vous semblera évident que le patrimoine s'enrichit au fil d'années de travail et que le territoire s'enrichit aussi de ces nouveaux patrimoines, c'est-à-dire d'objets reconnus comme importants. C'est donc tout à la fois à une construction de patrimoines que nos musées s'attellent, mais aussi à la structuration du territoire par l'élaboration de représentations sociales qui elles-mêmes, par une boucle de rétroaction, participent à la définition et à la valorisation des patrimoines.

Cet après-midi, nous poursuivrons le cheminement qui de la construction de la mémoire mène à la question de la diffusion de ces savoirs et donc à la réappropriation par les publics. Cette mission est devenue de plus en plus importante dans les musées depuis les années 1970 et elle a été rendue obligatoire par la loi Musée de 2002. Cette médiation vise non seulement le public habituel des musées, mais aussi l'ensemble des personnes concernées par ce patrimoine dans sa vie quotidienne, c'est-à-dire principalement les habitants. Associer les habitants à nos démarches et travaux est un souci constant pour nous, musées des Neufs de Transilie, car nous cherchons à avoir un ancrage territorial réel. C'est une des raisons qui a conduit les musées à recruter des médiateurs. Cela pourrait même nous amener à recruter des agents de développement territoriaux – sans doute certains l'ont-ils déjà fait. Ce nouveau type de personnel de musée aurait une approche différente, pas seulement en termes de médiation mais en termes de dynamique locale.

Dans le cas des établissements à vocation territoriale, ce travail de diffusion des savoirs en direction d'un large éventail de la population s'appuie évidemment sur une expertise des personnels qui utilisent une multiplicité de moyens de diffusion sur le territoire, y compris par des actions hors les murs. En effet, nous ne pouvons plus cantonner le musée à un bâtiment contenant en son sein des

collections. Dès lors, ce travail participe à la cohésion sociale et à l'urbanité, puisque mieux comprendre la fabrication du territoire permet d'en devenir acteur puis d'en accompagner la transformation. Cet après-midi, nous verrons aussi de quelle façon nous pouvons faire reconnaître ces patrimoines par la population et avec elle, mais aussi les faire reconnaître par les élus et avec eux. Nous verrons aussi quelles dynamiques sont en jeu et comment elles se mettent en place.

Deux personnes animeront cette journée. Le matin, Jean-Michel Roy ; l'après-midi, Julie Guiyot-Corteville. À la fin de chaque demi-journée, nous avons demandé à une personnalité de venir assister à nos débats et de faire un commentaire sur ce qu'elle a entendu, une réaction à chaud sur ce qui a été dit par les intervenants et la salle. La position de parole de ces personnalités est un peu différente de la nôtre puisque, le matin, ce sera Catherine Barbé, directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme à la Société du Grand Paris qui se prêtera à cet exercice, et, l'après-midi, ce sera Frédéric Theulé, doctorant en histoire à l'université Paris XIII. Nous leur avons donné carte blanche pour structurer leur intervention afin qu'ils développent un point de vue tout à fait libre.

Cette journée s'est donc fixé pour objectif de montrer comment les musées et les structures patrimoniales, notamment les petites structures que nous représentons et qui sont disséminées sur tout le territoire, participent à la construction de ce territoire, en l'occurrence celui de l'Île-de-France. Nous nous situons dans une démarche qui part de la base, notre regard vient du terrain, cela devrait permettre d'enrichir l'approche développée hier qui était plus « méta ». Par cette dualité d'approche, nous verrons les différences que cela peut générer vis-à-vis des questions abordées, à savoir : l'accroissement et la diffusion du savoir, la construction des représentations, la réappropriation, l'invention et l'interprétation du patrimoine.



La cité des 4 000, La Courneuve  
(Seine-Saint-Denis).

# L'invention des patrimoines

Animateur : Jean-Michel Roy

responsable de l'unité Patrimoine-Arts visuels, La Courneuve

**N**ous sommes tous ici des professionnels du patrimoine, des défricheurs, des découvreurs du patrimoine. L'obsolescence d'un lieu, d'un objet, d'une pratique, d'une image – nous verrons même des films – les désigne parfois pour entrer dans le champ du patrimoine à condition que nous soyons en mesure, nous, professionnels, de prendre de la distance par rapport à cet objet, patrimonial au sens large, et de l'objectiver. Et tel est tout l'art de notre métier, partant de la connaissance, de mettre en œuvre la chaîne patrimoniale qui conduit de la connaissance à la valorisation en passant par la protection et la conservation. Je crois que l'exemple de la Peupleraie tout à l'heure en sera particulièrement révélateur.

Cela vient d'être dit, le réseau des Neufs de Transilie n'est pas celui du patrimoine officiel, celui qui ne pose pas de questions dans le grand public. Ce patrimoine qui est le nôtre est nouveau à l'aune du classicisme des musées établis et à l'échelle de l'âge du territoire qui accueille le réseau : un vieux territoire avec des caractéristiques très contemporaines. Lorsque Bruno Mengoli, Architecte des bâtiments de France, directeur du STAP 93, interviewé par *Regards*, le journal municipal de La Courneuve, sur le grand ensemble dit « des 4 000 » déclare « le mail de Fontenay – un des éléments des 4 000 – vaut un palais », il ajoute ensuite « les barres, disparaissant les unes après les autres, deviennent rares et précieuses ». Avec cette phrase, il lance un véritable débat à l'échelle locale et même à une autre échelle. Ces bâtiments ont-ils un avenir ? Nous l'avons évoqué hier avec Roland Castro.

Et ce professionnel du patrimoine en appelle aux experts pour « montrer ce qui est remarquable ou pas sur le territoire ». Un habitant dans le numéro suivant du même journal oppose, lui, « une odieuse tentative de manipulation des consciences pour accepter l'inacceptable ». Sur ces territoires, meurtris pour certains, ce qui fait patrimoine, ce qui fait identité ou sens, pose question, interroge les habitants, les élus et les spécialistes que nous sommes. Il n'y a pas de consensus. Y en a-t-il d'ailleurs sur les autres ?

Nous allons aborder ces questions au travers de plusieurs exemples très divers, autant par les sujets, les angles d'attaque, les points de vue, les intervenants qui traiteront ces différents aspects. Nous allons commencer par Marie-Laure Estignard, conservatrice du musée de la Ville à Saint-Quentin-en-Yvelines.



# Créer une mémoire collective à partir de patrimoines pluriels

Marie-Laure Estignard

*conservatrice du musée de la Ville, Saint-Quentin-en-Yvelines*

**N**ous avons travaillé, avec toute l'équipe du musée de la Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines, pour vous présenter ce qu'est notre vision du patrimoine ou plutôt des patrimoines sur le territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le territoire est vaste, aussi grand que celui de la ville de Paris. 150 000 personnes y habitent, sans compter ceux qui y travaillent, puisque Saint-Quentin abrite le siège social de nombreuses grandes entreprises. Géographiquement, Saint-Quentin-en-Yvelines est cernée par Versailles et Rambouillet, deux villes reconnues comme hautement patrimoniales. Cela n'a pas empêché l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines de recevoir en 2006 le label «Ville d'art et d'histoire». Ce label est porté par le musée.

Le musée est un musée de territoire. Saint-Quentin-en-Yvelines est une ville nouvelle, pourtant ce n'est pas une ville. Ce sont sept communes regroupées dans une communauté d'agglomération, Élancourt, Guyancourt, Montigny-le-Bretonneux, Voisins-le-Bretonneux, La Verrière, Trappes et Magny-les-Hameaux. Ces sept communes sont riches de patrimoines extrêmement divers allant de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, patrimoine connaissant une forte notoriété, à un patrimoine cheminot qui, bien que moins connu, fait partie de l'inconscient collectif des habitants, jusqu'à un patrimoine plus récent, celui qui a été «inventé», pourrait-on dire, par les concepteurs de la ville nouvelle. L'ensemble de ces patrimoines laisse une empreinte sur le territoire.

Pour illustrer cette pluralité, voici à droite Port-Royal-des-Champs, au centre *Fer et Paix*, une œuvre de Nicolas Sanher, des entrepôts de Trappes et le *Viaduc* de Ricardo Bofill aux Arcades du lac. La mosaïque de ces photos ne constitue pas un patrimoine homogène. C'est cette diversité qui fait la spécificité de ce territoire. Le musée de Saint-Quentin-en-Yvelines ne se circonscrit pas à une collection histoire et beaux-arts, elle irrigue toute la ville nouvelle.

Comprendre la valeur du patrimoine aujourd'hui dans ce type de musée demande avant tout d'écouter la parole des habitants mais également de l'ensemble des acteurs qui ont fait ce territoire, urbanistes, architectes, élus, etc. Voici quelques paroles d'acteurs de la ville nouvelle, sélectionnées pour illustrer mon propos : « Non, il n'y a pas de patrimoine ici parce que c'est une ville nouvelle. Alors il n'y a rien d'ancien, forcément », parole d'habitant recueillie lors de la conception d'une exposition. Cela illustre bien l'ampleur du travail à fournir pour faire comprendre que Saint-Quentin-en-Yvelines est aussi une ville dotée d'un véritable patrimoine.

Pour l'architecte Manolo Núñez, « le patrimoine est ce qui se projette à la fois dans le passé et le présent ». Nous sommes une ville qui a quarante ans – la communauté d'agglomération a quarante ans ; quarante ans, ce n'est même pas le temps d'une génération, mais plutôt celui d'une demi-génération. C'est le temps parcouru depuis ce territoire rural avec une ville, Trappes et ses quelque 11 000 habitants, entourée de villages. Quelle que soit la physionomie actuelle de la communauté d'agglomération, il y a quarante ans, ce territoire s'organisait en villages qui comptaient entre 500 et 1 000 habitants. Nous sommes passés en l'espace de quarante ans de 20 000 à 150 000 habitants. Construire une ville nouvelle sur une génération, tel était le défi qui nous oblige aujourd'hui à conjuguer le présent avec l'ancien.

Enfin, Robert Cadalbert, président de la communauté d'agglomération, dit : « Le patrimoine est la trace que la société et la vie laissent sur un territoire. » Tout un programme. Notre programme au musée de la Ville !

Nous allons essayer de comprendre comment, nous, musée de la Ville, avec l'ensemble des habitants et des élus, avec l'ensemble des protagonistes du territoire, allons travailler sur la reconnaissance et la prise de conscience de la réalité patrimoniale de certains édifices et œuvres. Je vais pour cela m'appuyer sur trois exemples : le premier est celui des Rigoles, le second celui du patrimoine cheminot et le dernier celui de l'art public. Ces trois exemples s'inscrivent dans des temporalités différentes.

Les Rigoles constituent un système d'adduction d'eau créé entre 1640 et 1685 pour alimenter les fontaines du château de Versailles. Ce sont 180 kilomètres de canaux, des aqueducs, des ponts, des vannes, des digues... qui collectent les eaux drainées et les conduisent par le grand lit de rivières vers le château. Cet ensemble a été construit en parallèle à l'aménagement d'une chaîne d'étangs, les étangs de Saint-Hubert à Saint-Quentin, de Bois-d'Arcy. Ce patrimoine, nous le constatons, n'est à l'origine pas un patrimoine saint-quentinois. Il est le patrimoine du château de Versailles qui a essayé de mettre tout un territoire à contribution pour l'aménagement du monarque – il avait même été envisagé d'aller puiser jusqu'à l'Eure. Les habitants du territoire de Saint-Quentin, et plus particulièrement ceux de l'étang de Saint-Quentin, n'étaient pas favorables à ce projet. Il était vécu comme une source de nuisances. En effet, l'eau qui arrivait au château de Versailles devait



Porte du Mérantais,  
Magny-les-Hameaux  
(Yvelines).

être potable. Cela interdisait donc à tous les Saint-Quentinois de laver leur linge dans les étangs. Cette distorsion entre les différents enjeux contribue à expliquer pourquoi les habitants du territoire ne se sont pas attachés à ce patrimoine. Voici deux cartes : l'une du réseau d'adduction d'eau qui englobe une grande partie du plateau de Saclay ; l'autre inclut le domaine de Versailles. Mais ce qui reste comme témoin de cette époque est d'une autre nature : une borne fleurdelisée, qui ne date pas de Louis XIV mais de Louis XVIII, comme toutes les bornes fleurdelisées du territoire – déjà à cette époque, on peut noter une première tentative de réappropriation du patrimoine par le biais du marquage des bornes ; un aqueduc largement tagué ; une rigole à peu près préservée – mais certaines de ses consœurs ressemblent davantage à des décharges qu'à un lieu identifié comme patrimoine ; enfin, la porte du Mérantais qui permettait l'accès au domaine. Tel est ce qui nous reste aujourd'hui du patrimoine créé sous Louis XIV. Les Saint-Quentinois n'avaient pas pris conscience que ce patrimoine ancien et parfois dénaturé était un vrai patrimoine historique. Le musée s'est donc saisi de la problématique des Rigoles, en relation avec les pouvoirs publics. Il a extrapolé et travaillé plus largement sur le concept de l'eau sur le territoire, qui reste une constante identitaire à Saint-Quentin,

encore aujourd'hui. Les étangs de Saint-Quentin transformés en base de loisirs sont une référence pour les Saint-Quentinois. Cette origine de l'eau émanant des Rigoles trouve une illustration dans les logos du territoire : celui du SAN (la société qui a succédé à l'EPA) et le logo de Saint-Quentin. À l'origine, les villes nouvelles fondaient leur spécificité sur « la ville à la campagne ». Ceci explique la présence sur les deux logos de l'arbre pour la campagne et de l'eau comme constante identitaire du territoire. Le musée s'est inscrit dans ce positionnement sur le rôle fédérateur de l'eau dès son origine dans le montage d'expositions comme « L'eau au fil du temps » qui devait faire comprendre aux Saint-Quentinois ce patrimoine de leur histoire, ancienne, présente et vraisemblablement future. Le musée a aussi capitalisé sur ce patrimoine au travers d'actions culturelles comme les « visites les pieds dans l'eau ». Pouvoirs publics et architectes se sont également saisis de la thématique de l'eau. Lors de l'aménagement du centre-ville, un concours a été lancé autour du canal. Michel Euvé est l'architecte qui l'a gagné en remettant l'eau au centre de l'image et du centre de Saint-Quentin, notamment au travers de l'art public. On pensera à *L'Arche* de Kowalski, à *La Perspective* de Marta Pan ou à *Meta* de Nissim Merkado. Cette idée de l'eau à Saint-Quentin a une vraie dimension patrimoniale pour des experts de la ville nouvelle et pour des historiens, mais elle n'en a pas encore pour les habitants. Le regard du musée et des acteurs du territoire est primordial pour transmettre le patrimoine des Rigoles et l'inscrire au cœur de la vie des générations futures.

Le second exemple est sensiblement différent : celui du patrimoine cheminot. La ville de Trappes était la plus importante au moment de la naissance de la ville nouvelle. En 1849 s'est implantée sur Trappes la ligne de chemin de fer. Puis, en 1915, est construite une gare de triage. Un certain nombre de cheminots sont donc



Fête de l'inscription à  
l'Inventaire supplémentaire  
des Monuments historiques  
des « Dents de scie » à Trappes.

naturellement venus s'installer sur la commune. Pour illustrer l'importance de la communauté cheminote, voici la gare de triage, puis un mariage devant les Dents de scie en futur état d'achèvement. Cette photo a été présentée par le musée de la Ville à l'occasion d'une exposition sur les photos de famille organisée en 2007. Entre 1926 et 1931, un ensemble d'immeubles qui s'appelle les « Dents de scie » a été construit pour loger les cheminots. Pour ces HBM, les architectes Henry et André Gutton se sont inspirés à la fois des cités ouvrières des faubourgs allemands et des cités-jardins britanniques. Formellement, c'est une réponse au mouvement moderne qui préconisait ordonnancements géométriques et sobriété des lignes. Ces maisons individuelles mitoyennes de type F4 – elles font chacune 66 mètres carrés – sont disposées à 45 degrés par rapport à l'avenue Marceau et forment une espèce de perspective un peu cubiste. Dans les années 1980, ces Dents de scie qui n'étaient plus aux normes d'hygiène sont menacées de destruction. À l'époque, on pense qu'il faut construire d'autres formes de grands ensembles. À partir d'octobre 1989, l'amicale des locataires, la municipalité de Trappes et l'écomusée de Saint-Quentin – le futur musée de la Ville – se mobilisent pour sauver les Dents de scie. En 1992, l'investissement des habitants, conscients qu'ils vivent dans un patrimoine original, permet non seulement d'annuler la décision de destruction des Dents de scie, mais encore d'engager un processus de réhabilitation conduit par Antoine Grumbach. Cette entreprise ira jusqu'à l'inscription des bâtiments. Ceci est le témoignage que la prise de conscience – non pas par des conservateurs ou autres experts, mais par des gens qui habitent le territoire et saisissent à quel point leur patrimoine est unique – aboutit à l'obtention de cette protection. Aujourd'hui, les Dents de scie ont obtenu le label « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle ». Pour la petite histoire, une locomotive conservée à Trappes a été protégée en même temps que les Dents de scie et commémorée dans l'exposition « Vivre le rail » montée par le musée. La mobilisation autour d'un patrimoine, qui n'est pas *a priori* reconnu comme du grand patrimoine, permet de faire évoluer les mentalités. Depuis, la ville de Trappes et son patrimoine cheminot font l'objet de toute l'attention du musée, notamment lors des Journées du patrimoine. Antoine Grumbach, qui a réhabilité les Dents de scie, en parlait ainsi : « Nous avons là un des exemples les moins connus et pourtant magistral d'application du mouvement moderne pour le logement social individuel. Cet ensemble unique en France est totalement atypique. L'attachement des habitants à ce lieu a permis l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques et par là même cette réhabilitation. Aussi rare qu'il soit comme témoignage d'architecture, il aurait pu être détruit. » La perception que nous avons aujourd'hui de cet ensemble comme un *unicum* architectural n'aurait pas été possible sans la mobilisation des habitants.

Dernier volet atypique du patrimoine saint-quentinois : l'art public. L'art public est une constante à Saint-Quentin-en-Yvelines, qui contribue à faire du musée de la Ville un musée à ciel ouvert dont voici quelques exemples : *La Perspective* de Marta Pan, une œuvre musicale des frères Baschet, *Les Guetteurs* de Marc Giai-Minot, l'œuvre

d'un illustre inconnu, le « Mickey » de Michael Grossert qui ne s'appelle pas du tout Mickey mais *Réflexion d'espace discontinu* [Mickey est le nom que lui ont donné les habitants], les « Spaghetti » des frères Simonnet qui ne s'appellent pas non plus comme cela mais *Arborescence polymorphe*. En 1974, un programme de commandes publiques est lancé pour que des œuvres d'art soient implantées sur le territoire. Monique Faux, alors conseillère artistique pour les villes nouvelles, porte cette démarche. Elle est soutenue sur le territoire par Serge Goldberg, alors président de l'EPA, puis par Roland Nadaus, qui va y voir un enrichissement voire un anoblissement possible de l'espace public. En 1974, se tient un symposium au parc des Coudraies à Saint-Quentin-en-Yvelines auquel un certain nombre d'artistes vont se rendre pour construire leur œuvre. Des lettres retrouvées dans les archives leur expliquent qu'on ne leur donnera pas de tente et qu'ils doivent apporter leur propre matelas pour dormir dehors. Vient donc s'installer là l'association « La jeune sculpture » autour de Denys Chevalier. Pour les habitants du territoire, il n'est pas toujours évident de comprendre que les « Spaghettis » ou « Mickey » sont des œuvres d'art et non pas du mobilier urbain. *Intérieur extérieur* de Denis Mondineu met en scène un appartement dans une rue à une échelle très supérieure à l'échelle humaine. Cette œuvre est perpétuellement taguée et souvent abîmée, un petit chien a même été volé. Dans cette démarche d'appropriation du territoire, le musée a une vraie action sur l'art public, que ce soit par des expositions ou des colloques et surtout par la collecte. Une des fonctions du musée est donc d'aller rencontrer les artistes. Vidéos, interviews, achat d'œuvres, de dessins préparatoires ou de maquettes, restauration des œuvres nous permettent de documenter l'ensemble de ce fonds du musée.

Aujourd'hui, nous sommes incapables de dire – ni nous, ni les pouvoirs publics, ni les habitants – ce qui demain fera patrimoine sur ce champ artistique. Nous avons nos idées, les pouvoirs publics en ont une autre et les habitants une troisième. C'est le croisement de tous ces regards qui permettra de déceler le patrimoine de demain. Pour illustrer l'importance de ce regard très personnel, voici pour conclure une petite anecdote. En 2009, Klaus Schultze, artiste allemand qui travaille la brique, vient voir la réhabilitation d'une de ses œuvres qui s'appelle *La Table des géants*. Pour cela, il travaille avec la personne du musée qui s'occupe de la réhabilitation des œuvres. Il est très ami avec José Subira-Puig, l'auteur d'une œuvre appelée *La Grande Girouette*. Il profite de sa présence en France pour aller jeter un coup d'œil à cette œuvre qui est installée sur une place et entourée d'immeubles. Alors qu'il regarde l'œuvre avec la personne du musée, arrivent deux jeunes d'à peu près 18 ans, et voici à peu près le dialogue qui s'ensuit :

« Vous êtes qui ? », demandent les deux jeunes sur un ton presque agressif. Klaus Schultze leur explique qu'il est un ami de José Subira-Puig et qu'il est lui-même artiste. Les jeunes reprennent alors : « Qu'est-ce que vous faites, là ? Vous allez l'enlever ? Vous allez l'enlever la girouette ? » Klaus Schultze reprend la parole : « Mais pourquoi cette question, vous voulez que nous l'enlevions ? » Puis

*La Grande Girouette*  
de José Subira-Puig.



les jeunes demandent une nouvelle fois : « Alors vous voulez vraiment l'enlever ? » La personne du musée explique que la girouette ne bougera pas, qu'on ne l'enlèvera pas, qu'elle sera réhabilitée mais restera à sa place. Et Klaus Schultze reprend en souriant : « Ça vous ferait de la peine qu'on vous l'enlève ? » Alors les jeunes répondent : « Ben oui. Moi j'ai grandi dans ce quartier. J'ai joué autour de cette œuvre. Elle fait partie de mon quotidien. » Et l'autre de renchérir : « Moi, j'ai appris à marcher autour de la girouette. » Et l'un des deux de conclure : « C'est notre tour Eiffel à nous. »

Elle n'est pas en très bon état, notre girouette. Elle n'est même pas en bon état du tout. Nous avons négocié sa restauration il y a quinze jours ; ils garderont leur « tour Eiffel ». Nous avons tous une vision extrêmement personnelle du patrimoine. Cette vision passe par des regards croisés qui peuvent amener un jour à faire inscrire les Dents de scie ou à faire en sorte qu'un jour la girouette de José Subira-Puig devienne l'un des emblèmes de la communauté d'agglomération. Jean Davallon disait : « La chose qui fait patrimoine doit être une trouvaille ; trouvaille concrète comme en archéologie, où personne ne soupçonnait l'existence de l'objet ; trouvaille en termes de valeur, lorsqu'une chose (un édifice, un morceau de ville, un savoir...) qui était totalement délaissée apparaît soudainement avoir une valeur inestimable. » L'histoire dira ce qui fera patrimoine demain.



# La reconnaissance du patrimoine de l'immigration

## Le cas du cimetière musulman à Bobigny

Jean-Barthélemy Debost

*chef du bureau de la médiation, service du Patrimoine culturel du département de la Seine-Saint-Denis*

**L**e récit de la patrimonialisation illustre parfaitement la thématique de cette journée. Le cimetière musulman mérite d'autant plus que l'on parle de lui aujourd'hui car il est dans une phase un peu difficile.

Le cimetière musulman à Bobigny est sans doute exemplaire, sans doute un bon exemple d'une question qui court au long des enquêtes et autres inventaires du patrimoine en banlieue, c'est-à-dire : Qu'est-ce qui fait patrimoine ici ? Qui fait patrimoine ? Et encore patrimoine pour qui et pour quoi faire ? En effet, pire que la question de la réalité du patrimoine en banlieue et précisément en Seine-Saint-Denis, la notion de patrimoine semble encore complètement antinomique avec celle de l'immigration, par le fait des considérations de la capacité qu'aurait l'immigration à faire histoire ou patrimoine. Au mieux, on concédera « mémoire de l'immigration ». L'histoire de la patrimonialisation du cimetière musulman à Bobigny reflète la difficulté qui existe à poser une valeur patrimoniale subjuguant une valeur d'usage. Comme le disait Jean-Michel tout à l'heure, comment faire en sorte que ce cimetière continue à accueillir des inhumations tout en préservant sa qualité patrimoniale ? Pourquoi ce qui est bon pour le Père-Lachaise, protégé à divers titres, ou du cimetière central de Mulhouse, né lors de l'occupation allemande, qui est aujourd'hui une ZPPAUP, ne le serait-il pas pour le cimetière musulman à Bobigny ? Nous le savons bien, comparaison n'est par raison mais le cheminement poursuivi et à poursuivre encore, sans doute pour plusieurs années, témoigne de la difficulté de la patrimonialisation de cet objet.

Le travail et la réflexion que je vais vous présenter s'inscrivent dans la politique patrimoniale du département de la Seine-Saint-Denis qui a maintenant une vingtaine d'années et qui s'est inscrite fortement dans un moment assez formidable de la réflexion sur le patrimoine, les fameux protocoles de décentralisation culturelle qui ont été initiés par le ministère Tasca en 2001-2002. Au cours de cette phase

d'expérimentation, toutes les réflexions et les expérimentations étaient possibles. Sur notre territoire, il s'agissait de rattraper un retard considérable accumulé sur les questions patrimoniales, de répondre à l'urgence de la préservation face aux mutations urbaines qu'il subissait et de répondre à la demande sociale en matière de médiation.

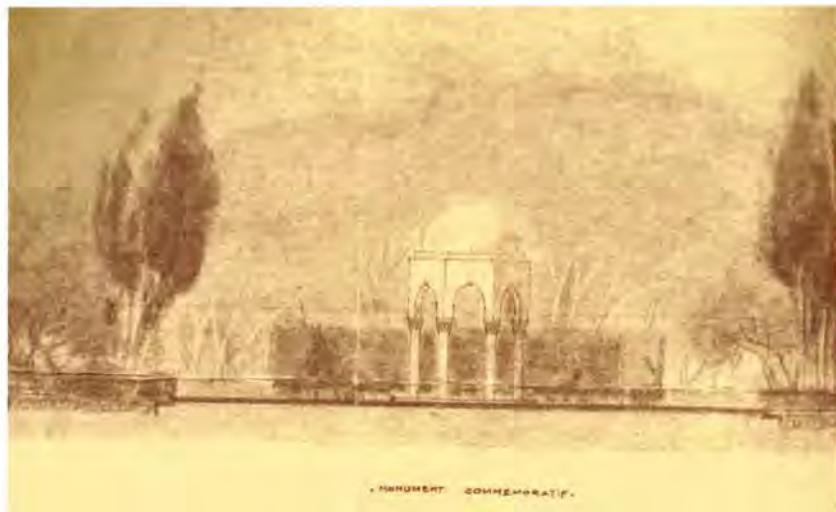
Le travail mené par le département depuis cinq ans sur ce cimetière inauguré en 1937 porte la marque de cette politique : travailler les contenus scientifiques, travailler sur la valorisation de cet objet auprès des publics et élaborer des préconisations préservant la valeur patrimoniale du site, ce que nous sommes en train de faire dans la phase actuelle.

### Un vaste système de représentation patrimoniale

Ce qui est vraiment passionnant dans ce cimetière c'est que, s'il devient officiellement du patrimoine national en 2006 par son inscription, il est en fait inscrit dans un système de représentations patrimoniales ou mémorielles préexistant beaucoup plus large.

### Une terre d'Islam pour les usagers

Le cimetière est construit pour accueillir les musulmans morts à l'Hôpital franco-musulman à Bobigny créé en 1935. Mais à la lecture des registres d'inhumation, on se rend compte que rapidement les gens qui se font enterrer à Bobigny viennent d'autres régions, voire d'autres pays européens. On souhaite se faire enterrer au cimetière musulman parce que, par-delà l'appartenance à un exode rural issu de l'Afrique du Nord – les gens qui vont mourir à l'Hôpital franco-musulman –, la géographie et l'Islam, la sociologie des inhumés dépasse largement la figure de l'ouvrier algérien musulman sunnite.



Dessin de l'architecte Crevel.

Ce cimetière suscite un vrai attrait pour une population musulmane en immigration. Le fait qu'il n'y ait que des musulmans, l'existence d'une salle de prière et d'un lieu d'abattage rituel, un personnel religieux permanent rémunéré par l'hôpital renforcent cette attractivité.

Les entretiens avec les familles qui viennent se recueillir sur les tombes de leurs parents révèlent une représentation symbolique extrêmement forte, extrêmement positive de ce territoire. L'architecture mauresque du patrimoine bâti renforce cette idée, cette notion qu'on serait là en terre d'Islam. Le cimetière s'inscrit donc dans un système de représentation religieux d'autant plus fort que l'islam vit régulièrement en France des périodes d'ostracisme et de stigmatisation.

#### Un haut lieu de la mémoire ouvrière pour le syndicat gestionnaire du site depuis 1996

La gestion du cimetière est prise en charge en 1996 par un syndicat intercommunal constitué de quatre villes (La Courneuve, Aubervilliers, Drancy, Bobigny) hérétiques de cette fameuse ceinture rouge qui entourait Paris. La rencontre ne va pas se faire sans mal, sans difficulté et sans réaction par rapport à un objet que le syndicat ne sait pas forcément appréhender dès l'origine.

Le syndicat va y développer son savoir-faire de gestionnaire de cimetière : mise en œuvre du principe de la concession jusqu'alors inconnu, informatisation de la gestion des espaces d'inhumation... Les relations que le syndicat entretient avec cet espace sont constituées à la fois d'une grande considération mais également du sentiment qu'ici tout s'est fait en dehors des règles de l'art en matière de sépulture, d'inhumation, de contractualisation, de gestion de l'espace...

La création d'une nouvelle entrée, à l'opposé de l'entrée d'origine monumentale, et la construction d'un bâtiment vierge de quelconques références architecturales participent d'une volonté de laïcisation de l'espace.

Parallèlement, le site représente aux yeux des nouveaux gestionnaires un témoignage de l'histoire des travailleurs immigrés modestes et célibataires, prolétaires exilés, morts au service de l'usine capitaliste. Le carré militaire (ouvert en 1944 et fermé en 1954) attire plus particulièrement leur sollicitation. Cette soixantaine de « Morts pour la France » cristallise un nouveau système de représentation tout aussi juste mais parcellaire : celui du cimetière de la classe ouvrière exploité par « le colonialisme, stade suprême du capitalisme » ou pour ceux inhumés au carré militaire, au champ d'honneur d'une guerre qui n'était pas la leur.

Un deuxième système de représentation est donc ici en œuvre, celui de la représentation d'un cimetière de la classe ouvrière, peut-être celle qui est le plus au front de la difficulté sociale, de logement, de vie dans une société où elle n'a pas nécessairement tous les éléments pour comprendre ce qui se passe autour d'elle.

### Un passé colonial protégé Monument historique en 2006

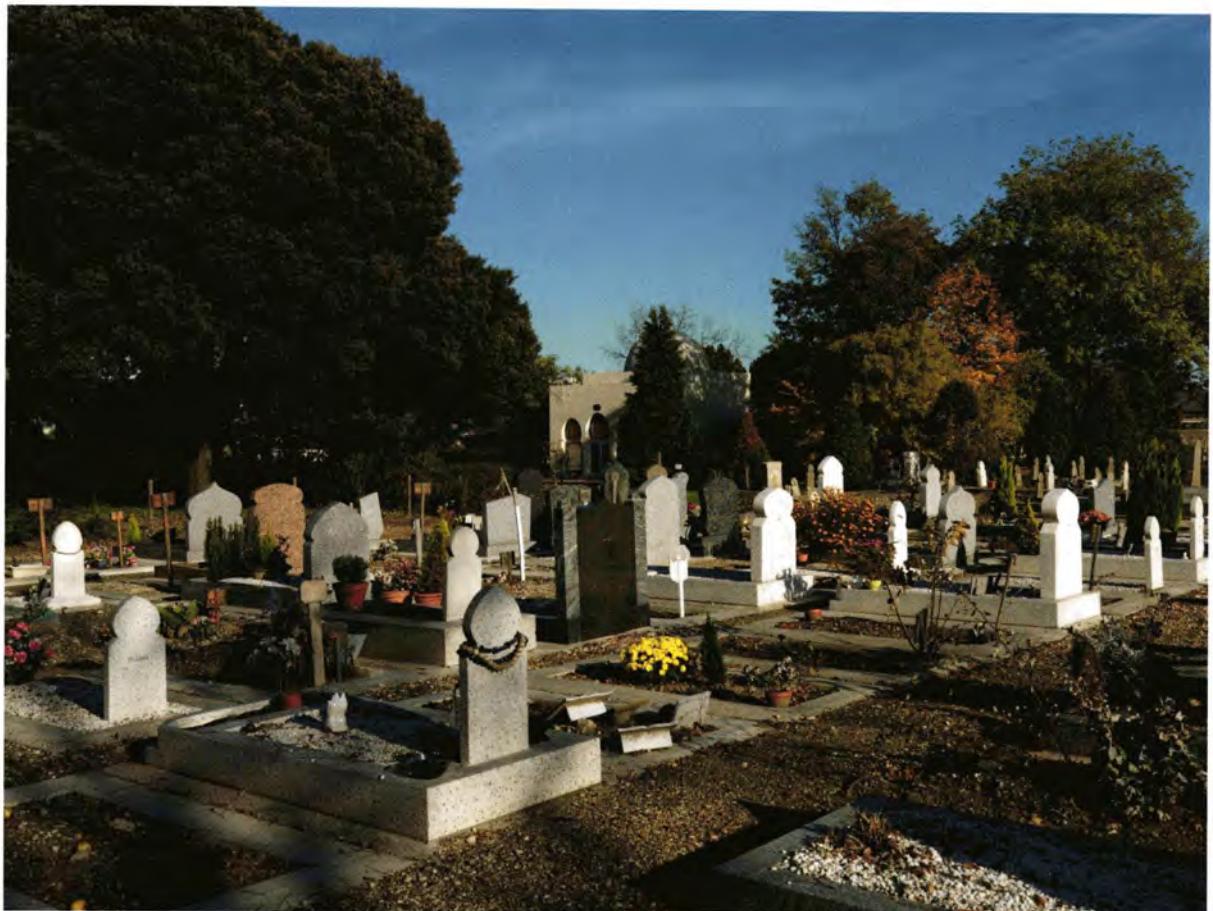
En 2006, le cimetière est inscrit au titre des Monuments historiques. Plus précisément, la protection s'applique au carré militaire et au patrimoine bâti d'architecture mauresque. En 1937, à quelques années de l'exposition coloniale de 1931, l'architecte Crevel a multiplié ici les références orientalisantes pittoresques qui fleurent bon les romans coloniaux et Lyautey. En la matière, le cimetière musulman à Bobigny est un des éléments de l'action de propagande du projet colonial initiée en 1925 avec la construction de la Grande Mosquée puis de l'Hôpital franco-musulman en 1935.

Quant au carré militaire, il s'inscrit lui aussi dans cette histoire au cours de laquelle les forces coloniales ont participé largement à la Seconde Guerre mondiale. Le film *Indigènes*, qui est contemporain de la protection du cimetière en 2006, fait entrer en force sur la scène nationale la question de la mémoire de ces désormais anciens combattants. Ce qui est protégé par le ministère de la Culture en 2006 participe donc d'un troisième système de représentation à l'œuvre sur ce territoire : la représentation coloniale.



CI-CONTRE ET PAGE SUIVANTE  
Le carré militaire  
du cimetière musulman.

Dans la perspective de la célébration du 70<sup>e</sup> anniversaire du cimetière, le syndicat intercommunal, appréhendant la qualité patrimoniale et mémorielle du carré militaire, fait de la restauration de cet objet un de ses objectifs. Il sollicite alors le conseil général pour constituer un comité de programmation scientifique et culturelle qui a pour objectif, par-delà l'ouvrage de Marie-Ange D'Adler de 2005 (*Le Cimetière musulman de Bobigny*, Éditions Autrement), de renforcer le socle de connaissance sur le cimetière, de participer à sa médiation et d'avancer sur la



préservation de l'objet. Un certain nombre de rencontres, de rendez-vous, de séances de travail réunissant le syndicat, la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, l'association Génériques, des gens qui travaillent sur le patrimoine paysager de ce lieu – parce que des plantations de type méditerranéen ont été faites à la création du cimetière – et des représentants des quatre villes sont régulièrement organisés. Nous nous sommes rendu compte que, par-delà les systèmes de représentation évoqués précédemment, l'analyse fine et l'observation attentive de cet objet complexifient énormément son identité.

### Vers un cimetière de l'immigration

L'intervention de Soraya El Alaoui, historienne et islamologue pour le service du Patrimoine culturel du département, va faire émerger, par-delà le système de représentation précédent, une vision précise et fine de la réalité du cimetière.

### Le cimetière est l'addition de lieux de mémoire individuels

De façon paradoxale, alors que l'on pourrait penser que le caractère homogène du site (« cimetière musulman ») entraînerait une homogénéité du paysage, il n'en est rien. C'est en effet sans compter sur le jeu complexe entre une posture individuelle, celle relevant de l'appartenance à une religion (dans ses différentes branches) et à une immigration, mais aussi à une origine culturelle et à une époque. La sépulture, le mode d'inhumation, la « mise en scène » de la tombe sont alors variables à l'infini. Ainsi, dans une même famille, la tombe de l'un sera grandiloquente avec force décoration, objets, fleurs... La tombe de l'autre sera extrêmement modeste. Ici, l'appréhension individuelle de la religion introduit la différence.

Aux côtés des inscriptions rituelles issues du Coran, nous allons avoir des inscriptions qui racontent l'identité des individus. Références à des métiers, à des nationalités, à des lieux de naissance. Et cette différenciation est d'autant plus forte qu'il s'agit en situation d'immigration de singulariser, de faire de la tombe l'identité de celui inhumé dans une terre où il n'est pas connu, quitte à prendre des libertés avec l'ordre colonial ou avec le dogme religieux.

### Un patrimoine en évolution

Ce patrimoine n'est pas figé, il est en évolution. Le mode d'inhumation varie. La chronologie est ici déterminante. Si la règle de l'inhumation dans un cercueil est respectée – le corps n'est pas enterré en pleine terre selon la tradition musulmane –, le creusement et la construction d'un caveau à une ou plusieurs places et la pose d'une semelle sont longtemps restés marginaux jusqu'aux années 1970. Le corps est donc enterré dans un cercueil, lui-même en pleine terre, ce qui aboutit à un moutonnement de la surface du cimetière.

À partir des années 1970, le principe de la semelle autour de la tombe va se généraliser et l'on va donc pouvoir avoir des pierres tombales côte à côte avec un paysage



Carré « vide ».



Carré des années 1970.

beaucoup plus minéralisé. Les stèles ou les monuments funéraires, s'ils ont encore des références orientalisantes, empruntent aux monuments funéraires occidentaux.

Dans les années 1990, avec l'arrivée du syndicat, le principe de la concession va se mettre en place. Le caveau et la semelle se développent. On constate la multiplication d'objets sur les tombes avec d'intéressants phénomènes d'acculturation de la part de personnes qui sont sans doute de moins en moins étrangères et de plus en plus françaises.

Le cimetière est un objet mouvant dans le temps et comme l'addition de 7 000 lieux de mémoire individuels. Ce cimetière n'est donc pas un objet simple que nous pourrions résumer en disant « le cimetière musulman ». Finalement, ce qui fait la caractéristique de ces 7 000 tombes n'est pas forcément l'Islam, la référence coloniale ou la référence à l'appartenance à la classe ouvrière. Ce qui fait le cœur de l'identité de ce cimetière, c'est le phénomène migratoire.

### Un patrimoine de l'immigration fragile

Le cimetière musulman compte plus de 7 000 sépultures. Il est plein. Pour autant, la demande reste très élevée. L'extension du site est d'autant moins envisageable pour les élus du conseil syndical gestionnaire du site que l'autre partie du cimetière intercommunal (située sur la commune de La Courneuve) a encore de l'espace. Pour répondre donc à la demande, le syndicat mène une politique de reprise de sépultures. Démarche classique pour un gestionnaire de cimetière. Mais ici, cet exercice ne se fait pas à l'échelle de la tombe, objet d'une concession tombée en désuétude. À Bobigny, la reprise se fait à l'échelle d'un carré, soit près de



Tombe de la princesse Selma.

150 tombes. 150 tombes qui pour l'immense majorité ont été créées hors régime de la concession, celle-ci n'ayant été mise en place qu'à partir de 1996, date à laquelle la gestion du site est confiée au syndicat.

Exhumation des tombes, réduction des corps, mise en ossuaire, remise sur le « marché » de 150 emplacements... Cette opération efface un carré, son mode d'inhumation, et donc son paysage lui correspondant. En effet, l'évolution du rapport au pays d'accueil, l'acculturation, les différentes vagues d'immigration musulmane ont dressé, de carrés en carrés, des sols, des paysages différents. Absence ou présence de monuments, de semelles ou de caveaux, évolution des références stylistiques... sont autant de marqueurs chronologiques et paysagers du site.

Ainsi, alors que le carré militaire et le patrimoine bâti sont l'objet des considérations patrimoniales du gestionnaire et de l'Architecte des Bâtiments de France, c'est le patrimoine des immigrés des années 1930 et 1940 qui est en voie de disparition.

En conclusion, l'observation de l'histoire du cimetière et de son processus de patrimonialisation révèle le caractère encore incertain de cet objet dans la mémoire nationale. Nous nous rendons compte qu'au final sa caractéristique fondatrice, l'immigration, est aujourd'hui la plus fragile. La reconnaissance du patrimoine de cette immigration est inachevée. Elle est ici encore occultée par les origines coloniales du site ou sa nature religieuse. Mais finalement, la reconnaissance à venir de ce patrimoine issu de l'immigration témoignera du fait que l'identité de notre territoire, et notamment celui de la Seine-Saint-Denis, est celui de la diversité des origines des populations qui y vivent, bref de l'immigration.

La vraie chance du cimetière est ce qui va se passer ici dans quelques années. Je veux parler de l'ouverture de la gare de la Folie sur la Tangentielle Nord, gare de voyageurs, perspective qui s'inscrit dans la politique des voies de communication dans le cadre de la métropolisation. Une opportunité est ici à saisir rapidement qui ferait que, dans le projet urbain autour de la gare, ce cimetière de l'immigration, ce cimetière image de la Seine-Saint-Denis, ce cimetière image de l'histoire nationale devienne l'objet au cœur de ce projet urbain à venir, intégrant alors une nouvelle dynamique qui lui manque aujourd'hui de façon presque vitale.

### **Jean-Michel Roy**

Merci pour ce magnifique exposé et ce voyage dans presque un siècle de rites funéraires. Je vous invite tous à participer aux visites de ce cimetière organisées par Jean-Barthélemy Debost. Et pour tous ceux qui doutent de l'acculturation des musulmans en France ou de leur intégration, même si l'on n'aime pas ce mot-là, vous verrez rapidement, en deux heures, comment tout s'est transformé. J'ai un souvenir impérissable : je crois que je n'ai jamais vu autant de princes et de princesses. Je me souviendrai toute ma vie, je crois, de la tombe de la princesse Selma, qui est magnifique.

# la Peupleraie

## une cité dans la ville

EXPOSITION À L'ÉCOMUSÉE DE FRESNES

DU 8 MARS AU 31 JUILLET 1997



ÉCOMUSÉE DE FRESNES FERME DE COTTINVILLE  
GALERIE D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES 41, RUE MAURICE TÉNINE 94260 FRESNES  
TÉL. 01 49 64 57 37

# L'invention de la Peupleraie, un grand ensemble labellisé « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle »

Alexandre Delarge

conservateur de l'écomusée du Val de Bièvre, Fresnes

**M**on propos prendra appui sur l'exemple de la Peupleraie, un grand ensemble labellisé « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle ». Ce cas particulier dont j'ai essayé de retracer l'histoire m'a permis de comprendre comment nous étions passés d'un objet architectural posé dans un territoire, un objet non reconnu, anodin, sans référence, à un objet labellisé. Cette histoire s'est faite avec les institutions, mais aussi bien évidemment avec les habitants ; ils continuent d'ailleurs à participer à cette histoire de la Peupleraie et je constate que de nombreux représentants des habitants étaient venus participer à nos travaux. Ils sont d'ailleurs assez nombreux dans la salle.

La Peupleraie est située dans la partie basse de la ville de Fresnes [Val-de-Marne], sur l'emprise des anciennes zones inondables de la Bièvre, d'où le toponyme. C'est une ville de la banlieue sud de Paris qui a fini son urbanisation dans les années 1970. Nous sommes en 1955, en pleine construction de la Région Île-de-France. Le déficit en logements et la fréquente insalubrité des habitations exigent qu'un programme de construction soit développé. Ces programmes et des aides de l'État existent, mais ils sont insuffisants. Pour les habitants de la région parisienne, cela ne va pas assez vite. Cela conduit un certain nombre de personnes à se retrousser les manches en s'engageant dans des démarches d'auto-construction.

En 1950, semble-t-il, est créée l'Union nationale des Castors [UNC]. Le mouvement des Castors sera reconnu par Claudio Petit, ministre de la Reconstruction, en 1952. La Confédération française des unions de Castors [CFUC] est créée en 1952 suite à la fusion de l'UNC et des associations départementales de la Seine et de la Seine-et-Oise. À Fresnes, est créée en 1955 l'Association locale des Castors de Fresnes dont la finalité est d'être actrice du projet de la Peupleraie. La Peupleraie est un ensemble de logements collectifs

Affiche de présentation  
de l'exposition « La Peupleraie,  
une cité dans la ville »,  
écomusée de Fresnes,  
8 mars-31 juillet 1997.



avec sept bâtiments importants et trente pavillons. C'est un des rares – selon nos connaissances, le seul – grands ensembles réalisés en auto-construction en France. D'autres ensembles collectifs existent mais généralement de petite taille. C'est particulièrement remarquable, mais de tels bâtiments ne peuvent être construits entièrement par des Castors, comme le sont les pavillons généralement concernés par cette démarche. Il est indispensable qu'il y ait un maître d'ouvrage professionnel – dans le cas présent, ce seront les architectes Marcel Roux et Charles Thomas. Ils ont dessiné et accompagné le projet de création de 800 logements sur un terrain de 12 hectares, en fond de vallée, au bord de la Bièvre qui sera canalisée à cette occasion.

Le principe est connu : il consiste à donner du temps de travail pour réduire les coûts d'acquisition du logement. Les Castors de Fresnes travailleront 600 heures pour les logements collectifs et 1 200 heures pour les pavillons. La complexité de la construction d'un grand ensemble les empêche de tout réaliser eux-mêmes. Des entreprises assureront alors une bonne partie de la construction, dont le gros œuvre. Les Castors s'attelleront principalement à la fabrication des panneaux de cloisonnement intérieur en gypsolite et au travail de terrassement. L'ensemble des bâtiments est achevé en 1959.

Abordons à présent la question du patrimoine. Dès l'origine, des représentations publiques de cet ensemble existent. Des cartes postales sont déjà éditées et présentes dans les points de vente. On peut y voir les bâtiments collectifs, mais aussi le centre commercial, élément important de la valorisation de l'ensemble. La carte postale pourrait constituer le premier élément de patrimonialisation de

La Peupleraie,  
vue panoramique  
du grand ensemble.



La Peupleraie,  
une représentation publique.

la Peupleraie mais, à y bien regarder, il existe à l'époque dans de nombreuses villes des cartes postales figurant les logements collectifs récemment construits : preuve de la modernité de la commune. Admettons néanmoins que les cartes postales participent à la construction de la notion de patrimoine. Si ce n'est pas de façon intentionnelle au moment de leur édition, cela commence à y ressembler *a posteriori*, la carte postale étant l'expression des éléments phares du territoire et, donc, de sa qualité. On sait que les grands ensembles, s'ils ont été valorisés jusque dans les années 1970 parce qu'ils répondait à un besoin fondamental, ont été fortement décriés par la suite. Si les cartes postales ont pu être une amorce de ce qui ressemblait à de la patrimonialisation, le contexte a coupé court à cet élan. Ce n'est que bien plus tard que cet objet de diffusion sera à nouveau pris en compte et viendra renforcer la prise en considération de l'architecture elle-même.

Pendant de nombreuses années, la Peupleraie fait partie, à Fresnes, de ces bâtiments représentatifs de la modernité, puis de son époque. Il ne sort pas du lot. Le premier événement dans lequel la résidence est mentionnée est une exposition conçue par le CAUE du Val-de-Marne, dont le commissaire était Bruno Vayssiére. Elle faisait partie d'une série d'expositions réalisées en 1991, qui traitaient de l'esprit du temps avec une forte orientation architecturale et urbanistique. Le thème était développé en prenant pour exemple diverses villes du Val-de-Marne et décliné sur plusieurs décennies. Fresnes représentait les années 1960. Le catalogue *Les Années 1960 à Fresnes* mentionne la Peupleraie, mais de la même façon que les cartes postales des années 1960 le faisaient ; la Peupleraie ne sort toujours pas du lot. Elle est mentionnée au même titre que d'autres ensembles de logements. On oublierait même qu'elle est une production des Castors. Il n'y a pas réellement de reconnaissance de la dynamique qui a été mise à l'œuvre pour construire ces bâtiments. Comme pour l'architecture, l'auto-construction de la Peupleraie est mentionnée au même titre que celle d'autres sites fresnois. C'est encore le lot commun qui préside à la mention de la Peupleraie ; elle n'émerge pas de la masse et nous sommes très loin de la question de la labellisation. Or nous sommes déjà en 1991, soit trente-deux ans après la création de la Peupleraie.

L'événement suivant dans l'historique de la patrimonialisation émerge en 1995. L'Association locale des Castors de Fresnes (ALCF) souhaite valoriser son lieu et rencontre pour cela Françoise Wasserman, alors conservatrice de ce qui était à l'époque l'écomusée de Fresnes, devenu Val de Bièvre. L'association, par cette démarche, veut tester la possibilité de faire une exposition sur le sujet de la Peupleraie. C'est donc à l'initiative de l'association et des habitants de la Peupleraie qu'émerge le projet de mettre en valeur la résidence et de la sortir de l'indifférenciation. Il s'agit de procéder à la mise en représentation publique, ce qui passe par la construction d'un savoir et la mise en débat, ou mise en regard, de cet ensemble de bâtiments.

L'élaboration de l'exposition commence par un important travail mené par l'écomusée et l'association des Castors auprès des habitants afin de faire remonter de l'information et de la documentation. Dans ce cadre, des entretiens sont menés auprès des Castors. Tout ce travail est mené pour collationner des connaissances qui seront déposées à l'écomusée et qui donneront lieu à une exposition en 1997, « La Peupleraie, une cité dans la ville ». Il est important de noter que la photographie qui sert de visuel à l'exposition a été collectée lors de cette phase préparatoire. Elle fait partie des fonds photographiques en possession des habitants de la Peupleraie. Elle représente un groupe de Castors dans l'atelier de gypsolite, lieu dans lequel ils fabriquaient les cloisonnements de l'immeuble. Cette tâche était une des activités principales et sans doute symboliquement la plus importante que les Castors réalisaient. La photo deviendra le symbole de cet ensemble de logements de la Peupleraie : nous la retrouverons par la suite dans beaucoup d'autres publications, elle se constituera rapidement en emblème de ce patrimoine ou de ce territoire. Elle a été utilisée de façon très marquante dans l'exposition à l'écomusée au sein de laquelle l'équipe avait monté une reconstitution de l'atelier de gypsolite à l'échelle 1 ; la photo du visuel constituait le fond de décor, donnant à la fois de la profondeur et la présence photographique de quelques Castors.

Cette exposition voulue par les habitants mettait en valeur les Castors du Moulin des Prés (tel était le nom du lieu), le travail et plus généralement l'histoire de cette aventure humaine. Bien que le titre mette en avant une cité, il ne s'agissait pas tellement de traiter de l'architecture, alors même que Marcel Roux était très proche de Le Corbusier, et que les théories de ce dernier ont été appliquées sur le bâtiment. Si l'exposition minimisait ce thème pour s'ancrer dans le travail des habitants, c'était évidemment, en partie, parce qu'ils avaient construit la Peupleraie, et parce qu'ils étaient partie prenante et même initiateurs de cette demande de valorisation de leur bâtiment. On peut se demander comment aurait évolué la représentation de ce lieu si l'exposition avait été réalisée par un architecte. Pour autant, la Peupleraie fait-elle patrimoine à ce moment de son histoire ? Les Castors eux-mêmes la considèrent-ils comme tel ? La question est toujours difficile à trancher, mais en tout cas, à partir du moment où une demande d'exposition est formulée, cela signifie qu'une certaine valeur est affectée à l'objet au cœur de cette demande. Est-ce que « cet objet présente une valeur » n'est pas déjà le début de la définition même du patrimoine ?

Voyons les incidences de cette exposition. Une campagne de communication comprenant une inauguration, l'envoi d'invitations, des articles de presse est réalisée. Un des corollaires de ce battage est la visite de l'exposition « La Peupleraie, une cité dans la ville » par des personnes intéressées par le sujet : habitants, architectes... Les notes du président de l'association des Castors précisent que le CAUE du Val-de-Marne a également fait le déplacement. Il n'est pas anodin que cette information ait été fixée, il n'est pas plus anodin que le CAUE soit venu. D'une

Y'a le boulot toute la semaine et le  
samedi ou le dimanche faut aller à  
Fréjus

Lever à 6h30 du mat', pas envie d'aller au travail  
Ma frénchie va à l'heure, elle me suit plus,  
et surtout elle n'a pas plus  
des bras à picoter à la Vespa

Ma mère va à la poste déposer l'assurance, la facture pour ma  
sœur qui va sortir un peu dans le quartier et me faire une surprise

Enfin, plus que trois heures à faire...  
Si seulement s'arrêt de l'eau dansa pour débâ  
tout ce plaisir serait de resserrer le robinet

Encore un camion de plâtre  
à décharger...  
allez, courage on y va !

MIDI, LES GARE,  
C'EST L'HEURE DU CAIS-CROUTE !



Groupe de Castors dans l'atelier  
de gypsolute.

part, parce que la première mention de la Peupleraie, même si elle n'était pas individualisée, était dans une exposition organisée par le CAUE, qui avait donc déjà une certaine sensibilité, à Fresnes, à son urbanisme et à son architecture, à défaut de s'être réellement intéressé à la Peupleraie. D'autre part, parce que le CAUE est un acteur important du réseau institutionnel lié à l'architecture, or la question de la patrimonialisation est celle de l'institutionnalisation de la prise de conscience d'une valeur. Nous avons vu que celle-ci a déjà été transmise du groupe des habitants à l'institution muséale.

Le musée a construit une exposition, il a donc, par ce média, créé une image d'un objet physique, lui définissant des attributs et des contours appropriables par les visiteurs. Par ailleurs, une exposition est un moment important de la constitution d'un fonds documentaire disponible pour toute possibilité d'exploitation ultérieure. Enfin, l'exposition est un engagement des acteurs dans leur propre parole. Que ce soient les Castors, constructeurs des bâtiments, initiateurs et co-auteurs de l'exposition, ou l'écomusée, organisateur de l'exposition et constructeur de savoirs. Pour les habitants, cette médiatisation au musée constitue un retour valorisant qui commence certainement, pour eux-mêmes, à modifier leurs propres représentations de la Peupleraie. Évolution de la valeur accordée, mais aussi d'une mise en histoire de leur propre expérience. Lorsqu'on se voit dans un miroir, nous comprenons que nous ne sommes pas exactement ce que nous pensons être. Pour l'écomusée, c'est une étape de connaissance fine de ce sujet, un moment d'appropriation qui constitue ce sujet en objet d'intérêt présent dans les mémoires vives de l'équipe.

Très rapidement après l'exposition, sans doute dès 1998, l'association des Castors décide d'ouvrir les bâtiments à la visite lors des Journées du patrimoine. Le moment est donc crucial. Les Castors eux-mêmes décident, puisqu'ils ont « porté » la Peupleraie au musée, que ce lieu est digne d'intérêt et mérite d'être présenté au public dans le cadre de cette manifestation de référence pour le dévoilement du patrimoine au sens le plus pur. À partir de ce moment-là et jusqu'à aujourd'hui, tous les ans, les Castors se mobilisent pour présenter leurs bâtiments, leur domaine, et faire visiter un logement dans le cadre de ces journées. Dès lors, le site est annuellement remis en avant et donné à voir; il ne retombe pas dans ce qui pourrait être un certain anonymat. Nous sommes au cœur de cette démarche de patrimonialisation avec ce jeu entre les habitants porteurs d'un objet architectural et les institutions – à ce moment-là, l'écomusée et, indirectement, le ministère de la Culture initiateur et coordonnateur des Journées du patrimoine.

Bien qu'aucune publication n'ait été réalisée à l'occasion de l'exposition, ce qui permettrait une large diffusion des connaissances sur la Peupleraie, le fonds documentaire qui a été constitué par l'écomusée commence à servir de référence. Des informations sont notamment transmises au service de l'Inventaire, ce qui vaudra à la Peupleraie de figurer dans la publication « Images du patrimoine » relative au val de Bièvre en 2002.

En 2000, l'Union régionale des CAUE propose de faire 101 fiches d'architecture autour du patrimoine de l'Île-de-France à l'occasion de ces Journées du patrimoine qui marquent le changement de siècle... et de millénaire. Chaque fiche renvoie à une année du xx<sup>e</sup> siècle et à un bâtiment. Celle de 1960 concerne la Peupleraie et elle est rédigée par le CAUE du Val-de-Marne. Un document de travail préparatoire à cette fiche précise qu'elle a été réalisée avec l'aide de l'ecomusée et de l'association du domaine de la Peupleraie. Par ce choix de retenir la Peupleraie parmi ces 101 bâtiments d'Île-de-France, le CAUE commence à l'inscrire dans un processus de patrimonialisation institutionnelle. Notons que le



CAUE, qui a été le premier à parler de la Peupleraie, est réellement sensibilisé à la spécificité de cette résidence après avoir vu l'exposition de l'écomusée, c'est-à-dire après avoir eu accès au résultat d'un travail de collecte de connaissances et de construction de sens. Au moment de rédiger sa fiche qui porte en elle un projet de patrimonialisation, il revient vers les acteurs qui, eux, avaient porté un projet de connaissance du territoire.

La notoriété du lieu s'accroît et circule à chaque manifestation qui réunit des gens : habitants, visiteurs, personnes intéressées, spécialistes et experts. Certaines visites peuvent être assez spécialisées. Ainsi, Pierre Aioutz, architecte ayant vécu un temps à la Peupleraie, en parle à ses collègues en vantant l'intérêt de l'ensemble. Son propos valorise plus l'aspect architectural et l'insertion au site que l'action des habitants. Il estime en effet qu'il s'agit d'un des rares exemples aboutis de concrétisation de la pensée de Le Corbusier sur l'espace autour des bâtiments, de sa pensée urbanistique. C'est pour cette raison qu'il fera venir des collègues, des étudiants, notamment lors des Journées du patrimoine. Il s'agit sans doute d'un cas particulier de circulation de la notoriété, mais ce cas est le témoin de tous ceux que nous ne connaissons pas.

2006 est l'année de publication de *L'Habitat social, un atout pour le Val-de-Marne* rédigé par Olivier Godet, ancien Architecte des bâtiments de France du Val-de-Marne. Il consacre une notice au domaine de la Peupleraie dans le chapitre relatif aux solutions alternatives. Il connaissait bien la Peupleraie, notamment par le travail de l'écomusée auquel fait référence le copyright des photos. La photo de l'atelier de gypsolite, déjà présente dans l'exposition de l'écomusée, illustre le propos entièrement tourné vers l'expérience d'auto-construction. Cette étape est importante. Certes, ce n'est pas l'architecture qui est mise en valeur, mais c'est la première publication scientifique sur cet ensemble. De plus, le texte émane d'un expert, membre d'une institution patrimoniale d'État. C'est donc une reconnaissance importante de la valeur patrimoniale de ce domaine qui s'imprime dans un ouvrage de référence sur le logement social, ouvrant la porte à une bonne circulation, notamment dans les milieux spécialisés.

C'est en 2007 qu'est mise en place par la direction régionale des Affaires culturelles d'Île-de-France la commission de labellisation du « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle », instituée par la circulaire du 1<sup>er</sup> mars 2001, qui elle-même répond à la recommandation de l'Europe du 9 septembre 1991 « incitant ses membres à mettre en œuvre toute stratégie d'étude, de protection, de conservation, de restauration, de sensibilisation pour préserver l'architecture souvent décriée du xx<sup>e</sup> siècle ». La démarche de labellisation a très clairement pour objectif de patrimonialiser des bâtiments. La commission entreprend un travail de recherche sur les bâtiments labellisables en décidant de travailler par thèmes. Le premier retenu est celui des ensembles de logements. Le 16 décembre 2008, la liste



Photographies de la construction du grand ensemble confiées au musée par les Castors.

indicative des bâtiments qui pourraient être labellisés est présentée à la CRPS. La Peupleraie est au nombre des quarante entités retenues. Par quel chemin le nom de la Peupleraie est-il arrivé dans cette liste ? Il est vraisemblable que les fiches du CAUE réalisées en l'an 2000 ont été insérées au dossier initial. Ensuite, le travail de sélection s'est opéré. Il y a eu des débats sur la pertinence de la candidature de la Peupleraie, mais les critères définis pour constituer la liste finale ont penché en sa faveur. En effet, tous les départements devaient être représentés de façon relativement équilibrée et le département du Val-de-Marne n'était pas très riche sur ce thème, les propriétaires devaient être d'accord pour que leur bâtiment soit labellisé, l'élément devait être remarquable et, surtout, la commission a considéré que le mouvement des Castors ne pouvait pas ne pas être représenté. Les critères qui ont présidé à l'attribution du label sont fondés sur l'aspect social du domaine, l'action des Castors, ce qui renvoie aux propos qui étaient tenus dans l'exposition de l'ecomusée. Ce n'est donc pas tant parce qu'il est un élément architectural particulièrement représentatif, mais plutôt parce que des habitants ont construit eux-mêmes un ensemble de logements, ce qui est évidemment très rare dans le monde des Castors, que le label « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle » a été accordé en 2008.

Suite à cette labellisation, *Beaux-Arts Magazine* et la DRAC Île-de-France éditent un numéro hors-série de la revue, *1945-1975, une histoire de l'habitat. Quarante ensembles de logements « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle »*, qui permettra une diffusion auprès d'un large public des patrimoines retenus. D'une publication assez spécialisée on passe à une publication de vulgarisation par le truchement de la démarche de labellisation.

La reconnaissance par l'État de son patrimoine va conduire l'association des Castors de la Peupleraie à franchir une nouvelle étape dans la promotion de sa résidence. D'une part elle obtiendra que le journal municipal relaye l'information, d'autre part elle entreprend d'apposer sur le site des panneaux signalant le label. Par ailleurs, un inventaire de la flore de son parc est engagé, qui institue une nouvelle dynamique de projet. Cette démarche inscrit le patrimoine dans le cadre du travail de gestion de la copropriété.

La publicité autour du label met en évidence aux yeux d'un large public l'intérêt du site, mais elle remet aussi en avant la Peupleraie auprès de divers acteurs du territoire. Ainsi, la Maison d'art contemporain Chaillioux, en lien avec l'inspection académique du Val-de-Marne, engage un travail associant un artiste et des classes de niveau primaire en s'appuyant sur les espaces individuels et collectifs de la Peupleraie. Cette action fait explicitement référence à la labellisation au titre du « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle ».

La reconnaissance de la Peupleraie est donc partie des habitants pour mener à la commission de labellisation, via l'ecomusée, le CAUE, puis le SDAP 94, c'est-à-dire des structures institutionnelles de niveau d'intervention territorial de plus en plus élevé. Il est à noter que cela n'a pu se faire uniquement parce que chaque

acteur et notamment les habitants maintenaient une certaine attention et action sur le sujet. Le CAUE crée ses fiches et transmet l'information à la commission de labellisation ; les habitants animent les Journées du patrimoine, réalisent une exposition itinérante et reçoivent les personnes intéressées ; l'écomusée met à disposition et valorise le fonds documentaire constitué, il parle à nouveau du site dans l'exposition « La maison que Pierre a bâtie »... Le processus de patrimonialisation n'est pas linéaire, il s'appuie sur des boucles de rétroaction.

Pour vous présenter cet historique de la patrimonialisation, nous avons dû procéder à un travail de recherche assez difficile, car les acteurs de ce processus n'en gardent pas forcément trace et qu'il est fait *a posteriori*. Une des raisons en est qu'ils n'ont pas nécessairement pour objectif initial de patrimonialiser, tout au moins de façon explicite et consciente, l'élément auquel ils s'intéressent. Ceci est vrai, y compris pour les institutions patrimoniales.

Il nous semble intéressant de retracer les mécanismes qui font passer un objet non identifié à un label, afin d'avoir une démarche réflexive sur notre propre travail, voire sur nos missions si la patrimonialisation en fait partie. Comment se met en place ce processus ? Que se passe-t-il ? Quels sont les acteurs en jeu ? Quelles sont les tensions et les motivations pour labelliser ? À travers cet exemple, nous avons pu voir le rôle clé des acteurs locaux, habitants et écomusée, dans la construction d'une connaissance du patrimoine qui a conduit à sa reconnaissance.

## Bibliographie

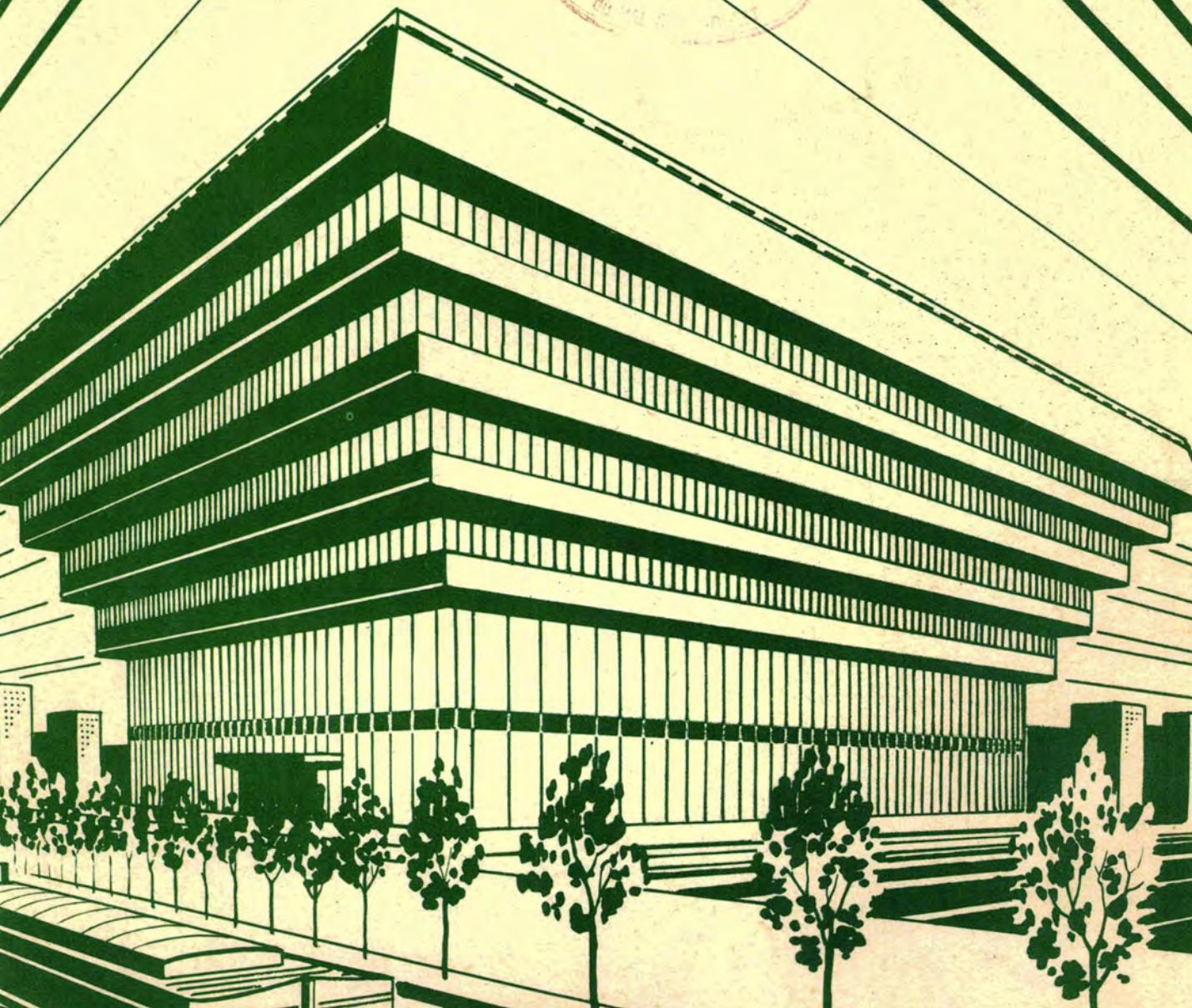
GAUDARD, Valérie, MARGO-SCHWOEBEL, Florence et POLVREAU, Benoît, *1945-1975, une histoire de l'habitat. Quarante ensembles de logements « Patrimoine du xx<sup>e</sup> siècle »*, Issy-les-Moulineaux, DRAC Île-de-France, Beaux-Arts Éditions, 2010.

GAUDIN, Pierre et CARDOSO, Isabelle, *La Maison que Pierre a bâtie, cinq auto-constructeurs*, Grâne, Créaphis, 2002.

GODET, Olivier [dir.], *L'Habitat social, un atout pour le Val-de-Marne*, Paris, Hartmann Éditions, 2006.

MASSARY, Xavier [de], DUHAU, Isabelle et al., *En val de Bièvre*, APPIF, Images du patrimoine n° 212, 2002.

# LE VAL D'OISE



# Contribution d'un musée à la représentation du territoire

## L'édition de la *Géographie du Val-d'Oise* en 1994

Françoise Saghaar-Bessière

directrice du musée de l'Éducation du Val-d'Oise

Ginette Malgraive,  
Le Val-d'Oise, Éditions Delalain,  
vers 1970. Couverture et  
dessin de l'église Saint-Maclou  
de Pontoise par Émile Laborde.

Le musée de l'Éducation  
du Val-d'Oise.

### Le musée

Le musée de l'Éducation du Val-d'Oise (MEVO) est situé à Saint-Ouen-l'Aumône dans la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, département du Val-d'Oise. Il est installé dans les bâtiments d'une ancienne école de filles datant de 1903 qui se trouve dans une école en fonctionnement. Le groupe scolaire est typique du patrimoine scolaire et rend compte de son évolution.

Les interactions entre éducation, environnement, histoire et société sont au cœur des problématiques abordées. Lieu de conservation, d'étude et de rencontre avec les publics, ce musée de société étudie les questions liées à l'histoire contemporaine de l'éducation et à la transmission des savoirs dans et hors l'école. Ses actions prennent appui sur les collections liées à l'histoire de l'éducation et de l'enseignement, elles sont construites avec des professionnels dans différents

domaines. Ses programmes scientifique et culturel l'inscrivent parmi les musées de société. C'est à ce titre qu'il participe au réseau des Neufs de Transilie. Musée associatif, il résulte d'un partenariat entre l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et locales.

Le musée, pour ses publics, devient centre d'interprétation du patrimoine, il apporte des éclairages et des références dans les domaines de l'éducation et plus largement sur les transformations de la société moderne. Il est un lieu de mémoire, de diffusion des connaissances, de réflexion et d'échanges pour construire le présent.



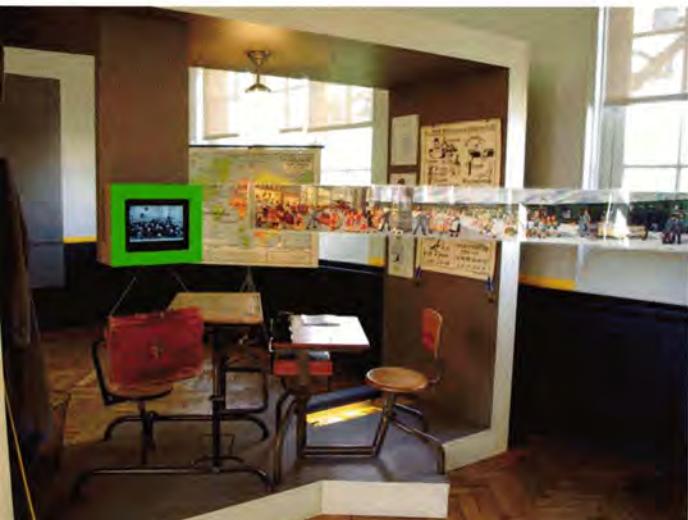
Le musée est ouvert à tous. Il porte une attention particulière au public jeune et scolaire. Lieu de croisement des savoirs et des disciplines, il accompagne les enseignants et les élèves de multiples façons. Les expositions et les visites sont étudiées pour qu'elles contribuent à donner du sens aux enseignements auxquels elles ne se substituent pas. Elles sont support aux apprentissages et contribuent à la formation des professeurs. Et si la culture humaniste semble principalement concernée, l'expérience nous montre que l'ensemble des domaines est traversé.

La démarche est concrète. Elle passe par la mise en place de situations pour favoriser la rencontre des publics avec le patrimoine, les professionnels de la culture et les artistes. Elle rend visible le lien entre collections, sensibilisation, apprentissages et lieu culturel inscrit dans un territoire. Elle entend faire comprendre l'importance, pour le destinataire, d'exercer ses différents sens, de se doter de plus de repères, comme autant de chances supplémentaires pour apprendre, comprendre aujourd'hui et préparer demain.

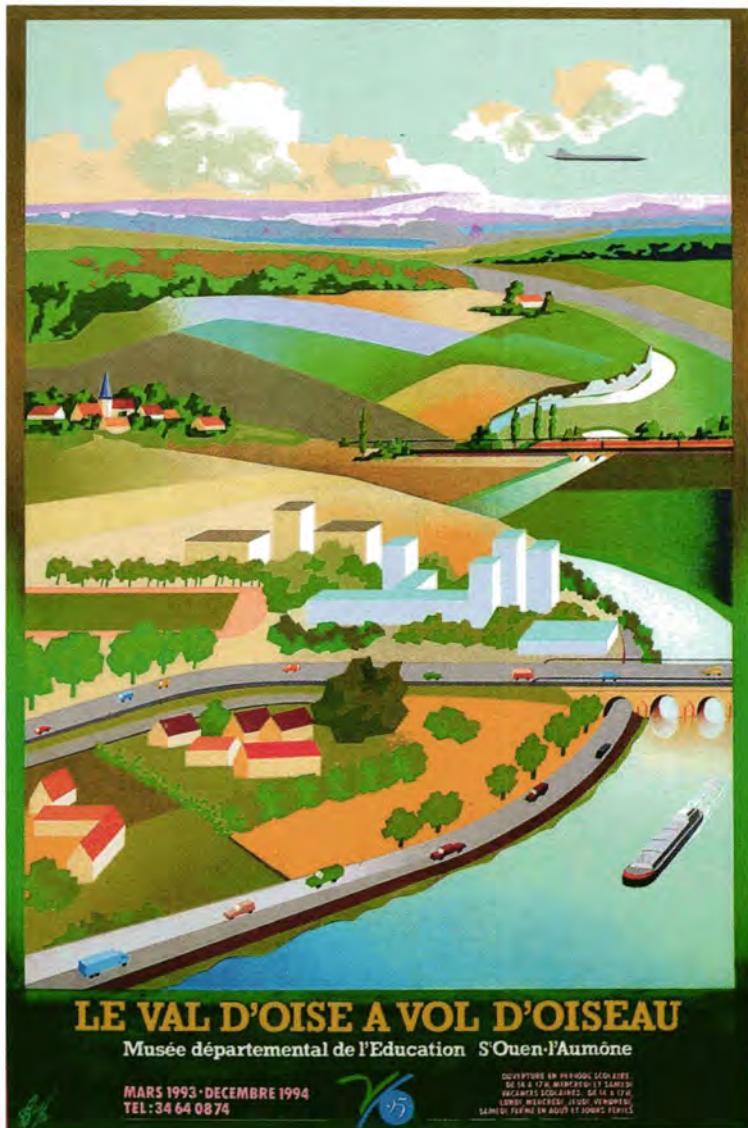
Les collections témoignent des transformations sociales, politiques, culturelles des deux siècles derniers. Elles sont essentiellement constituées de dons spontanés en provenance du département du Val-d'Oise, ancienne Seine-et-Oise. La collecte des matériels se poursuit depuis bientôt trente ans. Celle des entretiens et des témoignages a commencé depuis quelques années. Les collections révèlent les particularités locales et la manière dont le territoire s'est saisi des différents dispositifs nationaux, elles témoignent des adaptations de l'école, de son histoire et plus largement de l'évolution des mentalités depuis la fin du xix<sup>e</sup> siècle en France et dans le département.

#### Animation, 2008.

« Une histoire de l'école. Les collections s'exposent » : exposition conçue et réalisée par le musée de l'Éducation du Val-d'Oise, avec la contribution de l'inspection académique du Val-d'Oise, du rectorat de Versailles et du conseil général du Val-d'Oise.

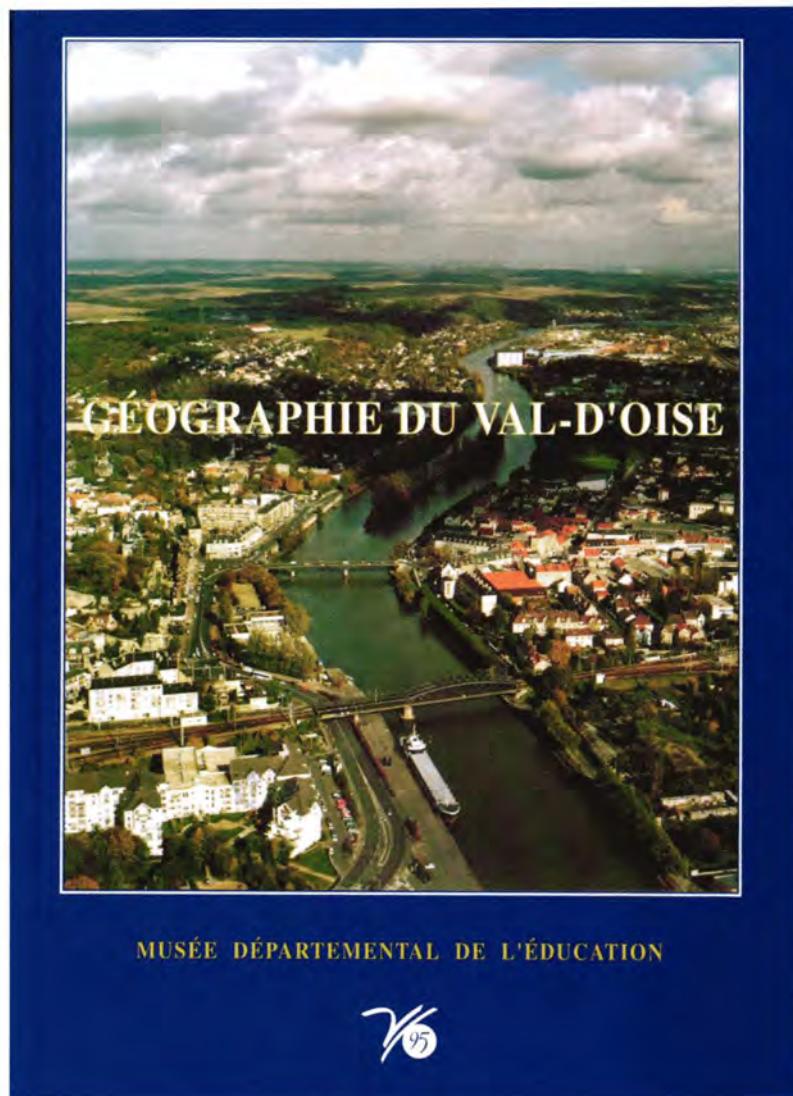


Affiche de l'exposition  
« Le Val-d'Oise à vol d'oiseau ».



1. *Géographie du Val-d'Oise*,  
Saint-Ouen-l'Aumône, Éditions  
du musée départemental de  
l'Éducation, 1994.  
Rédacteurs : Paul Rivière,  
inspecteur de l'Éducation  
nationale ; Serge Lesmanne,  
directeur du musée de  
l'Éducation du Val-d'Oise ;  
André Forget, directeur d'école ;  
Pierrette Laridan, directrice  
d'école. Contributeurs :  
Léon Feugueur, docteur de  
l'Université de Paris, ingénieur  
géologue ; Gilbert Monceau,  
directeur du centre Météo  
France ; Christian Falu,  
directeur du CAUE, architecte.

Le patrimoine dont il est question ici est un support pour étudier les transformations du territoire, qu'il valorise à travers des expositions ou des actions. Il contribue à en construire une image à différents niveaux. C'est sur ce point que portera cette contribution, où l'on tentera de répondre aux questions suivantes : Comment nos actions contribuent-elles à construire une représentation du territoire ? Qu'est-ce qui le montre ? Lorsque se pose la question de la participation des musées à la construction du territoire, l'histoire de la *Géographie du Val-d'Oise*<sup>1</sup> nous livre quelques indices, suggère des pistes de réflexion.



*Géographie du Val-d'Oise,*  
Saint-Ouen-l'Aumône, Éditions  
du musée départemental  
de l'Éducation, 1994.

### L'édition de la *Géographie du Val-d'Oise*

En 1994, le musée<sup>2</sup> présente l'exposition « Le Val-d'Oise à vol d'oiseau » et, dans le même temps, édite avec le soutien du département, en guise de catalogue, la *Géographie du Val-d'Oise*. L'objectif est alors de proposer un ouvrage présentant le département, lisible par le plus grand nombre, pour offrir une base de réflexion et de compréhension du territoire et de ses transformations à l'œuvre à ce moment-là. L'ouvrage est principalement destiné aux Valdoisiens et aux enseignants des premier et second degrés pour accompagner les apprentissages des plus jeunes.

---

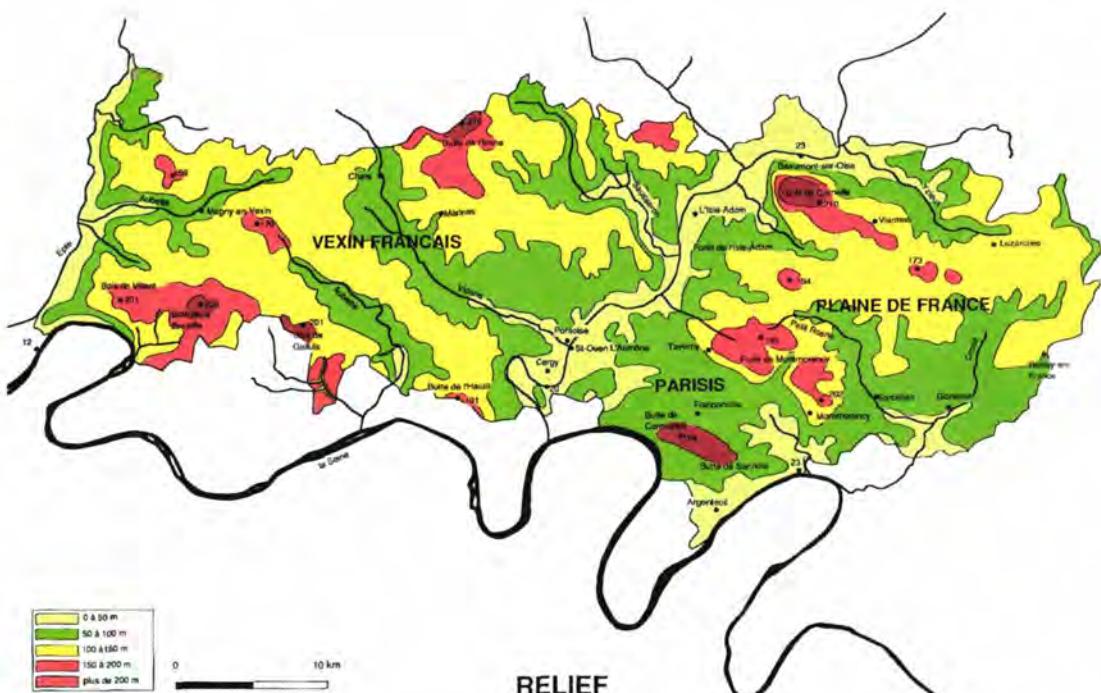
2. Le musée de l'Éducation du Val-d'Oise portait le nom de musée départemental de l'Éducation jusqu'en 2010.

Géologie, paysage, climat, eau, démographie, emploi, formation professionnelle, voies de communication et de transport, énergie, agriculture, forêt, commerce, industrie et artisanat, aménagement et administration, architecture, tourisme et loisirs composent le plan.

Le choix d'utiliser des photographies de grande qualité et de nombreuses reproductions de cartes donne sa spécificité au livre. Les photographies sont le plus souvent réalisées par des photographes professionnels et confiées par les services de l'IGN, du pré-inventaire, des archives départementales, des Aéroports de Paris, de la Société française de distribution des eaux, par Spie Batignolles ou bien par la SNCF. L'image et son impact sont importants. Ce choix des auteurs n'est-il pas une façon de s'assurer la curiosité et l'attention du lecteur ? En effet, une des remarques les plus souvent formulées autour de l'ouvrage tient à la qualité et à l'attrait de ses images.

L'appel à contribution fait auprès de professionnels a apporté des contenus scientifiques avérés et a contribué à la validation scientifique du projet : les collaborateurs étaient cartographe, géologue, climatologue, architecte, ils travaillaient dans des services tels que le Comité d'expansion économique du Val-d'Oise ou bien dans les directions départementales de l'Équipement et de l'Agriculture.

Cergy – Saint-Christophe,  
vue sur l'axe majeur,  
*Géographie du Val-d'Oise*,  
p. 44.



## Rédiger des géographies : une tradition de l'enseignement primaire

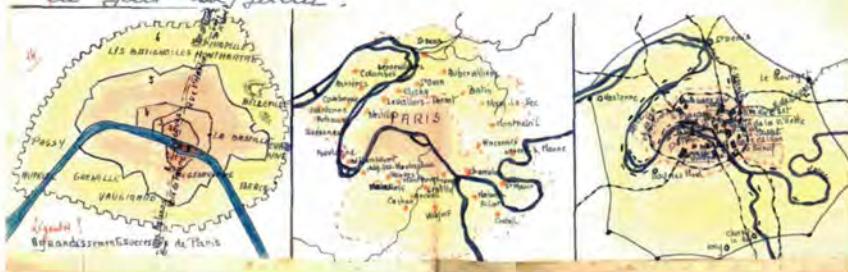
La rédaction de géographies est un exercice qui relève de la tradition de l'enseignement primaire, comme en témoignent les collections du musée.

Les manuels de géographie disent leur époque, la manière de voir le monde à un moment donné et prennent place aux côtés des collections de cahiers de cartographie, gravures, photographies, cartes, atlas, tableaux muraux, films fixes utilisés par les enseignants et leurs élèves. Les géographies sont des marqueurs, disent la manière dont l'homme se situe en rapport à son milieu. Les préfaces, notamment, renseignent sur les représentations d'une période. Comme il est possible de le remarquer dès les premiers ouvrages, la place donnée au patrimoine bâti et paysager contribue à donner son identité au territoire. En marge des textes officiels et des manuels, les travaux des élèves et des enseignants sont révélateurs de la dimension locale car ils sont le reflet de ce que les jeunes apprennent ou témoignent d'un point de vue singulier. Documents, objets et matériels renvoient chacun une image du territoire à interroger.



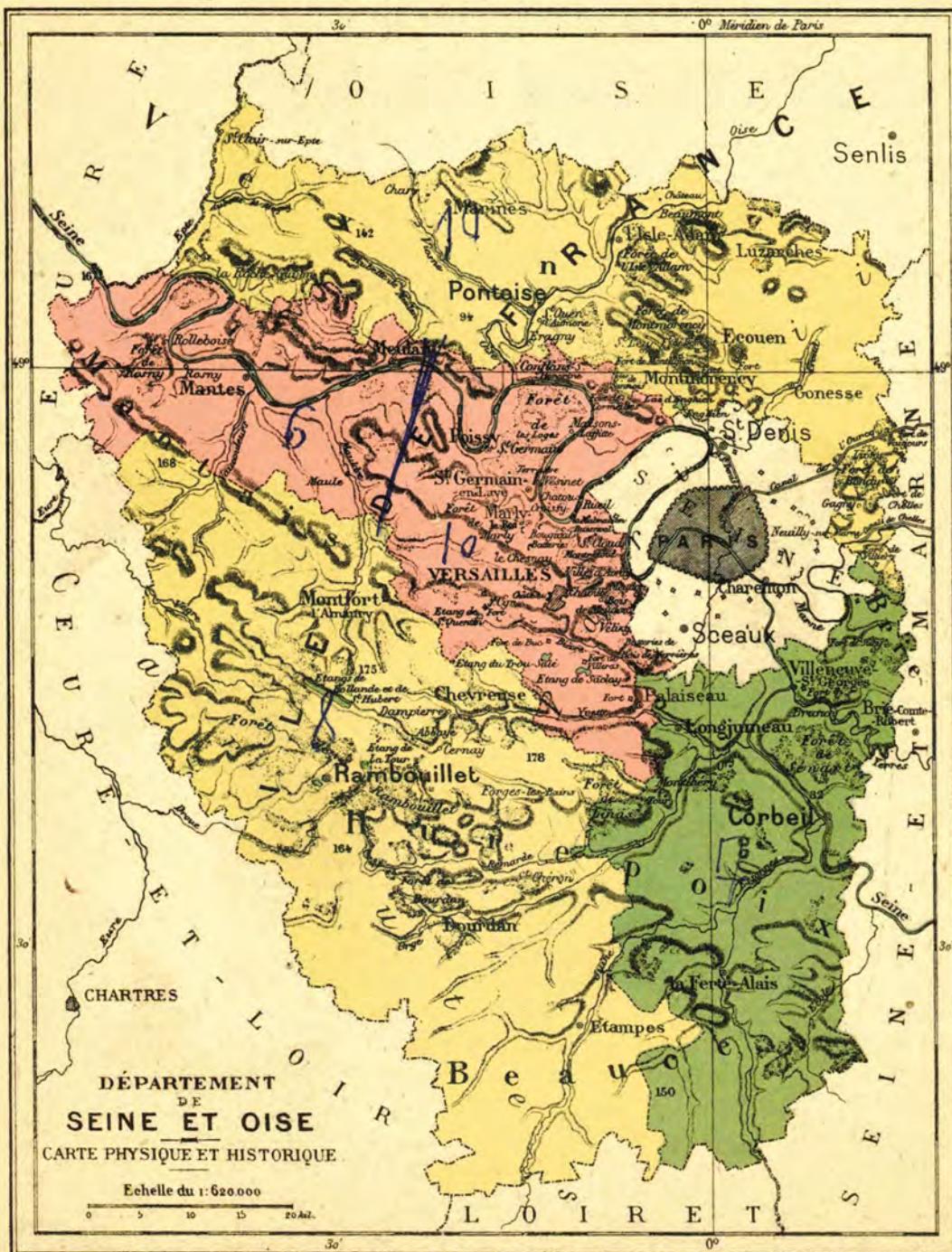
Façade occidentale de l'église Saint-Maclou, à Pontpoint. -- Dessin d'Émile Laborde.

Jeudi intérêt présente pour la population ouvrière  
le prolongement en banlieue des lignes de métro  
Le prolongement des lignes de métro en banlieue  
permet aux gens de travailler à Paris  
et en habitant dans des logements hors  
de Paris, plus calmes et du grand air.  
Ceci améliore les conditions de vie de l'ouvrier  
qui peut se détendre après sa  
journée de travail dans un milieu tout  
à fait différent.



Cahier de géographie, élève  
de 3<sup>e</sup> moderne, 1956-1957.  
1. Les agrandissements  
successifs de Paris  
2. Les communes les plus  
importantes du département  
3. Les principales gares de Paris  
et les voies de chemin de fer  
vers la banlieue.

PAGE SUIVANTE  
Jean-Baptiste-Aristide Martin,  
*Géographies départementales et coloniales de la France : Seine-et-Oise*, Éditions André Lesot, vers 1920.



## L'ouvrage a-t-il eu un impact sur la représentation du département ?

De nombreuses cartes et photographies rendent compte du territoire avant l'existence du département, mais rappelons que la création du Val-d'Oise date de 1964, faisant suite au démantèlement de la Seine-et-Oise. En 1994, ce département est encore jeune et les documents qui le caractérisent dans sa nouvelle définition sont peu nombreux.

Entre 1994 et 1997, 3 500 exemplaires sont imprimés, les deux tiers seront vendus et distribués les deux premières années. Environ 1 300 sont vendus et le conseil général décide d'en offrir à chacun des établissements scolaires à l'occasion de la commémoration des trente ans du Val-d'Oise, ainsi qu'aux personnels d'encadrement. 1 311 ouvrages sont ainsi distribués. Un grand nombre d'exemplaires est offert aux élus et structures culturelles et éducatives. La *Géographie du Val-d'Oise* devient un support pour les enseignements, un ouvrage de référence.

Dix-sept ans après, des retours nous parviennent. Des témoignages provenant du milieu scolaire, de collectivités et de particuliers.

### À l'école

L'étude du local a toujours une place à l'école primaire, au collège et au lycée. Des enseignants nous contactent pour nous demander si nous envisageons une réédition du livre et son actualisation car les données chiffrées sont depuis longtemps obsolètes.

Une réflexion est en cours, menée avec le centre de documentation pédagogique, sur cette question qui en entraîne d'autres. La notion de territoire s'est modifiée, les contextes ont fortement changé, de nombreuses études et travaux ont depuis été réalisés par quantité de structures et l'accès aux informations est dorénavant facilité par la mise à disposition de ressources en ligne.

Si le livre n'est pas le bon support, si les contenus sont à repenser, la création d'un nouvel outil est une piste à étudier pour envisager « les géographies » de ce territoire. Dans tous les cas, une place plus importante serait attribuée à la parole des habitants, ainsi qu'aux éléments du patrimoine [les professionnels de la Culture et de l'Inventaire ont rassemblé d'importantes données qui pourraient être mobilisées pour donner sa spécificité à l'ouvrage]. Aujourd'hui comme hier, l'édition de cette nouvelle *Géographie* ne pourrait se faire sans s'appuyer sur des collaborations, des partenariats avec les services de l'Éducation et des Collectivités territoriales.

L'étude du milieu local trouve sa place dans les programmes depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avec des objectifs d'apprentissage qui évoluent. L'étude du local a toujours une place privilégiée à l'école. Il s'inscrit dans le cadre du champ « découverte du monde » au cycle 2 puis dans la discipline « géographie » au cycle 3 dans une démarche visant à comparer le proche et le lointain, le familier et le moins familier. Au collège, « Mon espace proche : paysages et territoires » est au programme des



## Atelier, exposition « Géographies », 2011.

sixièmes. Il s'agit de la lecture des paysages quotidiens et de la découverte des lieux, quartiers et réseaux de transports. Cet espace proche est situé à différentes échelles : régionale, nationale et mondiale. Au lycée, c'est l'étude de cas (les disparités spatiales et l'aménagement des territoires par exemple) qui est l'occasion de proposer de la géographie locale aux élèves.

## En dehors de l'école

L'ouvrage contribue concrètement à la représentation du territoire, à sa connaissance et à l'élaboration de nouveaux écrits, comme nous le confirment plusieurs témoignages. Utilisé en famille pour réaliser un exposé par exemple, il apporte aussi des éléments pour construire de nouveaux discours professionnels.

« Je dois à l'ouvrage la *Géographie du Val-d'Oise* de m'avoir fait découvrir le territoire du département dans ses grandes lignes, lorsque j'ai été nommé au conseil général, il y a neuf ans. Régulièrement, j'u suis revenu, comme on consulte de temps à

autre un atlas, pour la richesse de ses informations et de ses illustrations. Cela a été notamment un des supports de ma réflexion pour la conception de l'article introductif "Le Val-d'Oise : du milieu naturel au territoire occupé de la *Carte archéologique de la Gaule du Val-d'Oise*" publié en 2006. La *Géographie du Val-d'Oise* est accessible au centre de document du Service archéologique départemental, ouvert au public, où il est régulièrement consulté par les archéologues pour contextualiser leurs chantiers.»

(P. R., directeur du Service archéologique départemental)

Sur Internet, le livre est modestement cité mais apparaît comme une source documentaire pour la présentation du Val-d'Oise sur le site officiel de la préfecture, la première page reproduisant *La Boucle de l'Oise à Cergy*, une des très belles photographies du livre. (Constats effectués en novembre 2011 sur le site de la préfecture [www.valdoise.gouv.fr](http://www.valdoise.gouv.fr))

### Le livre réapproprié

S'il est très difficile de mesurer l'impact que la *Géographie* a eu sur la représentation du département, sur la construction de son image auprès des élèves et du grand public, destinataires initiaux, il semble toutefois, à partir des éléments dont nous disposons, plausible qu'il y ait contribué.

### Le musée acteur réseau

Mais c'est peut-être en tant qu'acteur réseau que le musée joue ici un rôle davantage mesurable : les contenus du livre, élaborés au départ par des enseignants avec l'aide des services spécialisés du département, puis réappropriés par d'autres enseignants, services et structures culturelles, interviennent dans la construction de nouveaux propos. Ils sont réinvestis et servent de supports à de nouvelles interprétations.

Cette investigation nous donne des indices sérieux sur le rôle et le fonctionnement des réseaux de diffusion de connaissances. Un rôle actif joué par les musées non seulement dans la mise en place d'une image d'un territoire, mais aussi dans sa construction. Tracer les lignes de ce réseau serait un objectif de recherche intéressant pour mieux comprendre comment la structure culturelle prend une part active à l'organisation et à l'aménagement du territoire.

### Les collections continuent d'être interrogées et ré-interrogées

L'exposition « Le Val-d'Oise à vol d'oiseau » et la *Géographie du Val-d'Oise*, qui y était associée, ont inauguré une série d'actions où la représentation de territoires (imaginaires et réels), l'étude de l'organisation de l'espace et l'aménagement sont impliqués comme en témoignent nos dernières actions.

Carte postale de la  
mairie-école de Chars  
(Seine-et-Oise).



*Exposition permanente «Une histoire de l'école. Les collections s'exposent» (2009)*

Approche de l'architecture scolaire, en partenariat avec la mission Patrimoine du conseil général et les archives ; recueil de témoignages sur le vécu scolaire, la cantine, les transports... dans une approche sociologique.

Une architecture moderne pour la ville nouvelle

« J'avais l'occasion sur la ville nouvelle de voir des architectures nouvelles, qui étaient censées aussi déclencher des comportements nouveaux. Et là nous assistions à des réunions, le soir, avec des architectes de l'Établissement public, il y avait un sociologue. Pour nous, c'était très intéressant parce qu'ils avaient analysé, ils nous faisaient découvrir aussi, ils nous incitaient à réfléchir sur les situations. Il y a eu des gens qui avaient appris qu'une ville nouvelle se construisait et qu'elle appellerait sans doute une pédagogie nouvelle. Une équipe a été constituée. Les gens s'écoutaient, s'aidaient, discutaient de pédagogie, d'un moyen pour améliorer le système et le poursuivre... C'était vraiment le renversement d'attitude, tout en respectant les règles, pour voir comment améliorer les choses, pour les rendre plus humaines, plus vivantes.

Ça a été ensuite l'école des Plants. [...] Évidemment la structure était intéressante. Les classes étaient en cercle, et puis au milieu il y avait une espèce de forum, des gradins, comme un théâtre, où il y avait des possibilités de faire du théâtre, de bouger, d'écouter, et puis il y avait la balustrade qui

courait au premier, mais c'était tout en bois, si bien que malheureusement l'insonorisation n'était pas parfaite. [...] Il y avait aussi la rue qui passait sous l'école, parce que l'école était intégrée physiquement dans le quartier... »

[R., instituteur et inspecteur né en 1924,  
extrait d'enquête orale Mevo, 2008]

*Installation « Géographie humaine » de Ghislaine Escande, plasticienne  
(février 2011)*

Plusieurs travaux de Ghislaine puisent dans les contenus et les traces de cahiers d'écoliers ou de manuels récents ou passés, jouent avec les livres, la lecture et l'écriture, font écho aux matériels et contenus des disciplines scolaires : géographie, histoire, sciences, art, poésie. Si Ghislaine Escande aborde la question de la transmission des savoirs, elle interroge aussi le rapport de l'art à la mémoire, le rapport à la conservation et rejoue ainsi les préoccupations qui sont celles de ce musée.

« Géographie humaine »,  
Ghislaine Escande,  
plasticienne, 2002.





Extrait de la carte de la *Marche sonore*, Pierre Redon, plasticien.

*Conférence d'Alain Jomier, réalisateur du Dessous des cartes d'Arte (mai 2011), en partenariat avec le CDDP du Val-d'Oise*

Il évoque son expérience depuis la fabrication des émissions jusqu'à celle des cartes – leur diversité et leur signification. Il nous invite à nous situer vis-à-vis des différentes projections de l'Antiquité à nos jours puis il retrace au travers de l'Histoire les dérives éventuelles, idéologiques, historiques et géopolitiques que nous signalent les cartes. Il propose de s'interroger sur ce qui constitue un point de départ et éventuellement la possibilité d'une résolution de conflits sur les questions de l'identité et du territoire, la carte ouvrant parfois vers un espace commun et citoyen.

*Contribution à la Marche sonore réalisée par Pierre Redon et à l'édition du livre Vestiges ou les fondements d'une cyberécologie<sup>3</sup> (2009-2010) en partenariat avec l'abbaye de Maubuission*

Textes, images et sons issus de la collecte menée par Pierre Redon auprès des habitants, dans les manuels scolaires, dans la ville, construisent une vision singulière des rapports que «les hommes nouent entre eux et avec leur milieu. [...] Friches industrielles ou agricoles, rails reconquis par le végétal, déchets, ossements forment les vestiges du développement des villes. Ces vestiges trament leur construction tout en témoignant de l'avancée des techniques et des relations de pouvoir que les hommes entretiennent avec leur environnement.»

#### *La présentation de la maquette de Saint-Ouen-l'Aumône (décembre 2011)*

En partenariat avec le service départemental d'Archéologie du Val-d'Oise, il s'agit d'un moment d'échanges et de réflexion autour du territoire de Saint-Ouen-l'Aumône, son histoire, son aménagement, ce qui s'y vit. S'appuyant sur la maquette évolutive de la ville exposée au musée, sur des plans de différentes époques et sur des cartes postales, archéologues, élus et habitants de la ville sont invités à échanger leurs points de vue, à partager leur regard et leur vécu sur Saint-Ouen-l'Aumône.

#### *Promenons-nous dans les bois... Yes-tu ? (à partir de mars 2012)*

Cette exposition sur la forêt dans les contes s'inscrit dans un projet départemental initié par le musée d'art et d'histoire Louis Senlecq de L'Isle-Adam. Cette action fédère les musées du Val-d'Oise qui proposent des regards croisés sur le thème de la forêt. Elle incite à une circulation d'un lieu à l'autre, à la découverte des espaces forestiers du département. Approches techniques, scientifiques, artistiques peuvent ainsi être croisées.

3. *Marche sonore à Saint-Ouen-l'Aumône*, Éditions MF, collection « Dehors », juin 2011, en partenariat avec l'association des sœurs Grées, du département du Val-d'Oise et du musée de l'Éducation du Val-d'Oise.



Parcours-enquête dans  
Saint-Ouen-l'Aumône,  
élèves de CE2 en visite.

Ce travail résonne avec un projet à venir qui va profondément modifier le territoire, la création de la forêt de Pierrelaye, projet du Grand Paris (extrait du conseil des ministres du 6 avril 2011) : « Le ministre de la ville a présenté une communication relative à la création, dans le cadre du Grand Paris, d'une nouvelle forêt de 1 000 hectares, la forêt de Pierrelaye. Ce projet, qui s'inspire des propositions des architectes urbanistes qui ont travaillé sur le projet du Grand Paris, entre désormais dans sa phase opérationnelle. En accord avec les agriculteurs concernés, la forêt sera plantée à partir de 2017 sur La plaine de Pierrelaye-Bessancourt dans le Val-d'Oise. La nouvelle forêt contribuera à faire du Grand Paris un modèle de métropole durable et participera à la lutte contre le réchauffement climatique. Elle constituera un maillon de la ceinture verte de l'Île-de-France entre les forêts domaniales de Saint-Germain (Yvelines) et de Montmorency (Val-d'Oise). Aux franges de la forêt seront construits près de 8 000 logements. L'État et ses établissements publics contribueront en 2011 au financement des études complémentaires aux côtés des collectivités territoriales. Une aide au maintien de l'activité agricole sera allouée aux agriculteurs jusqu'à la plantation. »

Pour l'acquisition des terrains, la plantation de la forêt et son entretien, l'État apportera son concours dans le montage d'un groupement d'intérêt public, qui rassemblera les collectivités territoriales et les autres partenaires intéressés. Un projet d'action culturelle avec des classes situées à Pierrelaye (ville jouxtant Saint-Ouen-l'Aumône) est en cours.

## Conclusion

J'ai choisi la *Géographie du Val-d'Oise* pour réfléchir à la manière dont fonctionne la construction des représentations. Bien d'autres entrées, historiques, ethnographiques, architecturales, artistiques, auraient pu être envisagées, qui toutes ont une importance pour comprendre les processus de fabrication et d'émergence d'une conscience du territoire. C'est sans doute la diversité des approches qui permettent de se doter d'un point de vue sur le monde dans lequel nous vivons. C'est la vision que l'on construit de l'autre (ici et ailleurs) et les relations que l'on établit à différents niveaux qui sont en jeu, les différentes façons de penser qui sont interrogées.

Le patrimoine est ici envisagé comme source de transmission et de ré-appropriation des savoirs, de renouvellement des questionnements. Le musée conserve la mémoire, le partage, étudie les transformations de la société et y contribue, travaille avec des professionnels dans différents domaines et dans le réseau (partenaires de proximité, associations, établissements scolaires, réseau des musées de l'Éducation, Neufs de Transilie...). L'image qu'il renvoie du territoire est construite à plusieurs, elle est mobile, elle évolue. Elle est faite de regards croisés auxquels participent dorénavant les habitants. Des points de vue qui nous invitent à réfléchir sur nos modes d'organisation, à nous projeter. Dans ce sens, il apparaît que les musées de société jouent un rôle structurant qui est un atout à saisir dans le cadre du Grand Paris.

## Bibliographie

Ministère de l'Éducation nationale/éducol, *Histoire-géographie et éducation civique*, « Habiter, fil conducteur du programme de géographie de sixième », novembre 2009.

BAGUET, M. et PIEUCHARD, *La Géographie par l'observation. Le département de Seine-et-Oise*, Paris, Librairie Delalain, s.d. [vers 1954].

CHAMPION, Paul, *Le Département de Seine-et-Oise*, Paris, Flammarion, s.d. [1891].

DIEBOLT, Marcel et GIBEL, Pierre, *Plan d'aménagement et d'organisation générale de la région parisienne (1/50 000<sup>e</sup>)*, Ateliers Lacer, 1960 (plan approuvé par décret n° 60-857 du 6 août 1960).

MARTIN, Jean-Baptiste-Aristide, *Département de Seine-et-Oise*, collection « Géographies départementales et coloniales de la France », Paris, Éditions André Lesot, s.d. [1928].

POISSON, Georges, *Histoire du Val-d'Oise*, supplément du *Bulletin d'information de la préfecture du Val-d'Oise*, Paris, mars 1967.

MALGLAIVE, Ginette, *Le Val-d'Oise*, Paris, Éditions Delalain, s.d. [vers 1970].

# DÉBAT

animé par Jean-Michel Roy

## Odile Nave

ancienne professeur-relais au service départemental des Archives de l'Essonne

Je voudrais poser la question de la façon dont cet ouvrage sur la géographie du Val-d'Oise est réellement utilisé par les enseignants qui ont la caractéristique, dans notre grande couronne, d'être très mobiles, ce qui est une des questions auxquelles nous sommes confrontés à l'heure actuelle. Quelle connaissance du territoire ont ces enseignants qui viennent d'ailleurs en très grand nombre et qui ne restent que temporairement dans notre région ?

## Françoise Saghaar-Bessière

La *Géographie* a été réalisée il y a dix-sept ans. Elle témoignait donc de son époque et de la manière de fonctionner à ce moment-là. Elle avait principalement été destinée aux enseignants du premier degré comme un ouvrage généraliste sur le département qui permettait d'en avoir une vision plutôt globale dans ses différents aspects, puisque le plan était vraiment très exhaustif pour donner des points d'appui aux enseignants du premier degré.

Pour les professeurs, je pense que beaucoup d'entre eux l'utilisent puisque l'ouvrage a été diffusé dans les établissements scolaires du département, où il est encore souvent dans les CDI, mais cela dit ce n'est pas pour autant qu'il est utilisé.

Votre remarque, en fait, rejoint la préoccupation du Centre départemental de documentation pédagogique du Val-d'Oise. Effectivement, s'il était envisagé, non pas de rééditer une *Géographie du Val-d'Oise* mais de réinventer un outil pour mieux comprendre et mieux

connaître le territoire régional ou départemental – la question du territoire et de ses limites devrait effectivement être réétudiée, réexaminée –, il est sans doute évident que le travail impliquerait une réflexion concernant un territoire bien plus large que celui du Val-d'Oise et donc un outil qui serait à disposition d'enseignants qui rayonnent sur la région.

## Jean-Barthélemy Debost

Je voudrais répondre, pas précisément sur la *Géographie du Val-d'Oise*, mais sur la question de la sensibilisation des enseignants au territoire sur lequel ils ne font malheureusement qu'un bref séjour. Comment un jeune prof arrivant en Seine-Saint-Denis considère-t-il ses élèves quand on sait la façon, souvent stéréotypée et négative, dont il considère le territoire ? Nous avons là un enjeu essentiel. Les gens qui travaillent sur la question patrimoniale sont des vecteurs particulièrement intéressants et perspicaces qui permettent de sensibiliser ces jeunes enseignants, les néo-titulaires, au territoire. Nous avons eu l'occasion, il y a maintenant un certain temps, avec le CAUE de faire des balades urbaines avec ces néo-titulaires, qui étaient extrêmement gratifiantes car nous avions des réactions complètement décalées des enseignants qui disaient : « Finalement, oui, on peut se promener dans ce quartier, on peut tournicoter autour du collège sans se faire agresser, on peut commencer à avoir une grille de lecture de ce paysage qui nous entoure. » Mais depuis trois ou quatre ans, il n'y a plus de formation à destination des néo-titulaires, en tout cas sur la sensibilisation au territoire, ce qui est un peu catastrophique pour les collégiens de ce territoire.

### Jean-Michel Roy

Un élément de réponse aussi : il m'arrive assez souvent de travailler avec des enseignants, et le territoire de La Courneuve est un territoire où le turn-over est très fort. Lassé de monter des projets avec des enseignants qui partaient tous les deux ans, j'ai fini par me rendre à l'évidence qu'il valait mieux travailler avec les documentalistes des centres de documentation qui restent beaucoup plus longtemps sur le territoire. Des documentalistes sont même là depuis vingt ou trente ans. Il vaut donc mieux monter des projets ou en tout cas mettre des dossiers à disposition des documentalistes, qui trouvent ensuite les enseignants intéressés par ces questions-là.

### Jacques Ouvrard

#### association des copropriétaires de la Peupleraie

Je suis l'un des responsables de l'association des copropriétaires de la Peupleraie qu'Alexandre Delarge a présentée tout à l'heure. Je vais utiliser l'échange qui vient d'avoir lieu sur les enseignants pour souligner que cet ensemble comprend également un groupe scolaire, qui a été réalisé en même temps que le domaine de la Peupleraie. Depuis deux ans, nous avons un couple d'enseignants qui utilise très largement l'ensemble du domaine et plus particulièrement son parc – nous avons un patrimoine important que je vais évoquer juste après – et qui en fait un axe majeur de son projet pédagogique.

Le patrimoine naturel est l'une des strates du patrimoine de la Peupleraie puisque, pour reprendre un des éléments d'Alexandre, nous avons :

- d'une part un élément d'urbanisme particulièrement cohérent sur 12 hectares – 14 hectares si l'on y ajoute le territoire du groupe scolaire ;
- un patrimoine architectural avec la référence à Le Corbusier avec ses valises exposées nord-sud, ses appartements traversants et en duplex ;
- un patrimoine naturel, avec un parc qui couvre plus de la moitié de la surface, plus de 6 hectares, avec plus de 1 000 arbres de 49 essences différentes, 7,5 kilomètres de haie, 3,5 hectares de pelouse, 120 massifs de fleurs ou d'arbustes ;
- et une quatrième strate, humaine, puisque cette copropriété comprend 863 logements.

Alexandre évoquait le nombre d'appartements figurant au permis de construire mais en fait les rez-de-chaussée, comme dans les projets de Le Corbusier, étaient prévus comme de l'espace commun. Dès la réalisation, ces espaces communs ont été occupés par des appartements pour un total de 863 logements. L'élément humain est très fort puisque depuis l'origine nous sommes passés des « Castors », qui étaient la structure de construction, à des structures associatives par bâtiment et pour le domaine, en transversal, qui ont perduré au cours de ces cinquante ans. Cet aspect humain, que vous avez déjà souligné, est particulièrement important parce qu'il a permis d'entretenir un ensemble d'habitations qui est finalement du logement social de qualité plutôt médiocre au départ, et de l'entretenir aussi bien pour la partie bâtie que pour la partie naturelle dans des conditions tout à fait remarquables. Nous devons en remercier les Castors d'origine qui ont monté et prévu tout cela parce qu'ils nous ont légué aujourd'hui, cinquante ans après, un ensemble tout à fait remarquable qui peut jouer son rôle en termes de formation.

Cependant, l'important pour les habitants est que le parc a cinquante ans. Les arbres, les végétaux vivent et meurent et nous sommes arrivés à un point où nous devons envisager l'évolution de ce parc. L'ensemble des habitants est ainsi sollicité au travers d'un atelier qui a été mis en place depuis un an pour réfléchir à cette évolution : comment gérer ce patrimoine vivant qui est la fierté de tous ses habitants ?

### Dominique Falcoz

présidente du réseau Mémoires-Histoires en Île-de-France  
Il s'agit plus d'un témoignage que d'une question. Mémoires-Histoires en Île-de-France est un réseau associatif qui regroupe vingt-huit associations qui travaillent sur des projets mémoriels concernant des questions de mémoire urbaine, mémoire du travail, mémoire des migrations. Au travers des diverses interventions, nous avons parlé de Génériques, des Castors, du travail avec les populations, et je pense que l'apport des associations qui travaillent sur ces questions participe aussi de ces représentations, de cette réflexion, de cette expertise qui se met en place. Les associations font se rejoindre à la fois des acteurs locaux, des artistes, des

scientifiques et des historiens. Elles interviennent en complémentarité, souvent en relation avec les instances muséales, dans cette construction des représentations du territoire.

### Pierre Aioutz

architecte, ancien chef de projet de la politique de la Ville

Je voudrais quand même signaler que la question de l'invention de la patrimonialisation est une question clé. Nous venons de parler de la Peupleraie et de son cheminement, qu'il a été très intéressant d'entendre et il sera très intéressant de continuer de creuser ce problème. Et en même temps, à 1,5 kilomètre se trouve encore un patrimoine extraordinaire d'Eugène Baudoin qui est la cité Jean Zay, cité universitaire, habitat social étudiant où nous avons enregistré un gigantesque échec : non seulement il n'y a pas eu de patrimonialisation alors que c'est un exemple d'architecture tout à fait remarquable en plus des services sociaux évidents qu'il rend à la population étudiante modeste, mais en plus elle est en cours de démantèlement progressif depuis deux décennies. Et il n'y a pas eu de patrimonialisation malgré nos interventions auprès du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture.

### Alexandre Delarge

Le problème est que les enjeux sont nombreux. Nous sommes dans une période de patrimonialisation et la question est : « qu'est-ce qui fait déclencheur ? ». Pour la Peupleraie, l'histoire est de longue haleine, entièrement portée par la population comme vient de le montrer Jacques Ouvrard. Elle est encore vivante. Il y a encore derrière des gens qui sont fiers de leur patrimoine et qui le font vivre. La question est aussi dans cette tension entre les usagers, les habitants, les défenseurs et les experts. Cela fonde la question du patrimoine. Il est bien évident que cela ne marche pas avec uniquement des questions d'expertise, ou uniquement des questions d'habitants. Ce sont vraiment des questions de dynamique avec l'ensemble des partenaires.

Pour la cité universitaire Jean Zay, je ne sais pas pourquoi, là, ça n'a pas pris. Mais de toute façon, il est sûr que forcément des choses ne seront pas prises en compte et disparaîtront. Et il faut que des choses disparaissent. Le problème est « quoi ? ». Cette question

nécessite un inventaire. Mais qui le mène et avec qui ? Qui décide de la patrimonialisation ? Si nous voyons très bien que la Peupleraie ne pourrait pas disparaître aujourd'hui, ne pourrait pas être remise en cause, indépendamment du fait que ce sont des logements collectifs, c'est parce qu'il y a une mobilisation. Ces questions-là sont aussi en jeu dans nos réflexions.

### Étienne Achille

directeur général adjoint des services  
de la Région Île-de-France

Sur la résidence universitaire d'Antony, ce n'est même pas une question de patrimoine qui se pose, mais un problème de patrimoine de logements étudiants. Et à ce titre, puisque la Région a une politique forte en matière de développement du logement étudiant, elle a pris la position de demander à ceux qui en ont la compétence sur le site de préserver 100 % de la cité universitaire d'Antony. Cela pour des raisons de maintien de la capacité de logements étudiants, qui est en plus stratégique dans cette partie du territoire, et là nous revenons au cœur des sujets de ce colloque. La qualité de la desserte et la qualité du site recommandent et même imposeraient la préservation de ce patrimoine au sens de patrimoine de logements puisque la patrimonialisation n'a pas pu être réalisée comme cela a été souligné. Pour preuve de ses intentions, la Région a prévu 20 millions d'euros dans son budget pour participer à la réhabilitation et, plus encore, à la restructuration qui est nécessaire en termes de taille des logements étudiants qui ne correspondent plus aujourd'hui aux usages ou en tout cas aux attentes les plus élémentaires dans ce domaine. Il se trouve que la communauté d'agglomération de Haute-Bièvre, le Département et le conseil général des Hauts-de-Seine n'ont pas choisi cette approche. C'est une des raisons pour lesquelles la Région, pour le moment, suspend son intervention d'aide aux projets de logements étudiants sur ce territoire et plus largement dans le département des Hauts-de-Seine puisque, ne serait-ce que sur le strict plan du maintien du logement étudiant sur ce territoire, la démolition partielle de la cité universitaire d'Antony ne permet pas de maintenir, au minimum, le nombre de logements étudiants et *a fortiori* empêche le développement de l'offre de logements étudiants puisqu'on commence par en démolir.

Voilà ce que je souhaitais apporter comme éclairage sur cette question.

**François Petit**

**directeur de la Maison de banlieue et de l'architecture**

La difficulté pour les cités universitaires comme pour les grands ensembles et la différence par rapport à la Peupleraie est que la Peupleraie est une copropriété. Tous les autres sont des logements où les gens sont de passage. Et mobiliser des gens de passage... Par rapport à cela, il est vrai qu'il est parfois extrêmement difficile de pouvoir mobiliser, puisque la sauvegarde passe aussi par la mobilisation des gens, ce qui renvoie à la question des propriétaires et des bailleurs qui veulent ou non conserver le patrimoine, et des élus qui donnent ou non l'autorisation de démolir.

**Marie Lvovsky**

Je trouve très intéressant que nous croisions les différents acteurs qui ont de multiples intérêts et implications dans les enjeux patrimoniaux aujourd'hui.

Nous avons parlé des cimetières, donc des rites funéraires, et je trouve que l'exemple du cimetière musulman est très intéressant. Je serais peut-être moins rapide sur l'interprétation de l'acculturation parce que, quand même, nous avons des points communs. Le Bassin méditerranéen baigne toute la culture romaine. Les stèles témoignent de rites funéraires partagés tout autour du Bassin méditerranéen. La mixité, nous en avons des exemples très clairs dans l'histoire de l'art, où les stèles funéraires mentionnent les deux références : l'appartenance d'origine et l'appartenance au lieu où l'on vit. Et l'inventaire, me semble-t-il, est un outil majeur. Un inventaire très fin permettrait d'alimenter et d'enrichir la réflexion contemporaine sur les enjeux urbains dans un contexte très complexe. Il restituerait la complexité sans homogénéiser et, en même temps, permettrait de construire une représentation plus pacifiée et partagée entre les différentes origines culturelles, géographiques ou autres.

**Jean-Michel Roy**

Oui, pour les tombes, le mot « acculturation » n'est peut-être pas bien choisi et quelquefois on voit même une sorte de syncrétisme. Sur certaines tombes, il y a des mimos. Le dépouillement de la tombe musulmane dispa-

raît au fil du temps. Et si nous comparions des tombes de non-musulmans et de musulmans au même moment, nous verrions une progression et une européanisation des rites funéraires.

**Jean-Barthélemy Debost**

Je vais en profiter pour dire autre chose.

Ce qui est impressionnant dans ce lieu, le cimetière musulman à Bobigny, c'est qu'il s'agit d'un espace public où quelqu'un de confession musulmane peut mener tranquillement son rapport à sa religion non dans un espace domestique, dans l'espace confiné, fermé d'un espace religieux, mais dans un espace ouvert à tous, un espace public. Et je pense que cela permet à des réflexes culturels (ce ne sont sans doute pas les bons mots) de s'exprimer en toute tranquillité et en toute liberté. Et cela rend ce lieu assez extraordinaire parce que cela se passe dehors et au regard des uns et des autres, des regards qui sont paisibles parce qu'on sait qu'on est *grosso modo* entre soi. Cela donne aussi de la valeur à ce lieu-là. Néanmoins, il est toujours un espace public.

Par ailleurs, je ne raconte pas acculturation et syncrétisme, je raconte peut-être au contraire un espace public rare en France où un musulman peut tranquillement être musulman. Je pense que cela est rare et que cela redonne une charge, peut-être pas patrimoniale mais culturelle et émotionnelle, à cet espace.

**Caroline Garcia**

**fédération des MJC en Île-de-France**

Par rapport à cette intervention sur le cimetière, je me demandais qui vient dans cet espace public, en dehors des musulmans ? Sauf pendant les Journées du patrimoine, comment avoir accès à ce patrimoine-là ?

**Jean-Barthélemy Debost**

Ce n'était pas la peine d'y aller il y a quelques semaines parce que, pour la Toussaint, il y avait vraiment beaucoup de monde. Toutes les tombes étaient fleuries de chrysanthèmes, comme partout en France. Le lieu est ouvert. Il est inutile de prendre rendez-vous : le cimetière est ouvert comme tous les cimetières en France. Une sirène assez atroce mise en place par le syndicat intercommunal indique le moment de partir. Si vous passez par l'entrée monumentale, vous pouvez être

accueilli par l'association cultuelle qui a acheté à l'APHP l'espace bâti proprement dit. Ils pourront sans aucun doute – ils le font régulièrement en tout cas – vous offrir des dattes et du lait avant d'entrer dans l'espace d'inhumation proprement dit. Voilà, l'espace est ouvert. Vous pouvez tranquillement y aller. Maintenant, si vous voulez être accueilli et organiser une visite, n'hésitez pas à prendre contact.

#### François Petit

À propos des cimetières, je voulais quand même signaler une urgence. À l'heure actuelle, dans la plupart des villes de banlieue qui sont d'anciens villages, la partie la plus ancienne des cimetières, qui accueille les plus autochtones des habitants, c'est-à-dire les premiers habitants, est en train de s'effacer complètement parce que les tombes sont massivement reprises. Et la plupart des anciens monuments disparaissent, des monuments qui étaient beaucoup plus verticaux. À l'heure actuelle, il est vrai que le mobilier funéraire connaît une uniformisation un peu regrettable.

#### Pierre Masselin

Nous touchons là le cœur du sujet : l'intégration du patrimoine dans la vie de la cité et son avenir. Je voudrais évoquer ici la papeterie de la Nacelle. Cette papeterie qui fut l'apanage de la famille Darblay fut la première et la plus grande papeterie au monde au xix<sup>e</sup> siècle et au début du xx<sup>e</sup> siècle. C'est là que fut inventée la machine à papier en continu, etc. Elle était donc immense à Corbeil. Elle a été démolie au profit d'un lotissement.

Pourtant l'association « Mémoire vivante » mène à Corbeil des activités très importantes. Corbeil-Essonnes fut l'un des piliers de l'industrie en région parisienne, avec Decauville pour les chemins de fer, Doiteau pour la chimie, IBM pour l'électronique et l'informatique, et de nombreuses autres industries. Il y a un patrimoine énorme dans des caisses ou dans les hangars. Dans un lieu comme dans la papeterie, on aurait pu garder une halle avec un grand volume pour présenter la vie industrielle de Corbeil-Essonnes, qui est importante même au niveau national. Il ne reste rien de tout cela. On a utilisé toutes les surfaces pour construire des lotissements.

#### Pierre Aioutz

La question qui se pose ici, de la même façon que pour la cité Jean Zay, en plus du problème social qui a été largement évoqué, est la question de la transmission, de l'intégration dans les reconversions urbaines architecturales des éléments du passé. Cela a malheureusement été très peu enseigné dans les écoles d'architecture, en tout cas pour les étudiants de ma génération (j'ai fait mes études entre 1965 et 1972). Les syncrétismes culturels, sociaux et historiques sont absolument nécessaires à construire de façon à pouvoir les transmettre. Je parle là en tant que chef de projet de la politique de la Ville. On parle d'absence de repères, mais comment faire du repère si on ne fabrique pas, par la réalisation urbaine et architecturale, des éléments, appropriables par tout un chacun, de l'histoire du territoire ? Nous avons là la question clé que nous devons renvoyer à tous les élus et à tous les techniciens de la ville de façon à ce qu'ils en prennent conscience. Je suis en train de m'occuper d'un monument qui vient d'être démolí brutallement par OSICA à Sainte-Geneviève-des-Bois, et que l'on va reconstruire. Maintenant tout le monde s'excuse mais pourquoi cette erreur a-t-elle été commise ? Parce que ce n'est pas dans les têtes, on refuse de prendre en compte dans les réalisations nouvelles l'intégration des éléments anciens. Alors oui, évidemment, il faut démolir, mais en même temps, il faut savoir inscrire et conserver.

#### Sophie Barre

##### comité départemental du Tourisme de Seine-Saint-Denis

Je voulais juste rebondir sur la question de tout à l'heure : qui visite le cimetière musulman ? L'office du tourisme de Bobigny fait des visites autour du cimetière avec le conseil général. Il y en a eu une récemment pour la commémoration des événements d'octobre 1961. Nous en avons fait une avec Jean-Barthélemy Debost juste après la Toussaint. Cela pour dire que des visites se font et que les gens sont très intéressés en dehors des Journées du patrimoine.

#### Une étudiante

Depuis les deux jours du colloque, on entend beaucoup parler du patrimoine et surtout du patrimoine unique. On patrimonialise ce qui est unique, ce qui est monumental.



Les Hauts de Jouy-le-Moutier  
(Val-d'Oise).

Je voulais savoir ce qu'il en est du banal qui selon moi représente beaucoup plus les populations et les identités – parce que vous avez aussi beaucoup parlé de cela. Qu'en est-il du patrimoine banal, des pavillons, de ce qui fait la vie quotidienne des Français ?

#### Jean-Michel Roy

Je crois qu'hier il y avait des photographies qui montraient les petites maisons loi Loucheur dans l'Essonne, le patrimoine de tout le monde, la maison de tout le monde, les maisons en meulière. Je crois qu'on s'occupe beaucoup de ce qui est banal. Je crois qu'un colloque a eu lieu l'année dernière sur « Le patrimoine de banlieue existe-t-il ? ». Elles sont tellement ordinaires, ces maisons en brique, ces maisons en meulière. Elles ne se distinguent pas forcément. Donc le territoire de banlieue manque un peu d'identité quelquefois. Tout à l'heure, Monsieur Masselin parlait de Corbeil et de ville industrielle. À La Courneuve, qui est aussi une ville industrielle, le patrimoine industriel fait sens mais il va bientôt disparaître. Quelle fonction donner à ces halles en béton armé de 20 mètres dans lesquelles Babcock construisait les chaudières des centrales thermiques puis les chaudières des centrales nucléaires ? Quelle fonction leur donner alors qu'on veut construire du logement dans la ville ? Je crois que nous tous, au quotidien, nous nous occupons de choses qui paraissent aux yeux de tout le monde des choses très banales.

#### Marie-Laure Estignard

Je voudrais juste dire que quand nous parlions tout à l'heure des Dents de scie, le patrimoine était banal au départ. Le problème est qu'une fois qu'il est patrimonialisé il n'est plus banal. Une fois qu'on s'est intéressé à quelque chose il n'est plus banal, il devient exceptionnel. Mais au départ il pouvait être banal.

#### Alexandre Delarge

Au-delà de ce qui vient d'être dit, je pense qu'il y a des éléments patrimoniaux, pour aller dans votre sens, non encore forcément reconnus ou protégés. Nous avons travaillé sur cela, notamment avec la Maison de banlieue et l'écomusée, sur la question des cabanons de banlieue. Ils sont parmi les premières implantations dans nos territoires. Ce sont des choses très difficiles à protéger. Nous sommes vraiment dans l'extrême bana-

lité et il est sûr qu'aucun architecte n'est derrière, c'est ce qui fait sa caractéristique. Il est plus facile de défendre un bâtiment, même s'il n'est pas exceptionnel, mais dont on connaît l'architecte – il correspond mieux à ce qu'on pense être du patrimoine au sens classique – que des ensembles. Mais nous devons nous poser la question. Nous voyons autour de nous dans la proche banlieue de Paris disparaître beaucoup de bâtis ordinaires. Peut-être qu'un jour on préservera des pavillons de meulière parce que l'urbanisation avançant, les pavillons de meulière disparaissent petit à petit. Soit ils disparaissent dans leur réalité de pavillon, soit ils disparaissent dans leur insertion au territoire, et c'est aussi un aspect du patrimoine qu'il faut préserver. Un pavillon qui est inséré dans un nouvel urbanisme en mitoyenneté avec d'autres bâtiments n'est plus tout à fait le même objet. Peut-être avons-nous parlé ici de choses un peu moins banales. Il est difficile parfois de préserver des ensembles de choses ordinaires mais je pense que nos structures s'y intéressent. Même s'il est parfois difficile de préserver des centres-bourgs avec des bâtiments qui, individuellement, n'ont pas d'intérêt mais qui sont des éléments urbanistiquement ou historiquement importants pour la mémoire. C'est toujours la question de savoir ce que nous devrons garder et ce que nous devrons faire disparaître pour permettre l'évolution et faire que la vie continue.

#### Marie-Laure Estignard

Je voudrais juste ajouter que nous sommes reçus aujourd'hui par la Région Île-de-France, et notamment par le service Patrimoines et Inventaire dont c'est précisément le rôle. Tous les jours, ils sillonnent le territoire de l'Île-de-France pour essayer de repérer ce que vous appelez « patrimoine banal » et que j'appelle plutôt « petit patrimoine » pour essayer de montrer que ce « petit patrimoine » fait partie du patrimoine global de la Région Île-de-France. Peut-être aujourd'hui avons-nous montré des exemples un peu plus emblématiques mais ce travail de repérage et d'étude est vraiment fait au quotidien par les équipes de la Région comme par d'autres.

#### Françoise Saghaar-Bessière

En fait, pour moi, cela fait aussi écho aux collections réunies dans le musée de l'Éducation : un patrimoine

fait de cahiers d'élèves, de livres et de manuels édités en très grand nombre. Là, le banal est très présent, très représenté. Le rassemblement de ces documents, de ces archives en fait des objets qui sortent finalement de la banalité. Tout ça pour dire qu'il y a le patrimoine bâti et un autre type de patrimoine qui renvoie à la vie de tout un chacun.

#### Jean-Michel Roy

Pour conclure ce débat, il est vrai que ce territoire a été pendant très longtemps le grenier ou le jardin de Paris. Ensuite, il a accueilli les usines qui ont produit pour Paris et pour la France, notamment pour l'armement au moment de la Première Guerre mondiale. Il a accueilli les cimetières, les hôpitaux, la population : les grands ensembles ont accueilli la population de Paris, les rapatriés d'Algérie. Le patrimoine que nous défendons aujourd'hui, que nous essayons de faire reconnaître, a un lien très étroit avec la capitale et avec la France.

Très souvent lorsque j'organise des visites du territoire de La Courneuve, je m'aperçois qu'il n'est pas facile de venir à La Courneuve pour des Versaillais ou des Parisiens qui viennent nous rendre visite. Pour souligner le rôle structurant des transports en commun, je dirai que, lors des dernières Journées du patrimoine, la moitié du public était de La Courneuve mais l'autre moitié était de la ligne B du RER. Le rôle des infrastructures est déterminant pour ce territoire et pour le faire vivre.

Il m'arrive souvent de dire aux visiteurs, aux gens qui viennent m'écouter pendant quelques heures que l'historien est là pour dire le changement, le musée et la ville pour le montrer. Nous ne voulons pas transformer la ville en musée mais elle doit quand même avoir des éléments qui permettent ce changement. Si l'on fait à chaque fois du passé table rase et que les bulldozers rasent tout et ne conservent rien, aucune trace ne demeure de ce patrimoine, aussi petit soit-il. Et ces territoires sont difficiles à vivre.



Paysage du Centre-Essonne.



# Synthèse de la matinée

Catherine Barbé

*directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Société du Grand Paris*

**J**e suis très heureuse d'avoir été replongée en écoutant vos exposés et le débat de ce matin dans des questions que j'ai à plusieurs reprises eu à traiter dans ma carrière et que j'espère pouvoir traiter de nouveau.

Je suis architecte, urbaniste et administrateur. Actuellement et depuis un an je suis directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme de la Société du Grand Paris qui, comme vous le savez, est un établissement public que l'État a créé pour construire le réseau de transport du Grand Paris. Ce réseau comprend 57 gares dont un certain nombre sont en interconnexion et d'autres seront entièrement nouvelles. Ces 57 points d'entrée dans le territoire de la métropole ont pour objet non seulement d'offrir un service de transport largement amélioré mais aussi de créer de nouvelles centralités, notamment pour les gares à ouvrir dans des quartiers qui aujourd'hui ne sont pas desservis par les transports en commun et qui sont peu habités. Je pense par exemple à la grosse gare que nous allons construire aux abords de l'hôpital Villejuif-Gustave Roussy, donc à la fois un lieu très important pour la politique de santé en Île-de-France et aussi pour la recherche médicale, mais un lieu qui aujourd'hui est finalement non seulement très mal desservi mais très peu urbanisé. Autre enjeu : conforter des centralités existantes, ce qui est important dans ce débat sur les territoires de la métropole. Et, enfin, essayer de faire que ces nouvelles gares du réseau Grand Paris constituent des repères supplémentaires dans les territoires et permettent justement de renforcer ou d'ancrer une mémoire à travers une dimension architecturale et symbolique qui sera à définir dans les années qui viennent.

Je disais que j'ai été ravie de retrouver ces débats patrimoniaux par votre intermédiaire ce matin parce que je suis une nouvelle, si je puis dire, sur les questions métropolitaines. J'ai fait l'essentiel de ma carrière à la Ville de Paris où j'ai été sous-directrice puis directrice de l'Urbanisme de 2001 à 2008. J'ai aussi fait un passage au ministère de l'Équipement où j'ai coordonné la préparation de

la Loi SRU. Je vous dis cela non pas pour vous raconter ma vie mais pour vous dire que j'ai été dans ces différentes circonstances confrontée à la question du patrimoine. Ce fut le cas notamment au travers de sa prise en compte dans les politiques d'urbanisme et dans l'élaboration des documents d'urbanisme, soit à titre réglementaire, en portant justement des instruments législatifs nouveaux qui permettaient évidemment de mieux prendre en compte cette dimension patrimoniale, soit en fabriquant le PLU de Paris, tout d'abord en apportant des modifications successives dans les années 1990, où nous avons innové en faisant les premiers PLU patrimoniaux sur un certain nombre de quartiers parisiens – je pense par exemple à la Butte-aux-Cailles, au faubourg Saint-Antoine, au quartier Montorgueil-Saint-Denis – puis plus généralement à l'occasion de la révision générale du PLU de Paris que nous avons pilotée de 2002 à 2006 et où la dimension patrimoniale a été très forte. Justement, à travers ces expériences, j'ai pu voir combien est forte la demande de prise en compte d'un patrimoine qui n'est pas forcément le grand patrimoine – le « grand patrimoine », l'État a plutôt historiquement pour rôle de l'identifier et de le protéger à travers des textes législatifs anciens – mais disons le patrimoine plus proche des habitants, même si Paris est justement très patrimonialisé, très observé, peut-être même très muséifié disent certains. À l'occasion de ces révisions de PLU, j'ai pu toucher du doigt le fait que par les habitants – certains habitants, pas tous les habitants, ceux qui sont les plus disponibles, les plus proches de ces sujets, ceux qui transmettent leurs paroles ou leurs demandes par le biais d'associations qu'on qualifiait en d'autres temps de « sociétés savantes » et j'aime bien ce mot parce qu'il est porteur d'une implication forte sur ces questions patrimoniales –, par ces relais locaux, nous avons pu identifier et protéger dans les documents patrimoniaux, mais aussi dans les projets urbains, des éléments qui sont vraiment un témoignage de l'histoire des territoires et des quartiers – puisque je suis plutôt dans cette dimension de quartiers – et qui jusqu'à présent n'étaient pas forcément reconnus au grand patrimoine. Cela peut être des éléments très vernaculaires, peut-être même des devantures de boutiques, cela peut être les multiples expressions de l'immeuble bourgeois du XVII<sup>e</sup> siècle – je me souviens de l'association pour la sauvegarde du patrimoine du 17<sup>e</sup> arrondissement qui était extrêmement prolifique en matière de propositions dans le cadre de cette révision du PLU. Je voulais vous apporter ce témoignage en introduction pour vous dire que j'ai constaté cette vitalité même dans des procédures administratives dont on pense qu'elles sont plutôt réglementaires et ennuyeuses. En fait, la demande de protection patrimoniale était très importante à l'occasion de la révision générale du PLU de Paris, à tel point que parfois j'ai eu aussi, comme Alexandre le disait à l'instant, le sentiment d'une hyper-patrimonialisation, d'une demande systématique de tout reconnaître comme témoignage très important de l'histoire du lieu qu'on habite.

Gare de Pantin  
(Seine-Saint-Denis).



Aujourd'hui, j'ai changé de terrain de jeu. Je suis sur un territoire beaucoup plus vaste qui est le territoire du Grand Paris. Je découvre ce territoire. J'ai souhaité travailler sur ce projet pour connaître la métropole qui est de l'autre côté du périphérique, qui est beaucoup plus importante en superficie, en nombre d'habitants, en flux, probablement aussi en production économique et très certainement en nombre d'emplois mais qui, étrangement, dans les débats notamment patrimoniaux, est très souvent absente ou en tout cas ne pèse pas du même poids que le patrimoine parisien, le grand et le petit dont je témoignais à l'instant. Il est vrai que l'un des objectifs que j'aimerais poursuivre à travers cette mission d'aménagement et d'urbanisme, c'est d'insérer au mieux les gares du Grand Paris dans les territoires qu'elles vont desservir et leur donner au mieux l'identité qui reflète celle du territoire dans lequel elles vont être construites. Nous devons le prendre en compte et nous devons inventer des outils pour cela. Parce que ma première réaction en découvrant ces territoires, c'est à la fois qu'ils sont d'une extrême variété et d'une très grande richesse, mais aussi qu'ils sont finalement peu reconnus comme éléments de patrimoine et comme éléments d'identité. En tout cas, les débats d'aujourd'hui m'ont montré que c'est faux, qu'il existe un processus de reconnaissance d'une grande vitalité mais qui ne parvient pas forcément à être audible au niveau des acteurs qui parlent traditionnellement de ces questions. D'ailleurs, mes collègues me disent : « Comment pourrions-nous faire pour associer des institutions et des personnes qui nous aideraient à mieux prendre en compte cette dimension des territoires dans les programmes architecturaux de nos gares, dans l'aménagement des abords des gares ? »

Alors, bien entendu, nous nous appuyons très fortement sur les collectivités locales. Pour chaque gare, nous avons constitué un comité de pilotage coprésidé par la Société du Grand Paris et le maire de la ville d'implantation de la gare. C'est dire si nous essayons de bâtir au mieux dans un premier temps la localisation fine de la gare et dans un deuxième temps le programme de la gare et de ses abords avec les acteurs locaux. Mais au-delà, nous aimerions bien pouvoir mieux intégrer cette dimension des territoires. Et je pense aussi à une expérience que nous, Société du Grand Paris, nous vivons en ce moment. Nous avons emménagé dans des nouveaux locaux, à Saint-Denis, dans le quartier d'affaires en cours de construction du Landy, un territoire porteur d'une histoire très longue, mais aussi d'une très longue histoire industrielle. Et cette histoire industrielle, nous la voyons en train de s'achever sous nos yeux puisque sur le terrain d'à côté sont démolis des bâtiments, manifestement des hangars ou des entrepôts du début du xx<sup>e</sup> siècle, et nous aimerions en savoir plus. Et je suis persuadée qu'existent des endroits où l'on sait, des endroits avec cette connaissance, des livres – j'en ai acheté quelques-uns – sur l'histoire de ce territoire. Mais, finalement, elle n'arrive pas jusqu'à mes collègues. Alors je leur raconte vaguement ce que je sais de ce grand patrimoine, et de ce grand territoire français et même européen. Mais cela

ne suffit pas. Nous voyons l'histoire se faire et les territoires se fabriquer, et nous sommes en demande d'information.

Tout cela pour dire que nous allons avoir besoin de votre concours pour nous aider à bâtir cette interaction entre les gares du Grand Paris, les territoires, l'histoire des lieux et aussi, je l'ai bien noté dans les mots clés qui sont revenus en permanence ce matin, les habitants. Comment essayer de construire un fil directeur, probablement modeste dans un premier temps ? Il s'agit de construire ou de reconstruire une cinquantaine d'équipements de transports très structurants mais également de faire en sorte que ces équipements soient dans vingt ans, trente ans ou cinquante ans des éléments du patrimoine du territoire de la métropole. Vous le voyez, j'ai peut-être plus parlé du projet que je porte que de ce que j'ai entendu ce matin. J'avais envie de faire une synthèse des choses très intéressantes qui ont été dites et, finalement, ce qui me vient plutôt à l'esprit, c'est plutôt de vous dire : « Aidez-nous à pouvoir construire ce fil et à faire en sorte que nous ne plaquions pas des stations de métro comme cela a été un peu trop fait dans les années 1970 – des années très utiles – assez brutalement sur des territoires eux-mêmes assez brutalement renouvelés. » Je pense au prolongement de la ligne 8 du métro à Créteil ou à un certain nombre de gares du RER A, témoignages de ces années. Comment essayer de faire mieux, à la fois pour fabriquer du patrimoine de demain et pour que ce patrimoine de demain soit aussi un fil avec le patrimoine d'hier qui disparaît à toute vitesse ?

## Intervenants

**Julie GUIYOT-CORTEVILLE**, conservatrice du musée français de la Photographie  
**Sylvain DUCHÈNE**, directeur du Musée intercommunal d'Étampes, Étampes  
**Stéphanie LE LAY**, animatrice du Patrimoine en charge du label « Ville d'art et d'histoire », Étampes  
**Marie-Catherine DELACROIX**, directrice de Cinéam  
**Brigitte BLANC**, conservatrice en chef du Patrimoine, Région Île-de-France  
**François PETIT**, directeur de la Maison de banlieue et de l'architecture des Portes de l'Essonne, Athis-Mons  
**Jacques GROSSARD**, président de l'association « Mémoire vivante de La Plaine »  
**Frédéric THEULÉ**, doctorant en histoire à l'université Paris XIII

Journée du 25 novembre 2011 – après-midi

# Le dévoilement des patrimoines

Introduction	186
Julie Guiyot-Corteville	
Du patrimoine urbain aux paysages : évolution des regards	189
Sylvain Duchêne	
Stéphanie Le Lay	197
Faire vivre les films familiaux	203
Marie-Catherine Delacroix	
La Maison de banlieue ou l'Inventaire général en action	
Brigitte Blanc	209
François Petit	210
La reconnaissance du patrimoine de La Plaine Saint-Denis.	
De l'action publique à l'action associative	217
Jacques Grossard	
Débat <i>animé par Julie Guiyot-Corteville</i>	224
Synthèse	231
Frédéric Theulé	

# Introduction

**Julie Guiyot-Corteville**  
*conservatrice du musée français de la Photographie*

J'ai mesuré pendant ces deux jours le chemin colossal que nous avons parcouru depuis un peu plus de vingt ans, quand François Petit commençait son travail à Athis-Mons (Essonne) à la Maison de banlieue, rejoint par Alexandre Delarge à Fresnes, à Saint-Quentin-en-Yvelines, cet élan depuis vingt ans de lutte, de bagarres. Il faudrait rappeler que la lutte a été scientifique et politique pour faire reconnaître un patrimoine contemporain, un patrimoine banal, le patrimoine de la banlieue de l'Île-de-France.

Voir ces deux journées où l'Inventaire dialogue avec les Neuf de Transilie, où les démarches d'inventaire différentes et complémentaires dialoguent et se répondent est effectivement pour moi une grande joie qui me permet de mesurer tout le chemin parcouru. Voilà pourquoi je voulais absolument commencer par ces quelques mots. Aujourd'hui, mes fonctions m'emmènent sur d'autres territoires, ceux notamment de la photographie, de l'image que nous croiserons cet après-midi à travers Cinéam et cette mise à distance me fait apercevoir ce long cheminement pour décadrer le regard sur le patrimoine. Je suis très heureuse de voir que les regards changent, que les points de vue évoluent, que les jugements de valeur s'atténuent et que nous arrivons à de nouvelles collaborations indispensables car il reste malgré tout beaucoup de travail.

Nous avons vu depuis hier que le patrimoine est avant tout une dynamique sociale, que cette construction du patrimoine commence par un regard décadré, par un regard différent et que l'objet d'étude en lui-même se nourrit d'une approche compréhensive, c'est-à-dire qu'il cherche à comprendre le territoire sous toutes ses facettes avec également sa profondeur humaine. Il était très intéressant de voir entre hier et aujourd'hui les échelles de temps que nous mettons les

uns et les autres pour conduire ces inventaires. Nous avons entendu hier la présentation d'inventaires qui durent neuf à dix mois sur les territoires et j'ai commencé par cette autre échelle de temps qui a été la nôtre dans les musées de banlieue : vingt ans, trente ans. Pourquoi avons-nous mis tant de temps ? Parce que je crois que notre démarche a été lestée, profondément lestée, par les habitants. Lestée par ce que nous avons fait avec les habitants, nous ne l'avons pas fait tout seuls d'un point de vue purement scientifique. Cette démarche n'a pu se fonder qu'en avançant avec la pluralité des acteurs. Il est sûr que cela a effectivement pris beaucoup de temps mais ces habitants ont aussi apporté une épaisseur à ce patrimoine. Vous le savez, un patrimoine n'est jamais aussi bien protégé et défendu que par ceux qui le constituent et par les habitants.

Voilà, je voulais juste revenir sur cette notion de construction du patrimoine qui est avant tout une construction en tension dans un environnement en mutation constante : tension entre les acteurs, tension aussi entre les échelles de territoire et une construction de concepts sans arrêt tiraillée entre une confrontation des savoirs de terrain et des modèles intellectuels, tension entre la nécessaire transmission et toutes les expériences innovantes.

Cet après-midi, nous allons passer au dévoilement – terme fort poétique et fort pudique – des patrimoines après avoir passé plus d'une journée sur la construction de ces patrimoines. Le dévoilement est à la fois la reconnaissance et le travail de médiation.

Je vais tout de suite passer la parole à Sylvain Duchêne et à Stéphanie Le Lay. Sylvain Duchêne est responsable du Musée intercommunal d'Étampes (Essonne) et il intervient aux côtés de Stéphanie Le Lay qui est animatrice du Patrimoine.



# Du patrimoine urbain aux paysages : évolution des regards

Sylvain Duchêne

directeur du Musée intercommunal d'Étampes

Étampes, ville de 22 000 habitants à cinquante kilomètres au sud de Paris, est souvent présentée comme la capitale du Sud-Essonne. Depuis 2003, elle est la ville-centre de la communauté de communes de l'Étampois Sud-Essonne (CCESE) qui regroupe 22 villes et 35 000 habitants. Étampes, située au sud de la zone la plus densément peuplée de la banlieue parisienne, est le centre urbain d'une région encore largement rurale mais où la proximité de Paris influence fortement le développement de l'habitat et des réseaux de communication. À l'ouest, au sud et à l'est, la zone d'influence d'Étampes est limitée par celle de Chartres, Orléans, Melun et Fontainebleau. Étampes est tout à la fois un centre administratif (sous-préfecture), industriel, commercial et propose d'autres services (hôpital, professions libérales).

Dans le domaine culturel outre le musée, la ville compte une bibliothèque, une école de musique agréée par l'État, une école d'arts plastiques, un théâtre à l'italienne construit en 1851, une salle d'exposition à l'hôtel Anne de Pisseleu. Tous ces services sont depuis 2005 transférés à la CCESE qui a pris la compétence culturelle. Par ailleurs, la ville et sa région possèdent un patrimoine architectural ancien important qui constitue l'un des éléments favorables à des activités culturelles et touristiques : quatre églises médiévales, les vestiges des remparts et du château royal, des hôtels particuliers Renaissance, la Pergola de la Douce France, les Portereaux, des moulins et des lavoirs, les châteaux de Jeurre, de Farcheville et de Morigny, etc. Rappelons que l'étude du patrimoine francilien a commencé à Étampes à la suite de la création, en 1964, de l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France par André Malraux, alors ministre des Affaires culturelles, conseillé par l'historien de l'art André Chastel.

Le Musée intercommunal d'Étampes est impliqué depuis quinze ans dans la valorisation de l'architecture et du patrimoine pour mettre le musée au cœur du projet de développement culturel, social et touristique de l'Étampois dans d'une

dynamique de valorisation et d'attractivité du territoire. Les actions développées proposent d'établir des liens entre les collections et le territoire de la CCESE. Porteur du dossier de candidature, le musée obtient pour la ville d'Étampes en 2006 le label « Ville d'art et d'histoire » délivré par la direction de l'Architecture et du Patrimoine et le label « Ville royale » attribué en 2002 par le Comité régional du tourisme.

Le musée assure la préservation des objets dépositaires d'une signification historique, culturelle et sociale. Miroir de la cité, il doit intervenir dans la formation du citoyen et l'aider dans sa quête d'autonomie. Il doit être un instrument de la compréhension du monde dans lequel nous vivons. Le musée en lien avec son territoire se veut le reflet de la ville et de la communauté de communés car il est en mesure d'illustrer l'histoire et les particularités du territoire de l'Étampois à différentes périodes. Il a pour vocation essentielle d'expliquer aux habitants comment ce territoire s'est façonné au cours des siècles et se donne pour tâche d'être un passeur des patrimoines. Le Pays d'Étampes est un territoire en continue évolution et les actions du musée sont une introduction et un complément à la connaissance des mutations de la ville et de sa région.

Le public scolaire constitue l'une des priorités du musée en matière de médiation culturelle. Trop souvent, nous avons constaté la rupture entre les quartiers du centre-ville et les quartiers prioritaires du plateau. D'abord barrière physique, puisque la voie de chemin de fer sépare ces deux ensembles et ensuite barrière psychologique (les enfants habitent Guinette et se rendent à Étampes). Par la diversité de ses collections, le musée a su s'adapter aux programmes, aux demandes des enseignants et proposer des supports pédagogiques. Il participe en particulier au dispositif des classes à PAC (Projet artistique et culturel). Il est inscrit sur la liste des lieux ressources du patrimoine en Essonne par l'inspection académique de l'Éducation nationale. Une collaboration avec les conseillères pédagogiques de l'Éducation nationale pour la circonscription d'Étampes et du département a été déterminante. Que les projets portent sur le bestiaire à travers les monuments d'Étampes ou qu'ils soient une sensibilisation à la lecture de la ville à travers son patrimoine ancien et contemporain, ils cherchent à développer chez les élèves l'observation de l'architecture qui les entoure quotidiennement. Des visites de la ville sont organisées dans les monuments et les quartiers construits dans les années 1960. Des ateliers de pratique artistique portant sur la photographie et l'architecture avec le collège de Guinette ainsi que des itinéraires de découvertes avec d'autres collèges sont régulièrement menés dans le cadre du RAR (Réseau ambition réussite).

Le musée a enrichi son offre culturelle en s'appuyant sur les collections et le regard différent qu'elles peuvent nous apporter sur notre environnement quotidien. En effet, des visites ateliers sont proposées aux groupes scolaires sur des thématiques relatives aux collections : la paléontologie, la préhistoire, le monde gallo-romain, le Moyen Âge, le portrait, le paysage... Mais chaque visite est

Atelier de médiation  
auprès des scolaires.



accompagnée d'un atelier de pratique artistique portant sur le thème choisi qui permet en parallèle d'établir le lien avec la ville et son patrimoine qu'il soit historique, naturel, paysager, etc. Un partenariat a été mis en place avec la réserve naturelle des sites géologiques de l'Essonne dans le cadre de la « Semaine de la science ». Ainsi, parallèlement à une visite des collections paléontologiques, est proposée une animation autour du Géorium (bacs de fouille qui initient les élèves à la paléontologie locale). Le musée cherche à développer les actions hors les murs et investir le territoire sans pour autant faire de la ville un musée ou une collection de monuments remarquables.





Étampes,  
le centre historique.

PAGE CI-CONTRE  
Le théâtre d'Étampes  
et son plafond.

PAGE SUIVANTE  
Étampes, ville d'art  
et d'histoire.

## Le patrimoine des quartiers

Dans le quartier Saint-Michel Emmaüs, une plate-forme multi-services a été installée par la commune. Elle permet de proposer aux habitants de ce quartier des activités culturelles. « Photo-cité » a ainsi permis à des adolescents de réaliser des photographies et des illustrations de leur quartier. Le « Musée de rue » en partenariat avec la bibliothèque intercommunale s'installe l'été sur le terrain de jeu de la cité des Emmaüs et propose des lectures et des activités culturelles dans le but de familiariser le public avec son environnement et lui faire prendre conscience du patrimoine ancien et récent qui l'entoure.



**MUSÉE à ÉTAMPES**  
Les trois musées confiés de l'essonne

ARCHÉOLOGIE - HISTOIRE - PEINTURE

ACTUELLEMENT

Tous les jours de 14 à 17  
Le dimanche de 15 à 18. Entrée 1 euro



Le partenariat avec la Maison de banlieue et de l'architecture d'Athis-Mons, dans le cadre d'un jumelage avec des établissements scolaires, a permis la réalisation d'un projet relatif à l'histoire du quartier de Guinette d'Étampes – un quartier d'habitat social – et à son architecture. Les deux villes reliées par la ligne C du RER présentent des patrimoines complémentaires (Étampes, ville au passé antique, médiéval et Renaissance ; Athis-Mons, ville représentative de l'histoire de la banlieue). Ce projet permet d'expliquer l'organisation d'une ville, son histoire et les éléments qui la constituent. Ces actions permettent ainsi de s'approprier la ville dans toutes ses composantes. Ce projet a également permis de recueillir des témoignages auprès des premiers habitants de ce quartier dont la vie sera perturbée par un projet de rénovation urbaine (démolition de la cité des Emmaüs). Ces témoignages ont été collectés avec l'aide du service des Archives municipales et seront valorisés au sein du musée.

L'inspection académique en lien avec la DAAC du rectorat de Versailles a pris l'initiative d'un projet départemental, « Voyage(s) en patrimoine », pour créer des actions pédagogiques et des formations qui permettent aux élèves de l'Essonne de se déplacer pour découvrir le patrimoine essonnien tout en développant la réflexion sur le patrimoine et des pratiques artistiques et culturelles. Les lignes SNCF C et D du RER sont partenaires et le projet est soutenu par le conseil général de l'Essonne. Le musée d'Étampes et le label « Ville d'art et d'histoire », partenaires du projet, proposent des formations destinées aux enseignants volontaires pour qu'ils s'approprient le patrimoine architectural et paysager que l'on peut apercevoir depuis les fenêtres du RER qui relie la gare d'Austerlitz à celle d'Étampes. Dans le but de fédérer les acteurs locaux par un travail en réseau autour du patrimoine, des partenariats ont également été mis en place avec la Caisse d'allocations familiales et la Maison de quartier. Ces projets ont abouti à la présentation des projets au musée, l'organisation de voyages culturels, la réalisation d'ateliers de pratiques artistiques...

Étampes a longtemps eu l'image d'une ville médiévale et Renaissance, mais les actions du musée et du label « Ville d'art et d'histoire » ont participé au dévoilement d'autres patrimoines : xx<sup>e</sup> siècle, paysager, gastronomique,

naturel, géologique... Cette révélation a aidé à la construction d'un nouveau regard sur le patrimoine et a engendré une prise de conscience patrimoniale. Aujourd'hui, ce sont les élus qui s'emparent de la chose patrimoine et s'engagent dans les discussions pour l'évolution vers le label « Pays d'art et d'histoire », convaincus que les patrimoines participent à la construction du territoire.

Vue aérienne  
du centre ancien.



## Stéphanie Le Lay

*animatrice du Patrimoine en charge du label « Ville d'art et d'histoire »,  
Étampes*

**L**e label « Ville d'art et d'histoire » pose l'obligation de la création d'un service associé géré par une animatrice ou un animateur du Patrimoine, garantissant ainsi le professionnalisme des agents en charge de la mise en œuvre de la convention. En effet, la mise en place du label se fait par le biais d'une convention d'objectifs signée avec le ministère de la Culture qui met en lumière les différents axes de travail ayant pour objectif la valorisation du patrimoine local. Les grands thèmes à développer sont, pour une partie, ceux qui étaient déjà développés précédemment par le musée.

Il y a, d'une part, ce patrimoine « très ordinaire » que peut être l'église médiévale, le donjon fortifié ou encore les hôtels particuliers de la Renaissance, mais également une forte volonté de mettre en place des actions de valorisation de l'architecture contemporaine, des quartiers les plus « neufs » de la ville qui étaient souvent plus ou moins laissés de côté. Je pense notamment aux quartiers construits à partir des années 1960 à Étampes pour accueillir de nouvelles populations et reloger les Étampois venus d'un centre-ville ancien devenu insalubre. Il s'agissait aussi de remettre en valeur l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle mais aussi celle des années 1930, qui n'étaient pas au centre des préoccupations.

Un point sur lequel je voulais insister concerne l'importance de ne pas faire de jugement de valeur ni d'apporter de traitement particulier à l'une ou à l'autre de ces composantes du patrimoine. La ville est faite de telle manière que le patrimoine médiéval a toute sa place et que le patrimoine contemporain l'a aussi. Notre volonté était vraiment de ne plus séparer ces deux composantes de la ville mais de réellement proposer des animations où les deux étaient liées. Pour éclairer un peu plus mon propos, j'ai choisi de prendre deux exemples qui sont des exemples précis d'animation que nous menons actuellement avec le public scolaire.

Le premier exemple est celui de la visite-atelier « Maison des villes/Maison des champs ». Cette visite-atelier a été mise en place avec les scolaires pour faire connaître l'environnement quotidien à l'enfant, celui de son école ou de son habitation. Cette visite-atelier débute par la découverte du quartier où est implantée

l'école : dans un quartier contemporain, dans la partie ancienne de la ville ou encore dans l'un des villages de la communauté de communes. Le programme se déroule en trois séances : la découverte du quartier de l'école, comme je le disais, la découverte d'un quartier au patrimoine différent et une troisième visite qui les amène dans leur environnement proche, la campagne beauceronne. En sortant d'Étampes, se dévoilent en effet les champs du plateau beauceron. Peu d'enfants se rendent compte, en habitant les immeubles, qu'ils peuvent à quelques pas de chez eux trouver des champs de betteraves. Cela faisait aussi partie de ce projet avec une vraie volonté de ne pas faire de différences entre ces patrimoines, de ne pas présenter aux enfants qui sont issus de quartiers contemporains uniquement ce qui entoure leur école et vice-versa.

Le deuxième exemple que je voulais prendre est celui de la « Maison imaginaire ». Il s'agit en fait d'une étude de façades. Cette visite est une découverte des façades des XVI<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Par exemple, on étudie la récente reconstruction de la cité des Emmaüs dans le cadre de l'ANRU. Cet autre exemple montre comment nous avons pris en compte toutes les composantes du patrimoine de la ville et gardé ce qui peut être plus traditionnel et ce qui sort un peu plus de « l'ordinaire ».

De ces premières actions menées avec les scolaires ont découlé des actions proposées au grand public avec une volonté de plus en plus forte de s'expatrier sur le territoire de la communauté de communes. Cette intercommunalité à Étampes pour ville-centre avec ses 23 000 habitants. Le territoire compte 22 communes et 35 644 habitants... la plus petite commune comptant 68 habitants. Nous nous posons tout à l'heure la question du patrimoine pour les villes de banlieue, mais elle se pose également dans le monde rural puisque beaucoup de maires de petits villages se demandent ce que nous pourrions bien faire dans leur village, qui n'a parfois même pas d'église. Ils se disent que, n'ayant pas de monument, ils n'ont rien à mettre en valeur. Ainsi, nous avons commencé à organiser des actions autour de la lecture de paysages.

Le territoire se découpe en fait entre deux paysages différents : les villages de la vallée de la Juine ; les villages de Beauce, villages de plateau qui ont encore une structure très précise. Des thèmes différents ont donc été développés, et notamment dans le cadre des villages de vallée où nous avons beaucoup travaillé sur le thème de l'eau, ce qui nous a permis de mettre en valeur un petit patrimoine, qui va du pont au lavoir en passant par le puits, la fontaine ou le moulin. Les villages de Beauce, au contraire, se développent toujours sur le même schéma qui comprend une ferme beauceronne, une mare et un habitat rural. Tout un travail a aussi été fait – et est toujours en cours – sur l'étude du bâti agricole et des traditions populaires.



Atelier pédagogique,  
Maison imaginaire.



À GAUCHE  
Le moulin de Brunehaut  
à Morigny (Essonne).



À DROITE  
L'église et l'abri de cantonniers  
à Bouville (Essonne).

Ces premières actions ont été un déclencheur puisque ce sont maintenant les communes elles-mêmes, celles qui s'interrogeaient au début sur la pertinence de nos actions sur le patrimoine rural, qui nous proposent des projets. Par exemple, une petite commune va travailler cette année sur la mémoire vivante de son village avec un photographe qui a procédé à des interviews. Et une exposition autour de la mémoire du travail agricole et de la vie à la campagne va être réalisée.

Toutes ces actions menées depuis 2006-2007 ont réussi à retourner l'ordre des choses. Le musée avait bataillé pour mettre en place les actions de valorisation et avoir le label « Ville d'art et d'histoire ». Aujourd'hui, on assiste à une vraie prise de conscience des élus et nous travaillons depuis quelques mois sur le label « Pays d'art et d'histoire » à la demande de beaucoup d'élus des villages qui veulent participer à la valorisation. Il couvrira l'ensemble de la communauté de communes, ce qui sera une façon, encore une fois, de reconnaître la qualité des actions déjà menées, de mettre en place une valorisation cohérente et homogène, et la preuve que les actions que nous menons dans le monde rural peuvent aussi être portées par un label national qui reconnaît la richesse d'un patrimoine diversifié.

### Julie Guiyot-Corteville

Merci beaucoup. Nous voyons là que le label « Ville d'art et d'histoire » peut être aussi un levier pour regarder différemment un patrimoine sur un territoire. J'imagine que le patrimoine légitime historique d'Étampes était de l'ordre de l'évidence et qu'étudier des périodes très contemporaines autour du patrimoine n'allait peut-être pas de soi pour les élus et en tout cas pour les habitants. Cela a donc été une façon pour vous d'élargir et d'étendre, d'avoir une dilatation de cette définition du périmètre de ce patrimoine.

Pont sur la Juine à  
Ormoy-la-Rivière (Essonne).





Visite pédagogique  
« Au fil de l'eau ».

### Stéphanie Le Lay

En effet, une ville comme Étampes possède, comme nous l'avons dit, un patrimoine monumental ancien très riche, qui est d'ailleurs assez exceptionnel. Nous nous amusions avec Sylvain à parler de « banalité », mais il faut reconnaître que nous avons quand même beaucoup de chance. Et nous nous demandions pourquoi aller encore chercher autre chose en plus. Il a donc fallu expliquer notre volonté de mettre en valeur la ville à part entière et non un seul de ses éléments, que l'histoire ne s'arrêtait pas au XVII<sup>e</sup> siècle et que la ville continuait à se développer encore aujourd'hui, formant ainsi le patrimoine de demain.



# Faire vivre les films familiaux

**Marie-Catherine Delacroix**  
*directrice de Cinéam*

**Q**uelques mots, rapidement, pour présenter Cinéam. J'ai créé l'association en 1999 dans le but d'assurer la sauvegarde et la valorisation du patrimoine cinématographique amateur dans le département de l'Essonne. Je suis aussi attentive à tous les films tournés en Île-de-France et j'ai choisi de les sauvegarder s'ils ont un caractère exceptionnel.

Mes principales activités sont la collecte, la numérisation et la diffusion de ce patrimoine audiovisuel. Je recherche tout film amateur datant des années 1920 à 1980 représentant un témoignage de la culture et de l'histoire du département de l'Essonne en particulier et de l'Île-de-France en général. Il peut s'agir de films d'associations, d'entreprises, d'ateliers mais surtout des films de famille, reportages sur des moments de la vie quotidienne, rites de passage, fêtes de village, événements historiques, vie sportive, religieuse, politique, artistique... Cinéam s'intéresse tout particulièrement aux mutations du paysage de banlieue, aux transformations architecturales, à l'histoire du logement social et des grands ensembles. Nous sommes membres de l'Association européenne des inédits qui fédère en Europe une quarantaine de centres d'archives, producteurs, télévisions et universitaires. Nous évaluons notre fond à 1 000 heures de films numérisés consultables sur rendez-vous<sup>1</sup>.

L'objectif de mon intervention est de « faire vivre les films familiaux ». Il s'agit tout d'abord de les sauvegarder pour le cercle de la famille en les numérisant. Ainsi restaurée, la mémoire familiale peut être à nouveau partagée. J'aimerais dire que ces films n'ont pas besoin de moi pour vivre. Ils ont souvent leur existence propre et disent déjà beaucoup sur leurs auteurs et le monde qu'ils filment. Mais ces images sont d'autant plus vivantes et plus riches encore quand elles sont commentées, soit par les cinéastes amateurs eux-mêmes, soit par leurs descendants, donnant des informations supplémentaires incomparables pour l'utilisation ou la compréhension de ces archives.

<sup>1</sup> [www.cineam.asso.fr](http://www.cineam.asso.fr)



Ce capital, ce patrimoine que je gère est de la mémoire en mouvement, ce qui en fait sa spécificité. L'intérêt est de pouvoir passer du témoignage personnel, passeur de mémoire familiale, à la collectivité qui s'y reconnaît. À partir d'exemples de projets réalisés, nous allons montrer comment ces documents contribuent à construire une conscience territoriale, comment ils peuvent être les outils de connaissance d'un quartier en rénovation urbaine, facteurs d'enracinement et d'identification dans des communes rurales au sud du département de l'Essonne.

Premier exemple : Vigneux-sur-Seine. Suite à une vaste collecte lancée depuis 2004 sur le thème des grands ensembles, en 2008, le centre social de la commune de Vigneux, dans le cadre d'un projet mémoire dans le quartier de la Croix-Blanche, passe commande à Cinéam d'une collecte de films familiaux et de leur diffusion. Vigneux-sur-Seine est une commune de 27 000 habitants située à 18 kilomètres au sud-est de Paris. Dans le quartier de la Croix-Blanche construit en 1967, une opération de renouvellement urbain est en cours. Comment en deux mots décrire le terrain ? Les sept tours emblématiques du quartier de la Croix-Blanche sont prévues à la démolition. Une autre est murée. Le centre commercial est en cours de démolition et des rumeurs liées au changement, des incertitudes circulent et fragilisent les habitants. La collecte est laborieuse. Les images filmées dans un quartier populaire qui a quarante ans sont rares. L'histoire est récente, le paysage en totale mutation et je m'obstine à sauvegarder des traces de vie dans ce quartier.

Par bonheur, je rencontre le cinéaste amateur Layachi Achacha. Il est arrivé en France en 1957, il vient d'Algérie et a 20 ans. Il est ouvrier mécanicien, célibataire et passe tous ses week-ends au cinéma. Il adore les westerns et les films de guerre. Sur les conseils d'un camarade de travail, il achète sa première caméra à la fin des années 1970. Il filme sa famille, sa femme, ses garçons, sa fille Rachida dans les champs de coquelicots en bas des tours, les enfants dans l'appartement, les défilés du 14 Juillet, les avions le dimanche à Orly, les régates sur la Seine et le retour au pays, l'Algérie.

Ce qui me surprend et me déçoit beaucoup sur ce projet, c'est qu'en dépit de l'implication totale de Monsieur Achacha et de certaines jeunes femmes vivant dans les tours depuis leur enfance, d'habitants très généreux, le public est très difficile à mobiliser. Les élus, bien qu'ayant signé pour la réalisation de ce projet, sont plutôt malveillants et suspicieux.

Seul le service des Archives est partenaire. Très rapidement, plus personne dans la commune ne connaît l'historique de ce projet. Le groupe qui en est à

Coquelicots, années 1970.  
Sous la neige, années 1940.  
Cinéaste amateur,  
années 1950.

Les chevaux,  
années 1940.



l'origine n'existe plus. J'ai souvent l'impression de lutter contre un courant opposé, alors que ce projet devrait rassembler, ce qui contraste douloureusement avec l'enthousiasme et l'investissement de certaines personnes que je rencontre. Contrairement aux autres projets que je présenterai par la suite, c'est en petits groupes, élèves du cours d'alphabetisation, par exemple, ou individuellement, que s'échange la mémoire du quartier. Mais cette expérience fait aussi référence à ce que je vous disais dans le préambule concernant la mémoire en mouvement puisque les archives de Vigneux seront utilisées pour un documentaire sur les grands ensembles produit par la chaîne Public Sénat, montrant ainsi la vie quasi autonome des images, ouvrant de nouveaux champs d'action et d'application. Les copies de l'ensemble des documents collectés, dont les films de famille bien sûr mais aussi plus de 500 photographies, ont été déposées aux archives de la ville. Elles sont autant de trésors d'information pour les professionnels de l'architecture, étudiants, documentaristes et chercheurs. Concernant ce projet à Vigneux, je vous livre mon sentiment, à savoir que la frilosité des autorités peut tenir soit au manque d'intérêt pour la chose culturelle, soit être symptomatique d'une manière de se voiler la face devant ce que révèlent les images et les témoignages qu'on ne voudrait ni voir ni entendre, et qui me semblent toucher du doigt de manière immatérielle ce champ délicat du politique dans sa définition première de vie de la cité.

Deuxième exemple : Saint-Escobille, un petit village de 300 habitants au bord des grandes plaines de la Beauce. J'ai eu la chance de travailler avec le maire de cette commune qui a compris l'importance du patrimoine audiovisuel amateur et m'a présenté Monsieur Jean-Claude Imbault, qui m'a confié une partie des films réalisés par son père. Celui-ci, à la manière d'un documentariste, a décrit avec précision et beaucoup de sensibilité les tâches inhérentes à la vie de la ferme, les fêtes, les événements exceptionnels qui rythmaient la vie du village des années 1940 aux années 1950. Il faut dire tout le plaisir de découvrir certaines collections. Cette pellicule est comme un trésor, fragile ! Les petits mots collés sur les bobines sont souvent difficiles à lire mais essentiels, de même que les cahiers qui accompagnent parfois les collections des cinéastes amateurs et l'extrême générosité des gens qui me confient leurs images.

Mais revenons au projet à Saint-Escobille. Ce sont bien sûr les seuls films tournés dans le village à cette époque. Certaines scènes ont été réalisées en temps de guerre alors que la pellicule était interdite, filmer étant totalement défendu. Peu de gens possèdent une caméra et cette pratique culturelle est alors peu développée à la campagne. Le cinéaste agriculteur, maire de son village, organisait régulièrement des projections pour les habitants. Dans ce cas, il ne s'agit plus de films de famille. Le cinéaste avait lui-même élargi le cercle avec l'intention de réaliser une chronique de son village et de la partager avec les habitants. À l'opposé du projet de Vigneux, l'adhésion totale du maire de la commune, de son équipe, le succès populaire remporté ainsi que les réactions enthousiastes d'après projection montrent un enracinement profond à un territoire, de nombreux spectateurs reconnaissant



Mariage, 1923.

un grand-père, une tante ou leur propre jeunesse... Le film amateur agit dans ce cas précis, mais également dans le prochain exemple de Dourdan, comme un ciment de reconnaissance, non seulement par rapport à un lieu presque inchangé mais aussi à un temps partagé par certains et exemplaire pour ceux qui ne l'ont pas vécu. La projection de ces films a rassemblé un tiers de la population et d'autres séances ont été organisées à la demande des habitants. Je travaille en ce moment avec la Maison de banlieue et de l'architecture à la réalisation d'un document pédagogique à partir de ces archives.

Je reste encore dans le sud du département et j'arrive à Dourdan. Depuis la création de Cinéam, Isabelle Mitton-Famié, conservatrice du musée de la Ville, m'a souvent fait confiance et commandé plusieurs montages. Elle est fidèle. Et si je parle de fidélité, je pense aussi à François Petit.

Revenons à Isabelle. Le dernier projet, en 2010, me semble particulièrement abouti. Pour compléter un fonds de photographies et de cartes postales du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle exposé au musée et représentant la ville, j'ai réalisé un montage à partir du fonds Cinéam s'échelonnant des années 1940 à 1970 – scènes de la vie quotidienne et locale, matchs de foot, Tour de France, élection de la Rosière, ville bombardée, libération par les Américains – et laissant apparaître en toile de fond nature et architecture. L'objectif était de souligner l'importance du patrimoine architectural et faire prendre conscience des mutations urbaines qui pour l'essentiel ont été réalisées au-delà des remparts, en périphérie de Dourdan. Ce travail était présenté dans le cadre d'un après-midi patrimonial avec visite de l'exposition de photographies au musée, balade dans la ville et projection des films au centre culturel. En lien avec l'exposition, le musée proposait aux scolaires CM1 et CM2 des ateliers sur le thème des images de la ville complétés par une projection du montage Cinéam. J'ai travaillé dans le même sens avec Stéphanie Le Lay et Aurore Marchetti du service du Patrimoine d'Étampes.

De ces exemples que je vous ai exposés et à propos des films familiaux, j'aime-rais que l'on puisse dire ce que l'écrivain Pierre Michon exprime à propos de ses « vies minuscules », à savoir que ces films inventent l'existence des gens ou des lieux qui existent ou ont existé et que dans cette opération trouble, immatérielle, on attrape un peu de la vérité en faisant revivre fugacement ces réalités évanouies sous la forme de cet art peu défini qu'on appelle l'évocation. Ce qui m'amène à vous parler de l'expérience que nous avons tentée cet été au domaine départemental



Neige, années 1940.

de Chamarande où un ciné-concert s'est joué à la tombée du jour en plein air sur le thème de l'illusion. Utilisé ainsi, le film perd complètement son identité : plus question de date, de lieu, le document perd sa fonction d'archive pour devenir matière sensible au service de la création artistique. C'est une autre utilisation de ces images. Il s'agit là de leur puissance onirique qui est parfois si séduisante.

Vous pouvez voir au travers des exemples cités qui ne représentent qu'une petite partie des expériences déjà vécues par notre association que les films familiaux amateurs, bien qu'ancrés dans un territoire précis, offrent un matériau extrêmement malléable. Ils animent ce va-et-vient non seulement entre le passé d'où ils surgissent et le présent qui les fait revivre, mais aussi entre les lieux et les populations qui les composent. C'est cet éveil de conscience, que l'on peut qualifier d'immatériel, qui donne sens ou réaffirme l'appropriation de territoires. Au travers de tentatives parfois diamétralement opposées se dessine néanmoins dans notre zone d'intervention une forme d'identité, un patrimoine. Il nous faut continuer à sauver cette richesse-là.

### **Julie Guiyot-Corteville**

Vous arrêtez la collecte à 1980. Pourquoi 1980 ?

### **Marie-Catherine Delacroix**

C'était notre choix à la création de l'association, nous ne collections que des films sur pellicule. Depuis, nous nous intéressons aussi aux films tournés en VHS, et paradoxalement leur état de conservation pose souvent plus de problèmes que des documents tournés dans les années 1920.

### **Julie Guiyot-Corteville**

Des chercheurs en sciences sociales s'intéressent-ils justement à l'analyse ? Nous voyons des codes sur les films familiaux.

### **Marie-Catherine Delacroix**

Je pense tout de suite à Roger Odin, professeur de sciences de l'information et de la communication à l'université Paris III-Sorbonne Nouvelle où il dirige l'Institut de recherche en cinéma et audiovisuel (IRCAV) et qui a écrit *Le Film de famille, usage privé, usage public*.



# La Maison de banlieue ou l'Inventaire général en action

Brigitte Blanc

*conservatrice en chef du Patrimoine, Région Île-de-France*

Sur le territoire d'Athis-Mons, une étude d'inventaire topographique a été conduite entre 2001 et 2003 dans le cadre d'une convention « Ville-Architecture » signée entre la commune et le ministère de la Culture (direction de l'Architecture et du Patrimoine). Cette convention comportait une première phase de connaissance correspondant au besoin de mieux connaître l'histoire d'Athis-Mons et devant servir de support aux actions pédagogiques mises en place par la Maison de banlieue et de l'architecture, tout en aidant à la réflexion préalable à la réalisation de projets d'aménagements urbains. Privée d'œuvre architecturale marquante, Athis-Mons possède un patrimoine « d'art modeste et d'histoire simple » constitué essentiellement par une histoire du logement. Elle doit en effet l'essentiel de sa structure aux opérations de lotissements qui ont couvert de pavillons les pentes du coteau de Mons puis les terres agricoles du plateau, avant la reconstruction du quartier du Val dans les années 1950. Habituel à appréhender l'ensemble du tissu urbain des communes étudiées, l'Inventaire s'était déjà intéressé à ce patrimoine « modeste » ou « ordinaire », caractéristique de la banlieue. À Athis-Mons, où l'habitat pavillonnaire avait déjà fait l'objet d'un travail de recherche historique réalisé par la Maison de banlieue, il est venu renforcer une démarche de patrimonialisation initiée localement, en lui apportant une caution scientifique supplémentaire. Son intervention a contribué à mieux faire émerger aux yeux de la population l'existence d'un autre patrimoine, celui d'un habitat modeste, jugé digne d'intérêt en tant que témoin du développement de la banlieue parisienne. Elle a fourni également à la Maison de banlieue une matière scientifique importante à partir de laquelle celle-ci a pu développer des actions de valorisation auprès des habitants pour mieux leur faire connaître le territoire sur lequel ils vivent.

Athis-Mons, vue générale  
depuis la mairie.

## François Petit

*directeur de la Maison de banlieue et de l'architecture des Portes de l'Essonne, Athis-Mons*

Les années 1990 correspondent à la décennie nécessaire pour prouver que l'on pouvait, au sein du centre culturel associatif d'Athis-Mons, mener des actions culturelles autour de notre environnement urbain de banlieue, avec du jeune public (en temps scolaire surtout) comme du tout public, dans le cadre du Plan local d'éducation artistique (PLEA) avec la ville, l'Éducation nationale, la politique de la ville (DSQ, Développement social des quartiers) et la DRAC (SDAT, Schéma directeur d'aménagement du territoire).

Si un centre culturel travaille sur la réduction de l'écart entre des œuvres (du spectacle vivant, du cinéma...) et des publics, on peut considérer aussi notre territoire comme une œuvre, inachevée, en devenir, dont les habitants sont les publics. Et quand ce territoire est une banlieue, colonisée par des vagues d'urbanisation et de peuplement, dont l'histoire reste balbutiante, vous comprenez que la réduction de l'écart en question est importante !

Nourries des actions éducatives menées par le réseau des « Villes d'art et d'histoire », le dispositif des classes du patrimoine, les universités d'été sur cette thématique et les écomusées de la région (Fresnes, Saint-Quentin en Yvelines), ces actions culturelles ont permis la reconnaissance de la Maison de banlieue et de l'architecture avec la mise en place des conventions « Ville-Architecture-Patrimoine » (VAP) à la direction de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture dirigée à l'époque par François Barré. Nous avons pu en bénéficier en 2001, notre dossier étant appuyé par la maire de l'époque, Marie-Noëlle Lienemann, ancienne ministre.

Dans cette convention VAP, associant mémoire et projet, fabrication et mutation d'un territoire de banlieue, l'une des conditions était le nécessaire travail du service de l'Inventaire pour mieux connaître les cantons d'Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste et Juvisy-sur-Orge, recouvrant la nouvelle communauté de communes Les Portes de l'Essonne qui se mettait en place. L'Inventaire avait jusqu'alors beaucoup travaillé sur les départements de la petite couronne, mais peu sur ceux de la grande couronne.





Atelier pédagogique de la Maison  
de banlieue et de l'architecture.

Nous avons ainsi rencontré Dominique Hervier, responsable du service de l'Inventaire à la direction régionale des Affaires culturelles de l'Île-de-France à l'époque, remplacée ensuite par Arlette Auduc et Brigitte Blanc, conservatrices, Philippe Ayrault, photographe, Antoine Le Bas, conservateur, et Nicolas Pierrot, ingénieur d'études.

Ils ont été accueillis au mieux sur ce nouveau terrain : visite des différents quartiers, mise à disposition de nos archives documentaires et photographiques de l'époque sur un grand ensemble et les lotissements pavillonnaires. Cette documentation accumulée au cours de nos recherches et de nos collectes ne portait finalement que sur un patrimoine « modeste et simple » (d'où l'idée de développer un réseau des villes d'art modeste et d'histoires simples).

Nous disons cela parce que l'Inventaire ne répertoriait pas « n'importe quoi »... et du bâti plutôt ancien que contemporain ! Du « grand, du vrai patrimoine ». C'est un peu cliché de le formuler ainsi, mais il n'y a qu'à regarder l'évolution des publications du service de l'Inventaire en quelques années pour voir le changement d'intérêt.

Nous découvrions également la méthodologie de ce service, les recherches en archives, les repérages, le bon point de vue et la lumière pour les prises photographiques. Nous n'avions peut-être pas toujours cette exigence et cette qualité professionnelle spécifique, pris par notre quotidien pour le montage et la réalisation des projets avec les classes, devant des élèves, avec des enseignants ou avec un « tout public » peu spécialisé. Nous avons grandi avec le travail de l'Inventaire. Notre connaissance et notre appréhension du territoire se sont élargies, des « préjugés » sont tombés : les patrimoines relevant de la Reconstruction ou du secteur industriel, cheminot, ont par exemple été une vraie découverte. Nous avons aussi grandi avec d'autres partenaires départementaux comme le CAUE de l'Essonne ou le Centre de ressources Politique de la ville en Essonne, l'Agence d'urbanisme et de développement de l'Essonne, Cinéam.

Nous pensons avoir attiré l'attention de l'Inventaire sur le bâti très modeste des « cabanons » et sur les programmes de logements collectifs (petits, moyens et grands ensembles), certes dans l'air du temps au cours de cette décennie (des travaux ont ainsi été menés en Seine-Saint-Denis). Cet élargissement et cette ouverture nous ont armés pour mieux faire connaître à d'autres la richesse toute simple de notre environnement urbain quotidien, si souvent traversé et si peu regardé.

Quelques-uns de nos proches élus communaux, communautaires ou même départementaux ont pris conscience de la spécificité de ce territoire souvent vivement bousculé. En tant que « décideurs », prennent-ils toujours en considération la valeur patrimoniale de certains bâtiments, sites ou paysages ? Même questionnement pour les techniciens qui les entourent et pour qui le neuf est beau, l'ancien – même s'il n'a pas cinquante ans – est moche ! Un diagnostic partagé – entre des habitants, associations, décideurs – des valeurs patrimoniales de ce territoire ne serait-il pas l'idéal vers lequel tendre ? Nous avons maintenant des cartes

Un paysage ordinaire,  
un patrimoine ordinaire.



archéologiques qui protègent certains secteurs en mutation. Nous avons des Espaces naturels sensibles (ENS) protégés mais pas d'Espaces historiques sensibles (EHS), même si paradoxalement nous avons beaucoup de quartiers sensibles.

Ce capital de connaissances d'un territoire est-il utilisé au mieux, suffisamment connu ? Le tout public comme les professionnels connaissent-ils et utilisent-ils au mieux les publications de l'Inventaire, la base de données Mérimée ? Comment le jeune public accède-t-il à ces informations, dans quel cadre ? Qui valorise en 2011 ce précieux capital auprès des Franciliens, les adultes comme les enfants, et de surcroît en banlieue ?

Concernant le nord du département et Les Portes de l'Essonne, l'association MdBA a profité de la première décennie du xxi<sup>e</sup> siècle pour utiliser, faire connaître, valoriser ce précieux capital de la recherche de l'Inventaire, avec tous les publics.

Nous touchons depuis dix ans entre 3 000 et 4 000 personnes, dont presque les deux tiers sont des scolaires. Nous sommes trois emplois et demi à plein temps. Nous sommes une petite surface au grand accueil.

Comment s'est opérée cette valorisation :

- en signalant à nos adhérents, aux étudiants qui fréquentent notre centre de documentation comme à un public plus large le travail de recherche et de terrain du service, avec des communiqués dans la presse locale, l'existence de la base de données Mérimée ;
- par des visites commentées de quartier ou par des conférences sur un thème ou une époque (le pavillonnaire, les grands ensembles, la Reconstruction, le patrimoine industriel, les piscines, le patrimoine religieux...) ;



Promenades urbaines  
commentées.



Atelier pédagogique.

- par des expositions tout public avec un accueil spécifique pour les scolaires réalisées pour certaines avec le service de l'Inventaire (« La Reconstruction », « Ouvert pour inventaire aux Portes de l'Essonne », « Aux fours et aux moulins » sur le patrimoine industriel de l'Essonne) ;
- par la coédition d'un cahier de la MdBA avec l'Association pour le patrimoine de l'Île-de-France (le n° 9 est sur la Reconstruction) en 2003 ;
- par l'édition par l'Inventaire en 2005 dans la collection « Images du patrimoine », *Athis-Mons, Paray-Vieille-Poste, Essonne* (n° 228), en 2008 dans la collection « Cahiers du patrimoine, Île-de-France », *Juvisy-sur-Orge, un territoire, des réseaux* (n° 88), avec des conférences locales pour accompagner ces publications ;
- pour l'édition de nos cahiers MdBA (dix-sept à ce jour) ou nos différentes expositions qui sont itinérantes et tournent dans le département de l'Essonne : contribution du service avec quelques articles ou de nombreuses images (grâce au concours et à l'amabilité de l'ADAGP qui en gère les droits). Si nous utilisons beaucoup d'images du service, c'est grâce à leur qualité, et cette qualité joue un rôle dans le changement du regard que l'on veut apporter pour changer des clichés négatifs sur la banlieue. Comme ailleurs, il ne fait pas toujours beau en banlieue, même si les images publiées ont été prises sous un beau soleil ou un angle qui magnifie l'objet photographié.

Comment mesurer l'impact de cette valorisation, ici en Essonne comme dans d'autres coins de l'Île-de-France, à l'heure du Petit Paris et de la Grande Banlieue ? A-t-on redonné une conscience fière de l'endroit où l'on habite ou travaille en banlieue ?

Avouons que nous ne sommes pas très nombreux à ce travail, qu'il est toujours à recommencer avec les nouvelles générations, qu'il repose sur de la médiation humaine dont la qualité chaleureuse du faire partager ne pourra pas être tout à fait remplacée par une application numérique.

« Franciliens, encore un effort si vous voulez... savoir qui vous êtes ! »



# La reconnaissance du patrimoine de La Plaine Saint-Denis

## De l'action publique à l'action associative

Jacques Grossard

président de l'association « Mémoire vivante de La Plaine »

C'est en tant que président de l'association « Mémoire vivante de La Plaine » que je m'exprime aujourd'hui. Cette association a été créée en 1997 au moment où le chantier du Stade de France se terminait. Des habitants de La Plaine se sont rendu compte qu'une étape décisive de la transformation du territoire était engagée. Ils ont décidé de préserver l'histoire des lieux au travers de documents et de témoignages pour les transmettre aux nouveaux arrivants.

Auparavant, à partir de 1985, j'ai dirigé le syndicat mixte « Plaine Renaissance », structure intercommunale d'étude qui a fait place en 2000 à « Plaine Commune ». J'ai été, jusqu'en 2003, le premier directeur général de cette communauté d'agglomération qui regroupe aujourd'hui huit communes au nord de Paris.

J'ai donc un double regard sur ce territoire, celui d'un acteur de sa mutation et celui d'un responsable associatif qui veut faire de la diffusion de l'histoire et de son partage un élément de la citoyenneté.

Tout d'abord, il faut rappeler que La Plaine n'est pas une ville. C'est un espace « entre deux », partie intégrante des villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers et, pour une moindre part, de Saint-Ouen. Entre deux, car La Plaine est, depuis le début de l'ère chrétienne, l'espace qui relie Paris, capitale politique, et Saint-Denis, capitale religieuse et nécropole des rois de France.

La question ne se pose pas de savoir si Saint-Denis est un patrimoine. La basilique, l'École de la Légion d'honneur, le musée d'Art et d'Histoire et le Stade de France pour la période récente sont autant de sites reconnus du patrimoine français. La question se pose en revanche lorsqu'il s'agit de La Plaine et que l'on voit la vitesse avec laquelle les bureaux et les logements se construisent dans une indifférence certaine vis-à-vis de l'histoire du lieu.

Et pourtant, La Plaine fut le lieu de rassemblement des Celtes et, à ce titre, définie par Jules César comme « le centre de la Gaule ». Elle a vu passer les pèlerinages et les processions, elle accueillait la foire du Lendit. Louis XV va y faire tracer une grande voie royale, aujourd'hui transformée en autoroute heureusement recouverte depuis 1998.

Mais surtout, La Plaine fut la zone industrielle la plus importante d'Europe continentale au début du xx<sup>e</sup> siècle. Elle est un lieu symbolique de la révolution industrielle, tant sur le plan de la production qu'au plan social. Le manque de place dans Paris et les nouvelles limites de la capitale à partir de 1860 vont attirer de nombreuses entreprises qui vont faire de La Plaine l'une des principales « usines du monde ». Des grands noms de l'industrie française vont alors s'implanter : l'orfèvrerie Christofle, les pianos Pleyel, Saint-Gobain, Rhône-Poulenc, les grands de la machine-outil, les verreries Legras, Hotchkiss qui deviendra Thomson, les centrales électriques et les usines à gaz.

À partir de 1960, la désindustrialisation s'amorce avec ce que l'on n'appelle pas encore la mondialisation, mais qui en est bien à ses débuts. Les usines vont fermer malgré de nombreuses luttes sociales. La construction de l'autoroute A1 en tranchée ouverte, à l'emplacement de la voie royale, va considérablement dégrader l'environnement. Les friches font leur apparition. Le territoire s'efface de la mémoire collective et devient un territoire à l'abandon, même s'il reste des entreprises et des habitants.

Après cette rapide présentation, je vais vous faire part de quelques remarques tirées de mes deux expériences. Tout d'abord, celles issues de l'exercice de mes responsabilités professionnelles.

En 1985, c'est à l'initiative des maires d'Aubervilliers, de Saint-Denis, de Saint-Denis et du conseil général de la Seine-Saint-Denis que le syndicat mixte « Plaine Renaissance » a vu le jour. Son objectif : faire revenir des activités pour lutter contre la montée du chômage. Dans ce projet, il n'y avait aucune prise en compte de la valeur du patrimoine.

En 1990, les études réalisées et le travail en commun ont fait prendre conscience de la nécessité d'une démarche globale pour faire renaître le territoire. Cette démarche devait s'appuyer sur l'histoire et sur les « traces » laissées au fil des siècles.

En 1990, l'État publie un « Livre blanc », prélude à la révision du SDAURIF (Schéma d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France). Ce document, pur produit de technocrates éclairés, reconnaît La Plaine comme un « territoire stratégique ». C'est cette opportunité que les élus vont saisir pour engager un partenariat d'un nouveau type avec l'État, partenariat qui se poursuit encore aujourd'hui.

En 1991, « Le projet urbain de La Plaine » est adopté. Il devient le schéma régulateur des aménagements engagés depuis, y compris pour le Stade de France. Dans ce projet, figurent deux orientations importantes qui ont trait au

Patrimoine et  
création architecturale.



thème de ces journées : le maintien des voiries existantes, y compris des traces laissées par les voies de chemin de fer, et le respect de l'existant à « laisser vivre ». Il faut entendre par « existant » les bâtiments, quel que soit leur intérêt patrimonial, qui abritaient encore des activités. Le message était clair, il ne s'agissait pas de faire table rase mais de reconstruire « de la ville sur la ville » en respectant les cheminements tracés siècle après siècle.

Ce choix s'est révélé déterminant pour la préservation de bâtiments dont certains ont été, depuis, réhabilités. À titre d'exemple, je peux citer : les Magasins généraux, Jeumont, Saint-Gobain, la Pharmacie centrale et la centrale EDF, qui accueille aujourd'hui la Cité du cinéma de Luc Besson.

À la fin de mon activité professionnelle, j'ai souhaité garder un lien avec ce territoire attachant et participer à son développement, mais cette fois dans le cadre associatif.

« Mémoire vivante de La Plaine » a ainsi pour objectif de faire découvrir le territoire aux nouveaux habitants et aux nombreux salariés qui viennent occuper les bureaux neufs. Il faut reconnaître que, si l'avis des salariés était requis avant leur déménagement à La Plaine, de nombreuses implantations auraient échoué tant *l'a priori* négatif est fort !

Pour cela, nous organisons des conférences, des visites et des expositions. Nous diffusons des ouvrages et nous disposons d'un site Internet. Notre autre axe d'activité est la collecte et le classement aux archives des nombreux documents et photographies qui sont épars et non recensés. Je l'évoquais précédemment, l'histoire de La Plaine intéresse, pour l'instant, peu de monde et « sauver » la mémoire est la priorité.



CI-DESSUS ET CI-CONTRE  
Autour de la gare RER  
« Stade de France » :  
une banlieue transformée.





Dans ce contexte, nous accordons une grande importance au patrimoine immatériel. Certes, des vieux bâtiments industriels existent encore, mais outre leur vulnérabilité face aux appétits des promoteurs, ils ne sont que la « conséquence » des activités qu'ils abritaient. Connaître et préserver les productions et la vie des ouvriers, c'est « faire patrimoine » des hommes et de leurs savoir-faire.

Pour nous, la toponymie recèle un intérêt particulier. Les plaques des rues et les noms des équipements nous apprennent beaucoup sur l'histoire des lieux, des personnes et de leurs activités. C'est aussi une façon ludique d'aborder l'histoire avec des populations nouvellement arrivées et qui se sentent souvent déracinées.

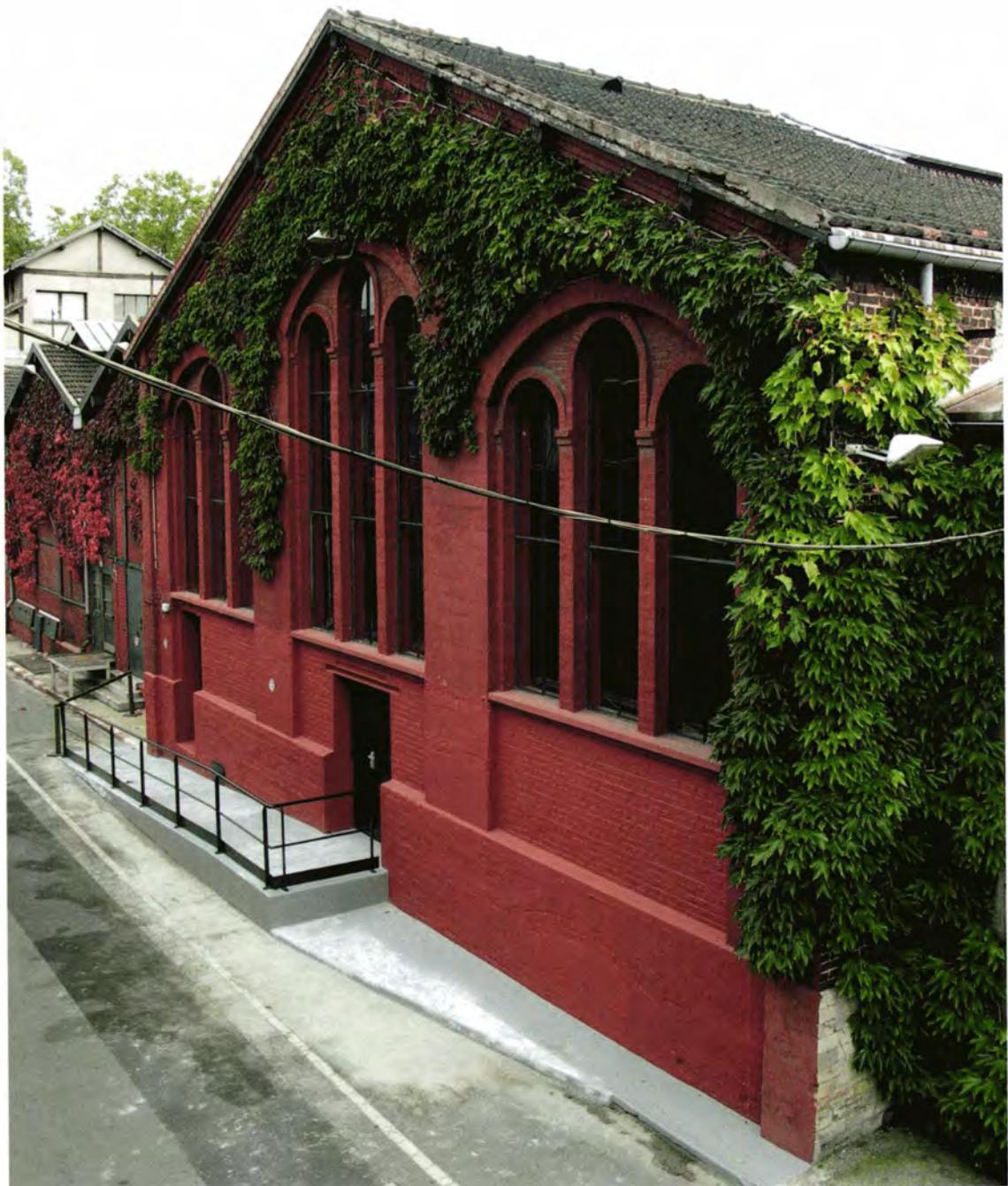
Nous préparons, pour 2012, la sortie d'un ouvrage sur un épisode emblématique de la vie sociale à La Plaine, l'abandon de la production des machines-outils au travers des témoignages d'ouvriers qui l'ont vécu. C'est tout ce patrimoine immatériel qui, à notre sens, doit être reconnu.

La Plaine Saint-Denis est un mille-feuille de flux migratoires qui se sont succédé depuis deux siècles. Chacun a apporté sa culture et, avec les autres, a construit l'histoire spécifique du territoire. C'est cette histoire que nous voulons partager aujourd'hui avec ceux qui viennent y vivre et y travailler pour qu'ils s'y attachent et y vivent en citoyen.

C'est cette culture commune qui fait patrimoine.

Un nouveau paysage urbain.

Un patrimoine menacé ? :  
l'usine Christofle.



# DÉBAT

*animé par Julie Guiyot-Corteville*

## Un intervenant

J'ai l'impression d'une difficulté de synthèse pour essayer d'approcher la notion de patrimoine. On essaie de nous dire qu'il est nécessaire de repenser cette notion-là. L'intervention de Monsieur Grossard est assez éclairante de ce point de vue parce que si l'on fait un voyage depuis la perception classique de la notion de patrimoine jusqu'aux approches qu'on peut avoir de la notion de patrimoine immatériel, on s'aperçoit qu'on assiste à une dématérialisation progressive de la notion de patrimoine. Donc il est peut-être important de penser ensemble ce qu'il y a autour de cette notion. Ensemble c'est-à-dire non seulement d'un point de vue urbanistique ou architectural, mais aussi des autres points de vue pour essayer de circonscrire cette notion. Je crois que cette question est fondamentale et relève peut-être même de l'enjeu politique.

## Julie Guiyot-Corteville

Nous avons effleuré cette question pendant deux jours. Nous avons vu aujourd'hui que la construction du patrimoine est fortement polysémique ou du moins pluridisciplinaire et nous avons vu à travers votre intervention mais aussi à travers d'autres qu'on ne peut plus aujourd'hui parler de patrimoine bâti, de patrimoine matériel sans se poser la question de la place du patrimoine immatériel et voir comment les deux sont en dialectique permanente.

## Arlette Auduc

Le but de ces deux journées, et elles l'ont amplement montré, était de remettre en chantier comme à chaque fois la question des patrimoines. Et nous avons annoncé dès notre premier colloque que nous mettrions le terme

au pluriel. Et depuis, nous nous attachons, tous autant que nous sommes ici, à construire, déconstruire, reconstruire et retravailler cette notion de patrimoines de plus en plus pluriels. Et à chaque fois nous progressons.

Je dois dire que je suis absolument ravie de ce que je viens d'entendre dans la dernière intervention qui rejoint beaucoup de nos préoccupations, notamment sur le patrimoine industriel. Il n'est pas d'industrie sans hommes derrière. Et nous ne pouvons donc plus nous contenter d'étudier des bâtiments et même des machines sans étudier les hommes derrière ces machines, la manière dont ils les utilisaient et aussi la manière dont ils vivaient puisque leur vie ne se réduisait pas à l'usine, même si leurs journées étaient très longues. Nous sommes donc dans une démarche de co-construction du patrimoine. Mais si nous savons qu'il y a divers patrimoines, leurs relations sont complexes. Tous ces patrimoines ne sont pas côté à côté. Nous n'avons pas résolu la question en faisant une journée «matériel» et une journée «immatériel». On ne comprend pas les patrimoines matériels si l'on ne comprend pas leurs usages. Je suis intervenue hier sur cette question des usages et j'y tiens beaucoup. Nous devrons nous attacher à ces imbrications-là dans de prochaines journées.

Je suis d'accord pour dire que cette question-là est une vraie question politique. La manière dont on examine les patrimoines n'est pas seulement une question scientifique. Elle est aussi une question politique parce qu'elle parle de notre rapport à notre histoire, de notre rapport à notre présent, mais aussi de notre conception de l'avenir, de la manière dont on se situe sur notre territoire, de la manière dont on se situe par rapport à son travail, et aussi de la façon dont on se situe par rapport

à ce qui nous est légué et à ce qu'on va léguer. Nous sommes là dans la politique. Nous ne répondons peut-être pas encore très bien à cette question mais nous sommes en train de construire ensemble cette réponse-là.

### Julie Guiyot-Corteville

Nous pouvons déjà observer sur ces deux jours l'élargissement des acteurs du patrimoine. Il est vrai que nous avons parlé à plusieurs reprises depuis hier des migrations, des populations immigrées qui, à travers certains exemples présentés, font partie intégrante de ce champ patrimonial. J'en profite pour saluer Ghislaine Glasson Deschaumes qui nous a rejoints et qui anime entre autres le dialogue interculturel au ministère de la Culture. Je crois que nous avons ici aussi une piste importante. Nous l'avons vu pour la Seine-Saint-Denis et nous l'avons vu pour le cimetière musulman. Nous l'avons croisée. Nous avons traité en creux ce sujet qui participe de l'élargissement du champ des acteurs.

### Arlette Auduc

Nous pouvons donc envisager de le traiter un jour non pas en creux mais en plein dans le cadre d'un colloque.

### Une intervenante

Oui, du coup, quand nous parlons de patrimoine non matériel ou même de patrimoine détruit, la question de la valorisation du patrimoine se pose aussi de manière différente. Nous voyons bien comment faire la valorisation du patrimoine bâti. La valorisation du patrimoine immatériel passe par du récit, par de l'image, par une intervention, une médiation, quelqu'un qui transmet ce patrimoine. Cela fait aussi partie des choses à continuer à inventer.

### François Petit

Il est vrai que la question de la médiation est parfois importante parce que faire connaître la façon dont s'est fabriqué le territoire est extrêmement important, notamment en Île-de-France, parce que les gens sont venus de partout et qu'il n'y a quasiment plus d'autochtones. Par rapport à cela, comment parle-t-on de la façon dont s'est fabriqué ce territoire ? Je trouve que nous n'avons pas beaucoup de lieux, même régionaux, pour parler de cela en ce moment.

### Julien Neiertz

association Métropop'

Je rejoins ce qui a été dit par mes collègues du réseau « Mémoire et histoire en Île-de-France ». Tout ce qui est dit là est l'interrogation sur ce qui fait patrimoine mais aussi sur le processus de patrimonialisation et ce qu'il entraîne avec lui pour les personnes qui se mobilisent et qui fournissent les éléments de mémoire. J'ai été sensible à ce que disait Madame Delacroix sur tout le processus qu'elle a mené avec les gens, la générosité, dont elle parlait, de ces personnes qui livrent des images, un peu d'eux-mêmes, de leur vie et de leur histoire.

Je voulais justement poser la question de la méthode. Comment s'est déroulé le travail sur le terrain avec ces personnes ? Comment avez-vous pu procéder et qu'en est-il ressorti ? Au niveau des outils de valorisation, avez-vous le sentiment que les gens avec lesquels vous avez travaillé et qui ont accepté de vous donner les éléments s'y sont retrouvés à la fin ? Pensez-vous qu'ils en sont sortis grandis ? Vous parlez de reconnaissance, dont nous avons beaucoup parlé aujourd'hui. Pensez-vous que cette reconnaissance est venue du travail que vous avez mené sur le terrain ?

### Marie-Catherine Delacroix

Je ne vais peut-être pas parler de la collecte parce qu'elle se fait de bouche à oreille et vraiment sur le temps. Quand nous arrivons à collecter des films, quand on nous confie une œuvre – je l'appelle ainsi –, il faut avoir beaucoup de temps pour que s'établisse une relation de confiance entre les ayants droit et l'association. Ils sont d'abord un peu intimidés. Cela nécessite du temps pour leur faire comprendre. La première réflexion est toujours de dire « nos images ne vont pas vous intéresser, c'est la famille, donc... ».

Le plus simple, en fait, est de visionner les documents avec les gens qui ont confié les images et qu'eux-mêmes nous les confient. Je ne suis pas réalisateur de films. Ces images peuvent aussi servir à des documentaristes mais tel n'est pas mon travail. Je n'ai pas cette formation. Ce que je fais, tout simplement, c'est de recueillir le maximum d'informations par rapport au document en faisant une rencontre entre les images et les gens qui ont filmé, ou les descendants quand les cinéastes amateurs ne sont plus là. Et là, nous avons

tout d'un coup un document enrichi. Nous présentons les documents de cette manière-là, souvent dans les lieux où nous les avons collectés. Et il se trouve que nous avons un retour absolument positif. Les gens sont très heureux. Nous valorisons vraiment les documents et les gens.

Dans un cas comme celui de Vigneux, je n'ai pas été obligée de les convaincre. Eux-mêmes ont décidé, ont pris en main leur histoire en souhaitant véritablement dire ce qui se passait dans ce quartier parce qu'ils estimaient que si les autres le disaient à leur place, ce ne serait pas tout à fait la vérité. J'étais donc vraiment heureuse d'avoir recueilli ces documents. La manière dont ces gens-là ont pris en main leur histoire était vraiment très forte.

### Stéphane Colsenet

administrateur du Centre de culture européenne

Une distinction tout de même entre patrimoine classique et patrimoine immatériel. Nous avons bien compris que le patrimoine immatériel avait cette part d'invention et de dévoilement qui a été traitée. Il m'a été donné d'observer cela dans un projet qui concernait la valorisation du patrimoine, nous dirons « classique » à l'origine, dans un projet européen. Ce projet européen s'appelait Aqueduct. Le site qui lui est consacré est [www.the-aqueduct.eu](http://www.the-aqueduct.eu). Ce projet consistait à croiser deux domaines : le domaine des médiateurs du patrimoine et le domaine de l'éducation au patrimoine dans le système d'enseignement.

Vous savez que la France est l'un des premiers pays à avoir inscrit dans ses programmes de collège l'enseignement des beaux-arts et de la culture. C'est une chance que nous envient un certain nombre de pays, à condition de la mettre en pratique. Le contexte évolue en Europe également avec la mise en œuvre des compétences clés qui sont liées au programme de Lisbonne. Il s'agit d'apprendre collectivement et de s'approprier collectivement des connaissances, des éléments, des données en équipe et pas simplement dans la fonction verticale classique.

Ce croisement entre médiateurs du patrimoine, conservateurs de musées, responsables de châteaux – en Europe une dizaine de pays partenaires –, des opérateurs éducatifs et des universités a conduit à produire

un manuel que je peux vous montrer. Il est accessible et téléchargeable sur le Net et recense des expériences qui ont permis de passer du statut du patrimoine classique aux questions d'appropriation. Et nous avons bien vu que le patrimoine immatériel, aujourd'hui, ne vit que s'il y a de l'humain, des porteurs de mémoire, la possibilité de l'interroger et de le transmettre. Le portage de projets en équipe illustré par ce programme permet des formations. Nous posons la question des formations tout à l'heure qui n'existent plus en IUFM, qui ne sont plus accessibles ou qui posent des problèmes de paiement. Pourtant, une agence européenne en France prend en charge l'ensemble des frais des enseignants pour assister en Europe à des formations de cinq jours en été. Donc des choses existent, dont on n'a pas forcément connaissance. Et dans le domaine du croisement du patrimoine classique et de son environnement, qui constitue en fin de compte le patrimoine immatériel, un certain nombre d'évolutions se font jour et permettent des actions de pointe qui surtout concernent l'appropriation par le public. Par exemple, l'histoire du tram 92 aux Pays-Bas qui est la reconstitution d'un drame qui s'est passé il y a un siècle où les jeunes ont une attitude et des actions participatives, et peuvent monter ensemble des projets où recouvrir des identités. Le projet d'Étampes ce matin, par exemple, dans sa division entre deux secteurs géographiques, me fait penser à un projet polonais. Nous avons donc aussi des possibilités de réfléchir d'une manière plus large que la simple Région Île-de-France, mais vous avez l'ensemble des éléments concentrés sur un territoire, ce qui est extrêmement intéressant.

### Gérard Ader

Conseil économique, social et environnemental  
d'Île-de-France

Je représente Île-de-France Environnement (représentant environ 350 associations locales de défense du patrimoine, d'environnement, d'urbanisme...). Nous avons eu le plaisir d'écouter pendant ces deux jours des actions très positives qui étaient menées soit par des collectivités, soit par des associations et, en général, tout le monde disait que cela se passait bien entre les collectivités et les associations, ou assez bien, du moins, sans tensions importantes...

### Julie Guiyot-Corteville

Le mot « tension » a été beaucoup prononcé.

### Gérard Ader

Pas tellement, je trouve. C'était un peu idyllique. Mais c'est très bien, je crois qu'il faut donner une image positive.

Mais des cas aboutissent à des tensions fortes, des oppositions même, qui entraînent des pertes d'énergie considérables et aboutissent quelquefois à des dégâts importants sur le patrimoine et des conséquences regrettables parce que les gens prennent des décisions sans s'écouter, sans se parler. Que pourrions-nous faire pour que les associations – je vais commencer par elles –, les services et les décideurs au-delà des services des collectivités puissent travailler de façon plus positive pour aller dans le sens décrit pendant ces deux derniers jours, que ce soit le patrimoine matériel ou immatériel, qu'importe ?

### Julie Guiyot-Corteville

Alors tant mieux si nous avons donné cette image d'harmonie autour du patrimoine. Je crois que pour nous tous qui sommes souvent des acteurs en première ligne dans ces questions, cela a plutôt été un combat. J'ai introduit cet après-midi en disant que j'étais très heureuse de nous voir réunis ici autour de ces questions parce que c'est le résultat de vingt ans de combat pour faire reconnaître un patrimoine autre que le patrimoine historique, légitime, et que cela n'a pas été chose facile. Nous avons parlé à plusieurs reprises d'une construction du patrimoine en tension. Nous avons parlé de points de vue d'acteurs. Nous avons parlé de difficiles partages politiques. Je crois que nous avons montré à plusieurs reprises que le patrimoine était avant tout politique et tout sauf consensuel. On ne peut guère dire autre chose quand on travaille dans ces domaines, sinon que le conflit est à gérer presque quotidiennement.

Après, vous posez une autre question qui est celle de la place des associations ou de la société civile dans ces questions de patrimoine. Nous avons là aussi parlé de population associée ou, dans tous les cas, dit à quel point il a justement fallu s'appuyer sur des populations pour construire une légitimité au patrimoine et à quel point le patrimoine est une notion qui se construit, une notion évolutive, qui ne se construit pas uniquement

scientifiquement mais dans une dialectique permanente entre les acteurs, les populations et les scientifiques. La place de la société civile dans ce domaine est encore à mon avis une question très ouverte. Parce que si nous avons tous l'air contents de ce que nous faisons – et là je vais parler pour moi et non pour mes collègues –, mobiliser les populations, les associer, est vraiment je crois le plus petit dénominateur commun des musées de société et de ce qui nous regroupe ici. Mais ce n'est pas une chose facile du tout. Nous nous gargarisons de démocratie participative, d'Agenda 21 de la culture et nous essayons d'associer les habitants, mais c'est très compliqué. Nous avons beaucoup de réussites, mais nous avons beaucoup d'échecs. Pour moi, tout ceci participe d'une construction collective et les échecs en font partie. Mais c'est loin d'être un long fleuve tranquille et nous devons effectivement sans cesse nous reposer cette question de la place des populations, des associations, de la société civile dans cette vision du patrimoine.

### François Petit

Je voulais simplement signaler que nous ne sommes globalement pas dans une période de développement culturel mais plutôt de récession culturelle. Il y a une stagnation de beaucoup de budgets alloués à des associations et des services. Le travail de médiation, qui repose sur de l'humain, se rétrécit comme une peau de chagrin. L'État se désengage. L'Éducation nationale a eu des périodes plus fastes en termes d'éducation artistique et de projets qui pouvaient être aidés. Tout n'est pas complètement rose, loin de là.

### Jacques Grossard

J'évoquais, dans le territoire de la Seine-Saint-Denis, la vitesse à laquelle le territoire se transforme et l'indifférence vis-à-vis de l'histoire qui est celle des décideurs. Et je le regrette. Je regrette que nous ne soyons pas plus associés. Pour autant, il nous appartient, nous, monde associatif, de faire émerger un certain nombre de pistes et de solutions. Je n'oppose pas. Je fais avec la vie, sachant qu'aujourd'hui quand on sensibilise les nouvelles populations, salariés ou habitants, elles s'y intéressent et font ensuite leur travail de citoyens. Et les décideurs écouteront un peu plus facilement parce qu'il

Y a des élections de temps en temps. Nous agissons là-dessus. Après, il est vrai que par rapport à l'immensité de la tâche... J'ai une grande déception par rapport au patrimoine industriel qui est remarquable, qui est l'histoire de la Seine-Saint-Denis, avec de la belle ouvrage en stock. Et tout cela disparaît sans que personne ne s'en préoccupe. J'ai contacté des élus, avec lesquels je ne suis pas en opposition, je leur ai montré qu'en cette période difficile ce n'était même pas une question financière. Mais faisons au moins un comité scientifique, un comité de personnalités du monde de l'entreprise pour qu'au moment où une grande entreprise disparaît, on puisse en conserver la mémoire. Je prends le cas de Christofle. Tout le matériel de Christofle a été dispersé. Nous en avons récupéré des petits bouts. Mais récupérer des petits bouts ne veut rien dire. Nous ne savons pas si c'est ceux-là qu'il faut récupérer. Il ne suffit pas d'avoir plein de pièces pour que ce soit intéressant. Nous n'avons pas gagné. Eh bien, nous continuons.

#### Un intervenant

Je suis amateur de patrimoine et je collectionne aussi les cartes postales, les anciens plans, les films, les anciennes photos. Et il est vrai qu'il est intéressant de les conserver et de les confronter avec le présent. Je suis aussi séquano-dyonisien et je suis particulièrement intéressé par l'intervention de Monsieur Grossard. Je lui souhaite bon courage quand même parce qu'il suffit de passer tous les quinze jours du côté de La Plaine à Saint-Ouen ou Saint-Denis pour voir déjà de nouvelles grues, de nouveaux bâtiments. C'est difficile à suivre et le paysage change très vite.

Je voudrais suggérer deux axes pour le quatrième colloque. Je ne m'en lasse pas. C'est mon troisième mais je viendrais volontiers au quatrième.

Le premier serait les voies d'eau : canal de l'Ourcq, canal Saint-Denis, non seulement la Seine mais les rivières et les ruisseaux qui ont disparu. Je pense qu'ils font partie du patrimoine et permettraient d'avoir quelques interventions intéressantes sur le sujet.

Le deuxième axe serait l'habitat collectif. Hier, Roland Castro n'est pas resté assez longtemps pour que je lui fasse part de mon expérience d'habitat collectif. J'ai essuyé les plâtres au sens propre à Bobigny. En effet, je suis arrivé en 1956 à la cité de l'Abreuvoir à Bobigny

dont Émile Aillaud est l'architecte. En 1973, je suis arrivé au centre-ville de Bobigny avec l'immensité des dalles et des tours. J'ai fait la connaissance des ascenseurs et des tours de vingt étages, ce qui me changeait un peu de la découverte de la salle de bains que j'avais faite à la cité de l'Abreuvoir. L'évolution de l'habitat collectif dans une même zone, Bobigny, à vingt-cinq ans d'intervalle change beaucoup. C'est aussi de l'habitat collectif mais pas du tout le même entre la cité de l'Abreuvoir et le nouveau quartier autour de la préfecture de Bobigny. Je pense que cela peut être un thème intéressant et en tout cas l'occasion de réinviter Roland Castro.

#### Julie Guiyot-Corteville

Je voudrais juste dire que Roland Castro a beaucoup de verve et s'exprime très bien. Mais ce qu'il a dit à un moment donné, à moins que je n'aie pas compris, allait à l'encontre des vingt ans de travail que nous faisons tous, c'est-à-dire remettre l'histoire au cœur de la banlieue et ne pas condamner cette histoire-là en condamnant l'architecture. J'y ai pensé tout à l'heure quand vous parliez des films de ces tours et barres avec au pied des champs de coquelicots, des images heureuses des années 1960 qu'on ne veut pas voir parce qu'aujourd'hui on condamne en bloc cet urbanisme, cette architecture, comme si elle ne faisait pas partie de l'histoire. Mais dire à des gens qui ont habité là qu'ils ne font pas partie de l'histoire est une véritable violence sociale. Cela revient à les nier et à les exclure deux fois : vous ne faites pas partie de l'histoire. Si, il se trouve que l'urbanisation de la France dans les années 1960 fait partie de l'histoire et à ce titre du patrimoine. Voilà. Je l'ai dit.

#### Marie Lvovsky

L'exemple d'Étampes me paraît être une réponse pleine d'espérance parce que nous parlions des enjeux politiques, mais je pense que cela commence avec l'appropriation d'une culture urbaine à travers son patrimoine, qu'il soit ancien ou moderne. Je trouve que ce beau processus pourrait être généralisé dans toutes les villes.

#### Stéphanie Le Lay

Juste pour compléter, dire que les actions en faveur des scolaires sont en effet notre priorité. Les écoles d'Étampes, de la maternelle au lycée, sont touchées par nos actions. Il est vrai que tel est le travail du musée et

l'ajout du label n'a fait que l'amplifier puisque aujourd'hui nous accueillons plus de 10 000 enfants à l'année. Nous essayons de faire en sorte qu'entrer dans le musée ou regarder les maisons devienne tout simplement une évidence, ainsi que connaître son environnement sans donner de jugements de valeur entre l'église médiévale et l'habitat collectif des années 1960, qu'il y ait une espèce de pied d'égalité entre tout cela et juste une évidence d'observation afin d'apprécier l'endroit où l'on habite.

### Sylvain Duchêne

Je crois que ce qui a motivé le décideur, comme on dit pudiquement, ce n'est pas de voir les enfants entrer au musée mais de les voir dans la ville devant les monuments. D'un seul coup, cela a interrogé les adultes, d'une façon générale : mais que font-ils devant ces vieux trucs ? Et petit à petit – cela a duré des années –, il y a eu une prise de conscience et un nouveau regard sur ce patrimoine que nous ne regardions plus, qui était finalement une évidence, ce qui fait que maintenant ces décideurs s'emparent de ce patrimoine et en font une carte de visite. En tout cas, cela fait que Stéphanie est maintenant légitime dans son travail, ainsi que le label « Ville d'art et d'histoire ».

### Caroline Bougourd

doctorante en design à la Sorbonne

Je voudrais réagir par rapport à la présentation de Roland Castro hier ainsi qu'aux « Entretiens du patrimoine et de l'architecture » qui ont eu lieu il y a deux semaines à la Cité internationale. En fait, j'ai eu l'impression que les architectes n'avaient pas du tout la même notion du patrimoine que celle que vous êtes en train de mettre en place sur ces deux journées et je me demande s'il n'y a

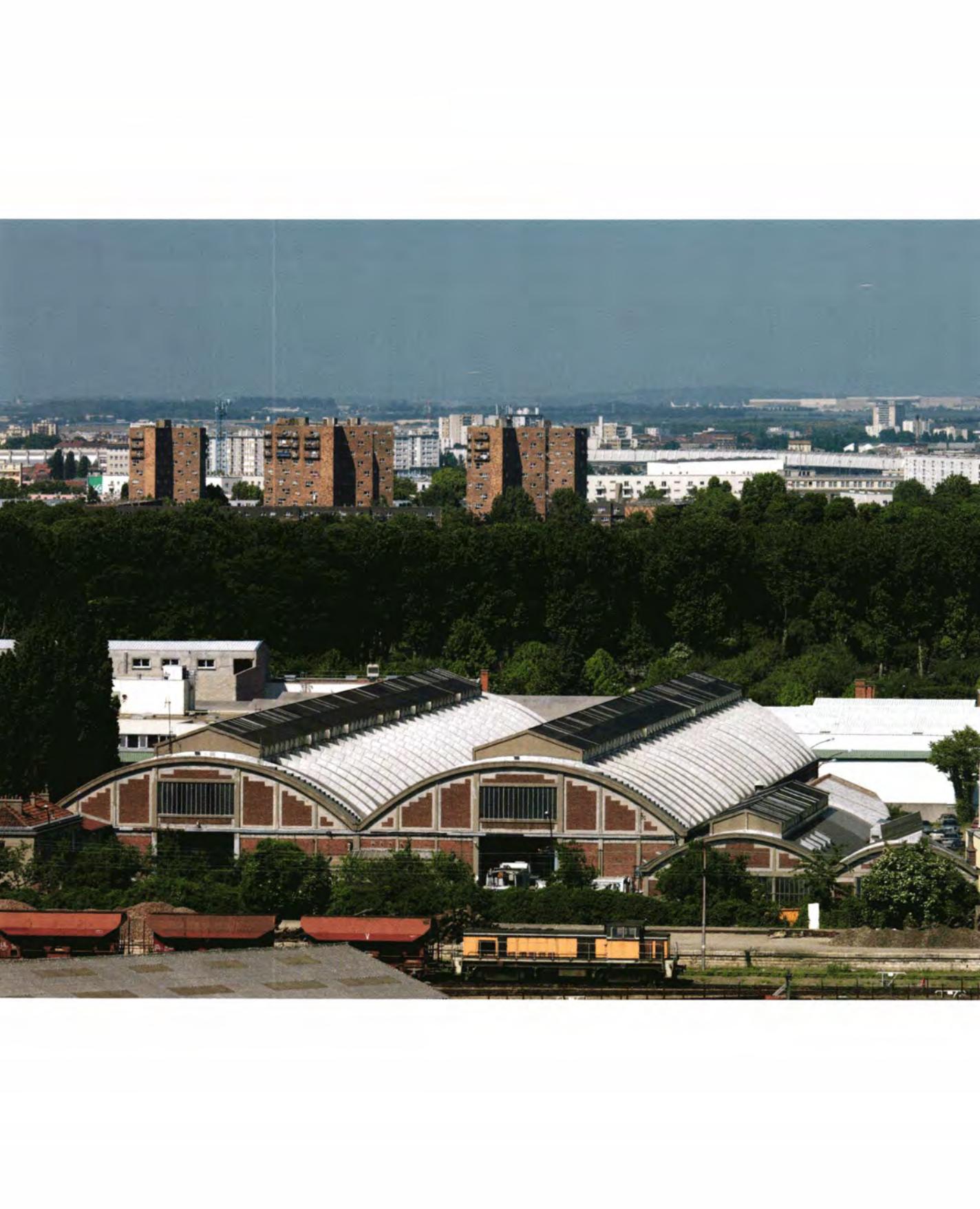
pas un réel malentendu. Après, il faut minorer cette réaction avec certains architectes que nous avons pu voir qui sont intégrés dans les diagnostics patrimoniaux et qui sont vraiment des acteurs du patrimoine, mais sinon j'ai l'impression d'un réel malentendu sur la définition du patrimoine. Donc je suis ravie de voir qu'ici vous êtes vraiment en train de réfléchir à cette notion-là et que vous ne la considérez pas comme quelque chose de complètement figé, ce qui était le cas quand même il y a deux semaines. Je ne sais pas si d'autres personnes ont été à ces entretiens mais j'ai été un peu troublée par la confusion qui était autour de ce terme-là.

### Julie Guiyot-Corteville

Vous savez, LES architectes sont comme LES conservateurs. Ces corps de métier ne sont pas homogènes. En tout cas, je peux dire que la première chose qu'on apprend en devenant conservateur est que pour conserver, il faut aussi détruire. On ne peut pas tout conserver. La question est revenue souvent mais je crois que c'est très important et cela a encore été dit ce matin. Il faut savoir pourquoi on fait les choses. Il me semble essentiel de savoir pourquoi on conserve et pourquoi on ne conserve pas, mais de le faire en connaissance de cause. Tel est aussi notre rôle auprès des élus, notre responsabilité. Elle est de donner ces informations aux décideurs pour qu'ils puissent assumer leur décision et l'expliquer.

Je vais passer la parole à Frédéric Theulé qui est notre observateur de l'après-midi.

Il vient de terminer sa thèse sur « Intercommunalité et gouvernement d'agglomération en ville nouvelle : le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines ». Il est historien, nous a écoutés tout au long de cette journée et va réagir à nos propos.



# Synthèse

Frédéric Theulé

*doctorant en histoire à l'université Paris XIII : « Intercommunalité et gouvernement d'agglomération en ville nouvelle : le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines, 1965-2004<sup>1</sup> »*

Paysage de Seine-Saint-Denis.

**M**es travaux portent sur la notion de « gouvernement d'agglomération » à travers l'exemple d'une intercommunalité analysée sur la longue durée : la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. J'étudie tout particulièrement l'évolution du gouvernement urbain tel que celui-ci se dessine dès la fin des années 1960, et ce jusqu'à la fin de l'opération d'intérêt national de la ville nouvelle, en 2004. Bien que cela n'apparaisse pas directement, cette thématique est en lien avec notre journée. Dans ma thèse, j'évoque en effet la construction d'une politique publique culturelle, c'est-à-dire d'une politique de patrimonialisation à partir de l'inventaire de l'art public qui est réalisé, à Saint-Quentin-en-Yvelines, au début des années 1990. Cet inventaire est demandé par un élu local, le président du syndicat intercommunal – le SAN, Syndicat d'agglomération nouvelle. Il est techniquement effectué par l'écomusée et débouchera, une quinzaine d'années plus tard, sur le label « Ville et pays d'art et d'histoire » dont il a été question ce matin.

Je vous propose d'effectuer une intervention en quatre temps, chaque temps correspondant à un mot remarquable.

## La banlieue, processus historique permanent

Le premier mot est celui de banlieue. J'aurais tout aussi bien pu évoquer les mots de « Grand Paris » ou de « patrimonialisation », qui apparaissent très clairement dans le programme. J'avais du reste prévu de les aborder en tâchant de les articuler l'un avec l'autre. J'avais un peu de mal à le faire dans la mesure où ces deux termes sont polysémiques, et à ce titre extrêmement flous. Le terme de patrimoine nous renvoie au bâti, à l'architecture, à l'urbanisme, à la nature, au paysage, à la culture... Il comporte même une dimension sociale. J'observe d'ailleurs

<sup>1</sup> Cette thèse a été soutenue le 8 décembre 2011, à l'université Paris XIII, sous la direction de Loïc Vadelorge. Elle devrait faire l'objet d'une publication dans les mois à venir.

que ce flou a été évoqué dans nos échanges de la journée, notamment par Monsieur Delarge ce matin. Quant au Grand Paris, je ne pense pas vous surprendre en notant combien ce terme est difficile à saisir dans sa globalité. De quoi parlons-nous ? Tout dépend, bien entendu, de là où nous nous situons. Si l'on parle du point de vue de l'historien, le Grand Paris est un terme qui apparaît dès la fin du xix<sup>e</sup> siècle et qui nous renvoie à la place qu'occupe la banlieue par rapport à Paris. Le terme est assez ancien, et réapparaît régulièrement au cours de certaines périodes historiques – par exemple pendant l'entre-deux-guerres. L'actualité du début des années 2000 nous le propose de nouveau. Aujourd'hui, le Grand Paris est un terme qui évoque tout à la fois une agglomération, une réalité institutionnelle, le Schéma directeur de la Région Île-de-France, la politique souhaitée par le président de la République en 2007, quand ce n'est pas le Bassin parisien ou la question du fleuve. Antoine Grumbach, l'un des dix architectes qui ont travaillé sur le projet d'un Grand Paris tel qu'il a été souhaité par l'État, nous propose ainsi un Grand Paris qui va de Paris au Havre, avec la Seine comme colonne vertébrale. En préparant cette intervention, j'étais ainsi un peu perdu et puis, en écoutant les débats, le mot « banlieue » s'est imposé. Ce terme me semble intéressant à souligner, non pas seulement parce qu'il est chargé en représentations multiples, mais surtout parce qu'il est au cœur des analyses des historiens de l'urbain – je pense tout particulièrement ici à Annie Fourcaut, Jean-Paul Brunet, Danièle Voldman et Emmanuel Bellanger. La banlieue constitue un processus historique, à la fois social et urbain, qui se poursuit toujours et que l'on peine parfois à nommer. Les grands ensembles, dont il a été question ce matin, font l'objet d'analyses notamment portées par Thibault Tellier et Gwenaëlle Le Goullon. Et, finalement, ce terme revient avec insistance : je pense qu'il pourrait nous servir de socle de réflexion dans le cadre des échanges que nous avons autour de la patrimonialisation.

### Des rapports de force entre « acteurs » : l'influence du contexte

Le deuxième mot que je souhaiterais souligner est celui de « rapport de force ». Je crois qu'il faut indiquer clairement qu'existent des rapports de force entre certaines structures, entre certains acteurs. Cela a été peu dit lors de la discussion, mais cela est apparu dans les échanges. En réalité, ceci nous renvoie à ce qui a été évoqué en filigrane, en fil rouge de la journée : Qu'est-ce qu'une politique de patrimonialisation ? Comment celle-ci se construit-elle ? Ces phénomènes-là ont été étudiés non seulement par les historiens mais également – surtout – par les politologues et les sociologues. De tels processus de construction sont assez connus. Nous savons qu'à la base existe une impulsion, une pression, que celle-ci provienne de la société ou qu'elle soit émise par le politique. Une action et un inventaire sont faits, comme cela s'est passé à Saint-Quentin-en-Yvelines. Une labellisation est constituée en objectif pour une collectivité. À partir de là, des

phénomènes d'appropriation par des acteurs locaux se dessinent. Une dynamique se crée, qui répond à un certain cadre. Des jeux d'acteurs se déploient. Des acteurs comme la Région Île-de-France, les départements, les intercommunalités et les communes jouent un rôle majeur dans un processus de patrimonialisation. D'autres acteurs sont à signaler, ceux dits « de la société civile ». Il s'agit par exemple d'acteurs associatifs. Leurs actions ont notamment été dépeintes, cet après-midi, par François Petit et Jacques Grossard. Nous avons pu noter combien ces acteurs associatifs, souvent militants, jouent un rôle majeur. Nous savons aussi, et cela est apparu à plusieurs reprises, que l'élu joue un rôle déterminant. Dans ce phénomène d'acteurs, un trio me semble important à détailler :

– L'habitant. Nous avons parlé ce matin des associations de quartier et du rôle qu'elles pouvaient jouer. Marie-Laure Estignard a ainsi évoqué les Dents de scie à Trappes, où les associations de quartier s'étaient manifestées au moment où le musée de la Ville se battait pour que le lotissement soit préservé de la démolition.

– L'institution. Je parle ici des collectivités locales ou territoriales, des mairies, des syndicats intercommunaux, des départements, de la Région ou de l'État. Dans certains cas, ces structures sont incarnées par des acteurs majeurs dont le rôle est à souligner. Des maires historiques comme Henri Sellier à Suresnes dans l'entre-deux-guerres ou, pour rester dans l'entre-deux-guerres, André Morizet à Boulogne-Billancourt sont des personnages, des caciques locaux qui représentent des territoires et vont jouer un rôle très actif.

– Les « médiateurs ». J'entends par ce terme les personnes ou les structures qui font le lien entre, d'un côté, les habitants et, d'un autre côté, les institutions. Dans le cas de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'écomusée constitue au début des années 1990 un médiateur.

Il me semble important de dire que, dans le cadre d'un phénomène de patrimonialisation, quelque chose « prend » entre ces trois acteurs. D'une manière ou d'une autre, nous assistons à la mise en cohérence d'une pluralité de forces. Doit-on pour autant parler d'un « système » ? Pour le dire autrement, les acteurs que je viens de nommer sont-ils tous trois tendus de manière consciente vers un objectif commun, qui serait la « patrimonialisation » ? Certains auteurs, et plus particulièrement les sociologues et les politologues, nous invitent à penser ce phénomène de cette manière. Les historiens sont plus mesurés sur ce point, dans la mesure où leur travail – notre travail – consiste à aborder la question du contexte. Celui-ci est un élément déclencheur. Ce matin, nous avons tous pu constater que le contexte apparaissait beaucoup dans le cas du cimetière musulman de Bobigny. Manifestement, dans ce phénomène local de patrimonialisation, des questions tiennent au corps, au corps de la Nation si je puis dire. Le cimetière de Bobigny nous renvoie à l'identité musulmane et à ses liens avec la construction de la Nation française. Ceci nous amène à aborder la question du cimetière sous un angle particulier. Nous voyons apparaître des effets liés à l'actualité. Ce matin, Jean-Barthélemy Debost parlait de la gare de la Folie comme d'une opportunité à

saisir. Sur le plan qu'il nous a présenté, le cimetière était situé non loin d'une future gare. Nous savons quels sont les enjeux liés à cette question des transports publics : la construction d'une gare est, pour un territoire, une opportunité de décloisonnement à saisir.

Pour conclure sur ce deuxième point, je dirais que la mise en place d'une politique de patrimonialisation relève d'un processus complexe qu'il faut parvenir à penser dans toutes ses dimensions. Je crois qu'il est également important de revenir sur la question du rapport de force en tant que compromis. Ces rapports de force, ces compromis, sont nécessaires. En réunissant hier et aujourd'hui plusieurs catégories d'acteurs, de personnes et d'institutions autour de la patrimonialisation, la Région et les Neufs de Transilie ont mis en place un cadre de réflexion partagée qui a pour but implicite de créer du compromis entre nous. Ici même, plusieurs avis s'expriment, des divergences apparaissent. Nous ne sommes pas d'accord, nous débattons en essayant de trouver ce que, dans le jargon du chercheur, nous appelons des «réarrangements commodes». Nous pouvons voir cela de deux manières : de manière négative, cela «frotte», Nous pouvons aussi estimer qu'il s'agit là d'un moment d'articulation, de régulation. Un certain nombre de réflexions de sociologie des organisations ou de science politique visent à expliquer que le conflit est un moyen de trouver un compromis parce qu'on est obligés de le dépasser. Certains analystes de la communication, à l'image du sociologue Dominique Walton, indiquent qu'il ne faut pas avoir peur d'aller au contact. Communiquer, entre acteurs, c'est aussi ne pas être d'accord, ne pas se comprendre, reformuler les opinions, et finalement trouver une solution.

### Décision publique : la société civile émergente

Troisième remarque et troisième mot : «société civile». Là encore, le mot a été prononcé. Les deux journées montrent finalement qu'une articulation est en train d'être faite, en tout cas elle est semble-t-il souhaitée entre deux points de vue sur le patrimoine et les territoires : l'institution et le point de vue associatif. Cette deuxième journée nous démontre tout l'intérêt qui est accordé par l'institution aux voix des territoires. L'historien que je suis y voit un double phénomène : d'une part, Julie Corteville l'a esquissé tout à l'heure, c'est la résultante de la décentralisation. L'acte I de la décentralisation des années 1982-1986 – plus de 500 lois votées en quatre années, rappelons-le ! – donne un certain poids aux territoires dans lesquels se mettent en place des acteurs qui peuvent s'exprimer.

Un deuxième phénomène historique de «moyenne durée», c'est-à-dire à l'échelle de trente ou quarante ans, est l'essor de la participation des citoyens dans le cadre des décisions de politique publique. Dans mon intervention, vous l'aurez compris, je considère la patrimonialisation comme la mise en place d'une politique publique. Qu'y voyons-nous ? L'essor progressif du citoyen dans le système de la décision locale. Il faut ici rappeler le rôle joué par les groupes d'action municipale, à la fin des années 1960, dans un certain nombre de villes,

notamment à Grenoble, dans le cadre de la mise en place des politiques urbaines. À cette époque, cet essor de la participation citoyenne est chargé d'idéologie, notamment soixante-huitarde. Il procède également d'une évolution institutionnelle, étatique, de nature structurelle. Dès les années 1960, on se rend par exemple compte que le ministère de la Culture prend conscience de la nécessité qu'il y a sur les territoires, dans les quartiers, de relier le cadre de vie – et l'on peut mettre le patrimoine derrière le cadre de vie – aux habitants qui y vivent. Le ministère souhaite que les citoyens s'emparent de leur environnement. C'est très patent dans le cas des villes nouvelles. Il faut dire que, dans ces agglomérations, les communes connaissent des ruptures démographiques importantes. À Montigny-le-Bretonneux, à Saint-Quentin-en-Yvelines, la population est multipliée par dix entre 1975 et 1982 et, entre 1976 et 1977, elle passe de 2 000 à plus de 4 000 habitants. Il s'agit là de révolutions locales et, à ce titre-là, il est important que les pouvoirs publics à différentes échelles – nous avons vu l'importance qu'ont les jeux d'échelle – prennent conscience de la nécessité qu'il y a pour les habitants de bien comprendre l'environnement dans lequel ils évoluent.

### Mémoire et histoire

Quatrième remarque, quatrième mot : la « mémoire ». Tout à l'heure, nous avons vu des extraits de films toujours très intéressants, très émouvants et toujours très évocateurs historiquement d'une certaine profondeur. La mémoire y était mise à l'honneur. Ces aspects mémoriels, notamment familiaux et sociaux, sont devenus ces derniers temps un phénomène de société. Voilà un élément de contexte qui joue. Nous assistons depuis quelques années à un engouement très prononcé pour la généalogie, le témoignage oral, les photos de famille. Nous sommes là encore devant une problématique polysémique. Il existe non pas une mais plusieurs mémoires, une mémoire individuelle, une mémoire collective. Ces mémoires sont l'une des conditions qui permettent à la patrimonialisation de prendre corps. Toutes comptent avec une force égale. Cet après-midi, dans l'une des interventions, il a été question de « petit » et de « grand » patrimoine. Nous avons parlé de « patrimoines banals ». Dans la communauté des historiens, il est parfois question de « petite » et de « grande » histoire. Il faut nuancer cela. En réalité, lorsque l'on travaille sur des archives historiques, on se rend compte que ce type de distinction ne tient pas beaucoup la route. Je voudrais l'illustrer de manière très simple. Tout à l'heure, nous avons vu ces films et à un moment donné il y a eu un passage sur le 8 mai 1945 – moment historique s'il en est. Puis, quelques instants après, nous avons vu un mariage. Banal, me direz-vous. Il nous a alors été indiqué par Madame Delacroix que cette cérémonie procérait du rite. Je me faisais alors cette réflexion : finalement, je serais peut-être plus intéressé par ce que nous dit le mariage en tant que rituel, par ce que nous disent ces images de pieds qui dansaient, les coiffures des femmes filmées de dos, que par les images de ce village filmé le 8 mai 1945. Les pieds,

les coiffures ne procèdent pas nécessairement d'une « petite histoire », et nous n'avons pas affaire à du « petit patrimoine ». Il s'agit tout simplement de témoignages vidéo à interroger en tant que sources. L'historien recherche des « traces », des archives qu'il interroge à l'aune d'une problématique définie. Ces « traces » ne sont ni petites, ni grandes, elles sont, tout simplement. Il faut les aborder en fonction d'une question et elles donnent des réponses, parfois des réponses que l'on ne soupçonnait pas.

Un petit mot pour dire qu'évidemment l'histoire joue un rôle dans ces événements mémoriels. L'histoire et la mémoire s'articulent en permanence, même si là encore nous avons parfois affaire à des discours « clivants », c'est-à-dire à des discours qui visent à différencier l'approche mémorielle de l'analyse historique. Au xix<sup>e</sup> siècle, les deux dimensions étaient mêlées. Au xx<sup>e</sup> siècle, l'élévation de l'histoire en tant que science sociale a parfois pu accréditer l'idée d'une méfiance de la communauté des historiens à l'égard de la mémoire. Aujourd'hui, même si la mémoire et l'histoire ne peuvent être confondues, il est évident que l'une se nourrit de l'autre, et inversement. Les films que nous avons visionnés tout à l'heure l'illustrent parfaitement.

Pour conclure, je voudrais partir d'un paradoxe apparent, un paradoxe forcément à dépasser, une image. En évoquant la question patrimoniale, on pense spontanément au caractère figé du patrimoine. Je me situe ici volontairement dans l'univers des représentations, voire des *a priori* : le patrimoine est immuable et permanent. Cette journée nous a donné l'occasion de constater précisément le contraire : le patrimoine est sans cesse en mouvement. Une fois encore, le contexte nous permet d'expliquer ce mouvement perpétuel. On interroge le patrimoine de façon différente selon les époques. Par exemple, il y a dix ans, on n'abordait pas le monument « Stade de France » comme l'a interrogé Monsieur Grossard tout à l'heure en disant « c'est un élément de patrimoine ». La question ne se posait pas forcément de cette manière-là.

Je voudrais aussi redire l'importance, qui a été soulignée d'ailleurs, du travail scientifique dans le cadre des phénomènes de patrimonialisation. Faire intervenir des anthropologues, des ethnologues, des sociologues, des géographes, des politologues, des historiens permet de donner du relief, parfois inattendu, à la question du patrimoine. Au même titre que l'élu ou l'habitant, le chercheur peut contribuer, dans son champ propre, à révéler un patrimoine.

Enfin, je voudrais finir en évoquant la valorisation des patrimoines, ainsi que les phénomènes de captation qui peuvent s'opérer. Nous savons combien le patrimoine peut être capté : il peut être capté par le discours politique ; il peut être capté par l'habitant ; il peut être capté par des discours de type « communication ». Un label est par exemple un instrument de valorisation pour un territoire, y compris au plan économique. Le patrimoine peut être convoqué dans le cadre de

démarches de marketing territorial... Pourquoi pas ? Simplement, je pense que dans ce champ-là il est important de demeurer dans l'enracinement scientifique qui va vous permettre de résister à des aimantations particulières. Je pense aussi qu'il est important de demeurer dans une démarche partagée entre plusieurs catégories d'acteurs – le politique, l'habitant, etc. C'est de cette mise en commun que naît la régénération patrimoniale.

### Bibliographie

BELLANGER, Emmanuel, *Administrer la « banlieue municipale » : activité municipale, intercommunalité, pouvoir mayoral, personnel communal et tutelle préfectorale en Seine banlieue des années 1880 aux années 1950*, Saint-Denis, université Paris VIII, thèse de doctorat sous la direction de Jean-Paul Brunet et Michel Margairaz, 2004.

BELLANGER, Emmanuel, « La ville en partage : les "savoir-administrer" dans la conduite des affaires municipales et intercommunales en banlieue parisienne (années 1880-1950) », *Sciences humaines, revue d'histoire des sciences humaines*, 2005/1, n° 12, p. 79-95.

BRUNET, Jean-Paul, *Saint-Denis, la ville rouge, 1890-1939*, Paris, Hachette, 1980.

FOURCAUT, Annie, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les Éditions ouvrières, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

FOURCAUT, Annie (dir.), *Un siècle de banlieue parisienne (1859-1964)*, Paris, L'Harmattan, 1988.

FOURCAUT, Annie, *La Banlieue en morceaux*, Paris, Créaphis, 2000.

GUIYOT-CORTEVILLE, Julie, PERLES, Valérie et VADELORGE, Loïc, *L'Art dans les villes nouvelles, de l'expérimentation à la patrimonialisation*, Paris, Artlys, 2010.

LE GOULLON, Gwenaëlle, *Les Grands Ensembles en France : genèse d'une politique publique (1945-1962)*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine sous la direction d'Annie Fourcaut, université Paris I, 2010.

TELLIER, Thibault, *Le Temps des HLM, 1945-1975. La saga urbaine des Trente Glorieuses*, Paris, Éditions Autrement, collection « Mémoires/Culture », 2007.

VOLDMAN, Danièle, *La Reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954 : histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

WOLTON, Dominique, *Penser la communication*, Paris, Flammarion, 1997.



# Conclusion générale

Arlette Auduc

Il me revient la mission de faire une rapide synthèse à replacer dans la continuité des précédents colloques et journées d'étude.

J'ai vraiment le sentiment que, au terme de ces deux jours, nous avons franchi une étape. D'abord, nous avons avancé dans la définition des patrimoines et nous avons précisé cette volonté affirmée dès 2007 d'étudier des patrimoines pluriels. Pour cette raison, j'étais étonnée en entendant dire que nous n'avions pas parlé de banlieue alors que la banlieue est vraiment notre quotidien, le cœur de notre territoire, tellement que parfois nous devons nous rappeler à nos décideurs comme à nous-mêmes que l'Île-de-France ne se réduit pas à cela. Et si l'on reprend l'expression souvent prononcée ici de « patrimoine de banlieue », nous avons la prétention d'en connaître quelque chose parce que nous l'arpentons et depuis longtemps, sans d'ailleurs en avoir jamais fini.

Mais nous avons élargi aussi nos partenariats et de ce fait notre champ de réflexion. Grâce aux Neufs de Transilie, celle-ci a glissé vers les questions de société, de mémoire, de patrimoine historique et, même si la synthèse est rapide et méritera de plus amples développements, nous pouvons affirmer que bien souvent nous sommes sur les mêmes terrains, nous étudions les mêmes objets, les mêmes réalités, simplement, avec un regard différent. Et sauf à avoir un point de vue partiel, un regard appauvri, nous ne pouvons plus travailler les uns sans les autres. Cela nous promet de beaux projets et de beaux travaux pour la suite.

Nous avons aussi avancé sur la question des territoires. Elle est notre préoccupation essentielle, à la fois par le contexte, celui du SDRIF, celui du Grand Paris mais aussi parce que nous sommes désormais complètement et absolument un service régional et on mesure le chemin accompli depuis 2007. Notre champ d'étude est la région, le territoire, les territoires de la région. D'où une autre complémentarité avec les Neufs de Transilie : eux sont au plus près des territoires. Si nos études sont très précisément territorialisées, il nous appartient de les resituer à l'échelle francilienne. Et ce mouvement dialectique entre les écomusées et le service régional est riche d'enseignements.

Nous avons avancé aussi sur un autre champ au cœur de notre réflexion, celui de l'étude et du projet. Hier, Hélène Bouisson et de Roselyne Bussière nous ont montré à quel point il ne peut pas, il ne doit plus exister de projet sans étude comme, le plus souvent, il n'est pas d'étude qui n'enrichisse pas un projet. Elles ont montré comment l'étude influe sur le projet mais aussi comment le projet, finalement, induit l'étude et comment il existe une fabrique du patrimoine comme il existe une fabrique du projet, et que fabrique du projet et fabrique du patrimoine s'enrichissent réciproquement. Nous ne nous étions donc pas trompés en évoquant lors du dernier colloque l'autorité intellectuelle de François Barré et en reprenant sa fructueuse analyse de la mémoire et du projet.

Enfin, si nous avons franchi une étape, c'est qu'au-delà des Neufs de Transilie nous avons élargi nos partenariats à d'autres acteurs de terrain. Nous venons d'évoquer l'apport du CAUE des Yvelines qui nous ouvre d'autres voies. Nous avons entendu aussi les conseils généraux : hier matin, le vice-président du conseil général de l'Essonne a dit l'intérêt qu'il portait aux travaux que nous menons ensemble. Je pourrai ajouter les chantiers poursuivis sur l'OIN (Opération d'intérêt national) de Seine-Amont et sur le CDT (Contrat de développement territorial) des Ardoines. Mais je voudrais insister pour finir sur l'écho que nos travaux rencontrent dans notre propre institution régionale. Dans nos précédents colloques, le nombre de nos collègues des autres services n'avait jamais été aussi important. C'est le fruit de la réflexion commune que nous avons amorcée, avec nos collègues de l'unité Aménagement durable, notamment sur la question du SDRIF, et qui s'est concrétisée par l'intervention de Valérie Mancret-Taylor.

Bien entendu, je ne placerais pas le CESER dans ce contexte d'élargissement de nos contacts puisqu'il est depuis le début avec nous. Et puisque j'en arrive à ce moment toujours très agréable des remerciements, c'est par la deuxième assemblée régionale que je commencerai et notamment par Patrick Aracil toujours là à la fois pour nous alimenter en idées et pour nous secouer un peu lorsque cela est nécessaire. À bientôt pour de nouvelles aventures patrimoniales.

Enfin, je voudrais remercier tous ceux qui ont rendu ce colloque possible :

Les élus d'abord qui portent la politique régionale, dans laquelle le patrimoine a sa place. Merci notamment à Jérôme Impellizzieri qui a ouvert nos journées et à Guillaume Vuilletet qui va les conclure et qui est chargé d'une mission sur le patrimoine par le président Huchon.

Je voudrais remercier aussi Étienne Achille, directeur général adjoint de l'unité Société, et Françoise Patrigeon, directrice de la Culture, du Tourisme, du Sport et des Loisirs. Tous deux nous soutiennent et portent nos projets avec conviction. Merci évidemment au service Patrimoines et Inventaire qui a pu montrer au cours du colloque l'apport de son travail aux politiques régionales et qui a su en assurer l'organisation pratique toujours sans défaut.

Enfin, merci à vous tous d'avoir été aussi nombreux et actifs.

# Clôture du colloque

Jean-Paul Rueff

président de la commission Culture du CESER

Monsieur le président,  
Mesdames, messieurs,

A été démontrée, au cours de ce colloque, la nécessité de telles rencontres pour des échanges larges d'expériences et d'approches sur les différents aspects liés au patrimoine.

De telles journées sont rares et donc précieuses pour réfléchir et avancer.

Pour le CESER, ce colloque conforte l'importance de la mise en avant des questions culturelles en général et patrimoniales en particulier pour l'ensemble des Franciliens comme des personnes appelées, à divers titres, à séjourner dans la région capitale.

Mon collègue Patrick Aaracil a rappelé en ouverture qu'un certain nombre de nos rapports avaient traité directement ou indirectement des questions liées au patrimoine ou aux métiers d'art.

Au cours de ces deux journées, beaucoup d'interventions ont évoqué l'exigence que le patrimoine ne soit pas figé, qu'il puisse, selon les circonstances, évoluer, se transformer, se revivifier ou même connaître une nouvelle vie.

C'est évidemment un point que nous partageons. Ont particulièrement été citées les transformations de friches industrielles le plus souvent en lieux culturels. C'est un sujet sur lequel le CESER a également fait un rapport.

Il a aussi été question de l'implication des habitants dans les processus d'appropriation du patrimoine. Il est bien sûr indispensable que le patrimoine francilien soit accessible à tous et toutes en quelque endroit que ce soit de la région.

Si le patrimoine veut faire sens ou faire société comme cela a été dit, cela ne peut se faire sans eux. L'ancrage dans la réalité est une exigence.

L'interaction et la complémentarité des acteurs – élus des différents niveaux territoriaux, État, professionnels intervenant sur le patrimoine, société civile – nous semblent être un élément de réussite, plus que jamais dans le contexte économique difficile que nous traversons aujourd'hui.

Le travail que nous avons engagé autour des questions culturelles et patrimoniales dépasse largement les travaux menés par notre commission Culture et Communication.

Ainsi, dans les travaux que nous venons d'engager autour de la relance du SDRIF, les aspects culturels ont pris une dimension nouvelle. Cela a été récemment acté dans un avis adopté en séance plénière le 10 novembre dernier.

Les évolutions à venir dans le cadre du SDRIF et du Grand Paris, la pression foncière, vont avoir d'évidence un impact sur un certain nombre de sites patrimoniaux. Le choc pourra parfois être rude. Il faudra donc faire preuve, à ce sujet, de vigilance et de réactivité.

Enfin, pour nous, c'est toujours un plaisir que de pouvoir engager un travail commun avec la Région. Nous en sommes constamment demandeurs et l'appréciations à chaque fois que cela peut se réaliser.

Le Conseil économique social et environnemental régional est prêt, pour sa part, à poursuivre cette aventure.

## Guillaume Vuilletet

*conseiller régional d'Île-de-France, membre de la commission Culture*

**C**omme beaucoup de gens ont été remerciés et que je m'associe bien évidemment à ces remerciements, il ne m'en reste que peu à faire. Je remercierai d'abord Arlette Auduc parce qu'elle le mérite très largement au travers de son action en tant que chef du service Patrimoines et Inventaire.

Merci à vous bien sûr d'avoir participé à ces deux journées et merci aussi à l'ensemble des intervenants, avec une pensée particulière à Frédéric Theulé qui a conclu juste avant nous ce rapport.

Je voudrais vous remercier évidemment au nom du président Huchon qui porte une attention toute particulière à cette politique du patrimoine que nous avons fortement développée ces dernières années. La mission dont je vous parlerai un peu plus tard témoigne de cet intérêt, et je crois que si aujourd'hui ces journées progressent, changent, évoluent et se densifient aussi, cela est justement la preuve de cette attention. Je peux le mesurer parce que j'ai eu l'honneur d'introduire la première journée du patrimoine en 2007. Donc je vois le chemin parcouru depuis.

Je ne vais pas vous résumer un colloque auquel vous avez participé. Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous, parce que les thématiques qui ont été développées pendant ces deux journées sont très proches de celles que j'entends illustrer dans la mission que m'a confiée le président Huhon.

Le lien entre territoire et patrimoine apparaît maintenant de plus en plus fortement. Je ne vais pas vous jouer les professionnels de ce secteur, je n'en suis pas un. Je ne vais pas non plus jouer les savants parce que je vais être très vite ridicule, ce qui n'est pas nécessaire. Par contre, je peux vous parler de cela en tant qu'élu local. En tant qu'élu local, à quoi cela me sert-il de parler de patrimoine, de le prendre en compte et de le vivre différemment ?

Peut-être quelques mots de ma biographie et ce ne sera pas très long. Je voudrais vous dire simplement qu'entre autres caractéristiques je suis un élu local, mais alors vraiment local, d'une petite ville qui s'appelle Méry-sur-Oise et qui a l'immense privilège d'être en face d'Auvers-sur-Oise.

On invente un peu des légendes urbaines parce que, forcément, nous sommes un peu jaloux : Auvers est en face et nous sommes Méry, ce qui est moins bien. Mais

je me dis que tout compte fait, Van Gogh a dû faire ses esquisses d'Auvers depuis la butte de Méry parce que nous sommes en fait de chaque côté de la vallée de l'Oise. Et puis, somme toute, le château de Méry appartenait à la famille de Ségur et nous sommes à peu près sûrs que la comtesse de Ségur y a passé 48 heures. Mais nous soupçonnons que c'est beaucoup plus que cela quand même. Et nous pensons que l'inspiration des *Malheurs de Sophie* est forcément venue de là. Tout cela pour dire que cette histoire construite est là un tout petit peu exagérée...

Et pourtant si, pour l'anecdote, je voulais dire qu'il existe un vrai lien entre Méry-sur-Oise et Van Gogh et vous inviter à lire le livre de Judith Pérignon qui s'appelle *C'était mon frère*, qui est juste une pure merveille de littérature et de sensibilité. C'est d'abord un récit de Théo Van Gogh et ensuite de l'histoire de Théo après sa maladie et jusque dans sa mort. Puisque Vincent Van Gogh – telle est en tout cas la version qui est encore validée aujourd'hui – se serait suicidé, le curé d'Auvers – il y avait un peu Auvers-la-Blanche contre Méry-la-Rouge – a refusé le corbillard paroissial pour transporter le corps d'un suicidé, et qui plus est d'un pasteur défroqué. Et c'est le corbillard municipal de Méry – ce qui est à peu près établi – qui a transporté le corps de Vincent Van Gogh jusqu'à sa dernière demeure. Comme quoi, vous voyez, il y a toujours matière à recréer des liens et des légendes.

Donc je suis élu d'un territoire à la lisière de l'histoire avec un patrimoine fort – pas forcément très identifié – mais important pour les habitants qui y vivent. Et je suis aussi vice-président du Comité régional du tourisme et évidemment, à ce titre, le patrimoine est un élément fondamental mais en même temps compliqué pour une région comme l'Île-de-France. Fondamental parce que le tourisme en Île-de-France, c'est 300 000 emplois directs, 500 000 emplois en comptant les emplois indirects, 10 % du PNB régional, 33 milliards d'euros de chiffre d'affaires, etc., avec 60 millions de visiteurs, qui devraient progresser d'une dizaine de millions dans les dix années qui viennent.

Évidemment, tous ces gens sont attirés par une marque, Paris, que nous étendons à l'Île-de-France. Mais pas injustement, d'ailleurs, parce que dans le référentiel qui crée cette marque qu'est Paris, il y a des éléments de patrimoine bien au-delà des frontières du périphérique. Parce que la guinguette, dans l'imaginaire de nos visiteurs, c'est Paris. Parce que Van Gogh est associé à Paris. Parce que la vallée de l'Oise, la vallée des impressionnistes, Barbizon, tout cela est Paris dans l'esprit de ceux qui visitent, y compris d'ailleurs de nos compatriotes de Province qui montent à la capitale. Donc ce patrimoine est quelque chose qui est au cœur de l'attractivité de la Région Île-de-France. Et en même temps c'est une complexité, car que faut-il faire de cette attractivité autour de ce patrimoine ? La restreindre, la fermer, l'enfermer ? Faut-il faire de cette ville un musée, ce qui lui est souvent reproché ? De cette région aussi, qui ne serait qu'un ensemble de paysages et de patrimoine monumental qu'il serait simplement bon de visiter ? C'est une question qui se pose et qui va évidemment peser sur les politiques publiques.

Je pense au SDRIF que nous mettons en révision : cette notion de patrimoine et de culture que je viens de signaler pèse fortement sur la réflexion que nous menons pour cette évolution du SDRIF. Le patrimoine s'inscrit dans une dimension universelle de la Région Île-de-France – Paris est la porte d'entrée sur la France. Cette région appartient au monde entier mais ce patrimoine est aussi l'âme commune et l'identité d'un territoire qui appartient aussi à ses habitants.

Au cœur de la démarche patrimoniale et de la mission que j'entends mener auprès du président Huchon est cette notion de savoir à quoi le patrimoine sert, contribue, mais parfois aussi dessert l'appropriation que se font les habitants de leur propre territoire. Et je crois que c'était un thème majeur de vos journées. Et l'enjeu est fort.

Il y a non seulement un patrimoine plus visible mais aussi un patrimoine du quotidien qui va jaloner nos vies, nos villages, nos territoires et qui parfois tombe un peu dans l'oubli. Tel est l'un des thèmes que j'entends développer, à savoir comment le faire revenir vers l'actualité aujourd'hui, comment essayer de faire en sorte que les populations se réapproprient ces éléments de patrimoine parfois un peu gommés par la perte de leur fonctionnalité.

Nous allons les tirer vers la culture sans doute, tel est souvent le cas, mais peut-être aussi vers d'autres fonctionnalités. Ma foi, une ancienne école peut devenir une boucherie. Il n'y a rien de triste à cela. Elle va construire une autre histoire. Elle peut devenir aussi une administration ou une autre école dans un autre cadre et évidemment aussi un lieu de culture.

Nous avons autour de cette notion de patrimoine un enjeu fort d'appropriation du territoire par ses habitants, une appropriation d'autant plus nécessaire que nous sommes dans une région qui a peut-être moins d'identité, comment dire, locale qu'une identité « monde » par sa dimension cosmopolite, par son ouverture, etc.

L'idée d'un patrimoine vecteur possible de l'intégration et de l'appropriation des territoires par ses habitants n'est pas une notion de consensus. Le patrimoine n'est pas que beau. Le patrimoine n'est pas que bien. Le patrimoine peut aussi être synonyme de souffrance. Il peut aussi être synonyme de désespoir. Il peut être synonyme de frustration. Il peut avoir été voulu et jamais atteint. Mais je défends pour autant que même dans ces difficultés, le patrimoine est un atout d'intégration.

Dans ma petite ville, nous avons acheté le château de la comtesse de Ségur, vous savez le château où Sophie est venue dans son esprit. Je ne suis pas dans une ville difficile. Les quartiers difficiles de ma commune sont tout petits. Cela va à peu près bien. Par contre, je peux vous dire que le jour où nous avons racheté le château fut un jour de reconquête républicaine. Les habitants ont été ravis de revenir – parfois même pour la plupart d'ailleurs de venir pour la première fois – dans un parc, dans un lieu qu'ils savaient là. C'était une envie qui répondait à une vraie frustration. Le fait d'avoir réussi à avoir une politique publique et à se le réapproprier a été un événement fort. Donc le patrimoine est parfois une illusion qu'on veut atteindre, parfois aussi, je vous le disais un peu plus tôt, des éléments compliqués à vivre, qui

ont une histoire un peu lourde. Elle demande à être digérée, reprise, re-comprise, réappropriée pour devenir un élément de l'histoire qui se construit par la suite.

Je suis par exemple très sensible au fait de voir de nombreux habitants pleurer quand on dynamite leur tour lors des opérations de rénovation urbaine. Je sais que des équipes travaillent sur ces émotions et je ne veux pas mépriser ce qu'ils font, au contraire. Mais je me disais que peut-être trop peu d'outils sont mis en œuvre pour prendre en compte cette réalité-là. Quand à Clichy-Montfermeil la tour Utrillo deviendra une villa Médicis – je sais que le sujet fait débat –, je trouve qu'en tant que telle la démarche est fantastique. Il ne s'agit pourtant pas d'un patrimoine monumental que nous jugerions forcément valorisable, mais il est un élément de mémoire, un élément d'identité de ceux qui sont là. Si nous passons à côté de cette dimension, je pense que nous rendrons un très mauvais service à ces territoires parce que nous priverons ceux qui vont rester de leur histoire et nous amènerons ceux qui vont arriver sur un terrain neutre. Mais le terrain n'est pas neutre. Donc je trouve que l'enjeu est très fort autour de cette dimension de savoir se réapproprier tous les patrimoines et pas forcément ceux qui nous plaisent dans le cadre de l'histoire des populations et des territoires.

Dernier aspect que je voulais souligner, celui des acteurs. Je ne reviendrai pas sur les caciques locaux et leur rôle fondamental dans la constitution du patrimoine. Il se trouve que je suis aussi président du jury régional des villes et villages fleuris. On ignore peut-être que dans cette région à peu près un quart des communes ont au moins une petite fleur. Cela a parfois été caricaturé dans les discours, dans les débats des politiques publiques : un maire qui ne veut rien faire met des bacs à fleurs et cela plaira bien. Mais ce n'est pas aussi simple que cela, évidemment. Je suis un passionné de cuisine. En cuisine, on met des aliments qui sont des « révélateurs de goût » (du sucre, du vermouth, du vinaigre... bref, ceux qui aiment cela doivent savoir). À mon avis, le fleurissement est aussi un révélateur de patrimoine. Il est aussi un élément pour que d'autres acteurs, en particulier ceux qui y vivent, puissent revenir à un patrimoine qu'ils ont à un moment donné ignoré, lui redonner une coloration – la leur – en lien avec les autorités publiques et les institutions, et ce n'est pas neutre. Ce n'est là qu'un exemple, bien évidemment, qui n'épuise pas le débat. Mais je ne vous ferai pas l'injure de commenter vos propres expériences moins bien que vous ne pouvez le faire.

Ces éléments-là sont ceux qui fondent aujourd'hui l'attention des élus de la Région que nous sommes. Nous parlons de la Région mais nous sommes rarement des élus hors-sol, nous sommes aussi des élus qui s'incarnent dans le territoire. Voilà pourquoi aujourd'hui nous voulons mener des politiques du territoire. Voilà pourquoi nous voulons mener des politiques du patrimoine sur ces territoires. Et évidemment, ce type de colloque vous sert sans doute en tant que professionnels à avoir des échanges, à apprendre et à confronter. Et ils nous servent énormément pour comprendre, pour apprendre, pour nourrir nos propres décisions.

Je vous remercie.

## Liste des intervenants

Patrick ARACIL, membre de la commission Culture du Conseil économique, social et environnemental de la Région Île-de-France, représentant Jean-Claude Boucherat, président du CESER

Arlette AUDUC, conservatrice en chef du patrimoine, chef du service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France

Catherine BARBÉ, directrice de l'Aménagement et de l'Urbanisme, Société du Grand Paris

Brigitte BLANC, conservatrice en chef du Patrimoine, Région Île-de-France

Hélène BOUSSON, architecte, conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines

Roselyne BUSSIÈRE, conservatrice en chef du Patrimoine, Région Île-de-France

Roland CASTRO, architecte, agence Castro-Denissof-Calvi

Jean-Barthélemy DEBOST, chef du bureau de la médiation, service du Patrimoine culturel du département de la Seine-Saint-Denis

Marie-Catherine DELACROIX, directrice de Cinéam

Alexandre DELARGE, conservateur de l'écomusée du Val de Bièvre, Fresnes (Val-de-Marne)

Sylvain DUCHÈNE, conservateur, responsable du Musée intercommunal d'Étampes, Étampes (Essonne)

Marie-Laure ESTIGNARD, conservatrice du musée de la Ville, Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines)

Jacques GROSSARD, président de l'association « Mémoire vivante de La Plaine »

Julie GUIYOT-CORTEVILLE, conservatrice du musée français de la Photographie

Jérôme IMPELLIZZIERI, conseiller régional d'Île-de-France, membre de la commission Culture

Emmanuel LAURENTIN, producteur à France Culture

Stéphanie LE LAY, animatrice du Patrimoine en charge du label « Ville d'art et d'histoire », Étampes (Essonne)

Valérie MANCRET-TAYLOR, directrice de la Planification, de l'Aménagement et des Stratégies métropolitaines, unité Aménagement durable, Région Île-de-France

Maud MARCHAND, service Patrimoines et Inventaire, Région Île-de-France

Patrick MAVRE, directeur général des Services de la communauté d'agglomération de Marne et Chantereine (Seine-et-Marne)

Olivia METZ, directrice de l'Aménagement urbain de Pantin (Seine-Saint-Denis)

François PETIT, directeur de la Maison de banlieue et de l'architecture des Portes de l'Essonne, Athis-Mons (Essonne)

Michel POUZOL, vice-président du conseil général de l'Essonne en charge de la Culture, du Sport, de la Vie associative et de la Coopération décentralisée

Francis ROL-TANGUY, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

Jean-Michel ROY, responsable de l'unité Patrimoine-Arts visuels, La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

Jean-Paul RUEFF, président de la commission Culture du CESER

Françoise SAGHAAR-BESSIÈRE, directrice du musée de l'Éducation du Val-d'Oise

Frédéric THEULÉ, doctorant en histoire à l'université Paris XIII

Guillaume VUILLETET, conseiller régional d'Île-de-France, membre de la commission Culture

## Crédits photographiques

Stéphane Asseline : p. 4, 84, 89, 122, 180, 216, 219, 220, 221, 222  
Laurent Kruszyk : p. 8, 42, 44, 45, 46, 47, 50, 51, 52, 53, 54, 92, 93, 94, 97, 101, 104, 174, 181  
Philippe Ayraut : p. 22, 29, 31, 38, 39, 40, 91, 118, 177, 208, 213  
Maud Marchand : p. 25, 26, 32, 37 (haut et bas)  
Suzanne Choureau : p. 34  
Roselyne Bussière : p. 48, 49  
Hélène Bouisson : p. 59 à 66  
© Castro-Denissof : p. 72 à 82  
École nationale supérieure de création industrielle : p. 87  
École nationale supérieure du paysage de Versailles : p. 91  
© J. C. Choblet APUR : p. 95  
© DREIF, Guiho (1978) : p. 98  
Jean-Bernard Vialles : p. 103, 105, 124, 132, 137, 188, 192, 193, 194, 196, 223  
© Laurent Bes : p. 108, 109  
© Yvan Bourhis, cg77-DAP : p. 110  
© Willy Viez : p. 112  
© D. Huchon, Musée de la Ville SQY : p. 127, 128, 131  
© Jean-Barthélemy Debost : p. 134, 136, 138, 139, 140  
© Écomusée du Val de Bièvre, Fresnes : p. 142, 144, 145, 148, 150, 151  
Collection et/ou numérisation musée de l'Éducation du Val-d'Oise : p. 154, 155, 156, 158, 160, 161, 163, 165, 168  
© Philippe Lhomel : p. 159  
© Scénorama : p. 156  
© Ghislaine Escande : p. 166  
© Pierre Redon : p. 167  
Musée intercommunal d'Étampes : p. 190, 200, 201  
Coll. Achacha, vers 1970 : p. 202  
Coll. anonyme, 1950 : p. 204  
Coll. Imbault, vers 1940 : p. 205  
Coll. Zevaco, 1923 : p. 206  
Coll. Bézard, vers 1940 : p. 207  
Coll. MdBa : p. 211, 214  
© D. Calin / Calpe, 2010 : p. 215

Ouvrage réalisé sous la direction de Somogy éditions d'art

**Conception graphique** : Dominique Grosmangin, Décalage  
**Contribution éditoriale** : Carine Merlin  
**Fabrication** : Michel Brousset et Béatrice Bourgerie  
**Suivi éditorial** : Sarah Houssin-Dreyfuss,  
avec la collaboration d'Astrid Bargeton

La photogravure a été réalisée par Quat'Coul, Toulouse  
Cet ouvrage a été achevé d'imprimer sur les presses  
de S.V.E.T. (Italie) en juin 2012.

Dans la logique des réflexions que mène la Région Île-de-France sur les questions liées au Grand Paris, à la région capitale ou aux logiques métropolitaines, le questionnement sur le rôle du patrimoine dans la construction du territoire doit s'approfondir. Le colloque dont les actes sont ici présentés avait pour but de montrer comment se construisent les territoires et leur spécificité, quels en sont les acteurs, comment les patrimoines sont porteurs de la profondeur historique, des lignes de forces géographiques, de l'épaisseur humaine des territoires et comment ils contribuent à construire une conscience territoriale. Mais parce que le patrimoine est une réalité évolutive et dynamique, toujours en construction (processus de patrimonialisation), en production, il est partie constituante de la métropole en devenir. Les contributions présentées ici permettent d'étudier des processus de construction – du patrimoine comme de la métropole actuelle et future, dans un même mouvement – et de montrer comment par leur ancrage dans une réalité géographique, par l'utilisation des enquêtes de terrain, par leurs pratiques culturelles, les professionnels du patrimoine comme les Franciliens dans leur ensemble contribuent à cette construction. Car celle-ci doit s'accompagner de la volonté de favoriser la réappropriation de ces savoirs par les publics, non seulement les publics traditionnels, mais aussi l'ensemble des populations dont ces patrimoines, envisagés dans leur acception la plus large, constituent le cadre de vie et sont un facteur d'enracinement et d'identification.



**Conseil régional d'Île-de-France**  
Unité Société  
Direction culture, tourisme, sport, loisirs  
Service Patrimoines et Inventaire  
115, rue du Bac - 75007 Paris  
Tél. : 01 53 85 59 93 / [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

ISBN 978-2-7572-0547-1 25 €

9 782757 205471



Conseil économique, social  
et environnemental régional

**SOMOGY  
EDITIONS  
D'ART**